Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes

Extrait de la convention établie avec les établissements partenaires :

- ces établissements autorisent la numérisation des ouvrages dont ils sont dépositaires (fonds d'Etat ou autres) sous réserve du respect des conditions de conservation et de manipulation des documents anciens ou fragiles. Ils en conservent la propriété et le copyright, et les images résultant de la numérisation seront dûment référencées.
- le travail effectué par les laboratoires étant considéré comme une « oeuvre » (numérisation, traitement des images, description des ouvrages, constitution de la base de données, gestion technique et administrative du serveur), il relève aussi du droit de la propriété intellectuelle et toute utilisation ou reproduction est soumise à autorisation.
- toute utilisation commerciale restera soumise à autorisation particulière demandée par l'éditeur aux établissements détenteurs des droits (que ce soit pour un ouvrage édité sur papier ou une autre base de données).
- les bases de données sont déposées auprès des services juridiques compétents.

Copyright - © Bibliothèques Virtuelles Humanistes

S.T.

3

3 8 E 5

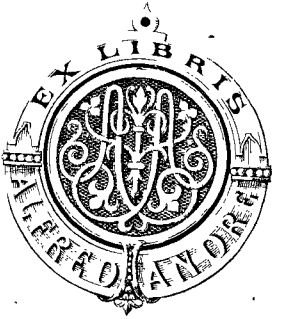

200

Du pu
CR
VU
38

15104

APOLOGIE
POVR LA SAINCTE CENE DV SEIGNEVR.

CONTRE

LA PRESENCE CHARNELLE,
ET TRANSSVBSTANTIATION.

Par PIERRE DV MOVLIN, Miniſtre de la Parole de Dieu, en l'Egliſe de Paris.

A LA ROCHELLE.

1607.

A TRES-NOBLE ET TRES-VERTVEVX SEIGNEVR Cyrus de Bethune, Seigneur de Congi, &c. Colonnel d'vn regiment François au pays bas.

MONSIEVR,

Les vertus morales en vn esprit destitué de la cognoissãce de Dieu sont comme la force & agilité en vn corps qui a les yeux creuez. Aussi tout ce qu'on appelle vertus, si elles ne sont gouuernées par la crainte de Dieu, sont noms vuides de choses, & vices ayans vn esclat de vertu. Ainsi la prudence sans pieté est vne dexterité puerile, par laquelle chascun delibere de ses actions, entant qu'il est soldat, ou marchand, ou estudiant, mais nullemẽt entant qu'il est homme: vne finesse qui delibere de chasque partie de la vie, mais non de la vie entiere: par laquelle vn homme estant prudent en detail se trouue abusé en gros & au general de sa vie. Ie dis le mesme de la vaillance, laquelle sans cognoissance de Dieu degenere en vne dureté ambitieuse qui roidit le courage, l'endurcissant aux maux sans les guarir, & qui finalement succombe sous le

faix à faute de vraye consolation. Ainsi la temperance és hommes mondains doit plustost estre appellée abstinence que sobrieté, & est plustost vne diete qu'vne vertu. Mais la pieté adioustée à ces vertus ciuiles, les anime, & les annoblit merueilleusemẽt, & d'ornemẽs humains les fait deuenir vertus Chrestiennes.

Ie di cela Monsieur, non pour vous enseigner, mais pour vous dépeindre. Car dés le printemps de vostre aage, vostre esprit estoit desia paruenu à maturité : Et vostre vertu n'ayant point attendu le temps attiroit chascun en admiration. Alors nous auions vn extreme regret de voir tant de vertus flotter sans conduite, & tant de qualitez vertueuses, qui sont autant de traits de l'image du Createur, se prosterner deuant les images des creatures. Neantmoins nous estions pleins d'esperance que Dieu auroit pitié d'vne ame qu'il auoit tant ornée, & que les vertus ciuiles vous seroyent vn acheminement à la pieté & cognoissance de Dieu.

Car comme le vice est cousin germain de l'erreur, aussi il n'y a rien si estroittement allié que la vertu & la verité : En s'e-

ſtudiant à bien viure on vient inſenſiblement à bien croire. Et de fait il eſt aduenu comme nous eſperions: Dieu vous a oſté le bandeau d'ignorance amenant vne ſi belle ame au troupeau de ſon fils. Vous auez donc fait comme les Iſraëlites ſortans de captiuité, qui emporterent d'Egypte les vaiſſeaux d'or & d'argent, leſquels puis aprés ils employerent en la ſtructure du tabernacle: car aprés eſtre ſorti de la captiuité de l'erreur, toutes ces perfections ciuiles ſont deuenuës ornemens de la maiſon de Dieu. Et puis que ſeruir à Dieu c'eſt eſtre libre: toutes ces vertus qui ſeruoient à la ſuperſtition ſont maintenant deuenuës libres, eſtant conſacrées au ſeruice de Dieu. Deſia en ceſte ſaincte reſolution combien vous ont elles aidé? combien de fauſſes craintes, combien de vaines eſperances vous a il fallu ſurmonter? Vos amis vous diſoient que vous rompiez le col à voſtre fortune, & arreſtiez le cours de voſtre auancement. Mais celuy qui craint Dieu ne craint rien: & Ieſus-Chriſt nous à aduertis que les amis domeſtiques de chaſcun ſeront ſes ennemis en matiere de noſtre ſalut: Et s'il y a de la gloire à poſſeder

les honneurs mondains, il y en a encores plus à les mespriser. Ceux qui rament entrent au port en reculant: bien souuent Dieu veut que par opprobres & reculemens nous paruenions au port de salut. Les Apostres laissans leurs rets pour suiure Iesus-Christ, nous aprenoyent à faire le mesme: c'est à dire à quitter les craintes & esperances mondaines semblables à des rets ou filets qui enlacent nos ames, pour suiure Iesus-Christ. Celuy qui n'a autre but que son salut & la gloire de Dieu, est au dessus de tout ce que le monde promet: car se reposant sur la prouidence de Dieu, & se fiant en ses promesses il vit comme estranger en la terre.

Cependant le temps qui s'est passé auant & depuis vostre conuersion vous est suffisant pour vous donner à cognoistre que le fidele est icy bas comme vn poisson hors l'eau, & que sa vie est vn combat perpetuel. Tantost Satan nous met sur le pinacle, tantost il nous propose des Royaumes en peinture: Puis les Pharisiens de ce siecle tournent terre & mer pour faire vn proselyte. On catechise les ieunes Seigneurs auec des raisons d'estat. Les volu-

ptez ſont miſes au deuant pour ſeruir d'amorce & emmieler la ſuperficie du poiſon. Mettre au milieu de ceſte corruption vne ieune nobleſſe mal inſtruite, qui met la vertu en vne humeur bruſque, en vne galanterie ignorante, qui ſe paiſt de vent, qui s'enyure de voluptez, qui n'eſt diſtinguée du vulgaire qu'en habits & en contenances affectées, c'eſt enuoyer des perſonnes nuës parmi les harquebuſades; c'eſt eſtre coulpable de ſa perdition. Pleuſt à Dieu que toute noſtre ieuneſſe fuſt auſſi bien remparée que vous contre ces aſſauts: & auſſi bien pourueuë de preſeruatifs contre vn air ſi contagieux. Car vous auez veſcu parmi les vices comme n'ayant iamais ouï parler que de vertu: comme les poiſſons de mer qui ont la charnure douce, encores qu'ils viuent parmi le ſel. La priere, la lecture de l'Eſcriture ſaincte, la fuite des mauuaiſes compagnies, les actions ſainctes, l'oüye de la parole de Dieu ont bouſché l'entrée aux vices, & vous ſont vn antidote ſpirituel: Cela certainement eſt la vraye nobleſſe: Ce qu'on appelle nobleſſe auiourd'huy eſtant ioint auec la vertu eſt comme vne feuille ſous vn beau diamant

qui luy donne du luſtre : mais n'augmente pas ſa valeur. Car nos vrays biens ſont ceux qui ſont en nous meſmes, & non en l'opinioin d'autruy. Que s'il eſt queſtion de nobleſſe, quel plus beau tiltre que d'eſtre enfant de Dieu ? Que la croix de Ieſus-Chriſt ſoit au deſſus de nos armoiries, & toute noſtre gloire ſoit inferieure à ſon opprobre. Vous donc Monſieur, qui eſtes armé de ces conſiderations pouuez viure ſans danger parmi ceſte contagion. Meſmes nous eſperons que ceſte integrité & honeſteté de vie qui reluit en vous ſeruira aux vns de bride pour ſe retirer des débauches, aux autres d'eſperon pour les inciter au bien, à tous de patron pour enſuiure voſtre exemple. Ceſte reſiſtance au vice eſt la premiere des controuerſes: Et le combat le plus malaiſé eſt celuy que chaſcun a contre ſoy meſmes. Il ſe trouuera parmi nous des perſonnes bien armees contre l'erreur, mais foibles contre les conuoitiſes : Qui ſurmontent les aduerſaires en diſpute, mais ſont ſurmontez par les vices: logeans enſemble vne ſainĉte profeſſion & vne mauuaiſe conuerſation. C'eſt la voix de Iacob, mais les mains d'Eſaü. Mais vous,

Monſieur,

Monſieur, deuant que de vous munir de raiſons contre l'erreur, eſtiez deſia remparé de bonne conſcience contre les delices gluantes, & contre les amorces des vices. Et c'eſt ce qui m'a induit à vous dédier ce liure : Non point pour acquerir vos bonnes graces, ni pour teſmoigner le reſpect que ie vous ay voüé. Car i'eſtime que defendre la cauſe de Dieu pour complaire à vn homme, eſt vn zele ſeruile, & vn bien petit fruict d'vn trauail fort important. Mais ie l'ay fait afin que ceux pour le bien deſquels i'eſcris ayent icy non ſeulement des enſeignemens, mais auſſi vn exemple: Et afin que vous qui vous eſtes rangé depuis peu au ſeruice de Dieu faciez honte à ceux qui y eſtans nez & eſleuez laiſſent eſtouffer ceſte bonne ſemence par faute de la cultiuer : Afin auſſi que vous ſçachiez que vous eſtes entré en vne Egliſe laquelle fait cas de la vertu. I'eſtime auſſi que la lecture de ce liure ne vous ſera point mal agreable : Car nous produiſons ſur ce theatre l'erreur deueſtu, & la ſuperſtition demaſquée. Vous y verrez l'abus non moins honteux & perplex qu'vne chouette en plein midi : car auſſi rien ne luy eſt plus

contraire que le Soleil de l'Euangile. Vous y verrez nos aduerſaires qui parlans pour l'erreur ont peur d'eſtre entendus, & ne s'entendent pas eux meſmes. Qui pluſtoſt que s'aſſuiettir à la ſimple parole de Dieu aiment mieux peindre le temple de Dieu de chimeres, & de choſes ſi prodigieuſes que vous en ririez, n'eſtoit qu'il y a plus de ſuiet de compaſſion. Vous y recognoiſtrez que le ſimple peuple croit ce qu'il ne penſe pas croire, & qu'il faut vne ſonde fort profonde pour venir iuſques aux fonds du mal. Ce qui vous incitera tant plus à rendre graces à Dieu de vous auoir deueloppé d'vn ſi eſtrange abus, vous ayant radreſſé par ſa miſericorde en la voye de ſalut; afin qu'en recognoiſſance d'vne ſi grande grace vous conſacriez le reſte de vos iours à ſon ſeruice.

ADVERTISSEMENT au Lecteur.

I'Eus il y a cinq mois quelque rencontre sur le fait de l'Eucharistie auec vn Docteur Iesuite qu'on nomme le Pere Gonteri, en laquelle ledit Docteur aprés auoir receu quelques estocades franches, & quitté le combat, neantmoins a fait imprimer vn narré de la conference, auquel il n'a rien fait de bien sinon qu'il a esté honteux d'y mettre son nom. La seule lecture conuainct le liure de faux; car il parle tousiours, & me fait seulement auditeur de contes. Et combien que la conference ait duré quatre heures, toutefois à peine me fait il dire vne douzaine de lignes. Il se donne quarriere, & s'esgaye tout seul: & pour surcroist enfile au bout de son liure vn discours, par lequel il prouue que ce

n'est point des-honorer Iesus-Christ que d'enseigner que son corps peut estre encores aujourd'huy mangé des rats & des chiens. Certainement ie confesse que Dieu ne m'a point tant donné de patience que de pouuoir oüir tant d'inepties sans repliquer. Ie proteste donc que ce narré est faux & controuué à plaisir : & pren les assistans pour tesmoins quelques passionnez qu'ils soyent. Or pource que les contestations sur ce qui s'est passé changent la question de droit en question de fait, & sont non tant vne defense de la cause que des personnes, i'ay mieux aimé traitter ceste matiere à plein fonds, & faisant l'anatomie de toute la doctrine de l'Eglise Romaine satisfaire par mesme moyen à toutes les raisons contenuës en ce recit de la conference publié par Monsieur le Iesuite. Le Lecteur aussi sera aduerti que plusieurs

escriuans de ceste matiere font deux questions à part, l'vne de la presence réelle, l'autre de la Transsubstantiation, lesquelles neantmoins nous n'auons point separées pour ce que toutes les raisons qui combattent la presence réelle, renuersent aussi la Transsubstantiation.

MATIERES CONTENVES EN CE LIVRE.

BVT de l'autheur. Nature de l'Abus. Explication des mots de Cene, Eucharistie, Messe, &c. Progrez & causes de changement. CHAP. I.

Doctrine de l'Eglise reformée. CHAP. II.

Opinion de l'Eglise Romaine. CHAP. III.

Quand la Transsubstantiation a esté premierement establie & est passée en article de foy. CHAP. IV.

Que l'opinion de nos aduersaires est incompatible auec la nature des Sacremens recogneuë par eux mesmes. CHAP. V.

Que la doctrine de l'Eglise Romaine se destruit elle mesme, & s'enueloppe d'infinies contradictiõs: & iusques à ou la raison humaine peut estre oüye. CHAP. VI.

Que l'institution de la Saincte Cene recitée par les Euangelistes, & par l'Apostre S. Paul combat la realité de l'Eglise Romaine, & la Transsubstantiation. CHAP. VII.

Que l'Escriture Saincte parlant des Sacremens a accoustumé de donner aux signes le nom de ce qu'ils signifient. CHAP. VIII.

Que ces mots, Ceci est mon corps, sont clairement exposez par les paroles suiuantes, ou aussi est parlé de la communion sous les deux especes. CHAP. IX.

Que l'Apostre S. Paul poursuiuant ce propos leue

toute difficulté, Comme aussi l'Apostre sainct Pierre. Actes 3. CHAP. X.

Circonstances de l'Eucharistie celebrée par Iesus-Christ auec ses disciples : Et qu'elles sont toutes contraires à la presence charnelle & Transsubstantiation. CHAP. XI.

Licence merueilleuse de l'Eglise Romaine à forger en ceste matiere multitude de figures, & tordre les mots de l'Escriture Saincte. CHAP. XII.

Que nos aduersaires par leur manducation charnelle outragent & des-honorent Iesus-Christ, & cependant eux mesmes la recognoissent non necessaire, & de peu d'vtilité & efficace. CHAP. XIII.

Que la presence charnelle & Transsubstantiation, contreuiennent à l'Analogie de la foy, & à la nature humaine de nostre Sauueur. CHAP. XIV.

Que ceux qui enseignent que le corps du Seigneur est en diuers lieux en mesme temps destruisent son humanité, renuersent la foy Chrestienne & s'enueloppent d'infinies contradictions. CHAP. XV.

Que l'Eglise Romaine enseignant que le corps de Iesus-Christ en l'Eucharistie est present sans tenir aucun lieu, & est tout entier en chasque partie de l'hostie & du calice ruine l'humanité de Iesus-Christ & se contredit à soy mesme. CHAP. XVI.

Que mettre des accidens sans sujet est non seulement se moquer, mais aussi se contredire à soy

mesmes. CHAP. XVII.
De la vraye manducatiõ du corps de Iesus-Christ, qui est par la foy. Estat de la question. Discord des aduersaires. CHAP. XVIII.
Qu'au sixiéme chapitre de S. Iehan, Iesus-Christ ne parle point du Sacrement de l'Eucharistie, ni de la manducation de sa chair par la bouche. CHAP. XIX.
Que tant la presence charnelle du corps de Iesus-Christ en l'Eucharistie que la Transsubstantiation n'ont point esté creuës és premiers siecles de l'Eglise Chrestienne. CHAP. XX.

DE L'EVCHARISTIE, OV CENE DV SEIGNEVR.

CHAP. I.

But de l'Autheur. Nature de l'abus. Explication des mots de Cene, Eucharistie, Messe, &c. Progrés, & causes de changement.

L'APOSTRE S. Paul en la premiere aux Corinthiens chap. 10. nous parle de la table du Seigneur comme d'vne obligation à concorde, & comme d'vn tesmoignage de nostre vnion en vn corps. *Ce pain* (dit-il) *que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ? D'autant que nous qui sommes plusieurs sommes vn seul pain & vn seul corps: Car nous tous sommes participans d'vn mesme pain.* C'est donc vne chose déplorable, que ce qui est vn lien d'vnion, soit deuenu semence de dissention, & que les obligations à concorde soyent auiourd'huy deuenuës allumettes de discorde. Non que ce S. Sacrement puisse changer de nature, mais les hommes souuent changent d'opinion. Et ce changement ne peut estre qu'en pis, quand c'est vn escartement de la parole de Dieu. La table du Seigneur n'est point cause de mal, mais seulement occasion: non de sa nature, mais par l'indisposition de l'esprit humain, ingenieux à sa perdition. Auquel se

ioint Satan qui embroüille les choses les plus claires,& lors que la verité le presse esmeut vne nuée de poudre, à fin que sa fuite ne soit aperçeuë. Puis les craintes & incommoditez annexées à la profession de l'Euangile destournent les hommes de s'instruire en la verité, de peur de s'obliger à l'ensuiure. Ils aiment donc mieux suiure que sçauoir,& viure par exemples que par reigles : couurans vne ignorance volontaire du tiltre de docilité: Subtils & exacts en toute autre chose hors mis au salut de leur ame : là ils tirent au hazard,& s'en rapportent à d'autres,& se cachent en la multitude.

Or combien que le remede d'vn si grand mal soit plus à desirer qu'à esperer, si est-ce qu'il ne nous faut point perdre courage. Il ne faut point que la grandeur du mal nous soit cause de negligence. Ains plustost s'obstiner à bien esperer, puis que c'est la cause de Dieu, la vertu duquel a plus de force, que l'esprit de l'homme n'a de dureté : Il peut de pierres en faire des enfans à Abraham.

Cecy encores est pour bien esperer, qu'en ce point de l'Eucharistie nous auons de nostre costé, non seulement la parole de Dieu, la raison, le sens, l'experience, la déposition des Anciens ; mais mesmes le tesmoignage de nos aduersaires: lesquels en ceste matiere semblent auoir peur d'estre creuz,& ne s'entendent pas eux mesmes. Es autres contro-

uerses ils errent ou pour ne respecter pas assez l'Escriture Saincte, ou pour ne la vouloir entendre: Mais en celle cy ils errent d'abondant pour n'entendre pas ce qu'eux mesmes disent. Es autres points la foy leur manque, icy la foy & le sens commun. S'ils pouuoyent impetrer de leur passion de s'escouter eux mesmes, & d'ensuiure leurs propres maximes, tost nous sortirions de toute difficulté. Et c'est le but principal de ce traitté; Car s'il apparoist qu'ils se contredisent, non seulement entr'eux, mais aussi chacun à soy mesmes, & tous ensemble à la parole de Dieu, beaucoup plus nous sera-il permis de leur contredire: Et s'ils ne se croyent pas eux mesmes, i'espere qu'ils nous dispenseront aisément de les croire. Et me promets, auec l'assistance de Dieu, que ceux d'entr'eux qui n'errent point par obstination, mais par simplicité, ou par coustume, se rendront à l'effort de la verité; quand ils auront recogneu qu'ils croyent ce qu'ils ne pensoyent pas croire. Et ne perdront rien à se rendre: car en ce combat c'est le vaincu qui emporte la despoüille, & toute l'vtilité est pour celuy que Iesus-Christ a conquis, & reduit à son obeïssance.

Or pour y proceder auec ordre, parlons premierement du nom, puis apres de la chose. Ce S. Sacrement est appellé *la Cene du Seigneur*, c'est à dire, le souper du Seigneur, par

l'Apostre S.Paul. 1. Corinth. chap. 11. verset 20. Ou reprenant l'abuz que les Corinthiens commettoyent en ce Sacrement, il leur dit, *Cela n'est point manger la Cene du Seigneur*, Et là dessus leur monstre comment il la faut celebrer, leur representant comment Iesus-Christ l'a celebrée entre ses Apostres. Et est ceste sainte action appellée vn souper, pour ce que nostre Seigneur l'a celebrée au soir apres la manducation de l'Agneau, assis à table auec ses disciples.

Nos aduersaires qui aiment mieux toutes sortes de noms, que les noms vsitez en la parole de Dieu, pour establir leur Messe en veulent à ce nom de Cene, & disent que S. Paul, par ce mot de *Cene*, n'entend pas le Sacrement de l'Eucharistie, mais les Agapes, ou banquets de charité des anciens Chrestiens, dont parle S.Iude, vers. 12. & l'Apologetique de Tertullian, chap. 39. Ou bien vn repas que les Iuifs faisoyent immediatement apres la Pasque. Tout cela sans couleur, & contre la verité. 1. Car ces Agapes ne peuuent estre appellees *la Cene du Seigneur*, puis que le Seigneur ne les a point instituées, ne celebrées. 2. Et mal à propos S. Paul eust recité la forme de l'institution de ce Sacrement pour corriger les abuz commis en la Cene du Seigneur, si ce Sacrement n'estoit point la Cene du Seigneur. Il ne les reprend point de mal celebrer les Agapes,

puis que pour les corriger il leur produit l'institution du Sacrement. 3. Moins encores ce mot de *Cene*, peut-il estre pris pour vn repas consecutif de la Pasque, car ce repas ne se faisoit qu'entre les Iuifs, & immediatement apres la manducation de l'Agneau. Or S. Paul escrit aux Corinthiens qui estoyent Grecs, & qui ne mangeoyent point l'Agneau Paschal. 4. Pourtant aussi les Anciens appellent ce Sacrement, fort souuent la Cene du Seigneur, comme recognoist le Catechisme du Concile de Trente, & y a en leurs escrits des liures exprés, *de Cœna Domini*, & mesmes des bulles & Canons des Papes qui portent le mesme tiltre.

Les Anciens appellent aussi ce Sacrement *Dominicum*, & λειτουργία, & σύναξις, c'est à dire, *le seruice diuin, & la congregation*, pource qu'en la plus part des Eglises on celebroit la Cene en toutes les congregations plus solemnelles, pour le moins vne fois la sepmaine, & mesmes en quelques Eglises tous les iours: * Ils l'appellent aussi Eucharistie, c'est à dire, action de graces, pource que Iesus-Christ a rendu graces auant la fraction du pain. Matth. 26. vers. 26. Le Catechisme du Concile de Trente s'est mespris, estimant que Eucharistie signifie *bonne grace*. En quoy sans doute le Pape Pie V qui a faict faire & approuué ce Catechisme, ne se fust point abusé, si la cognoissance des Etymologies e-

Cypr. Ep. lib. 2. Epist. 5.

** Cypr. li. 1. Epist. 2. Sacrificia Dei quotidie celebramus.*

stoit entre les dons de l'Esprit de Dieu.

Cypr. lib. 3. Epist. 8. & 14. Dés le temps de S. Cyprien, la langue Latine defleurissant, on commençoit à dire, *Remissa peccatorum*, pour *Remissio*. Et par consequent, *Missa*, pour *Missio*. Tellement qu'alors *Missa*, signifioit vn congé, ou renuoy. Et ainsi le prend S. Augustin, au 237. Sermon du Temps. *Apres le Sermon [Missa fit Catechumenis] on donne congé aux Cathecumenes, & les fidelles demeureront :* Car apres la lecture de l'Euangile, auant la celebration de la Cene, le Diacre crioyt haut, S'il y a icy quelque Catechumene qu'il sorte: & ce renuoy s'appelloit, *Missa*, comme tesmoigne le Pape Innocent III. au 6. liure des Mysteres de la Messe, chap. 12. Et n'y a rien plus frequent en Cassian, que d'appeller Messe le congé qui se donne apres le seruice. Qui plus est en la reigle de S. Benoist escrite enuiron l'an 520. au chap. 17. ce bon personnage commande qu'à neuf heures (1. à trois heures apres Midy) apres la lecture de quelques Pseaumes & leçons on face les Messes : & veut qu'on die autant de Pseaumes au soir, & à nuit fermee, & apres cela que *Missæ fiant*, qu'on donne congé à l'assistance : Car l'Eucharistie ne se celebre point à ces heures là. Et encores auiourd'huy en l'Eglise Romaine sur la fin de l'action le Diacre donne congé au peuple, en ces mots, *Ite Missa est.*

Ce nom a passé par tant de mains, qu'au-

iourd'huy il n'a plus rien de sa premiere signification. Car peu à peu on a commencé à appeller Messe vne partie de l'action, d'où sont venuz ces mots de la Messe des Catechumenes, & de la Messe des fideles, dont la premiere estoit deuant l'Eucharistie, l'autre estoit l'Eucharistie mesmes. Auiourd'huy on prend ce mot quelques fois pour l'Eucharistie, mais plus ordinairement pour vn sacrifice propitiatoire, auquel le Prestre pretend sacrifier tous les iours Iesus-Christ pour les viuans & pour les morts.

Par ces degrez est roulé ce mot de Messe, iusqu'au fonds de l'abuz qui se void auiourd'huy: ayant signifié premierement vn congé ou renuoy, puis vne partie du seruice, puis l'Eucharistie, puis vn sacrifice propitiatoire. En Allemagne ce mot est descendu encores vn degré, & signifie en langue Allemande vne foire, ou vn marché, mesmes entre ceux de l'Eglise Romaine.

Est aussi à noter que ce mot de Messe n'est point vsité és Eglises Grecques, ni és Armeniennes, ni és Syriennes, ni és Africaines. Les Eglises Latines seules ont receu ce mot, comme aussi le mot est Latin. Ce qui refute la subtilité de quelques esprits creux; & nouueaux en l'antiquité, lesquels contre l'authorité de leur Pape suz allegué trouuēt l'Etymologie de ce mot en la lāgue Hebraique, au Deuteronome chap. 16. vers. 10. Car

si cela estoit, ce mot fust demeuré és Eglises Syriennes, & Maronites, lesquelles depuis les Apostres iusqu'aux rauages des Sarrasins, ont parlé vne langue approchante de l'Hebraïque.

Or combien que les Barbarismes soient pardonnables quand ils n'ameinent aucune incongruité en la foy, & que toute improprieté de mots soit tolerable pourueu que la pureté de la doctrine demeure : si est-ce qu'il nous est necessaire de remarquer la ruze de l'ennemy de nostre salut, lequel voulant changer la chose a commencé par le changement du mot, ayant changé l'etiquette deuant que de falsifier les pieces du sac, & effacé l'inscription de la boüette deuant que d'y mettre de l'arsenic. Cela luy estoit necessaire: Car s'estant proposé d'introduire en la place de la Communion de la sainõte Cene vn sacrifice, duquel le peuple seroit seulement spectateur sans communier, il a bien recogneu que ce mot de CENE luy trauerseroit son dessein; d'autant que *Cene*, signifie *vn souper*, & par consequent emporte communion. Car en tout souper tous ceux qui y sont appellez sont participans de la viande qui y est proposee. Comme aussi S. Paul, 1. Cor. 10. dit que le pain que nous rompons en ce Sacrement est vne communion. Mesmes le Prestre en sa Messe lors qu'il mange seul, parle toutesfois comme si

plusieurs

plusieurs mangeoient auec luy, priant Dieu en ces mots, *Que nous tous qui aurons mangé de la communion de cet autel soyons remplis de benediction celeste*. Car c'est vn fragment d'vne priere plus ancienne que la Messe sans communians. Ce mot donc de *Cene* estoit importun, & bouchoit l'entrée de l'abus.

Vt quotquot ex hac altaris participatione sacrosanctum filij tui corpus & sanguinem sumpserimus, &c.

De tout ceci nous receuillons que les Anciens docteurs ayants appellé la Saincte Cene tantost Eucharistie, tantost congregation, tantost sacrifice d'action de graces, se sont voirement seruis de mots conuenables à la nature de la chose, lesquels aussi nous ne voulons condamner : mais eussent encores mieux fait de se tenir au mot exprimé en la parole de Dieu : Car ils ont par ce moyen sans y penser entrouuert la porte à l'abus, donnants exemple à d'autres qui sont venus apres eux d'inuenter encores d'autres noms moins propres, & d'arracher à ce S. Sacrement son inscription qui seruoit à recognoistre sa nature. Car il n'y a si petites fautes que Satan ne mesnage dextrement : ni si petites estincelles dont il ne face par le laps du temps naistre vn embrasement. Ce qui estoit receu pour tollerable il le fait puis apres receuoir pour necessaire : il fait passer les Metaphores en heresies, il tire de la nouueauté d'vn mot vne nouueauté en la foy C'est pourquoy nous qui parlons à nos aduersaires comme Iesus-Christ parloit aux

Pharisiens Mat. 19. leur disant, *Au commencement il n'estoit pas ainsi*, reprenons le mot vsité par les Apostres, & appellons ce Sacrement *la Cene du Seigneur*.

CHAP. II.

Doctrine des Eglises reformées.

LA decision de tout different doit commencer par la cognoissance de ce dont il sagit & de l'opinion des parties.

Nous croyons que Iesus-Christ est monté au ciel en son ascension. Actes 1. vers. 9. Et que le ciel le contiendra iusqu'au temps du restablissement de toutes choses, qui est le iour du iugement. Actes 3. vers. 21. Qu'il est voirement present par tout en sa nature diuine : mais que son humanité n'est plus en terre. I. Pource qu'il a dit que nous ne l'aurions pas tousiours. Ieh. 12. vers. 8. II. Pource aussi qu'il a vn corps semblable au nostre en toutes choses hors mis peché, & par consequent qui n'est pas en cent mille lieux diuers à la fois ; ni enclos souz les accidens d'vne miette de pain. Car ruiner ou alterer l'humanité de Iesus-Christ, c'est sapper les fondemens de la foy, & nous oster toute nostre consolation, laquelle est appuyée sur l'vnion que nous auons auec Iesus-Christ: or le lien de ceste vnion, est en ce qu'il est

Heb. 2. & 4.

nostre frere,& homme comme nous, & vn corps auec nous.

Quant au Sacrement de la Sainte Cene nous nous tenons simplement à ce que nous trouuons en l'Euangile & en l'Apostre S.Paul. C'est que Iesus-Christ le soir auparauant qu'il souffrist en croix, aprés auoir celebré la Pasque entre ses disciples, prit du pain & le rompit, & le leur donna, Mat. 26.26. tellement que nous ne pouuons douter qu'il ne leur ait donné du pain, les mots de l'Euangile y estans si exprés, & l'Apostre S.Paul tesmoignant par quatre fois au 10. & 11. de la premiere aux Corinthiens que nous rompons & mangeons du pain.

Nous croyons aussi que ce pain est le corps de Iesus-Christ, puis qu'il a dit de ce qu'il a rompu & donné que c'estoit son corps. Car ce n'est point à nous de gloser la parole de Dieu de nostre teste, ou y adiouster rien du nostre. Puis donc que l'Euangile dit ces deux choses. 1. L'vne que Iesus-Christ a donné du pain, & que nous mangeons du pain, 2. L'autre que ce qu'il a donné est son corps, nous croyons l'vn & l'autre, Non point comme nos aduersaires qui veulent bien croire le dernier, mais ne croyent point le premier.

Nous disons aussi que quand mesmes nous ne pourrions comprendre comment cela se peut accorder que ce soit du pain

que nous mangeons, & toutesfois que ce soit le corps du Seigneur, si seroit-ce à nous d'acquiescer sans former des scrupules, ou apporter des contestations. Mais l'Euangile és lignes suiuantes nous instruit là dessus, & nous tire de toute difficulté. Car Iesus-Christ ayant dit peu apres en donnant la coupe, *Ceci est mon sang*, L'Euangile selon S. Luc & l'Apostre S. Paul nous exposent ces mots, tournans ainsi les paroles de Iesus-Christ *Ce calice est la nouuelle alliance en mon sang*. Il est donc necessaire que le pain soit le corps du Seigneur en mesme façon que le calice est l'alliance de Dieu: Or vn calice ni ce qui est dedans ne peut estre vne alliance en substance, mais le peut bien estre en Sacrement, de mesmes aussi le pain n'est point le corps du Seigneur Substantiellement, mais Sacramentellement: & selon que l'Escriture Saincte a accoustumé de donner aux Sacremens & signes sacrez le nom de ce qu'ils signifient, appellant la circoncision l'alliance de Dieu, l'agneau le passage, l'arche l'Eternel, la pierre Christ, le Baptesme vne mort & sepulture, la coupe l'alliance, comme nous monstrerons ci dessouz. Que si par ce mot de CALICE il falloit entendre le SANG, comme veulent nos aduersaires S. Luc & S. Paul auroyent fait parler Iesus-Christ sans sens & sans raison, *Ce sang est la nouuelle alliãce en mon sang*. Car le sang de Iesus-Christ n'est

point au ſang de Ieſus-Chriſt.

Pourtant nous qui auons l'exemple des Apoſtres pour patron, & le commandement de Ieſus-Chriſt pour loy, n'adorons point d'hoſtie en ce Sacrement, pource que les Apoſtres n'en ont point adoré. Et celebrons ce Sacrement en memoire de Ieſus-Chriſt, pource qu'il l'a commandé, diſant, *Faites ceci en memoire de moy*, & annonçons la mort du Seigneur iuſqu'à ce qu'il vienne, 1. Corint. 11. verſ. 26. Ceſte commemoration de Ieſus-Chriſt ſe peut faire ſans aualler Ieſus-Chriſt: Ains au contraire nous ne ferions point ceci en memoire de luy, ſi nous le tenions en nos mains, d'autant que la memoire n'eſt que des choſes abſentes & paſſees.

Parquoy eſtans ialoux de l'honneur de noſtre Sauueur, nous auons en horreur ces mots nouuellement introduits, de leuer Dieu, manger Dieu, porter Dieu en proceſſion, comme non contenus en l'Eſcriture ſaincte, inuſitez en toute l'ancienne Egliſe: & expoſans en opprobre la relligion Chreſtienne aux Turcs, Iuifs, & infideles.

Ce pendant en diſant que le pain & le vin ſont memoriaux, & Sacremens du corps & du ſang du Seigneur, nous n'eſtabliſſons pas des ſignes oiſifs, ains conioincts a la participation de ce qu'ils ſignifient; Ils ne ſont pas ſeulement ſignificatifs de la grace de Dieu, mais auſſi exhibitifs, & ceſte action ne re-

presente pas seulement Iesus-Christ, mais aussi le presente: Car l'Apostre S. Paul dit, 1. Corint. 10. que *le pain que nous rompons est la communion du corps de Christ*. Mais ceste communion auec Iesus-Christ estant spirituelle, & le S. Esprit en estant le lien, il ne s'apprehende point par la bouche, mais par la foy, comme dit S. Paul, Ephes. 3. vers. 17. *Christ habite en vos cœurs* par *foy*: en croyant donc, non point en maschant: non pour les estomachs, mais pour les consciences : non pour estre viande du corps , mais nourriture de l'ame: & cela non seulement en la Cene, mais aussi en l'oüye de la parole de Dieu , & toutes & quantefois que par foy nous apprehendons Iesus-Christ & ses promesses, comme dit Iesus-Christ en S. Iehan 14. que *qui gardera sa parole son pere & luy viendront à luy , & feront demeurance chez luy*.

Ceste façon d'apprehender Iesus-Christ en l'Escriture Saincte est souuent appellee vne manducation , à cause que par icelle nos ames sont soustenuës & nourries , & sans icelle tomberoient en desespoir, qui est vne defaillance & langueur spirituelle. Et en ce point sommes nous d'accord auec nos aduersaires , lesquels tous recognoissent qu'en l'Escriture Sainte il est parlé souuent d'vne façon de manger & de boire qui se fait par la foy & non par la bouche, & disent que manger Iesus-Christ est croire en luy.

Nous en verrons ci dessouz les preuues lors qu'il sera traitté du 6. chap. de S. Iehan ou Iesus-Christ nous parle de ceste manducation.

Mais oyons maintenant le langage de l'Eglise Romaine.

CHAP. III.

Opinion de l'Eglise Romaine.

COMME d'vn point à vn autre la ligne la plus droite est la plus courte, aussi en la relligion la verité tient tousiours le plus court chemin. Cela paroistra par la comparaison de la brieueté & clarté de nostre doctrine auec l'embarassement, & perplexité de celle de nos aduersaires.

Le Concile de Trente en la Session 13. determine cette doctrine en trois Canons qui disent en somme, 1. Que le corps & le sang de Iesus-Christ ensemble auec l'ame & la deité, sont contenus veritablemẽt, reellement, & substantiellement dedans le Sacrement, & qu'il est tout entier en chaque partie des especes, c'est à dire en chaque miette de l'hostie, & en chaque goutte du calice. C'est ce qu'on appelle la realité.

2. Qu'en ce Sacrement se fait conuersion de toute la substance du pain au corps, & de toute la substance du vin au sang, n'y demeurant que les accidens, c'est à dire, la

couleur, le goust, la figure, poix & quantité du pain, mais point de pain. Laquelle conuersion est appellée Transsubstantiation: En sorte toutesfois que le sang est aussi en l'hostie, & le corps au calice par concomitance: dont s'ensuit que le Prestre en beuuant prend le corps du Seigneur. Le Catechisme du Concile de Trente adiouste que le corps de Iesus-Christ ne vient pas au Sacrement, & qu'il ne change point de lieu, mais qu'il y est par conuersion du pain au corps de Iesus-Christ.

3. Que ce qui est entre les mains du Prestre doit estre adoré du cult de latrie, c'est à dire de la souueraine adoration deuë à Dieu seul: & que c'est bien faict de luy ordonner sa feste, le pourmener en procession & le faire adorer au peuple. Quiconques tient le contraire est prononcé anatheme, & execration.

Can. II. Toutesfois le mesme Concile en la Session 7. adiouste vne exception, c'est que pour faire le Sacrement il est necessairement requis que le Prestre ait intention de consacrer; & faire ce que l'Eglise fait: Car l'Eglise Romaine tient que si le Prestre n'a point ceste intention, la consecration ne se fait point: & par consequent point de transsubstantiation. Mais pource que nul ne peut estre asseuré de l'intention du Prestre, dont aduient que quelques fois le peuple adore

vne

vne hostie non consacree, & appelle Dieu ce qui n'est qu'vn morceau de pain; le Pape Adrian VI en son liure de quolibets veut qu'on adore l'hostie conditionnellement; en disant tacitement en son cœur, *Adoro te si tu es Christus*. Ie t'adore si tu es Christ: & sappuye de l'authorité du Concile de Constance. Mais celuy qui parle ainsi à l'hostie confesse clairement qu'il ne sçait si elle l'entend: Ioint qu'vne telle adoration faicte à tout hazard, & auec vn si, ne peut estre faicte en foy: car la foy est auec certitude & exclud la doute, comme dit S. Iacques ch. 1. *Qu'il demande en foy ne doutant nullement*. Quant à l'intention de faire ce que l'Eglise fait,* Bellarmin luy lasche les lesses les plus longues qu'il peut, & l'estend fort loing: car il dit qu'il n'est pas necessaire que le prestre ait intention de faire ce que l'Eglise Romaine fait, qu'il suffit qu'il ait intention de faire ce qu'on fait en l'Eglise de Geneue: autant que s'il disoit que pour faire la Transsubstantiation, il suffit d'auoir l'intention de ne la point faire; car c'est là l'intention de l'Eglise de Geneue.

Quæst. 10. Suppositio. 2.

Bellarm. li. 1. de Sacramen. ca. 27. §. Petes. Quid si quis intendat facere quod facit Ecclesia aliqua particularis & falsa vt Genevensis, & intendat non facere quod facit Ecclesia Romana? Respondeo id etiam sufficere.

Cette conuersion faite, les accidens (disent-ils) demeurent sans sujet & se soustiennent d'eux mesmes. Mystere que le Pape Innocent esclaircit au 4. liure des Mysteres de la Messe chap. 11. c'est qu'apres la consecration entre les mains du prestre il y a de la

Catechismus Trid. cap. de Euchar. ipsa se, nulla alia re nisi se, sustentant.

Est enim hic color & sapor, quantitas, & qualitas, cum nihil alterutro sit colorat um aut sapidum quantum aut quale.

couleur & saueur, de la quantité & qualité, mais rien qui ait couleur ou saueur, rien qui ait quantité ou qualité. Comme si ie disois, voila la couleur, la marque, le poix, le prix & valeur d'vn escu, mais point d'escu, voila de la pesanteur, mais rien de pesant, de la rondeur, mais rien de rond : & tout cela par la puissance de Dieu, lequel peut tout ce qu'il veut : or qu'il le veut l'Eglise Romaine t'en asseure; laquelle ne peut errer, & laquelle a des lettres de creance qui nous renuoyent à la parole non escrite : Car quant à la parole escrite nous verrons cy dessouz qu'elle y est contraire.

Et se fait ce changement (si on les croit) par la vertu de ces cinq paroles, *Hoc est enim corpus meum*, prononcées voirement tant sur la substance que sur les accidens du pain, mais qui n'agissent que sur la substance sans transmuer les accidens. Et sont ces paroles (ce dit le Catechisme du Concile de Trente) non seulement significatiues, mais aussi effectiues de ce qu'elles signifient.

Lesquelles paroles ils tiennent auoir telle vertu & efficace que mesmes il en est aduenu des inconueniens. Car Durand en son Rational au 4. liure chap. 35. & autres, tesmoignent que iadis quelques bergers à force d'ouïr la Messe l'ayans apprise par cœur dirent vn iour les parolles de consecration sur le pain de leur repas, lequel fust à l'in-

ſtant tranſmué en chair, qui fut cauſe que le feu du ciel les frappa, hiſtoire que le Cardinal Bellarmin recite auſſi & defend en ſon ſecond liure de la Meſſe chap. 12. mais la diuerſifie vn petit. Auſquels inconueniens pour obuier a eſté ordonné que les paroles ſe diroyent tout bas de peur que le peuple les appriſt.

En la Bible de l'Egliſe Romaine il n'y a que quatre mots, *Hoc eſt corpus meum* : mais on a faict le nombre impair par l'addition d'vn *enim*, lequel quiconques omettroit ſeroit eſtimé auoir grandement failly.

Ces paroles ſont celles qu'on appelle auiourd'huy paroles de conſecration, l'Egliſe Romaine ayant changé de croyance là deſſus. Car le Canon de l'Egliſe Romaine tiré de S. Auguſtin qui commence par *Corpus*, au 2. de la Conſecration dit exprés que la conſecration ſe faict par la priere.

Corpus dicimus illud quod ex fructib. terræ acceptum & prece myſtica ſanctificatum, &c.

Or pource que tout Sacrement eſt vn ſigne viſible d'vne grace inuiſible, comme dit le Concile de Trente Seſſ. 13. c. 3. ils diſent tous qu'apres la conſecration les accidens ſont le ſigne : quant à Ieſus-Chriſt ils diſent qu'il eſt & ſigne & choſe ſignifiée, & qu'en la Meſſe il eſt figure de ſoy meſmes: comme (apres Lanfrancus) Bellarmin enſeigne au 2. liure chap. 24.

Idem igitur Chriſtus ſui figura fuit, et §. 7. Tertia. Eſt verè corpus Domini & ſignum eiuſdē corporis.

Quant à la ſignification de ces mots *Ceci eſt mon corps*, les Docteurs de l'Egliſe Romai-

§. *Nota, Catholicos etsi conueniunt in re, non tamen conuenire in modo explicandi quid propriè demonstret illud pronomen* HOC.

ne sont appointez contraires là dessus: comme recognoist Bellarmin au chapitre 11. du premier liure de l'Eucharistie: mais auiourd'huy la plus commune explication est celle de Thomas d'Aquin suiuie par Bellarmin, lequel dit que *Cecy est mon corps*, signifie *souz ces especes est mõ corps*. Tellemẽt que ce mot *Cecy* signifie *souz cecy*, & demonstre indeterminémẽt la substance qui est souz les accidens. Et ce pronom demonstratif ainsi indéfiny est appellé par Messieurs nos Maistres vn *indiuidu vague*, c'est à dire vn singulier egaré: lequel toutesfois est tost apres determiné & comme arresté par l'addition du mot *Est*, Cela se trouue en Dominicque à Soto vn des peres de Trente, en Thomas, en Bellarmin au lieu suz allegué, & autres. D'autres comme Bonauenture veulent que ces mots *Cecy est mon corps*, signifient *Le pain deuiendra ou sera transsubstantie en mon corps*. D'autres (comme Marsilius & Occam), entendent par *Ceci*, ce corps qui sera apres les paroles. Mais tous en general tordent les mots, & y introduisent des figures; & y sont contraincts, parce qu'ils confessent que quand Iesus-Christ prononçoit ce mot *Cecy* ce n'estoit encores que du pain, or du pain ne peut estre le corps de Iesus-Christ que figurement, & impropremẽt.

Dominicus à Soto in 4. dist. 11. q. 1. art. 5.

Thomas 3. quæst. 78. Art. 5. Hæc dictio HOC *demonstrat substantiam sed absque determinatione propriæ naturæ.*

Bonauẽtura in 4. Sentẽtiarum dist. 8. quæst. 1.

Marsilius in 4. q. 6. art. 1. Occam, Quodlib. 2. qu. 19.

Bell. lib. 1. cap. 11. In vltimo instanti, ponitur effectus verborum; n esse, id est conuersio panis in corpus Christi.

Quant à la façon en laquelle Iesus-Christ est en la Messe, ils disent qu'entre les mains du prestre Iesus-Christ est present en corps, mais qu'il n'y est pas present corporellement: qu'il est en ce lieu, mais non localement: qu'il est en ceste place, mais ne tient point de place: que son corps est present, mais spirituellement: qu'il y est grand, mais non comme grand: ayant sa quantité naturelle, mais non comme ayant quantité. Et comme ainsi soit que les substances creées soyent en lieu ou circonscriptiuement comme les corps, ou définitiuement comme les ames & les Anges, ils disent que le corps de Iesus-Christ n'est present en la Messe en aucune de ces façons, * mais Sacramentellement, c'est à dire par vne façon propre à ce Sacrement, à laquelle ils n'ont peu encores trouuer de nom.

Toutesfois pour donner quelque iour à ces tenebres ils disent que le corps du Seigneur * est tout entier en châque petite partie de l'hostie, comme † l'ame est toute entiere en châque partie du corps: dont s'ensuit que la teste de Iesus-Christ est par toute l'hostie, & ses pieds aussi: & que ce seroit fabuser que d'imaginer que la teste de Iesus-Christ fust en vn endroit de l'hostie, & les mains en l'autre, car il est tout entier en chaque miette, aussi grand qu'il estoit en l'arbre de la Croix, & y ayant châque partie du

Catechis. Tridentina. Bellarm. lib. I. cap. 2. Christus est in Eucharistia verè realiter, substantialiter, sed non corporaliter. Vide & §. Tertia & §. Quarta.

* *Conc. de Trente Session 13. cap. 1. Thomas in 3. Quæstione 76. Art. 5. Dicendum quod corpus Christi non est in hoc sacramẽto definitiuè, &c. Et paulò post: non est in hoc sacramento circonscriptiuè.*

* *Catechis. Tridentina.*

† *Bel. li. 1. c. 2. §. Tertia. Non*

habet Christus in Eucharistia modum existendi corporum, sed potius spirituum cũ sit totus in qualibet parte.

corps distincte & en leur situation naturelle.

Or comme ainsi soit que la Messe se chante en infinis lieux à la fois, ils disent que le corps de Iesus-Christ en mesme temps est au ciel & en infinis diuers lieux en terre, mais n'est pas en l'espace qui est entre deux. Et pour donner quelque couleur à choses si peu apparentes ils disent que Dieu a couuert le corps de son fils de l'apparence des accidens d'vn morceau de pain de peur que nous n'eussions horreur de manger visiblement vn homme en sa grandeur & forme ordinaire. Toutesfois ils disent que Dieu pour rendre tesmoignage à la verité a quelques fois osté le voile & couuerture de ces especes, & monstré en la Messe visiblement vn morceau de chair que les Euesques des lieux ont long temps gardé en des bouëttes ou ciboires, comme tesmoigne le Docteur Angelique Thomas * en sa 3. partie Question 78. Article 8. Chose qui requiert beaucoup de docilité Catholique, pour se persuader qu'vn tel morceau de chair fust Iesus-Christ tout entier, & le mesme corps glorieux qui est assis à la dextre de Dieu.

*Catech. Trid. cap. de Euchar.

Hoc quod sub specie carnis in hoc Sacramento apparet diu permanet quinimo legitur quãdóque esse inclusum & multorũ Episcoporum consilio in pixide preseruatũ.

Quelques fois aussi (disent-ils) Iesus-christ apparoist sur l'Autel en forme humaine & entiere, comme dit Thomas au mesme lieu, & Gabriel Biel sur le Canon de la Messe, & Paschase au 14. chap. du liure du corps

du Seigneur:& Bellarmin au 3.liure de l'Eucharistie chap.8.lesquels tesmoignent qu'vn prestre vn iour en la Messe tint Iesus-Christ visiblement en forme d'vn enfant,tellement qu'en mesme temps Iesus-Christ estoit vn homme parfaict au Ciel , & vn enfant en la terre,& ce pendant ce n'estoit qu'vn mesme corps.

Les mesmes Docteurs tesmoignent que dans le calice souuent fest veu du vray sang; non point comme Marc l'Heresiarque qui faisoit par illusion sembler le vin de l'Eucharistie estre sang : mais icy,si on les croit,c'estoit du vray sang visible : alors donc la Messe n'estoit point vn sacrifice non sanglant:& si le calice est alors pur sang il faut que ce sang soit hors des veines de Iesus-Christ & separé du corps , dont s'ensuit que le corps n'est point alors au calice, comme on tient auiourd'huy. Mesmes il est aduenu(si on les croit) que l'hostie a seigné à grosses gouttes, comme cela se void peint à Paris sur le frontispice de l'Eglise des Billettes : ou vn Iuif donne à la sainte hostie force coups de caniuet dont le sang en sort en abondance , puis la iette en vne chaudiere pour la faire boüillir,en laquelle puis apres est trouué vn homme entier , c'est à dire Iesus-Christ mesmes boüillant dans la chaudiere. Miracle certes merueilleux & qui tesmoigne que les blessures que Iesus-Christ a souffert en la Croix

Irenee au 1.liure ch. 9.

n'ōt point esté les dernieres : qu'il y auoit en terre vn corps de Iesus-Christ seignant & boüillant dans la chaudiere, & vn au ciel qui ne seignoit & ne boüilloit point. Que si la doctrine de l'Eglise Romaine est veritable en ce qu'elle dit que le corps de Iesus Christ est tout entier en châque endroit de l'hostie, il s'ensuiura que la pointe du caniuet a picqué tout le corps de Iesus-Christ: & qu'il n'y a endroit que la pointe du caniuet n'ait atteinte.

Tels contes à dormir debout se forgeoient sur l'enclume de l'atheisme & de l'auarice durant la nuict la plus espesse de l'ignorance pour les mettre en la place de l'Escriture Saincte qu'on enseuelissoit & cachoit souz le boisseau, c'est à dire souz les tenebres d'vne langue non entendue.

Ceste transsubstantiation donc ainsi faite le prestre apres force tours & passades par conte rompt ceste hostie, contre l'ordre suiui par Iesus-Christ lequel a rompu & donné le pain à ses Disciples deuant que dire *Cecy est mon corps*. De laquelle fraction l'Eglise Romaine tient que ce que le prestre rompt n'est pas pain, encores que l'Euangile die expressément que Iesus-Christ a pris du pain & l'a rompu, & S. Paul de mesmes 1. Corinth. 10. *Le pain que nous rompons, &c.* Elle tient aussi que le prestre ne rompt pas le corps de Iesus-Christ, pource qu'il est impassible

Math. 26. Accepit panem & benedixit, ac fregit, deditque discipulis suis & ait, Accipite, comedite, hoc est corpus meum.

passible & ne peut estre rompu, mais qu'il rompt seulement la couleur, le goust, la quantité, en somme les accidens du pain desnuez de substance, lesquels ils appellent *Especes du pain*, la coustume l'ayant emporté sur la raison & sur la Philosophie, qui par l'espece du pain n'entend autre chose que la substance du pain, & en vn morceau de pain ne met iamais plusieurs especes : aussi est-ce chose sans exẽple en l'ãtiquité de mettre en l'Eucharistie plusieurs especes de pain.

Bell. lib. 3. c. 24. Solæ species formaliter videtur, tangunt, frangunt.

Or pource qu'auant & apres ceste fraction plusieurs accidens peuuent arriuer & arriuent, ou que le sang se gele, ou que l'hostie se moisit, ou que les vers s'y engendrent, ou que les souris le rongent, ou que le prestre la reuomit par infirmité ou par yurongnerie, l'Eglise Romaine a donné là dessus des reiglemens contenus és rubriques & cauteles qui sont en la plus part des Messels, par lesquelles est ordonné que si le calice se gele le prestre le doit fondre auec l'haleine. Item que si les vers ou ratz ont mangé le corps du Seigneur, ces animaux doiuent estre pris & bruslez & leurs cendres mises en reliques. Et si le prestre ou vn malade venoit à reuomir la Sainte hostie, est ordonné que ce qui s'en trouuera parmi le vomissement soit soigneusement ramassé & mangé de rechef, ou en cas que nul n'eust le courage de ce faire, que ceste matiere soit bruslee

Species distinguãtur, & reuerenter sumantur, & vomitus comburatur, & cineres in sacrarium recondantur.

& les cendres mises en reliques. * Car faut noter que les susdites cautelles & les Canons penitentiaux de l'Eglise Romaine appellent ordinairement ce que les vers ou rats ont mangé la Saincte hostie, & l'Eucharistie, & le corps du Seigneur. Voicy les mots du 39. Canon penitentiel qui est au bout de la plus part des editions du decret. *Quando mus corrodit vel comedit corpus Christi, &c. Quand vne souris mange & ronge le corps du Seigneur.* Et le Penitential Romain au tiltre 5. chap. 7. interroge ainsi le pecheur se cõfessant,* *As tu vomi par yurongnerie le corps & le sang du Seigneur ? fay penitence quarante iours.* * Et la glose du Canon qui commence par *Si quis perebrietatem vel voracitatem euomuerit Eucharistiam*, c'est à dire *si quelqu'vn par yurongnerie ou gourmandise vomit l'Eucharistie*, nous apprend que par l'Eucharistie est entendu le corps du Seigneur. Mais pource que quelques vns tiennent que si tost que les vers ou les souris commencent à entamer l'hostie, incontinent le corps de Iesus-Christ se retire & le pain reuient par vne seconde transsubstantiation, pourtant Thomas estimant chose indigne de Iesus-Christ d'estimer qu'il quitte la place à la vermine, dit en la question 80 article 3 que dire que le corps de Iesus-Christ cesse d'estre souz les especes lors que la souris ou le chien y touche c'est deroger à la verité du Sacrement.

* L'an 1503. souz le regne de Loys XII à Paris l'hostie estant cheute en la Sainte Chapelle du Palais le paué fust osté, & mis en reliquaire comme on void au supplément de Nicoles Gilles.

* Fecisti vomitũ corporis et sãguinis Domini propter ebrietatem ? carinam vnam pœnitens.

*2. De Consecratione. Can. Si quis Eucharistiã. 1. Sacramẽtum Eucharistiæ. 1. corpus Christi.

Seulement il dit que quand vne beste mange Iesus-Christ c'est par accident, & en mesme façon qu'vn homme mange vne hostie consacree ne sçachant point qu'elle est consacree.

Quidam dixerunt quod statim cum Sacramẽtum tangitur à mure vel cane, desinit ibi esse corpus Christi quod derogat veritati Sacramenti Animal brutum per accidens corpus Christi manducat.

Or pource que quelque personne de dure croyance pourroit trouuer cela vn peu mal conuenable à la Maiesté du fils Eternel de Dieu d'entrer ainsi dans le ventre des bestes; vn Iesuite de Court, de fresche memoire a trouué vn ioly expedient & vne raison ingenieuse pour deliurer Iesus-Christ de cet opprobre, disant que puis que le corps de Iesus-Christ viuant en terre estoit subiet à estre mors & piqué des poux, & des puces, & le sang decoulé de ses playes pouuoit estre leché par les chiens, qu'aussi on ne deuoit trouuer estrange s'il peut encores estre mangé des bestes & rongé par la vermine: ô que nous ririons de ces choses si Dieu n'y estoit deshonoré: ou s'il n'y auoit que de l'ineptie & non de l'impieté: ou si tels songes se disoyent sur vn theatre & non en vne chaire? Nous examinerons ces choses cy dessouz en leur lieu: car il reste encores quelques traicts pour paracheuer ce tableau.

Le prestre donc reçoit en son estomach le corps de Iesus couuert des accidens du pain. Mais si tost que ces accidens sont changez, alors ils tiennent tous que le corps de Iesus-Christ cesse d'estre souz les especes, & le Pa-

Innocent. III. lib. 4. c. 16. *Si forte secessus vel fluxus aut vomitus, post solam Eucharist. perceptionem euenerit, ex accidentib. & humorib. generatur.*

pe Innocent III. suiuy de tous les Docteurs de l'Eglise Romaine, au 4. liure des mysteres de la Messe chap. 16. dit que les accidens de l'hostie, c'est à dire, la blancheur, rondeur, saueur, &c: s'en vont au retrait, & que si quelqu'vn n'ayant rien du tout au ventre que l'hostie & le calice vient à estre saisi d'vn flux de ventre il ne fait que des accidens, c'est à dire de la rondeur, des couleurs, du goust, &c: ioints auec quelques humeurs. Par laquelle decision Papale & Apostolique est condamnee la glose du Canon *Tribus gradibus*, qui estime que les especes du pain sortent par la sueur.

Bellarmin de mesme chap. 8. du 2. liure de l'Eucharistie, §. Ad secundũ. 2. De Consecrat. Species exeunt, per sudorem.

Quant à ce que deuient le corps de Iesus-Christ en l'estomach du prestre, les docteurs tiennent qu'il y demeure iusqu'à ce que les especes soyent changées & destruites, & ce sans auoir esgard aux mots de la Messe, ou le prestre demãde à Dieu * que le corps qu'il a pris demeure attaché à ses entrailles : dont appert qu'il presume qu'il y demeure, mais souz qu'elles especes & en qu'elle forme ie ne l'ay peu encores bien clairement apprendre. Cependant par ces mots de la Messe sont condamnez les Docteurs Chanoines qui ont faict la glose du Canon suz allegué, ou ils disent * qu'aussi tost que les dents ont rompu les especes, incontinent le corps de Iesus-Christ est emporté au ciel.

* *Adhæreat visceribus meis.*

* *Certum est quod species quàm cito dentibus teruntur, tàm cito in cœlum rapitur corpus Christi.*

Quant à l'adoration de l'hostie le peuple

l'adore de la souueraine adoration lors que le prestre la leue en la Messe, ou la porte par les ruës dans vn ciboire: mais ne l'adore plus depuis qu'elle est en l'estomach du prestre: combien qu'apparemment le corps de Iesus-Christ caché dans le corps d'vn prestre merite bien autant d'adoration que quand il est caché en vn ciboire & souz les accidens d'vne oublie.

Or pource qu'en ce point de l'adoration l'Eglise Romaine a bien aperçeu que tous les Apostres luy sont contraires, lesquels n'ont point adoré ce Sacrement, comme aussi Iesus-Christ n'a point esleué l'hostie, ni commandé qu'on l'adorast, (chose qui pourroit apporter quelque doute de la realité & transsubstantiation) pour ceste cause Messieurs nos Maistres estançonnent ceste doctrine branlante de deux autres sortes d'authoritez. L'vne est celle des saints modernes, lesquels Bellarmin Cardinal & Iesuite produit en grand nombre. S. Malachie, S. Dominique, S. François, S. Bernard, &c: lesquels (dit-il) ont fait des miracles plus certains & asseurez que ceux des vieux saincts, (entre lesquels sont les Apostres) pource que l'Eglise (c'est à dire le Pape) ne met maintenant personne au nombre des saints, sans que leurs miracles soyent approuuez par bons tesmoins, chose (dit-il) qui ne se faisoit point iadis. La seconde authorité est cel-

Lib. 3. de Euchar. ca. 8. §. Quartum.

Sunt autem hæc miracula certiora quam veterum sanctorum, quia Ecclesia his posterioribus sæculis non solet referre in numerum sanctorum aliquos nisi miracula certissimis testibus cõprobentur quod olim non fiebat.

le des bestes: car (dit Bellarmin là mesmes) l'asne d'vn heretique par le commandement que luy fait S. Anthoine de Padouë, laissa son auene & fit reuerence à la saincte hostie : à la honte & confusion des heretiques : & est ce beau miracle peint à Paris au Cloistre de S. Geruais, ou toutesfois le mensonge se recognoist, parce que Surius dit que c'estoit l'asne d'vn heretique, mais le susdit tableau dit que c'estoit l'asne d'vn Iuif. Tout auprés vn essain d'abeilles bastit vne chappelle de cire à vne hostie trouuee aux champs : la petitesse de leurs iambes les empescha de s'agenouiller. Auiourd'huy les mousches sont plus mal apprises, & volent sur l'autel, sur le calice, & sur le prestre sans aucun respect ; cause pour laquelle le forgeur des constitutions attribuées au Pape Clement I. ordonne qu'on ait vn éuentail fait de queuës de paon pour les chasser. Telles saintes piperies & tromperies relligieuses ont esté forgées à bonne intention, pour entretenir la deuotion du peuple: mais la vraye deuotion se nourrit par l'ouie & lecture de l'Euangile qu'on a supprimé. D'abondant comment ne croiray-je qu'ils trompent, puis qu'ils trompent à fin que ie croye? la verité n'implore point le secours du mensonge : la cause de Dieu ne se deffend point par les armes du diable.

Surius in vita Antonij de Padua, Tomo 3.

Lib. 8. cap. 15. Duo diaconi ex vtráque parte altaris teneant flabellum confectum ex tenuib. mẽbranis vel ex pauonum pennis quib. leniter abigant prætervolantes bestiolas.

Et voila le sommaire de la foy Romaine

en ceste matiere, le tout tiré nõ de liures obscurs, mais des Conciles, Canons, decrets, & escrits des Papes, des Messels & actes publics de l'Eglise Romaine, Item des Docteurs approuuez par les Papes, au front des escrits desquels vous auez l'approbation des vniuersitez & facultez de Theologie. Car si nous voulions icy rapporter toutes les contestations, ordures & subtilitez profanes des communs escriuains, quoy que fort estimez, nous aurions vn grand champ ouuert: & en iceluy rien que des orties & chardons croissans parmi l'ordure : Ils meriteroyent certes de n'estre point espargnez, puis qu'ils n'espargnent point l'honneur de nostre Seigneur Iesus : Mais il faudroit vn meilleur estomach pour remuer ceste infection : & nous ne cherchons point le diffame de nos aduersaires, mais leur salut, ni l'opprobre des hommes, mais la gloire de Dieu.

CHAP. IIII.

Quand la Transsubstantiation a esté premierement establie, & est passée en Article de foy.

CE corps d'erreurs tant monstrueux & composé de tant de pieces n'a esté ietté

en moule tout d'vn coup, & a fallu plusieurs siecles à lecher cet ours.

Desia és septiéme & huictiéme siecles apres Iesus-Christ quelques particuliers en ont voulu mettre les fers au feu, & ietter les semences de la Transsubstantiation, comme il appert par l'excellent liuret de Bertramus prestre qui viuoit en France souz Charles le Chauue en l'an 870. ou il combat cet erreur. Depuis ce temps des siecles infiniment barbares & ignorans estans succedez, & toutes bonnes lettres tellement esteintes, que seulement pouuoir lire en vn laïc estoit vne grande perfection, l'ennemi de nostre salut durant vne nuict si espesse a basti à couuert sans empeschement. Et neantmoins n'a peu faire passer ceste doctrine en article de Concile, qu'aprés plusieurs siecles.

Non solum Sacramentum, sed etiam verum corpus Domini nostri Iesu Christi, & sensualiter non solum Sacramentum, sed in veritate manib. Sacerdotum tractari, frangi, fidelium dentib. atteri.

Les premiers Conciles de l'Eglise Romaine qui ont parlé de ce changement ou aneantissement du pain ne sont pas fort anciens. En l'année 1050. depuis Iesus-Christ souz le Pape Leon IX ceste question commençà à estre plus viuement agitée. Ce Pape assembla vn conciliabule à Rome, & vn autre à Verseil en Piedmont: & peu aprés le Pape Nicolas II en assembla encores vn à Rome auquel fust défini & declaré, *Que le pain & le vin qui sont mis sur l'autel, aprés la consecration, ne sont pas seulement le Sacrement, mais aussi le vray corps & sang de nostre Seigneur Iesus-Christ,*

Iesus-Christ, & que non seulement le Sacrement, mais aussi le vray corps & sang de Iesus-Christ, est sensiblement & en verité manié, rompu, & brisé par les dents des fideles. Et fust ceste confession prescripte par le Pape & par le Concile à Berenger Diacre d'Angers qui enseignoit le contraire, & estoit fort suiuy : & depuis inserée au decret Romain, & se trouue en la 2 distinction de la consecration.

Canone Ego Berẽgarius.

Ie sçay bien que nos aduersaires produisent vn Canon du Concile d'Ephese plus ancien que Berenger de quelques sept cens ans : mais nous monstrerons cy dessouz que le Canon est faussement allegué : Ou aussi nous verrons qu'à tort on nous allegue les Peres, & qu'on leur donne la gehenne pour les faire déposer contre la verité.

Ceste decision du Concile Romain sembloit irrefragable, & neantmoins n'a point esté suiuie par les Papes & Conciles suiuans: Car outre ce que ce mot de Transsubstantiation n'estoit encores inuenté : les Docteurs de l'Eglise Romaine n'ont voulu croire que le pain fust le vray corps de Iesus-Christ, ni que le corps de Iesus-Christ soit sensiblement en la Messe, ni qu'il y soit rompu veritablement par les dents des fideles ; ains ils cherchent des explications moderées, & tordent les paroles de ce Concile par des excuses violentes & sans couleur: Ils disent qu'aprés la consecration le corps de Iesus-Christ

n'y est pas sensiblement, mais bien les accidens du pain & du vin:& que ce sont ces accidens qui y sont veritablement rompus & brisez par les dents des fideles, mais non le corps de Iesus-Christ mesmes:Cependant le Concile dit formellement le contraire & maintient souz peine d'Anathéme *que non seulement le signe, mais le corps mesmes de Iesus-Christ y est sensiblement & veritablement rompu:* mettant clairement deux choses sensibles & veritablement rompuës en la Messe. premierement le Sacrement ou signe, & puis le corps de Iesus-Christ. Ioint que des accidens comme la couleur, le goust & mesure ne peuuent estre brisez par les dents, puis qu'ils n'ont point de pieces, & qu'il n'y a que les corps qui puissent estre rompus. Aussi en ce point nos aduersaires se seruent de termes qui sentent ou la mocquerie ou le desespoir.Car pour exprimer que le corps de Iesus-Christ ne se rompt point, mais seulement les especes du pain, ils disent que le corps de Iesus-Christ est rompu souz les especes, qui est dire tousiours qu'il est rompu: car si vne espée est rompuë souz le fourreau, elle n'est pas moins rompuë que si elle auoit esté rompuë hors le fourreau: & si le seul fourreau estoit rompu,il n'y a homme si discrasié de ceruelle qui voulust dire que l'espée est rompuë souz le fourreau:Cependant nos Docteurs subtils parlent ainsi, di-

ſans que les accidens ſeuls ſe rompent & non le corps de Ieſus-Chriſt, & neantmoins que le corps de Ieſus-Chriſt ſe rompt ſouz les accidens. Bref quand meſmes toutes ces choſes ſeroyent tolerables, ſi eſt-ce que c'eſt faire tort à vn Concile aſſemblé pour eſclaircir ceſte matiere de penſer qu'il ait conçeu ſa deciſion en termes tant obſcurs & eſlongnez de ſon intention.

Liure 4. diſt. 8. en la lettre D.

Ce Concile donc ayant plus embroüillé qu'eſclaircy les matieres, eſt venu quelques cent dix ans apres ce grand Docteur Pierre Lombard ſurnommé le Maiſtre des Sentences pere des Scholaſtiques, lequel ne pouuant gouſter ceſte doctrine enſeignoit que Ieſus-Chriſt auoit deux ſortes de chair, l'vne qui a eſté crucifiée & enſeuelie, l'autre ſpirituelle & diuine de laquelle parle Ieſus-chriſt quand il dit, *Ma chair eſt vrayement viande, Ieh.6.* Et ſ'appuye ſur l'authorité de S. Hieroſme ſur le 1 chap. aux Epheſiens d'où il tire ceſte doctrine. Luy meſmes au commencement de la Diſtinction vnziéme du 4. liure, ne pouuant venir à bout du moyen de ceſte conuerſion dit ainſi. *Si autem quæritur qualis ſit iſta conuerſio, an formalis, an ſubſtantialis vel alterius generis definire non ſufficio.* C'eſt à dire, *Si on demande ſi ceſte conuerſion eſt formelle ou ſubſtantielle, ou de quelqu'autre ſorte, c'eſt choſe que ie ne puis definir.* On peut auſſi voir en la 8. 9. & 10 diſtinction, qu'il y auoit alors en l'Egliſe

Duplicitér intelligitur caro Chriſti et ſanguis eius: vel illa quæ crucifixa eſt & ſepulta, & ſanguis qui militis lanceâ effuſus eſt, vel illa ſpiritualis ata quæ diuina de qua ipſe ait Caro mea eſt verè cibus.

Romaine vne grande diuersité d'opinions sur ceste matiere, qui á duré iusqu'au Concile de Latran conuoqué par Innocent III en l'an 1215. lequel Concile au premier chapitre definit & declare *que le pain est transsubstantié au corps de Iesus-Christ, & le vin au sang par puissance diuine.*

Icy est necessaire de sçauoir qu'en ce mesme Concile le susdit Pape ordonne la publication de la croisade pour le recouurement de la Palæstine, & * octroye à ceux qui iroiẽt en personne en ceste guerre la remission de tous leurs pechez, & d'abõdant en paradis vne augmẽtatiõ de gloire: mais à ceux qui n'y iroyent point eux mesmes, ains seulement y enuoieroyent à leurs despens il ne leur donne que la remission de tous leurs pechez. Que si quelqu'vn refusoit de contribuer à ceste guerre, * il luy denonce qu'il luy en respondra au dernier iour du iugement.

Mais alors en Daulphiné, Languedoc, Prouence, Guienne, &c: estoyent plusieurs belles & florissantes Eglises qui ne voulurent point souscrire à ceste doctrine & article de la Transsubstantiation, non plus qu'à plusieurs autres abus: contre lesquelles le susdit Pape conuertit la croisade de la terre sainte. Lors de toutes parts vindrent gens armez pour gaigner les susdites indulgences, desquels fut esleu chef & general d'armee Simon Comte de Montfort secondé par Do-

* *Omnibus qui laborem proprijs personis subierint & expensis, plenam suorum peccaminum de quib. fuerint liberaliter corde cõtriti & confessi veniam indulgemus & in retributione iustorum salutis æternæ pellicemur augmẽtum: eis autem qui non in personis proprijs illuc accesserint plenam suorum concedimus veniã peccatorum.*

* *Sciant se super hoc nobis in nouissimo districti examinis die coram tremendo iudice respousu-*

minique inuenteur & patron de l'ordre des Iacobins, lesquels firent de ces pauures fideles innocens vne horrible boucherie, & en tuerent en peu de mois plus de deux cens mille, & d'abondant les diffamerent de noms odieux, les nommant Vaudois & Albigeois, & leur imposant d'estre Manichéens, & d'auoir les femmes communes: Erreurs qu'eux mesmes condamnent en leur confession presentée au Roy de Hongrie Ladislaus en l'an 1508. Et comme la verité n'a iamais esté sans aduocats, & a tousiours ietté quelques rayons de clarté au trauers des broüées sorties du puys de l'abisme, aussi les reliques de ces Eglises ont duré & durent encores en Prouence, Daulphiné, Piedmõt, Hongrie & és vallees des Alpes, & diuers autres lieux, & fõt auiourd'huy partie de nos Eglises; la nature du lieu & les precipices inaccessibles & passages estroicts les ayans garenti du carnage. Et de fait l'autheur du faisseau des temps sur l'année 1164. parlant des Vaudois, se pleint que le mal duroit encores de son temps, or il escriuoit en l'an 1485. L'abus ne fest pas tenu là, car voicy en l'an 1264 le Pape Vrbain ordonne vne feste à l'hostie consacrée, poussé à cela par la suggestion d'vne femme qui disoit que Dieu se pleignoit de n'auoir point sa feste. C'est ce qu'on appelle la feste Dieu dont l'institution se trouue au 3 liure des Clementines,

ros. Tout cela se void au 3 Tome des Conciles à la fin du Cõcile de Latrã soux Innocent III.

Voyez Mathieu Paris, & l'histoire Albigeoise de Ieun Chassaniõ traduite de langue Albigeoise & la confession des Eglises Vandoises au Fasciculus rerum expetendarum.

au chapitre *Si Dominum*, ou Clement V. estãt au Concile de Vienne establit ceste feste en renouuellant l'ordonnance d'Vrbain son predecesseur. Alors commẽcerent ces mots de pourmener Dieu, & de porter Dieu en procession inusitez auparauant.

Depuis ces Conciles authorisez d'vne si sanglante execution il n'a plus esté question de reuoquer en doute la Transsubstantiation, autrement il n'y pendoit que le feu & le gibet. Neantmoins les principaux Docteurs de l'Eglise Romaine qui ont vescu depuis recognoissent que la seule authorité du Pape & de l'Eglise Romaine, à laquelle ils se submettent, les contraint de consentir à la Transsubstantiation, mais que hors cela ils ne trouuent rien en l'Escriture ni en la raison qui les contraigne de la croire. Entre autres Iean Duns le Docteur subtil surnommé l'Escot, dit qu'en son temps c'estoit vne heresie de ne croire la Transsubstantiation: mais qu'auant le Concile de Latran ce n'estoit vn article de foy. Dont aussi Bellarmin au 3 liure de l'Eucharistie chap. 23. luy donne sur les doigts, comme festant mespris. Il dit aussi qu'il ne void rien en l'Escriture Sainte assez exprés pour le contraindre à receuoir la Transsubstantiation, n'estoit la determination de l'Eglise Romaine. Le Cardinal Thomas de Vio Caëtan se ioint à l'Escot & dit ainsi, *L'autre point que l'Euangile n'a point ex-*

Scotus in 4. Sententiarũ dist. 10. quæst. 1. litt. C. et dist. 11. Q. 3.

In 3 Thomæ Quæst. 75 art. 5. Alterum autem quod Euangelium non explicauit expressè ab Ecclesia accepimus scilicet conuersionem panis in corpus Christi.

pliqué nous l'auons receu expreßément de l'Eglise, à sçauoir la conuersion du pain au corps de Christ. Et Gabriel Biel de mesmes en la leçon 40 sur le Canon de la Messe. Et Durand general des Iacobins surnommé par honneur le Docteur resolu, recognoist pareillement que la Transsubstantiation est fondée sur l'authorité de l'Eglise Romaine, mais non sur l'Escriture Sainte : ayant outre ce vn erreur particulier: c'est que la matiere du pain demeure aprés la consecration, iointe auec l'ame de Iesus-Christ qui luy sert de forme.

Durandus in 4 Senten. Dist. 11 q. 1. ar. 4. hic modus non debet teneri de facto cum Ecclesia determinauerit oppositum quæ non præsumitur errare. Idem dicit art. 15.

En fin les venerables peres du Concile de Trente y ont mis la main : & les facteurs de sa sainctetè ont tellement hausé & magnifié ceste Transsubstantiation qu'elle est deuenuë la liurée & escharpe du Papisme, & le Palladium de la Babylone. Exaltez le Pape & son siege, approuuez la Messe, & l'adoration de l'hostie, & cependant gaussez vous du Purgatoire, des reliques, des pardons de cent mille ans, des œuures de supererogatiõ, des *Agnus*, grains, croix, & medailles benites, &c : vous ne laisserez pour cela d'estre tenu bon Catholique, quoy que le Concile de Trente noircisse, pluuerise & foudroye telles gens d'excommunications & anathémes, & que le Papisme soit fondé sur ceste maxime, que l'Eglise Romaine ne peut errer. Neantmoins la verité est si forte, que Bellarmin, au 3 liure de l'Eucharistie ch. 23,

ayant dit, que Scotus tient qu'il n'y a point de passage en l'Escriture assez exprés pour croire la Transsubstantiation, sans la declaration de l'Eglise, ne se peut contenir de confesser que l'opinion de Scotus n'est point improbable, & qu'à bon droit on en peut douter, veu que des personnages tres-doctes sont de contraire auis. Et au chap. 19 il dit que ces mots, CECI EST MON CORPS, ne reçoiuent que deux explications, à sçauoir celle de l'Eglise Romaine & la nostre, mais nullement celle des Lutheriens. Car tousiours la verité donne à ces gens quelque coup de gehenne, qui leur arrache quelques mots de confession.

Or depuis l'establissement de ceste doctrine par les Conciles susdits, l'Eglise Romaine estant infiniment accreuë en richesses, & decreuë en sçauoir, toutes bõnes lettres esteintes; les meilleurs esprits de ces siecles là n'ayans ni Hebrieu, ni Grec, ni aucunes delices d'eloquence; ni aucun vray goust de la langue Latine, se sont ruez sur des ergotteries oiseuses, & sur vne Philosophie barbarement subtile. Et l'ayans trouuée contraire à la Transsubstantiation se sont escrimez là dessus, & limé leurs esprits sur la dureté de ceste matiere. C'est vn plaisir meslé de compassion de les voir se testonner & se poindre l'vn l'autre comme laquais s'entrepicquans de nuit: car quelle nuit peut estre compara-

ble

ble à telles tenebres? Encores en ceste matiere leurs questions sont ordement curieuses, & profanement subtiles, comme espines broüillees de fange qui poignent & salissent : ou comme vn tourbillon de vent qui entortille de la paille : car ils pourmeinent les esprits & les entortillent de questions, mais au bout ce n'est que du vent. Ils s'enquierent si le sang se gele, si vne souris peut manger Iesus-Christ. Si l'hostie va au retrait. Si vn homme peut estre nourri de lignes & rondeurs sans substance. Si les accidens sont sans sujet : Si la quantité est sujet des autres accidens: Si la forme du pain perit : Si la matiere demeure,* &c. La glose du Canõ *in Sacramento corporis* enseigne que s'il y auoit du poiure meslé dans le pain de l'hostie il n'empescheroit la Transsubstantiation. Scotus sur le 4 des Sentences enseigne que si vn prestre ayant intention de consacrer prononçoit les mots *Hoc est, &c.* sur tout le pain du marché, & sur tout le vin d'vne caue, tout ce pain deuiendroit chair, & tout ce vin seroit conuerti en sang. Doctrines inouïes en tous les premiers siecles: Aussi c'est és escholes de ces Docteurs scholastiques que fest formé ce monstre de Transsubstantiation, c'est de leurs escrits qu'on puise les termes & les distinctions dont on se sert auiourd'huy : On tasche d'y apporter quelque polissure, mais le fonds & le corps de la do-

*2. De Consecr.

ctrine est de leur inuention.

CHAP. V.

Que la doctrine de nos aduersaires est incompatible auec la nature des Sacremens, recogneüe par eux mesmes.

CE mot de *Sacrement* és bons autheurs Latins signifie vn argent ou gage consigné en iustice auant le procez. Item le serment de fidelité presté par vn soldat à son chef d'armée, & par Analogie le serment d'obeïssance fait à Dieu : ce mot en ce sens est fort frequent en Tertullian & en S. Hierosme.

Mais quand la langue Latine a commencé à s'abastardir, les anciens Chrestiens ont pris ce mot pour vn mystere & secret. Item pour toute doctrine, & ceremonie sacrée; Ainsi le preinent ordinairement les peres, & la version Latine vulgaire de la Bible.

Apoc.17. Tobie 12. Eph.1.& 5. 1.Tim.3.

Mais petit à petit és siecles suiuans on s'est accoustumé à appeller Sacremens les signes sacrez que Dieu a instituez en son Eglise. S. Augustin est celuy qui a le plus contribué à ceste coustume, & qui plus souuent que ceux qui l'ont precedé prend ce mot de Sa-

crement pour vn signe sacré, comme sont le Baptesme & la Sainte Cene. Et ainsi est pris auiourd'huy ce mot tant par nous que par nos aduersaires : Car nous nous accommodons volontiers aux mots vsitez, pourueu que la verité demeure : n'entendans par ce mot de Sacrement autre chose que ce que l'Escriture Sainte appelle signe, seau, memorial, ou commemoration. *Genes.* 10. *Rom.* 4. 1. *Cor.* 11.

Nos aduersaires donc parlans de la nature des Sacremens en general, sont d'accord auec nous és principes ou maximes qui suiuent.

1. Que les Sacremens sont signes sacrez, & vne forme ou figure visible d'vne grace inuisible, comme dit le decret Romain & le Concile de Trente en la 13 Session c. 3. Qui plus est Bellarmin au 2 liure de l'Eucharistie dit que ces mots *Le Sacrement du corps de Christ* doiuent estre ainsi interpretez *Le signe representant le corps de Christ.* Et le Catechisme du Cõcile de Trẽte de mesmes: lequel recognoist que c'est improprement parler que d'appeller le corps de Iesus-Christ *Sacrement.* 2. *De Consecrat. Cã. Sacrificium.* *Cap. De Euchar. p.* 206.

2. Ils recognoissent auec nous qu'en tout Sacrement il y a deux choses distinctes : 1. le signe, 2. la chose signifiée : comme au Baptesme le signe est l'eau, ou, si quelqu'vn aime mieux, l'aspersion de l'eau, mais la chose signifiée est le nettoyement de nos pechez par le sang de Iesus-Christ, l'vn est ma-

teriel, l'autre est spirituelle, l'vn l'obiect de nos sens, l'autre l'appuy de nostre foy: l'vn se donne par la main du Pasteur, l'autre se confere par la vertu de Dieu. Tellement que l'vne de ces choses ostée il n'y a plus de Sacrement.

3. Item en disant que les Sacremens sont signes & figures d'vne grace inuisible, ils disent par consequent que ce sont aides pour cognoistre & figures representatiues de ce qu'ils signifient: dont s'ensuit qu'ils ne doiuent estre empeschemens, ni couuertures empeschantes de cognoistre la chose qu'ils signifient, ou comme vn nuage interposé: mais vn esclaircissement soulageant nostre tardiueté.

4. De cela mesme naist vne autre maxime dont aussi nous sommes d'accord, c'est que ces signes ne peuuent estre inuisibles ou insensibles, ains doiuent estre visibles & sensibles, autrement ils ne pourroyent rien signifier & par consequent ne seroyent pas signes, comme dit le Catechisme du Concile de Trente, & Thomas d'Aquin.

3. Quæst. 60. Art. 4.

5. D'abondant en disant que les Sacremens sont signes visibles d'vne grace inuisible ils distinguent le signe d'auec la chose signifiee, comme choses diuerses, & dont l'vn n'est pas l'autre: ne plus ne moins que le pourtraict du Roy n'est pas le Roy, ni le Roy n'est pas son pourtraict, pource qu'vne

chose ne peut estre signe ni figure de soy-mesmes.

6. Ils disent aussi auec nous, que les signes sacrez doiuent estre elements corporels & materiels, comme dit Hugo & Bellarmin apres luy.

Hugo lib. 1. parte 9. c. 1. Bellarm lib. 1 de Sacram. cap. 11.

7. Et comme il n'y a point de relatifs qui n'ayent quelque rapport & conuenance l'vn auec l'autre, aussi nos aduersaires ne nous nient pas qu'il n'y doiue auoir quelque conuenance entre le signe & la chose signifiée: comme dit S. Augustin en l'Epistre 23. *Que si les Sacremens n'auoyent quelque ressemblance auec les choses desquelles ils sont Sacremens, ils ne seroyent point Sacremens, laquelle ressemblance faict qu'ils prennent le nom de ce qu'ils signifient.* Et ceste conuenance est non seulement en la nature du signe, mais aussi en l'vsage & és circonstances de l'action, comme l'Agneau Paschal estoit vne figure conuenable à Iesus-Christ, non seulement à cause de l'innocence de cet animal, mais principalement en ce qu'il estoit occis & mangé par les fidelles, pour figurer la mort de Iesus-Christ seule nourriture de nos ames:

Si enim Sacramenta quandam similitudinem earum rerum quarum sunt Sacramenta non haberẽt, omnino non essent Sacramenta. Ex hac autem similitudine plerúmque etiam ipsarum rerum nomina accipiunt.

8. Ils recognoissent aussi auec nous que les Sacremens ne sont point Sacremens que pendant l'vsage, & lors qu'on les administre: comme l'eau du Baptesme, n'est point Sacrement hors l'vsage du Baptesme, comme dit le Catechisme du Concile de Trente.

Cap. de Eucharistia.

9. I'estime qu'ils ne reietteront point ceste derniere maxime, encores que ie ne l'aye iamais leu en aucun d'eux, c'est que Iesus-Christ a institué les Sacremens comme il faut, & que nul ne le peut reprendre d'auoir mal fait.

Toutes ces neuf maximes sõt claires & recogneuës par eux, mais sont autant d'articles contr'eux, quand ils viennent à parler de l'Eucharistie, & autant de pieces en leur sac pour leur faire leur procez. Car c'est vn principe naturel & comme l'Abece de la Philosophie, que les proprietez d'vn genre non equiuoque, conuiennent à toutes les especes de ce genre : Pour exemple, l'animal est vn genre qui comprend l'homme & la beste, donc ce qui conuient à l'animal en general, comme d'auoir le mouuement & sentiment, conuient aussi à l'homme & à la beste: & si toute plante a vie, il ensuit que les herbes & les arbres ont vie, car ce sont especes de plante. Ie dis icy de mesme : car si ces neuf maximes conuiennent au Sacrement en general, donc aussi à l'Eucharistie. Mais nos aduersaires ne le veulent pas, & exemptent la Cene de la reigle commune, & luy faisans faire bande à part, luy ostent la liurée commune aux Sacremens, pour l'habiller à la Romaine. Et c'est ce qu'il nous faut monstrer.

Arist. 4. Topic. cap. 1.

1. La premiere maxime estoit que tout

Sacrement est vn signe sacré. Or Iesus-christ n'est point vn signe sacré puis qu'il est la chose signifiée par le signe, donc Iesus-christ n'est point le Sacrement. Et cependant voila le Concile de Trente qui commande que le Sacrement soit adoré de seruice de latrie, presupposant que c'est le corps de Iesus-Christ qui est le Sacrement, car autrement il ne deuroit point estre adoré : Ainsi és six autres Sacremens de l'Eglise Romaine ce mot de Sacrement signifie le signe, mais en l'Eucharistie seule il signifie la chose signifiée. *Sess. 13. cap. 5.*

2. Ils renuersent aussi la seconde maxime par la Transsubstantiation : car puis que le pain & le vin en la Cene sont signes du corps de Iesus-Christ, ces elemens estans abolis par leur Transsubstantiation il n'y a plus de signe, si ce n'est peut estre qu'on appelle des saueurs & mesures elemens, par vne nouuelle Philosophie.

3. Ils reiettent pareillement la troisiesme maxime quand ils disent que Dieu a voulu que Iesus-Christ fust mangé par la bouche souz les accidens & apparences du pain de peur que nous n'eussions horreur de manger à belles dents de la chair humaine visiblement, car cela est faire les signes non des aides à cognoistre, mais des empeschemens; non des ouuertures, mais des couuertures: non des lunettes, mais vn bandeau : non point pour esclaircir, mais pour ombrager &

déguiser les matieres. Car qui sera l'homme si perclus de sens lors qu'vn nuage nous couure le Soleil, & nous en oste la veuë, de dire que ce nuage est vn signe ou representation du Soleil? Quelques anciens ont peu dire cela mesme, lors qu'on ne parloit point encores d'accidens sans sujet : voulans dire simplement que Iesus-Christ a voulu estre mangé en la Cene sacramentellement ou en signe, pource que la manducation charnelle & corporelle eust esté horrible & scandaleuse:& cela disons nous aussi.

4. Ainsi en la premiere & quatriesme maxime ils auoyent dit que les Sacremens sont signes visibles, Mais quant ce vient à parler de l'Eucharistie ils retirent leur espingle du ieu, & nous baillent vn signe inuisible, disans que le corps de Iesus-Christ en l'Eucharistie est signe & figure du corps de Iesus-Christ crucifié. Or mettre vn signe inuisible & insensible, c'est dire qu'il n'est pas signe : comme qui parleroit d'vn pourtraict de couleurs inuisibles, ou d'vn signe qui ne signifie rien, car à qui peut-il signifier, sinon à ceux qui le voyent? Mais qui est-ce qui se peut vanter d'auoir veu Iesus-Christ en la Messe? Vray est que Bellarmin qui a des yeux Seraphiques se vante de le voir, & dit* que le corps de Iesus-Christ est visiblement present sur l'autel, au premier liure de la Messe chap.12 : Et le Concile de Rome dit le mesmes,

Bellarm. lib. 2. de Euchar. c. 24. §. Producunt et §. Tertia.

* *Per consecrationem fit vt corpus Christi verè et visibiliter adsit super mensam.* 2. De Consecr. Can. Ego Berengarius.

mesmes en la confession dictee à Beranger. Toutesfois ie n'ay encores peu voir personne qui se vantast de l'auoir veu, Car dire qu'on void Iesus-Christ souz les especes c'est tousiours dire qu'on le void: & cependant vouloir confesser qu'on ne le void point: Et en bon François, c'est dire qu'on le void pource qu'il est couuert des especes du pain qui en empeschent la veuë, comme qui diroit qu'on le void pource qu'on ne le void point: & toutesfois c'est le langage de nos aduersaires.

Quelques vns parent ainsi aux coups: & disent que les substances ne peuuent estre veuës & qu'on ne les void que par les accidens, neantmoins qu'on dit qu'on a veu vn homme ou vn cheual quand on n'a veu que sa couleur figure, & superficie. Mais ils preinent mal leurs mesures, & ne nous ameinent rien de pareil: car les accidens d'vn homme ou d'vn cheual sont tels que par iceux la substance est recognoissable: Mais ces accidens qu'ils disent couurir le corps de Iesus sont tels que par iceux Iesus-Christ n'est point recognoissable, ains eux mesmes disent qu'ils seruent à le couurir & desrober à nos yeux. Et en ces exemples qu'ils produisent, les substances sont veuës par leurs propres accidens figures & mouuemens, mais icy ont fait Iesus-Christ estre veu par les accidens d'vne autre substance totalement dis-

ferente, voire par les accidens d'vne substance qui n'est plus.

5. La cinquiesme estoit que le signe & la chose signifiée sont choses diuerses, pource que ce sont choses relatiuement opposees: car rien n'est opposé à soy-mesmes, rien n'a relation à soy-mesmes, vn homme ne peut estre fils de soy-mesmes, ny pourtraict de soy-mesmes, car le signe & la chose signifiée sont termes relatifs.

Bellarmin au chap. 24. du 2. liure de l'Euchar. Idem igitur Christus fuit figura sui ipsius. Et §. Tertia. Est verè corpus Domini & signum eiusdem corporis.

Mais nos aduersaires renonçans au sens commun disent que Iesus-Christ en la Messe est figure & signe de soy-mesme, & encores que ce signe est inuisible: comme si ie disois que la chose signifiée par ce pourtraict est le Roy, & neantmoins que ce pourtraict est le Roy mesmes, & qu'il est pourtraict de soy-mesmes, & qui plus est que ce pourtraict est inuisible. O subtilité phrenetique! certainement ces gens semblent ne vouloir estre creus, & ne croy pas qu'ils se croyent.

Ils disent voirement que Iesus-Christ est signe & figure de soy-mesmes en diuers respects: que Iesus-Christ en la Messe est figure de Iesus-Christ en Croix: Mais cela n'a non plus de couleur, 1. car prenez tant de diuersité de respects que vous voudrez, si est-ce que le Roy à table, ne sera iamais figure de soy-mesme estant à cheual ou au lict. 2. Et ce sont les choses visibles qui sont figure des inuisibles: Mais icy au rebours on nous

faict vne chose inuisible estre figure d'vne visible : Iesus-Christ inuisible en la Messe estre figure de Iesus-Christ en Croix ou il estoit visible. 3. Et la Philosophie leur a manqué en ces mots de *diuers respects*, car les diuers respects eschéent à vne mesme chose quand elle est comparée* à choses diuerses qui sont hors d'elle:pour exemple, vn mesme homme peut estre en mesme temps appellé pauure & riche, pauure en comparaison de quelque dataire ou bulliste; riche en comparaison d'vn beliſtre : estre pere & fils de diuerses personnes : Mais ces diuers respects n'eschéent à personne au regard de soy-mesme, nul n'est pere de soy-mesmes, en vn respect, & fils de soy-mesmes en vn autre, nul signe de soy-mesmes en vne façon,& signifié par soy-mesmes en vn autre. 4. Et quand mesmes ils obtiendroyent tout ce qu'ils produisent, si est-ce que tout ce qui s'ensuiuroit seroit seulement que quelques actions qui se font en la Messe representent Iesus-Christ en croix : or on sçait que toutes ces actions se font par le prestre, Ce sont donc les actions du prestre qui figurent Iesus-Christ en croix,& non le corps de Iesus-Christ qui figure le corps de Iesus-Christ.

6. Suit la sixiesme maxime en laquelle ils nous disoyent que les signes des Sacremens doiuent estre elemens corporels & mate-

* *Pourtãt Aristote au 1. liure des Elenches cha. 5. au lieu de ce que nous disons* eodem respectu *dit* πρὸς τὸ αὐτὸ ad idem, *& nous donne vn exemple de diuers respects, c'est (dit-il) qu'vne mesme chose peut estre le double, et ne l'estre pas estant comparé à diuers nõbres.*

riels: maxime contraire à la Transſubſtantiation, laquelle aprés la conſecration nous donne des ſignes immateriels & incorporels, des accidens pendus en l'air dénuez de ſubſtance.

7. Ils exemptent auſſi l'Euchariſtie de la ſeptieſme reigle, recogneuë toutesfois par eux meſmes; Car en nous baillant pour ſignes, de la rondeur & des couleurs ſuſpenduës en l'air & ſans ſujet, ils n'ont laiſsé aucune conuenance ni correſpondance du ſigne auec la choſe ſignifiée, qui eſt Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur. 1 Car le pain n'eſtãt plus il n'y a rien qui puiſſe repreſenter ce que S. Paul 1. Corin. 10. & le Catechiſme de Trente diſent eſtre repreſenté en la Cene, à ſçauoir l'vnion de l'Egliſe en vn corps ſemblable à vn pain compoſé de pluſieurs grains vnis. 2 Item ces accidens ne peuuent repreſenter que Ieſus-Chriſt eſt la nourriture de nos ames, puis qu'ils ne peuuent nourrir le corps. Nous ne tenons pas voirement qu'il ſoit neceſſaire que le pain de la Cene nourriſſe le corps pour eſtre Sacrement: ſeulement nous diſons qu'il faut qu'il ſoit propre à nourrir, & baillé pour tel: ne plus ne moins qu'il eſt neceſſaire que le ſigne du Bapteſme ſoit propre à lauer le corps, encores que bien ſouuent l'enfant n'en ſorte pas plus net: mais des accidens ne ſont nullement propres à nourrir le corps. Si on repart

que c'est assez qu'ils semblent l'estre, nous repliquons que les signes sacrés ne sont point illusions, ou fausses apparences, mais signes veritables. Ce qui a contraint Thomas le Docteur Angelique & Bellarmin de dire que ces accidens nourrissent, c'est à dire qu'vn homme peut estre engraissé & repeu de lignes, de rondeurs & mesures. Mais dire que tels accidens se changent en la substance du prestre, c'est introduire vn changement plus ferial que la Transsubstantiation, laquelle est vn changement d'vne substance en vne autre, mais cecy est vn changement d'accidens en substance, comme si vne ligne deuenoit cheual, ou si vn signe de croix en l'air deuenoit vn chapelet. Ainsi ils se lauent d'ancre, & tombent de fieure en chaud mal. Aussi Dieu ne fait point de si grands miracles que pour quelque grand bien : mais que sert au salut que le ventre de quelqu'vn soit repeu d'accidens?

Thomas in 3 quæst. 77. art. 6. Bellarmin au 3. liure chap 23. §. Ad secundam. Species Sacramẽti nutrirent si in magna copia sumerentur.

8. Ils hurtent aussi la huictiéme reigle par laquelle ils disoient que les Sacremens ne sont point Sacremens hors l'vsage. Car auiourd'huy l'hostie reseruée en vne boüette est aussi bien appellée Sacrement que quand le prestre l'esleue ou la mange en la Messe.

9. Reste la derniere maxime : ils recognoissent que Iesus-Christ n'a pas mal institué les Sacremens, mais quand ce vient à

l'Eucharistie, ils ne festiment pas obligez à l'ensuiure, qui plus est qui voudroit faire comme Iesus-Christ a fait, 1. sans esleuer l'hostie, 2. sans la faire adorer aux assistans, 3. rompant & donnant le pain deuant que dire Cecy est mon corps, 4. donnant la coupe à tous, 5. parlant en langage entendu à tous, 6. ne parlant point de sacrifice, 7. faisant communier toute l'assistance, comme a faict Iesus-Christ, certainement vn tel seroit tenu pour rebelle, heretique & excommunié.

Or tous ces changemens que nous produisons ne sont point legeres circonstances du temps, ou du lieu; mais ou sont parties du Sacrement, ou suiuent son essence: & telles additions qu'elles empeschent ou l'intelligence, ou la participation du Sacrement: & y adioustent des actions de sacrifice, & vne adoration non pratiquée par les Apostres, non commandée par Iesus-Christ.

Pour le faire court, ils font de l'Eucharistie vn Sacrement anomal, & heteroclite: & nous nient en detail ce qu'ils ont accordé en gros: accourcissans la reigle commune pour faire place à la Transsubstantiation, laquelle ne peut viure souz les loix communes des Sacremens, ni faccommoder à la définition ni aux proprietez de son genre.

CHAP. VI.

Que la doctrine de l'Eglise Romaine se destruit elle mesmes & s'enuelopp e d'infinies contradictions, & iusques à ou la raison humaine peut estre oüye.

LA parole de Dieu contenuë és sainctes Escritures est iuge souueraine des differens en la relligion : C'est elle qui nous peut rendre sages à salut. 1. Timot. 3. Car ja n'aduienne que les hommes soient iuges en la cause de Dieu, ou que la relligion que Dieu requiert de l'homme soit mise en la discretion de l'homme : ou que les interpretations que les hommes apportent à la parole de Dieu soient égales en authorité à la parole de Dieu. Il n'y a que le Legislateur mesmes qui puisse donner des interpretations à la Loy qui soient de pareille authorité que la Loy.

Or nos aduersaires qui és autres controuerses s'appuyent sur les traditions, & s'embuschent dans les tenebres d'vne parole non escrite, changent icy d'escrime : car estans en ce point extraordinairement consciencieux, ils feignent de vouloir se tenir de prés aux mots de l'Euangile. Nous auons icy ce bien qu'en ceste matiere ils viennent

d'eux mesmes là où és autres differens nous auons beaucoup de peine de les amener: Nostre labeur donc est raccourci de moitié.

La cause de ceste procedure extraordinaire est, pource qu'ils recognoissent que leur propre sens & leur raison leur est totalement contraire: & que l'hostie de la Messe a la couleur, le goust, & le pois de pain, la quantité & forme non conuenable à vn corps humain: que mesmes les hosties se moisissent, qu'elles choyent, que la vermine s'y engẽdre. Et que c'est chose incõprehensible à la raison qu'vn vray corps humain ne tienne aucune place, & soit cependant en cent mille places diuerses, & soit tout entier en vne miette de pain: & ce non seulement lors que ce corps est glorieux, mais mesmes estant infirme, comme lors que Iesus-Christ institua ce Sacrement. Ils oyent les Payens mesmes s'en moquans comme d'vne brutalité. Entre autres Ciceron au troisiéme liure de la nature des Dieux ou il parle ainsi, *Ecquẽ tàm amentem esse putas qui illud quo vescatur Deum esse credat?* c'est à dire, *penses tu qu'aucun soit si hors du sens que de croire que ce qu'il mange est Dieu?* Et c'est ce qui esloigne auiourd'huy les Mahumetans & infideles de la relligion Chrestienne, comme dit le Philosophe Auerroës sur le 11 des Metaphysiques, *Que mon ame* (dit-il) *soit du costé des Philosophes, puis que les Chrestiens adorent ce qu'ils mangent.*

Battus

Battus donc de la gresle de ce costé là,& la raison leur manquant, ils sont contraints de chercher vne retraitte en la parole de Dieu: ou estans entrez, de là ils combattent leur sens,& iniurient leur raison, croyans (disent ils) simplement les mots de l'Euangile. Ainsi ces Messieurs qui és autres controuerses employent leur raison contre l'Escriture, en celle ci employent l'Escriture contre la raison: Au premier il a de la temerité, au second de l'obstination ; de l'erreur en l'vn & en l'autre:

Or nous monstrerons au chapitre suiuant que l'Escriture ne leur fauorise non plus que la raison. Maintenant voyons s'ils ont sujet de renoncer ainsi à la raison.

Tous recognoissent voirement que la raison humaine est iuge incompetente és choses diuines, & que l'aune du iugement de l'homme est trop courte pour mesurer la sagesse de Dieu. Neantmoins il y a quelques notions communes & principes naturels de la raison humaine tousiours veritables, & qui ne manquent iamais, mesmes és choses diuines. Le premier de ces principes ou reigles est que *de deux choses contredisantes il est necessaire que l'vne soit vraye, l'autre faulse: & que deux propos contredisans ne peuuent estre veritables ensemble.* Nos aduersaires accordent cela, voire iusqu'à enseigner que Dieu ne peut faire que deux choses contredisantes

Thomas 1. Quæst. 25. Artic. 3. quæ contradictionem implicant sub diuinâ omnipotentiâ non continentur, &c. Bellarm. lib. 3. c. 2. §. Alia. Deus potest id omne quod non implicat contradictionẽ, &c.

soyent vrayes ensemble : & qu'il ne se peut contredire à soy-mesmes : Ils tiennent tous cela vnanimement. Aussi iamais nostre raison n'obtiendra de soy-mesmes de croire qu'vne chose qui est ne soit point cependant qu'elle est. Certainement il ne faut pas penser que la pieté soit contraire à la raison, elle n'est point son ennemie, mais sa maistresse : La relligion nous enseigne à renger nostre raison, mais non à la perdre : l'Eglise est vne eschole de docilité & non de brutalité, ou nous aprenons à estre Chrestiens, mais non à n'estre plus hommes: En vn mot la foy ne nous aueugle point, mais nous esclaire, n'estant point contre, mais par dessus la raison. Principalement en ceste matiere en laquelle non seulement Dieu ne nous commande point d'auoir nos sens pour suspects, ains mesmes se sert de nos sens pour aider la tardiueté de nostre foy.

Cependant par cela nos aduersaires nous aduertissent qu'en ceste matiere ils veulent parler sans raison, & contre le sens commun, & nous quittent ce pas à la premiere rencontre, nous accordans que la raison & le sens sont de nostre costé.

Cause pourquoy il ne se faut point esbahir s'ils s'enueloppent en vn labirinthe d'absurditez, & se coupent d'infinies contradictions. Dont nous donnerons icy quelques exemples.

1. Ils disent que le corps de Iesus-Christ est tout entier en chasque goutte du calice, & neantmoins qu'en ceste goutte il est aussi gros & aussi grand qu'il estoit en l'arbre de la croix : & que le corps de Iesus-Christ est enclos souz la figure d'vne petite hostie, comme dit le Pape Innocent III. & cependant ils recognoissent que le corps de Iesus-Christ est plus grand que ceste figure qui le contient. C'est à dire que le contenu est plus grand que le contenant, que deux est plus que quatre, & la chaasse plus petite que les reliques.

Au 4. liure des Mysteres de la Messe chap. 8. Tàm magnum corpus sub tàm parua forma concluditur.

2. Item ils disent que le corps de Iesus-Christ est en ce lieu, & toutesfois ne tient aucun lieu : & que le corps de Iesus-Christ est long & large & toutesfois ne tient aucun espace: & cependant la longueur & largeur sont espaces: ioint qu'vn corps ne peut non plus estre sans lieu que sans temps: comme donc à vn corps humain estre en nul temps c'est n'estre point : aussi estre en nul lieu c'est n'estre point du tout.

3. Item ils disent qu'entre les mains du prestre apres la consecration il y a de la blancheur & rien de blanc, de la rondeur & rien de rond, de la quantité mais rien qui ait quantité, du pois mais rien de pesant, comme enseigne le susdit Pape au 4. liure des Mysteres de la Messe ; & tous disent de mesme : car ils ne veulent que la quantité & fi-

gure de l'hostie qui paroist, soit en aucun sujet qui puisse estre dit blanc ou long ou large.

4. Ils disent que le corps de Iesus-Christ est present spirituellement, auec autant d'absurdité que si ie disois qu'vn esprit est present corporellement, car comme il n'y a pas plus loing de Naples à Rome que de Rome à Naples, aussi vn esprit n'est pas plus eslongné d'estre corporellement qu'vn corps d'estre spirituellement.

5. Ils disent que l'hostie que tient le prestre est Iesus-Christ, & que le prestre rompt ceste hostie, & toutesfois qu'il ne rompt point le corps de Iesus-Christ: qui est accorder les propositions & nier la conclusion: ainsi ils nient ce qu'ils accordent.

6. Ils tiennent aussi, & ont raison, que Iesus-Christ a participé à ce Sacrement auec ses Apostres, dont ensuit selon leur doctrine que Iesus-Christ s'est mangé soy-mesmes, voire qu'il a beu son corps, puis qu'on tient que le corps est aussi au calice. C'est desia beaucoup d'absurdité de forger vn corps humain liquide & potable, & de feindre que Iesus-Christ se mange soy-mesmes tout entier, sans en auoir besoin: & sans qu'il soit necessaire pour nostre salut. Mais cela est peu au prix de se contredire à soy-mesmes, car dire que le corps de Iesus-Christ entier estoit en son estomach c'est affermer

que le dedans contenoit le dehors, comme si le fourreau estoit dans l'espée, ou si vne bourse estoit dans vn escu, c'est à dire que le dehors estoit dans le dedans, & que le dehors estoit dehors & ne l'estoit pas. Voila la Theologie de ce siecle.

7. Ils recognoissent auec nous que le corps de Iesus-Christ celebrant l'Eucharistie estoit encores infirme & passible, & neantmoins au mesme temps ils luy donnent vn corps impassible & sans infirmité qui estoit és bouches des Apostres : Le corps donc de Iesus-Christ estoit passible & impassible en mesme temps, infirme & sans infirmité, comme si ie disois qu'en mesme temps vn mesme corps est tout blanc & tout noir: tout rond & tout quarré, c'est à dire que le blanc est noir, que le rond est quarré, & le passible impassible.

8. Ils disent aussi que le corps de Iesus-Christ en la Messe n'est point borné ni circonscript de lieu, ni par aucun contenant: & cependant recognoissent que chasque partie du corps de Iesus-Christ est circonscripte & tient place. Car ils disent que le corps du Seigneur est là auec toutes ses dimensions, & auec ses parties assises en leur lieu naturel: dont s'ensuit que le cœur de ce corps est enclos au pericarde, & le pericarde dans la poictrine, cõme en son lieu, & le cerueau dãs les mébranes, & ainsi du reste. Ne se cõtredi-

ſans pas moins que s'ils diſoyent que toutes les parties d'vn corps ſont veſtuës, mais que tout le corps eſt nud : que toutes les parties d'vne maiſon ſont de pierre, mais que toute la maiſon eſt de bois : car ils diſent que chaſque partie du corps de Ieſus-Chriſt occupe lieu, & eſt bornée par le contenãt, mais que tout le corps ne tient point de lieu, & n'eſt point borné.

9. Ils diſent que le corps de Ieſus-Chriſt eſt au calice : & non contens de nous faire boire de la chair & des os : nous diſent d'abondant que le corps de Ieſus-Chriſt eſt tout entier en chaſque goutte du calice. Ce qui a eſté vne des conſiderations qui a meu le Concile de Conſtance de priuer le peuple du Calice: Car Gerſon qui eſtoit audit Concile a eſcrit en l'an 1417. vn liure des raiſons qui ont meu les Peres du Concile à faire ceſte Loy, Et entr'autres il dit qu'ils ont conſideré que les hommes pourroyent tremper leurs mouſtaches au calice en buuant : dont s'enſuiuroit (ſelon ceſte doctrine qui met le corps tout entier en chaſque goutte) qu'ils auroyent Ieſus-Chriſt tout entier attaché à chaſque poil.

Lib. de communione laicali.

10. Ils tiennent que le corps de Ieſus-Chriſt eſt loing de ſoy-meſmes, puis qu'ils diſent qu'il eſt tout entier au ciel & tout entier au ciboire, & toutesfois qu'il n'eſt pas en l'eſpace qui eſt entre deux, tellement

qu'il y a de la distance & separation entre le corps de Iesus-Christ, & entre le corps de Iesus-Christ: & ainsi Iesus-Christ est au dessouz de soy-mesmes, & plus haut que soy-mesmes, & separé de soy-mesmes.

11. Ils disent qu'en la Messe le pain se conuertit en vn corps qui estoit desia, comme si ie disois que Iesus-Christ a conuerti l'eau en vn vin qui estoit desia vin auant ceste conuersion. Et cela aussi est s'enuelopper de contradiction, car c'est dire que le corps de Iesus-Christ estoit auant la Transsubstantiation, & neantmoins qu'il n'estoit pas, puis qu'il se fait en la Messe. Et n'y a pas moins de contradiction à faire vne chose qui est desia en sa perfection, qu'à déffaire vne chose qui n'est plus: A engendrer vn homme desia né, qu'à tuer vn homme desia mort.

12. Ils disent que les accidens sont sans sujet & en leur *Latin*, que *accidentia non accidunt* qui est autant que si ie disois que *albentia non albent*, ou que les mangeans ne mangent point, ou les viuans ne viuent point. Aussi n'y a-il pas moins de contradiction à dire que *accidentia non accidunt*, que s'ils disoient que *substantia non subsistit*, que ce qui subsiste ne subsiste pas.

13. Ils disent que le corps de Iesus-Christ en la Messe a toutes les dimensions & parties d'vn corps humain distinctes & assises en leur situation naturelle, & puis se contre-

disans ils disent qu'il n'y a si petite partie en l'hostie ou il ne soit tout entier : Il a donc la teste par toute l'hostie, & les pieds par tout, donc la teste par tout ou il a les pieds, donc point de distinction de parties.

14. Ils appellent le corps du Seigneur en la Messe l'hostie consacrée, & toutesfois ils recognoissent que le corps de Iesus-Christ ne peut estre consacré : moins encores par l'homme qui a besoin d'estre consacré par Iesus-Christ : & ne nous sçauroient dire en ceste hostie qu'elle substance est consacree: car le pain n'est pas consacré puis qu'il n'est plus.

15. Ils disent que ceste hostie est ronde, & que c'est Iesus-Christ, & neantmoins recognoissent qu'il n'est pas rond.

16. Ils disent que le corps de Iesus-Christ en la Messe *est quantum & magnum sed non vt quantum & magnum*, est grand, mais non comme grand. C'est à dire que Iesus-Christ est là tel qu'il est, mais non comme tel qu'il est: Comme qui diroit, voicy vne chandelle claire, mais non comme claire. Qui croira que ces gens parlent à bon escient? ou qu'ils ne se mocquent en secret de ceux qui les croyent?

17. Ils disent que le corps de Iesus-Christ est dans le calice, & le sang dans ce corps, car ils croyent que le sang de Iesus-Christ ne sort point des veines, & neãtmoins ils disent

que

que le prestre boit le sang de Iesus-Christ. Certainement aualler le sang enclos dans les veines & comme partie du corps, n'est pas boire.

Pour le faire court ils disent que ce qu'ils disent estre n'est pas : & neantmoins qu'il est : & ont entrepris de mener les hommes comme buffles, & esprouuer leur simplicité iusqu'au bout. Dureté estrange & obstinée à errer, qui aime mieux estre en discord auec soy-mesmes, que s'accorder auec la verité. Maintenant qui est-ce qui pesant ces choses sans passion, n'estime qu'à enseigner choses si prodigieuses il n'y a pas tant d'erreur que de maladie, laquelle a moins besoin d'enseignement que de purgation? Docteurs subtils nous vous croyons afin de ne vous croire pas.

Ils ont donc raison de reietter la raison puis qu'elle leur est tant contraire : & de renoncer au rapport de leurs yeux, & de leurs mains, puis qu'elles déposent pour la verité.

Ie n'ignore point de qu'elles amplifications ils amusent icy les simples : Ils nous produisent d'autres mysteres, comme la Trinité de personnes en vne seule essence diuine : & l'incarnation du fils de Dieu ayant deux natures en vne seule personne: mysteres hauts, & (si on les croit) cõtraires à la raison, lesquels neantmoins nous croyons veincus par la seule authorité de la parole de

Dieu. Pourquoy donc (disent-ils) ne croirons nous auec pareille docilité la realité & la Transſubſtantiation, quoy que contraires à la raiſon? Et là deſſus ils font des amplifications de la Toute-puiſſance de Dieu, lequel, (diſent-ils) eſt aſſez puiſsãt pour faire que ces choſes ſoyent, encores qu'elles ſemblent contraires à noſtre raiſon.

Pour reſpondre par ordre, ie dis que la Trinité & l'incarnation ſont myſteres hauts, qui ſurpaſſent noſtre raiſon, mais ne la renuerſent point, qui ne contrediſent point l'vn à l'autre, ni chaſcun à ſoy-meſmes, & n'introduiſent nulle contradiction: ne diſent rien qui ne ſoit exprés en l'Eſcriture: Il n'eſt pas ainſi de la Transſubſtantiation, pleine de contradictions, contraire à elle meſmes, contraire à l'incarnation, contraire à la parole de Dieu, comme nous verrons és chapitres ſuiuans.

Que la Trinité n'eſt point contraire à la raiſon, il appert; car ſi la raiſon recognoiſt que l'ame eſt toute entiere en chaſque partie du corps; que la lumiere du Soleil eſt toute entiere en chaſque lieu; que les paroles d'vn orateur ſont toutes entieres és oreilles de chaſque auditeur, pourquoy ne croira elle pas que la Diuinité peut eſtre toute entiere en pluſieurs perſonnes? Veu meſmes que la raiſon nous ſuggere que les choſes diuines paſſent de beaucoup en hauteur les hu-

maines & naturelles? La raison humaine voirement n'a peu de soy-mesmes atteindre à la cognoissance de la Trinité, mais depuis qu'elle est reuelée par l'Escriture Saincte, la raison non seulement s'y assujettit, mais mesmes recognoist qu'il est conuenable qu'il soit ainsi.

Il est le mesme de l'incarnation. L'ame & le corps de l'homme sont deux diuerses natures: & l'vne d'icelles, à sçauoir l'ame, est vne nature complete lors qu'elle est separée du corps. Cependant ces deux natures vnies ne font qu'vne personne; & la raison recognoist tout cela; pourquoy donc estant instruite par la parole de Dieu de l'vnion de la nature diuine auec l'humaine ne s'y accordera elle? veu qu'elle conçoit aisément que les choses diuines surpassent les humaines?

Considerez aussi qu'en ces mysteres de la Trinité & de l'incarnation, ni en aucun autre contenu en l'Escriture Dieu ne trompe point nos sens, comme en ceste Transsubstantiation imaginaire, car il n'est point Dieu d'illusion.

Item ces mysteres sont necessaires à tous hommes, & ont esté creuz en l'Eglise de tout temps: & sont articles de foy inserez au symbole. Mais nos aduersaires mesmes nous confesseront qu'infinies personnes ont esté sauuées auant & apres la venuë de Iesus-Christ, sans rien sçauoir de ceste manduca-

tion de Iesus-Christ par la bouche, & sans y participer: & que souz l'Ancien Testament on n'en parloit point, qu'aussi il n'en est point parlé és Articles de foy du Symbole.

De vray si le quart seulement des choses que ces Messieurs nous forgent estoit veritable, leur Messe seroit si miraculeuse que l'incarnation seroit peu de chose au prix: mais l'Escriture Saincte ne nous parle d'aucun miracle en ce Sacrement. Et S. Augustin dit qu'il n'y en a point au 10. chap. du 3. liure de la Trinité, parlant ainsi de l'Eucharistie, *Hæc honorem habere possunt vt religiosa, stuporem autem habere vt mira non possunt.* C'est à dire, *Ces choses peuuent bien estre honorées comme relligieuses, mais ne peuuent estre admirées comme miraculeuses*, Ce qu'il y a surpassant la nature & digne d'admiration se fait non és especes, mais en nos ames.

En fin ils se targent de la Toute-puissance de Dieu, de laquelle ils se seruent comme Perseus de la teste de Meduse pour nous changer en pierres, & nous priuer de sens & de raison. Nous disons donc, qu'il ne s'agit point icy de ce que Dieu peut, mais de ce qu'il veut, Or il ne veut point choses contradictoires, & mesmes nos aduersaires disent qu'il ne le peut: Il y a des choses que Dieu ne peut pource qu'il est Tout-puissant, lesquelles pouuoir c'est impuissance, & imperfection: comme pouuoir mentir, pou-

uoir mourir, pouuoir se contredire à soy-mesmes; Or nous auons monstré que la Transsubstantiation, pose infinies choses contradictoires, & fait que Dieu ne veut pas ce qu'il veut; & le fait vouloir qu'vne chose qui est ne soit point cependãt qu'elle est. On ne peut assez exalter la Toute-puissance de Dieu, mais il ne la faut point faire contraire à sa verité; Ni retenir le peuple en vne credulité ignorante, luy representant la Toute-puissance de Dieu sans s'enquerir de sa volonté. Les erreurs de l'Alcoran peuuent estre defendus par mesme raison, en disant que Dieu est assez puissant pour faire qu'il soit ainsi. La puissance de Dieu n'est point vne retraitte d'erreurs, vne cachette d'Idolatrie, vne couuerture à nos inuentions, vn dernier refuge du mẽsonge acculé, comme on le fait estre auiourd'huy.

Ce chapitre donc sert à monstrer que tant la realité que la Transsubstantiation creuës en l'Eglise Romaine sont contraires à la verité de Dieu. Monstrons desormais qu'elles sont contraires à sa volonté manifestee en sa parole.

CHAP. VII.

Que l'institution de la Saincte Cene recitée par les Euangelistes & par l'Apostre S. Paul, combat la Reali-

té de l'Eglise Romaine, & la Trãs-ſubſtantiation.

DIEV a publié ſa Loy au deſert par le Miniſtere de Moyſe: lequel mourant a laiſſé la conduite du peuple à Ioſué, ſon ſucceſſeur, autrement appellé Ieſus c'eſt à dire Sauueur: Ce Ieſus a introduit le peuple en la terre promiſe. Tout cela pour figurer que la Loy nous meine iuſqu'à Ieſus-Chriſt noſtre Sauueur, lequel nous introduit en l'heritage promis. Car la Loy eſtoit vn pedagogue à Ieſus-Chriſt, & toutes les ceremonies de la Loy le regardoyent; comme ombres dont il eſt le corps; comme figures dont il eſt la verité.

Vne des plus ſolemnelles ceremonies de la Loy eſtoit la manducation de l'agneau Paſchal, inſtituée au ſortir de la ſeruitude d'Egypte, lors que l'Ange de Dieu paſſa par toute l'Egypte, tuant tous les premiers nez, hors mis és maiſons dont le ſurſeuil eſtoit arroſé du ſang d'vn agneau. Cela pour figurer que le iugement de Dieu eſpargne ceux-là ſeulement dont les conſciences ſont arroſées du ſang de ſon fils qui eſt le vray agneau de Dieu, & qui ont mis leurs ames à l'ombre de ſa mort & de ſon interceſſion.

Depuis ce temps le peuple d'Iſraël celebroit ceſte deliurance d'an en an, mangeant

par les familles vn agneau, lequel s'appelloit l'agneau *de Pasques*, c'est à dire *du passage*, pource que c'estoit vn memorial du passage de l'Ange, lequel destruisant les Egyptiens les auoit espargnez.

Ceste Ceremonie estant figure de la mort de Iesus-Christ, ne deuoit aussi durer que iusqu'à sa mort: & a falu que ces ombres disparussent à l'auenement de la clarté de l'Euangile. C'est pourquoy Iesus-Christ se voyant prest de souffrir, pour enseuelir ceste ceremonie auec honneur, la voulut celebrer ceste derniere fois entre ses Disciples: Mais immediatement aprés il leur institue vn autre Sacrement, auquel il veut qu'entre les fideles du pain soit rompu & mangé, & vn calice distribué en memoire de luy, & pour annoncer sa mort iusqu'à ce qu'il vienne.

L'institution de ce Sacrement se trouue au 26. de S. Matthieu: Au 14. de S. Marc: Au 22. de S. Luc: Et en la premiere epistre de S. Paul aux Corinthiens chap. 11. Nous en rapporterons tous les mots, non point comme les Docteurs de l'Eglise Romaine, qui inculquent au pauure peuple ces mots, *Ceci est mon corps*, sans produire les mots precedens & subsequens qui seruent d'esclaircissement. S. Mathieu doncques au 26. chap. au vers. 26. dit ainsi,

Et comme ils mangeoyent Iesus print du pain.

Il dit que Iesus-Christ print du pain. Et de cela nous sommes d'accord auec nos aduersaires. L'euangile adiouste,

Iesus print du pain & aprés qu'il eut rendu graces le rompit:

Icy est le commencement du different: Nos aduersaires disent que la consecration se fait par la vertu de ces mots, *Hoc est enim corpus meum*. Et nous, qu'elle se fait par ceste action de graces, ou benediction du pain: De fait S. Paul. 1. Corint. 10. appelle ceste priere vne benediction. *La coupe de benediction que nous benissons, &c.* Aussi estoit-ce l'ordinaire de Iesus-Christ de benir le pain auant que de le distribuer. Comme en la multiplication des pains, Luc 9. vers. 16. *il print les cinq pains & regardant vers le ciel, les benit & les rompit*. Les autres Euangelistes recitans la mesme histoire au lieu de *benir* disent *qu'il a rendu graces*, dont appert que ceste action de graces de Iesus-Christ estoit vne benediction: Laquelle est la vraye consecration du pain: 1. Car qui peut nier que la benediction du fils de Dieu sur la creature ne soit suffisante pour la sanctifier & consacrer? Veu mesmes qu'és repas communs la priere d'vn homme fidele sanctifie les viandes apposées? comme dit S. Paul, 1. Timoth. 4. vers. 4. & 5. 2. La priere de Iesus-Christ

ſus-Chriſt laquelle au miracle de la multiplication des pains, a eu la vertu de benir & ſanctifier le pain, n'aura elle point la meſme vertu en ce Sacrement. 3. Et ne faut point douter que le pain que Ieſus-Chriſt a rompu & baillé à ſes Diſciples ne fuſt deſia ſon corps lors qu'il diſoit, Ceci eſt mon corps. Car ces mots ſignifient qu'il eſt deſia ſon corps, & non qu'il le doit eſtre incontinent aprés les paroles. Ce ſont paroles ſignificatiues de ce qui eſt, & non effectiues de ce qui n'eſt point. Ainſi lors que Dieu crea la lumiere, il ne dit point *Ceci eſt la lumiere*, Mais il dit en commandant *Que la lumiere ſoit :* Car ces mots *Ceci eſt la lumiere* ne ſont point conuenables à produire la lumiere, mais à ſignifier qu'elle eſt deſia. Ainſi ſi Ieſus-Chriſt euſt voulu par ces mots faire que le pain deuint ſon corps ; il euſt dit *Que ceci ſoit mon corps*, Et non *Ceci eſt mon corps.* 4. Et quand meſmes la parole de Dieu ſe tairoit là deſſus, qui ne recognoiſt de ſoy-meſmes qu'en la conſecration du pain, il vault mieux parler à Dieu qu'au pain ? & qu'il eſt plus conuenable d'attribuer la ſainctеté de ce Sacrement à la priere & benediction de Ieſus-Chriſt qu'à certaines ſyllabes & à vn murmure de mots par conte? auſquels encores il a pleu à Meſſieurs les Papes d'en adiouſter & entremeſler d'autres qui ne ſont point en l'Euangile, comme ce mot *enim*. Et

eleuatis oculis in cœlum, & ces mots *mysterium fidei* qu'on met entre les paroles consecrantes le calice, & qu'on ne peut omettre sans peché mortel. Dieu ne lie point sa vertu à des syllabes. Il ne donne point d'efficace à des formules, mais à la foy se conformant à son institution. Lier les vertus ou celestes ou infernales par des characteres, ou par la vertu de certains mots est d'vne autre science que de la Theologie. Et mesmes nos aduersaires qui tiennent que la consecration ne se fait point si le prestre n'a intention de consacrer, disent sans y penser que la vertu consecrante n'est point és mots mais en l'intention: puis que le prestre peut en destournant son intention ailleurs rendre ces paroles sans efficace & leur oster leur vertu.

Les Anciens Docteurs déposent icy pour nous: car ils mettent la vertu de consacrer en la priere. Iustin Martir sur la fin de la deuxiéme Apologie, *Nous receuons auec action de graces la viande consacrée & benite par l'oraison.* S. Augustin au troisiéme liure de la Trinité ch. 4. *Nous appellons corps & sang de Christ ce que nous prenons pour le salut spirituel en memoire de la passion du Seigneur, estant pris des fruicts de la terre & consacré par priere mystique.* Et Gregoire I. Euesque de Rome au 7. liure de ses Epistres Ep. 63. nous dit que les Apostres consacroient l'oblation seulement auec la priere: C'est pourquoy les forgeurs des Liturgies

Corpus Christi & sanguinem dicimus illud quod ex fructibus terræ acceptum & pride mystica consecratum, &c.

de S. Iacques, de S. Basile, & de S. Chrysostome & l'autheur des Constitutions de Clement au 8. liure chap. 10. sont à reprendre pour n'auoir eu la discretion de faccommoder à l'opinion de l'Eglise Romaine. Car aprés auoir dit *Hoc est corpus meum*, ils adioustent des oraisons esquelles ils demandent encores que le pain deuienne le corps de Iesus-Christ, comme si la consecration n'estoit encores faite. Bref le Pape Innocent III. au 4. liure des Mysteres de la Messe à la fin du sixiéme chapitre, tient que Iesus-Christ n'a pas consacré par ces paroles, *Ceci est mon corps*, ains qu'il a consacré par sa vertu diuine deuant que proferer ces paroles *Ceci est mon corps*. Mais que le prestre auiourd'huy consacre par la vertu de ces paroles : c'est à dire ne fait pas comme Iesus-Christ a fait. C'est vn Pape qui parle, lequel on dit ne pouuoir errer en la foy. Pourquoy donc fest on en ce siecle departi de son opinion? Mais reprenons le fil de l'Euangile. S. Matthieu adiouste,

Voyez le liure de C. de capite fontium, qui dit en la preface que Innocent III. et Catharinus & Biel, & Godefridus sont de mesme opinion.

Il print du pain, & aprés auoir rendu graces, le rompit.

Il dit que Iesus-Christ *rompit du pain*. Car celuy qui dit que Iesus-Christ a pris du pain & l'a rompu, dit assez clairement qu'il a rompu du pain. Mais les Docteurs de l'Eglise Romaine s'opposent à cela, & disent que

le prestre ne rompt point de pain, ains que c'est le corps de Iesus-Christ. Et cependant eux mesmes recognoissent que le corps de Iesus-Christ ne peut estre rompu : pource qu'il est impassible. Que dirons nous là dessus ? ou plustost que ne dirons nous point? Ces gens nous disent que ce que le prestre fait en la Messe est la mesme action que Iesus-Christ a faite auec ses Apostres : Or l'Euangile dit que Iesus-Christ a rompu du pain, & neantmoins ils soustiennent que le prestre ne rompt point de pain, ains le corps de Iesus-Christ. Enquis si le corps de Iesus-Christ peut estre rompu par le prestre, ils confessent qu'il ne peut estre rompu. Parlent ils à des bestes, ou s'ils pensent ioüer vne farce? N'estoit-ce point assez de s'opposer à l'Euangile en niant que du pain soit rompu en ce Sacrement, sans nous venir d'abondant dire que ce n'est pas du pain qui est rompu ains le corps de Iesus-Christ : & toutesfois que le corps de Iesus-Christ ne peut estre rompu? Ainsi ils tombent, soit que nous les croyons soit que nous ne les croyons pas.

Mais encores pour aider ces Messieurs, nous les supplions de nous dire franchement, si le prestre rompant l'hostie rompt quelque chose: Ils respondent, qu'oüy. Enquis que c'est, ils disent que ce sont les accidens du pain qu'ils appellent frauduleuse-

ment especes; Ces accidens sont la rondeur, la couleur, le goust, la largeur du pain, mais point de pain. Et cela est encores pis: 1. car ils disent que le prestre rompt l'hostie: & qu'il ne rompt que les accidens du pain, dont s'ensuit que les accidens du pain sont l'hostie: c'est à dire la chose sacrifiée pour les pechez, le prix & redemption pour les ames.

Aussi en cela ils contredisent à l'Escriture, à eux mesmes, & à tout le sens commun. 2. A l'Escriture: Car l'Euangile dit que Iesus-Christ a rompu du pain. Et S. Paul. 1. Corint. 10. *Le pain que nous rompons, &c.* non donc des couleurs & saueurs de pain sans pain. 3. A eux mesmes, car nous auons monstré au troisiéme chapitre que c'est la doctrine de leurs Conciles & Docteurs que le corps de Iesus-Christ est veritablement rompu au Sacrement: Pourquoy donc disent ils que rien ne s'y rompt que les especes du pain? 4. Au sens commun en nous rompant des saueurs, des couleurs, pesanteurs, largeurs, &c. Mains adroites, anatomie subtile, qui nous baille des pieces de goust, des morceaux de couleur, vne rupture de largeurs, mais rien de large. Qu'à serui à l'Apostre S. Paul d'auoir esté raui iusqu'au troisiéme ciel, & oüy choses inenarrables, si en disant que c'est du pain que nous rompons en ce Sacrement il se monstre peu versé en ceste subtilité? 5. Le principal est qu'il nous dit que ce pain

que nous rompons est la communion au corps de Christ : dont appert que ce n'est point vne fraction d'accidens & d'apparences de pain, car vne telle fraction n'est point la communion au corps du Seigneur.

Mais icy leuons vn peu la veuë pour voir vne longue suite d'abus enchainez, & qui s'entresuiuent. Nos aduersaires tiennent que la Messe est vn sacrifice pour la redemption des ames : & le Canon de la Messe le dit : Item ils mettent ce sacrifice en la fraction, comme enseigne aprés plusieurs autres le Cardinal Bellarmin au 1. liure de l'Eucharistie chap. 12. *Qu'au mystere de l'Eucharistie la fraction est la mesme chose que l'immolation, ou oblation.* Ou si quelqu'vn ne met point toute l'essence du sacrifice en la fraction, pour le moins ils tiennent tous que la fraction est vne action du sacrifice & que ce qui est rompu en la Messe est sacrifié. Dont s'ensuit que si Iesus-Christ a rompu du pain comme dit l'Euangile, il aura sacrifié du pain ; ce qu'eux mesmes recognoissent estre blasphematoire:

Hoc sacrificiũ laudis pro se suisque omnibus, pro redẽptione animarũ.

Lib. 1. cap 12. §. Secundum. Nam in mysterio Eucharistiæ fractio idem est quid immolatio, siue oblatio.

De ce precipice ils se roulent en vn autre: car ayans dit que ce n'est pas du pain qui est rompu, ains des especes du pain sans pain, ils disent par consequent que ce sont des couleurs & saueurs & mesures que le prestre sacrifie, puis que ce qui est rompu en la Messe est sacrifié. Ainsi la Messe sera vn sacrifice de

couleurs & saueurs; Tout cela sans couleur, hors la raison, contre la parole de Dieu : Car la mort de Iesus-Christ est nostre seul sacrifice propitiatoire : le seul prix de nostre redemption.

C'est pourquoy sa saincteté par authorité Apostolique s'est auisé de corriger l'Euangile. Car en l'Euangile la fraction du pain se fait deuant ces paroles *Ceci est mon corps*, comme le texte le porte & le Pape Innocent III. le recognoist au 4. liure des mysteres de la Messe chap. 6. Mais maintenant on fait au rebours, & le prestre en la Messe rompt l'hostie aprés ces mesmes paroles. Car les Docteurs ont bien veu que s'ils rompoyent auant les paroles consecrantes ils seroient contraints de confesser qu'ils rompent du pain, & par consequent ne sacrifient que du pain, puis que la fraction de l'hostie est vne action de sacrifice. Par ce changement donc ils accusent Iesus-Christ de n'auoir sacrifié que du pain.

Quibus illud videtur obstere quod prius fecerit quã dixerit, Hoc est corpus meum.

I'ay veu vn Iesuite qui se sentant acculé, vouloit corriger le texte de l'Euangile, & vouloit le tourner ainsi. *Iesus print du pain, & aprés auoir rendu graces, rompit, & donna* au lieu de *le rompit, & le donna*, pource que cet article [le] ne se peut rapporter qu'au pain. Ceste version si elle a quelque sens signifie la mesme chose que si l'article estoit adiousté. Et estant receuë n'éuite point toutefois

les difficultez ci dessus proposées. C'est combattre vn lion auec vn festu que de repousser tant de raisons si fortes auec la suppression d'vn article, comme qui voudroit destourner la foudre auec le vent d'vn chappeau. Aussi toutes les Bibles Françoises publiées par nos aduersaires, comme celle des Docteurs de Louuains approuuée par les Iesuites, & celle de Monsieur Benoist tourne comme nous, *le rompit & le donna.*

D'autres font pis, & disent que les Euangelistes n'ont pas suiui l'ordre tenu par Iesus-Christ, & ont mis les paroles consecrantes aprés la fraction combien qu'elles ayent precedé. En quoy outre ce qu'ils contredisent au Pape Innocent suz allegué, ils empirent encores leur marché. Car ainsi ils recognoissent que ce que Iesus-Christ a rompu est appellé pain en l'Euangile, encores que la consecration ait precedé. C'estoit donc du pain, mesmes aprés la consecration. Certes il n'y a rien si perplex que le mensonge, rien si fort que la verité, & elle sort icy de tous costez. Aussi n'est-ce pas se promettre trop de la credulité du peuple ? luy vouloir persuader que les Docteurs de ce siecle sçauent mieux comment & auec quel ordre Iesus-Christ a institué ce Sacrement que S. Matthieu qui y estoit present ? que S. Paul, S. Marc, & S. Luc qui ont veu & oüy les Apostres, & ont esté inspirez à escrire par l'Esprit

de

de Dieu? Certainement cela est se seruir du priuilege entier de l'Eglise Romaine, & auec vne disposition magistrale sauter par dessus les barrieres de l'Euangile.

Maintenant suiuons le fil de l'Euangile. S Matthieu adiouste,

Il print du pain & le rompit, & le donna à ses disciples.

Pouuoit il dire plus clairement que Iesus-Christ donna du pain à ses disciples? Neantmoins contre des paroles si expresses l'Eglise Romaine tient que le prestre ne donne point du pain. Qui a-il de plus opposé? Ne sert de dire qu'il est appellé pain auant la consecration, Car on ne donne point le Sacrement aux communians qu'aprés la consecration, comme aussi il se fait en la Messe: & comme Iesus-Christ a fait, comme aussi le Pape Innocent le recognoist, disant, *Non est credibile quod Christus prius dederit quam consecerit. Il n'est pas croyable que Christ ait donné deuant que de consacrer.* C'est donc du pain mesmes aprés la consecration: car l'Euangile tesmoigne que Iesus-Christ leur a donné du pain. Dont aussi n'aist vne autre consequence necessaire, que puis que les Apostres ont mangé ce que Iesus-Christ leur a donné, il ensuit qu'ils ont mangé du pain, car l'Euangile dit qu'il leur a donné du pain. Comme

De Mysteri. Missæ lib. 4. c. 6.

aussi S. Paul le dit trois fois tout de suite. 1. Corint. 11. *Toutes & quantes fois que vous mangerez de ce pain, &c.*

Maintenant ie croy qu'il n'est pas malaisé à recognoistre, pourquoy Messieurs nos Maistres ne proposent iamais au peuple ces mots de l'Euangile qui tesmoignent que Iesus-Christ *a pris du pain, l'a rompu & l'a donné à ses disciples*, ains les coulent doucement souz le tapis, comme contraires à leur Transsubstantiation, & sur lesquelles ils fenferrent eux mesmes de mille contradictions.

Auec pareille fraude lors que nous leur proposons ces mots, incontinent pour esquiuer & nous diuertir de là, ils nous opposent les mots suiuans *Ceci est mon corps.* Car les mots qui suiuent ne démentent point les precedens. Ains cõme il est vray que ce qu'il leur donnoit estoit son corps, aussi est-il vray qu'il a rompu du pain, & qu'il leur a donné du pain. Ne valloit il pas beaucoup mieux produire au peuple le propos entier, & regarder comment ces deux choses peuuent estre veritables ensemble, à sçauoir que ce soit du pain que Iesus-Christ leur a donné, & que ce soit son corps, plustost que se seruir des mots suiuans pour renuerser les precedens, ou les tordre par figures inusitées & par explications violentes? Or comment ces deux choses sont veritables ensemble & faccordent aisément, nous en voulons mainte-

nant parler, outre ce qui en a esté dit au deuxiéme chapitre. L'Euangile donc adiouste que Iesus-Christ dit à ses disciples,

Prenez, mangez.

Il parle à ses disciples, non point comme le prestre qui parle au pain. Il parle tout haut, non point comme le prestre qui murmure tout bas. Il parle en langue entenduë des assistans, non point comme le prestre qui parle sans pouuoir estre entendu, & mesmes les principaux Docteurs enseignent qu'il est expedient que le peuple ne l'entende pas. Il parle en pluriel: commandant à tous les assistans de communier: Au contraire le prestre ordinairement mange seul, & sans communians, & toutefois parle au pluriel, *Accipite & manducate ex hoc omnes*, Prenez & en mangez tous; par vne moquerie non moindre que si ayant conuié mes amis à disner, ie leur disois, prenez, mangez, sans leur rien donner. Ou si disnant seul, & nul n'estant auec moy, ie disois, Messieurs faites bonne chere.

Ne sert de repliquer que le prestre recite les paroles de Iesus-Christ, car ce Sacrement nous est institué de Iesus-Christ, non seulement pour reciter ses paroles, mais aussi pour ensuiure ses actions: Reciter ce que Iesus-Christ a dit, & faire au contraire, dire a-

prés luy prenez, & ne presenter rien à personne, c'est prononcer sa condamnation, & se faire à soy-mesmes son procez. Et c'est la cause pour laquelle ce mot de Cene déplaist à ces Messieurs, pource qu'il signifie vn souper commun, & emporte vne communion de plusieurs, car le mot Latin *Cena* a son origine du Grec κοινὸς, & signifie vn repas commun.

Tibi gratias agens benedixit, fregit, dedit discipulis dicens, Accipite & manducate ex hoc omnes, Hoc est enim corpus meũ.

Est aussi fort considerable, qu'au Canon de la Messe en cet endroit le prestre ne parle point en sa personne, ains seulement recite que Iesus-Christ a dit prenez mangez en tous, & qu'il a dit que c'estoit son corps. Là dessus ie dis qu'autre chose est faire, autre chose reciter ce que quelqu'vn a fait: autre chose donner vne bataille & faire le recit d'vne bataille: autre chose donc de reciter les mots de Iesus-Christ par lesquels il a consacré, autre chose de consacrer. Ainsi si ie dis que Dieu a dit que la lumiere soit & ainsi a fait la lumiere, s'ensuit il qu'en recitant ces mesmes mots ie produise la lumiere? & si i'accordois à nos aduersaires que Iesus-christ disant Ceci est mon corps, eust transsubstantié le pain en son corps, s'ensuiuroit pour cela que reciter que Iesus-Christ a dit Ceci est mon corps soit faire vne pareille Transsubstantiation? Que si comme le Pape Innocent nous a enseigné, & c'est la verité, Iesus-christ n'a pas consacré par ces paroles *Ceci est mon*

corps, combien moins pourra le prestre consacrer en recitant les mots par lesquels Iesus-Christ n'a pas consacré?

Iesus-Christ voirement a dit *Faites ceci*, mais il n'a pas dit *recitez que i'ay fait ceci*. Ie sçay bien qu'il faut souuent reciter au peuple l'institution de ce Sacrement, mais il faut que ce soit hors le Sacrement, & que le peuple vienne à la table desia instruit de l'histoire de l'Euangile : Car ce Sacrement est vne imitation de Iesus-Christ, & non point vne recitation des paroles ou actions de Iesus-Christ: c'est faire comme Iesus-Christ, & non point dire ce qu'il a fait.

Et c'est dequoy s'esmerueiller, comment le prestre peut dire qu'il parle au pain pour le Transsubstantier. Car quand mesmes le pain auroit de l'entendement pour l'entendre, si est-ce que dire que Iesus-Christ a parlé au pain, n'est point parler au pain : Et cependant le Canon de la Messe ne dit autre chose, & recite simplement les paroles de Iesus-Christ. Mais suiuons les mots de l'Euangile. Iesus-Christ adiouste,

Prenez, mangez, Ceci est mon corps,

L'intelligence de ces mots dépend de l'explication de ce pronom demonstratif [CECI] Nous disons que par ce mot *Ceci*, Iesus-christ entendoit ce qu'il tenoit, Or nous sommes

d'accord auec nos aduersaires qu'il tenoit du pain lors qu'il prononçoit ce mot CECI: car ils tiennent que la Transſubſtantiation n'eſtoit encores faite. C'eſtoit donc encores du pain. Et par conſequent ce mot CECI, ſignifie *ce pain* que ie tiens: Et ces mots *Ceci eſt mon corps*, valent autant que *Ce pain eſt mon corps*.

Nos aduerſaires expliquent ce mot autrement & diſent que ce mot CECI ſignifie *ſouz ceci* ou *ſouz ces accidens*, & que ces mots *Ceci eſt mon corps* ſignifient *Souz ces accidens eſt mon corps*. Et là deſſus ie ſomme les conſciences les plus obſtinées, de iuger icy qu'elle explication eſt moins forcée & plus naturelle, ou la noſtre, que *Ceci* ſignifie *ce que Ieſus-Chriſt tenoit*, ou celle de nos aduerſaires qui veulent que *Ceci* ſignifie *ſouz ceci* ou *ſouz ces eſpeces*. Pour le moins ſi ces quatre petits mots leur fuſſent demeurez entiers pour ſouſtien à vne cauſe deſeſperée, combatuë par la parole de Dieu, par l'analogie de la foy, par l'exemple des Apoſtres, par leur propre ſens & raiſon! Et qui eſcouteront ils s'ils n'eſcoutent ni Dieu ni eux meſmes? Ils nous ont accordé que le ſens & la raiſon ſont pour nous, feignans de ſe vouloir tenir aux mots de l'Euangile: leſquels neantmoins ils gehennent & tordent par des explications violentes & ſans exemple. Car feuilletez toute l'Eſcriture ſaincte, voire tous les eſcrits

profanes si iamais vous trouuerez que CECI signifie *Souz ces especes ou accidens*. Ainsi se tiennent ces Messieurs à l'Escriture Saincte.

Mais que sera-ce si nous monstrons que voulans s'esloigner de nostre explication ils y retombent, & l'establissent en la reiettant? semblables à des rameurs qui viennent à nous en nous tournant le dos? Car ils disent que *Ceci est mon corps* signifie *souz ces especes est mon corps*: Mais enquis que c'est qui estoit souz ces especes lors que Iesus-Christ disoit [*Ceci*] ils nous confessent que c'estoit encores du pain: qui est cela mesme que nous maintenons contr'eux: & où ils ont peur d'estre menez, à sçauoir que ce mot *Ceci* signifie *ce pain*: car c'est là nostre principal different:

Pourtant quelques derniers venus cuidans estre plus subtils disent que ce mot CECI ne demonstre rien de present, ains ce qui sera aprés les paroles, comme si quelqu'vn deuant que tirer vne ligne ou faire vn cercle disoit *Ceci est vne ligne ou vn cercle*: & qu'on ne peut sçauoir la signification de ce mot *Ceci* iusqu'à ce que les cinq paroles soyent acheuées.

1. Mais Bellarmin recognoissant la piperie leur rompt le dez, & les reprend iustement, disant que c'est chose absurde d'estimer qu'vn homme monstrant quelque chose en disant *Ceci*, ne monstre rien de present. *Lib. 1. de Euchar. cap. 11.*

2. Il respond aussi à ce qu'ils disent que ce mot *Ceci* ne demonstre rien & ne signifie rien qu'aprés les paroles acheuées: car (dit-il) les pronoms demonstratifs monstrent quelque chose de certain, mesmes deuant que les paroles suiuantes soient acheuées. 3. A quoy nous adioustons qu'en toute enuntiation finie, (comme est celle-ci,) le sujet signifie tousiours quelque chose de certain deuant que l'attribut soit prononcé. 4. Et n'est pas de ceci comme de tirer vne ligne, car celuy qui dit *ceci est vne droite ligne* deuant que de la tirer, ne monstre rien qu'il ait deuant soy: Mais Iesus-Christ disant *Ceci* tenoit quelque chose en ses mains qu'il monstroit à ses Apostres. 5. D'abondant celuy qui dit *Ceci est vne ligne* auant que la tirer parle improprement, & dit estre ce qui n'est pas encores: mais nos aduersaires en ces mots *Ceci est mon corps* ne veulent recognoistre aucune figure ni improprieté, combien qu'en effect ils tordent ces mots, y apportent vn sens sans sens, des songes pour des figures: Soit que par ce mot *Ceci* ils entendent *souz ceci* ou *souz ces especes*. Soit que par ce mot *est* ils entendent *deuiendra ou sera Transsubstantié*. Soit qu'ils veillent que ce mot *Ceci* soit vn indiuidu vague, comme ils disent, c'est à dire vn singulier égaré. Tout cela fort égaré de la simplicité de l'Euangile; aussi ceste discordance n'est point vn tes-

moignage

moignage de la verité.

C'est pourquoy ie sçay bon gré aux Docteurs Canonistes qui ont glosé le Decret, lesquels en la seconde distinction de la consecration, voyans bien que de toutes les explications qu'on peut apporter à ce mot *Ceci* nulle ne se peut accommoder auec la Transsubstantiation, ont mieux aimé dire que ce mot *Ceci* ne signifie rien; estans prudemment ridicules: car ils ont mieux aimé faire rire le lecteur, que de se tenir à quelque interpretation qui leur preiudiciast. Iusques là qu'ils disent que le prestre ne prononce point les paroles auec signification, car (disent-ils) il mentiroit s'il prononçoit ces paroles *Ceci est mon corps* auec quelque signification. Ces Messieurs si subtils aduocats de la Papauté, & dont les gloses sont si authentiques, recognoissent assez que ces mots *Ceci est mon corps* sont contraires à la Transsubstantiation, puis qu'ils n'ont trouué autre moyen de les empescher de nuire qu'en leur ostant toute signification: afin que s'ils ne signifient rien pour eux pour le moins ils ne signifient rien contr'eux.

De Consecr. can. Timorem. Nõ videtur quod ante totius formæ prolationem fiat transsubstantiatio. Ad hæc dico quod per hanc dictionem Hoc, nihil demõstratur. Et peu aprés. Quæro qualiter per dictionem nihil significantem fiat transsubstantiatio? Idcirco sacerdos verba non profert significati-

Ceste mesme glose reiette ceux qui par *Ceci* entendent le corps de Iesus-Christ, car, disent-ils, la Transsubstantiation ne se fait point auant que la forme (c'est à dire les paroles consecrantes) soit totalement prononcée. Aussi il ne me souuient point d'auoir

uè quia non posset ea verè proferre: mentiretur enim si diceret Hoc est corpus meum.

leu ni veu aucun Docteur de marque qui dié que *Ceci* signifie le corps de Iesus-Christ. Comme aussi le Cardinal Bellarmin dit* que ceste demonstration seroit fausse, & dispute à l'encontre au chap. 11. du premier liure de l'Eucharistie. Aussi seroit-ce vne redite inepte, & ces mots *Ceci est mon corps*, signifieroient *Mon corps est mon corps*.

* §. *Hæc explicatio.*

Parmi tout ce discord ils ont tous ceci de commun, qu'ils font Iesus-Christ menteur en quelque façon, & font que ces paroles *Ceci est mon corps* ne sont qu'à demi veritables. Car ils tiennent tous qu'és mains de Iesus-Christ lors qu'il disoit ces paroles il y auoit deux choses, à sçauoir son corps, & les especes du pain. Dont s'ensuit que ces mots n'estoyent veritables que pour la moitié de ce qu'il tenoit: & que s'il eust dit *Ceci n'est pas mon corps*, ayant esgard à l'autre moictié qu'il tenoit, c'est à dire aux especes, il eust aussi bien dit la verité.

L'erreur ainsi descouuert, faut maintenãt appuyer la verité. Nous disons donc que ce mot *Ceci* signifie *ce pain* 1. Car Iesus-christ par *Ceci* entẽd ce qu'il tenoit, or nos aduersaires nous accordẽt qu'il tenoit encores du pain. 2. Et par *Ceci* on ne peut entẽdre que ce qu'il dõnoit, or l'Euãgile no⁹ a dit que Iesus-christ a donné du pain. 3. Bref les petits enfans imbus des elemens de Grammaire sçauent que tout pronom est mis pour vn nom, &

que ce nom doit estre tiré de l'action ou des mots precedens, si aucuns precedent: Or en toutes les paroles de l'Euangile qui precedent il n'y a que ce seul nom de pain, Donc ce pronom *Ceci* signifie *ce pain.* Et par consequent le sens de ces mots, *Ceci est mon corps* sera *Ce pain est mon corps.*

Cela obtenu, reste de sçauoir comment & en quel sens ces paroles peuuent estre vrayes, *Ce pain est mon corps*: Nos aduersaires mesmes nous y meinẽt, forcez par la verité.

La glose du Canon *Timorem* suz alleguée, dit que le pain n'est pas le corps de Christ, Et Bellarmin au premier chapitre du premier liure dit que si ces paroles, *le pain est le corps de Christ* ne sont prises figurément elles sont absurdes & impossibles, Et disent vray en cela, car le corps de Iesus-Christ n'est pas du pain:

Bell. lib. 1. cap. 1. Hæc sententia hic panis est corpus meũ, aut accipi debet Tropicè vt panis sit corpus Christi significatiuè, aut est planè absurda & impoßibilis.

Puis donc que le pain ne peut estre le corps de Iesus-Christ en substance il faut qu'il le soit en quelqu'autre façon. Et puis qu'il s'agit icy d'vn Sacrement il faut que le pain soit le corps de Iesus-Christ en vne façon conuenable à la nature du Sacrement: Or la nature des Sacremens est d'estre signes & seaux representatifs & exhibitifs de ce qu'ils figurent, cause pour laquelle ces signes & seaux sont nommez ordinairement du nom de ce qu'ils signifient, comme dit S. Augustin en l'Epistre 23. à Boniface, *Que les Sacremens prennent le nom de ce qu'ils signifient.*

Le pain donc est le corps de Iesus-Christ Sacramentellement, & prend le nom du corps de Iesus-Christ comme estant vn signe sacré, ou Sacrement du corps de Iesus-Christ. Et est ceste explication si claire & si naturelle, que le Cardinal Bellarmin parlant contre l'explication de ceux qu'il appelle Lutheriens au chap. 19. du troisiéme liure, dit que les mots de l'Euangile souffrent bien l'explication des Caluinistes (car il luy plaist nous appeller ainsi) mais nullement celle des Lutheriens.

Hæc verba necessario inferunt, aut verã mutationem vt volũt Catholici, aut Metaphoricam vt volũt Caluinistæ nullo autẽ modo sententiã Lutheranorum admittunt.

Icy nos aduersaires crient comme perdus, & disent que nous introduisons des figures à nostre plaisir. I'espere satisfaire là dessus à toute personne non resoluë à errer & desireuse de la verité; lors que ie monstreray que nos aduersaires en déclamant contre vne figure facile, naturelle, frequente en l'Escriture & fondée sur la nature de l'action presente, en forgent cependant vn grand nombre de figures inusitées, & prodigieuses. Et que Iesus-Christ s'expose soy-mesmes: & S. Paul aprés luy.

Maintenant monstrons que c'est le langage ordinaire de l'Escriture: menans le lecteur comme par la main par tous les autres Sacremens; pour voir si ce n'est pas chose ordinaire que les Sacremens ou signes sacrez prennent le nom des choses signifiées.

CHAP. VIII.

Que l'Escriture Saincte parlant des Sacremens, a accoustumé de donner aux signes le nom de ce qu'ils signifient.

LA circoncision, la Pasque, l'arche de l'alliance, la pierre iettant les eaux au desert, & les sacrifices, estoient signes sacrez ou Sacremens souz le vieil Testament: Mais le Baptesme & la Cene sont Sacremens du nouueau Testamẽt. En tous ces Sacremens nous trouuons que l'Escriture Sainte nõme les signes du nõ de la chose signifiée. Ainsi au 17. du Genese vers. 10. la circõcision est appellée l'alliance de Dieu, mais au verset suiuant cela est expliqué & est dit expressément que c'est non l'alliance, mais le signe de l'alliance. ¶ Ainsi l'agneau de Pasque est appellé souuent la Pasque, c'est à dire le passage, pource qu'il figuroit ce passage de l'Ange dont nous auons parlé au commencement du 7. chapitre. Exode 12. vers. 11. & 21. II. Chroniques chap. 30. vers. 15. Matt. 26. vers. 18. &c. ¶ Ainsi l'arche signe de la presence de l'Eternel est appellée l'Eternel, 2. Samuel 6. ¶ Ainsi la pierre dont decouloyent les eaux au desert, est appellée Christ, 1. Corint. 10. pource qu'elle estoit figure de Iesus-Christ. Car Bel-

Lib.1.cap. 11. §. *Illud.* larmin s'abuse lourdement de penser que S. Paul disant que la pierre estoit Christ, entende que Iesus-Christ est appellé pierre. Si c'estoit le sens de S. Paul il faudroit tourner *Christ estoit la pierre*, & non point comme tournent toutes les Bibles Françoises de nos aduersaires, *La pierre estoit Christ*. Aussi il n'eust pas dit que Iesus-Christ estoit, mais qu'il est la pierre, car il est tousiours la pierre fondamentale de l'Eglise. Et est trop clair que S. Paul parle d'vne pierre iettant des eaux au desert, Laquelle est appellée spirituelle pource que sa signification estoit spirituelle. ¶ Ainsi les sacrifices sont appellez pechez, Osée 4. 8. & 2. Corint. 5. 21. pource qu'ils tesmoignoyent les pechez du peuple. ¶ Ainsi le Baptesme est vne mort & sepulture, Rom. 6. vers. 4. & Colos. 2. vers. 12. & le lauement de nos pechez, Actes 22. vers. 16. pource qu'il represente la mort de nostre vieil homme & corruption naturelle. ¶ Et pour n'aller chercher plus loing des exemples, ou hors la matiere des Sacremens, (comme ce que Iesus-Christ parlant de soy-mesmes dit, Ie suis le vray sep, & ie suis la porte des brebis, &c.) S. Paul 1. Corint. 10. dit que le pain est la communion au corps de Christ, combien que du pain ne soit pas la communion mesmes auec Iesus-Christ, mais Sacrement de la communion. Mesmes voicy incontinent aprés ces mots *Ceci est mon*

Ieh.10.7. & chap. 15.v.1.

corps, vne façon de parler ſemblable, quand Ieſus-Chriſt dit, Ceſte coupe eſt la nouuelle alliance en mon ſang, pour dire que ceſte coupe eſt le Sacrement ou ſigne ſacré de ſon alliance: car qui ne ſçait qu'vne coupe ni ce qui eſt dedans n'eſt point l'alliance de Dieu?

De tout ceci appert qu'au lieu de feſbahir de ce que Ieſus-Chriſt a appellé le pain ſon corps, & vne coupe ſon teſtament ou alliance, il ſe faudroit beaucoup plus eſbahir ſil euſt parlé autrement, car il ſe fuſt departi du ſtile ordinaire de l'Eſprit de Dieu:

D'abondant outre l'exemple & la couſtume, la raiſon y eſt: Car y a-il rien de plus naturel qu'és Sacremens vſer de paroles Sacramentelles? en vne action qui eſt vne figure, ſe ſeruir d'vne figure conforme à l'action?

Qui plus eſt en ceſte façon de parler il y a non ſeulement de la conuenance auec la matiere, mais meſmes de l'vtilité, car par là nous apprenons non ſeulement la reſſemblance de la choſe ſignifiée auec le ſigne, mais auſſi l'vnion de l'vn auec l'autre: c'eſt à dire que Dieu par les ſignes non ſeulement repreſente à nos yeux, mais auſſi preſente à noſtre foy la grace qu'ils ſignifient. Comme teſmoigne S. Paul, que le pain que nous rompons eſt la communion au corps de Chriſt. 1. Cor. 10.

Or de tous les exemples ſuz alleguez celuy qui greue le plus nos aduerſaires eſt celuy qui eſt tiré des paroles meſmes de l'inſtitution de la Cene. *Ce calice eſt le nouueau Teſtament en mon ſang*. Car ils ſentent en eux meſmes qu'il n'y a rien plus conuenable que de receuoir meſmes façons de parler en la diſtribution d'vne eſpece qu'en l'autre, & pourtant s'ils confeſſent que la coupe eſt appellée le nouueau Teſtament pource qu'elle eſt vn ſigne ſacré du nouueau Teſtament, que le fil de la conſequence les porte à interpreter de meſmes ces paroles *Ceci eſt mon corps*. Pour donc n'eſtre reduits à ceſte neceſſité ils ont entrepris auec vne grande hardieſſe, mais auec encores plus grande abſurdité de maintenir fort & ferme que le ſang de Ieſus-Chriſt qu'ils diſent eſtre dedans le calice, eſt proprement & ſans figure le Teſtament ou alliance de Dieu: Et là nous les accablons à force d'argumens, qu'ils ne peuuent ni euiter, ni ſouſtenir. ¶ 1. Car Ieſus-Chriſt dit que ce Teſtament eſt en ſon ſang, comme eſtant fondé ſur ſon ſang: il n'eſt donc point le ſang de Ieſus-Chriſt. 2. Item vn alliance ou Teſtament eſt vn contract, or vn contract eſt ou vne relation ou vne action, mais le ſang de Ieſus-Chriſt eſt vne ſubſtance. 3. Et l'alliance de Ieſus-Chriſt eſtoit deſia deuant l'inſtitution de la Cene: la Cene donc n'eſt point

Que le calice n'eſt point l'alliance de Dieu que Sacramentellement.

point l'alliance de Iesus-Christ. 4. D'abondant voila S. Matthieu qui dit que ce sang est le sang du nouueau Testament : or comme la robbe d'Alexandre n'est point Alexandre, ainsi le sang du nouueau Testament n'est point le nouueau Testament. 5. Ne se peut dire non plus que ce qui est en la coupe soit le Testament de Iesus-Christ au sens qu'on prend ce mot de Testament pour vn instrument ou escriture authentique, car vn tel Testament n'est point vne alliance: Mais ce Testament est vne alliance, comme le recognoissent les Docteurs Iesuites de l'vniuersité de Louuains, en la bible desquels ces mots sont ainsi tournez : *Ce calice est la nouuelle alliance en mon sang.* 6. Et vn tel Testament est visible, mais ce sang qu'on dit estre en la coupe est inuisible. 7. Aussi vn Testament pris en quelque façon qu'on veuille, n'est point le Testateur mesme ni partie du Testateur : mais ce sang qu'on dit estre en la coupe est Iesus-Christ mesmes, ou partie de Iesus-Christ: il n'est point donc le Testament de Iesus-Christ. 8. Finalement ie voudrois volontiers que ceux qui enseignent que le sang de Iesus-Christ au calice est le Testament de Iesus-Christ, & que Iesus-Christ celebrant la Sainte Cene faisoit & instituoit le nouueau Testament, me dissent en foy de Docteurs si le prestre en la Messe fait auiourd huy ou insti-

1. Corint. 11. vers. 25.

tuë le nouueau Testament. S'il le fait, comment est-ce que le Testament de Iesus-Christ se fait tant de fois ? veu qu'vn Testament ne peut estre fait qu'vne fois iusqu'à ce qu'il soit changé ? Ou si (comme disent quelques vns pour eschapper) le prestre ne fait point le nouueau Testament, ains seulement vne application ou employ reiteré de ce Testament, il s'ensuiura qu'il ne fait point en la Messe ce que Iesus-Christ a fait en la Cene, & qu'il y a autant de difference entre la Sainte Cene de Iesus-Christ & la Messe, qu'entre faire vn contract & faire l'employ d'vn cõtract : qu'entre faire vn escu, & l'employ d'vn escu, c'est à dire qu'entre battre de la monnoye & acheter, qui sont extremes diuersitez.

Ainsi terrassez ils ne nous arracheront vne verité tant claire & si bien prouuée. A sçauoir que le Calice est l'alliance de Dieu pour ce qu'il en est le Sacrement, ou signe & memorial fait en memoire de Iesus-Christ: & par consequent que ces mots de la ligne precedẽte *Ceci est mon corps*, doiuẽt estre entendus de mesme. A sçauoir que c'est le Sacrement ou signe sacré du corps de Iesus-Christ: Et ce suiuant le stile ordinaire de l'Escriture & la nature de l'action presente, comme nous auons monstré.

Et icy la Philosophie sans estre appellée vient au secours de la verité. Car elle nous

aprend que tout ce qui peut estre simplement attribué à vn sujet est ou son genre, ou son espece, ou sa difference, ou son propre, ou quelque sien accident. Or en ceste enuntiation, *le calice* ou *le sang est la nouuelle alliance* ce mot d'alliance n'est point le genre du sang, ni son espece, &c. Donc il ne luy peut estre simplement attribué, & sans figure. Il faudra donc substituer vne Enuntiation Categorique & non figurée au lieu de celle-ci qui est figurée, en disant, *Ce calice est le Sacremẽt ou memorial de l'alliãce;* car alors l'attribut sera vn accidẽt du calice. No⁹ disons le mesme de ceste Enuntiation *Ce pain est mon corps.*

CHAP. IX.

Que ces mots CECI EST mon corps sont clairement exposez par les paroles suiuantes, où est aussi parlé de la communion souz les deux especes.

MONSTRONS maintenant que l'explicatiõn que nous auons apportée n'est point nostre, mais de Iesus-Christ mesmes & des Apostres. Car comme nous auons veu que nos aduersaires passent finement ce qui precede, aussi verrons nous

qu'auec pareille fidelité ils dissimulent ce qui suit. Iesus-Christ donc apres auoir dit *Ceci est mon corps*, adiouste 1. Corinth. 11. vers. 24.

Qui est rompu pour vous.

Ces paroles se doiuent lire tout d'vne haleine, *Ceci est mon corps qui est rompu pour vous.* Mais nos aduersaires en leurs déclamations en chaire dissimulent les dernieres paroles: car ils preuoyent bien qu'on leur diroit: Ne voyez vous pas que Iesus-Christ parle d'vn corps qui est rompu? mais ce corps que vous pretendez manger en la Messe ne peut estre rompu. Et là dessus ils ne trouuent autre moyen de se déuelopper qu'en establissant icy des figures, & nous donnant des interpretations qui non seulement n'ont nulle apparence, mais mesme n'ont point de sens: car ils disent voirement que le corps de Iesus-Christ est rompu souz les especes, mais ils veulent que lors qu'ils disent cela on entende le rebours de ce qu'ils disent: car par là ils veulent dire que les especes sont rompues, mais non le corps de Iesus-Christ, & toutefois voicy les paroles de Iesus-Christ formellement contraires qui disent que c'est son corps qui est rompu; dont appert que Iesus-Christ ne parle point d'aucune fraction de son corps qui se fist alors en l'Eucharistie, mais de celle qu'il deuoit souffrir

le lendemain en croix : ce qui est confirmé par le Canon de la Messe & par la Bible de l'Eglise Romaine, qui a tourné au futur *pro vobis tradetur, sera liuré pour vous*. Iesus-christ adiouste,

Faites ceci en memoire de moy.

Or la memoire n'est que des choses absentes : le corps donc de Iesus-Christ n'est point present en l'Eucharistie, puis qu'elle se fait en memoire de Iesus-Christ : Nous ne nions pas que la Saincte Cene ne soit vne commemoration de la mort de Iesus-Christ, mais aussi on ne nous peut nier qu'elle ne soit vne commemoration de Iesus-Christ mesmes, puis qu'il a dit *Faites ceci en memoire de moy*. Comme aussi le Concile de Trente le confesse. Pourtant S. Hierosme sur le chap. 11. de la 1. aux Corinthiens, dit que Iesus-Christ instituant ce Sacrement a fait comme ceux qui s'en allans laissent vn memorial ou gage d'eux mesmes, afin qu'on se souuienne d'eux. Or on sçait qu'ils ne se laissent pas eux mesmes, & qu'vn homme ne peut estre gage ni memorial de soy-mesmes. Que si en presence du Roy on fait commemoration de ses prouëesses, ce n'est point vne memoire de sa personne presente, mais de ses actions passées. Quelques vns peut estre pourront dire à vn qui offense Dieu, *Aye souuenance*

Sess. 13. ca. 2. Saluator in Eucharistiæ sumptione colere nos sui memoriam præcepit &c.

de Dieu encores que Dieu soit present. Mais celuy qui parle ainsi par la souuenance de Dieu entend la souuenance de ses commandemens, ou de ses menaces, ou promesses. Du pain l'Euangile passe au calice, & dit que Iesus-Christ ayant pris la coupe, il la leur bailla, disant,

Beuuez en tous

Au contraire l'Eglise Romaine dit, *Vous n'en beurez pas tous*. Car boire le calice est le priuilege des prestres & des Princes.

Nos aduersaires disent que c'est aux seuls prestres de boire, pource que tous ceux ausquels Iesus-Christ disoit *Beuuez en tous* estoient tous pasteurs & ayans charge en l'Eglise: car ils n'approuuent point l'interpretation de Paschase au liure du corps de Christ. *Beuuez en tous, tant les Ministres que les autres croyans*. A cela nous disons, 1. Que par mesme raison ce seroit aux seuls pasteurs de manger le pain, car tous ceux ausquels Iesus-Christ a dit, *Prenez, mangez*, estoient pasteurs. 2. Aussi est il faux que les Apostres estans auec Iesus-Christ les enseignant ou leur administrant les Sacremens tinssent lieu de pasteurs, ains ils estoient là comme brebis, assistans seulement pour apprendre sa doctrine, & prendre ses Sacremens de sa main. 3. Mais nous auons l'exprés com-

Pasch. lib. de corpore Christi ca. 15. Bibite, ex hoc omnes, id est tàm ministri quã alij credentes.

mandement de l'Apostre S.Paul 1. Corinth. 11. *Que l'homme* (dit-il) *s'esprouue soy-mesmes, & ainsi mange de ce pain & boiue de ceste coupe.* Que ces Messieurs nous disent en bonne foy, qui sont ceux ausquels il commande de s'esprouuer soy-mesmes & boire de ceste coupe? Ne parle-il pas à tous fideles? car qui est le fidele auquel l'espreuue de soy-mesme ne soit necessaire? n'escrit-il pas en ceste Epistre au peuple de l'Eglise de Corinthe, & comme il dit luy-mesmes chap. 1. vers. 2. à tous ceux qui inuoquent le nom de Iesus? 4. Quoy plus? sur le fait de l'Eucharistie nos aduersaires nous alleguent ces mots du 6. de S.Iehan. *Si vous ne beuuez mon sang vous n'aurez point la vie*, Pourquoy donc priuent ils le peuple de la vie en luy ostant la coupe? Qu'ils accordent donc ou que S. Iehan ne parle point là de l'Eucharistie, ou s'il en parle que l'Eglise Romaine priue le peuple de la vie, en luy ostant la coupe. Ne sert d'alleguer la concomitance, car qui prend le sang en l'hostie ne boit point. Or Iesus-Christ dit expressément que si nous ne beuuons son sang, nous n'aurons point la vie. 5. Que si boire le calice doit estre le priuilege des clercs ou gens d'Eglise (car on les appelle ainsi auiourd'huy) d'où vient que les Princes ont part à ce priuilege? n'est-ce pas vne preuue euidente que ce reiglement, ou plustost dereiglement, a esté introduit pour hausser

Gontier en nostre entreueuë me soustenoit que receuoir l'hostie c'est boire.

la dignité des gens d'Eglise, & les rendre compagnons des Roix & Princes? auec vn artifice semblable à celuy par lequel on fait les Empereurs & Roix Chanoines de Latran à Rome & d'Aix en Alemagne, & de diuers autres lieux? Et de fait comme le Pape par cet artifice a voulu hausser le Clergé, aussi s'est-il aduisé en la mesme action de se hausser par dessus le clergé. Car il ne luy plaist pas de boire comme les autres, ni de toucher le calice des leures, ni mesmes de le toucher de la main, Mais vn Cardinal Diacre tient le calice couuert, dont le Pape succe vne petite partie auec vn chalumeau, lequel Cardinal luy baise les mains au mesme instant, & lors si vn Roy de France assiste, c'est à luy de tenir la seruiette à genoux deuant sa sainctété, comme fit Charles VIII. à Alexandre sixiéme. 6. Et afin que nul ne doute que c'est à Iesus-Christ que l'Eglise Romaine en veult, & que l'ordonnance de S. Paul luy déplaist: le Concile de Constance en la session 13.* recognoist que Iesus-Christ a institué & administré le Sacrement souz les deux especes: & qu'en la primitiue

Libro 2. Ceremon. Sacrarum cap. 14. Episcopus Cardinalis porrigit ei calamum quem Papa ponit in Calice in Manibus Diaconi existente, & sanguinis partem sugit, residuũ cũ particula hostiæ dimittit pro Diacono & Subdiacono.

* *Quod licet Christus post cœnam instituerit, & suis discipulis administrauerit sub vtrãque specie panis & vini hoc venerabile Sacramentum, tamen hoc non obstante, &c. Cum in nonnullis mundi partibus quidam temerariè præsumant populum Christianum debere Sacramentum Eucharistiæ sub vtrãque specie suscipere.*

Eglise

Eglise ce Sacrement estoit receu par les fideles souz les deux especes. Ce nonobstant il declare que c'est vne presomption temeraire d'affermer que le peuple Chrestien doit receuoir ce Sacrement comme Iesus-Christ l'a institué. Et dit * que la coustume de ne donner aú peuple qu'vne espece ayant esté introduite auec raison doit estre tenuë pour loy: Declare aussi que ceux qui y contredisent sont heretiques & griéuement punissables, mesmes par le bras seculier. Bon Dieu qu'elle peut estre ceste assemblée qui declare que c'est vne heresie punissable d'ensuiure l'ordonnance de Iesus-Christ, sinon vne ligue contre le fils de Dieu? & que restoit-il plus sinon de declarer Iesus-Christ heretique & le condamner à l'inquisition? 7. Est cependant à noter que Iesus-Christ n'ayant point dit *Mangez en tous:* (combien qu'il l'ait peu auec pareille raison) a voulu dire expressément de la coupe *Beuuez en tous*, comme preuoyant l'abus, & preuenant le mal que la licence & l'orgueil a esclos en ces derniers siecles: mais il n'y a borne si bien marquée que la peruersité de l'homme n'outrepasse, eniambant par dessus le commandement de Dieu. 8. N'est à omettre que ce Sacrement est institué pour annoncer la mort de Iesus-Christ iusqu'à ce qu'il vienne, & non seulement l'annoncer comme vne histoire ou narration oisiue, mais comme chose dont

* *Consuetudo rationabiliter introducta habenda est pro lege: pertinaciter asserentes oppositum tanquam hæretici arcendi sunt & graviter puniendi, & c. Inuocato etiam auxilio brachij secularis.*

le fruict nous appartient : Afin donc que la mort de Iesus-Christ nous y soit representée comme il faut, il est necessaire que Iesus-Christ nous y soit representé comme respandant son sang:& à cela sert le calice. Et afin que le peuple entende que le fruict de ceste effusion de sang luy appartient & est la nourriture de son ame, il est necessaire qu'il participe à ce calice : & nõ seulemẽt qu'il en soit spectateur : Car que sert au peuple que le prestre ait beu tout seul? Ceux dõc qui priuent le peuple de la coupe, le veulent faire communier à Iesus-Christ sans luy representer sa mort sanglante, & le priuent du seau & memorial de la participation à l'effusion de son sang. 9. Et puis que ce qui est dans le calice est appellé l'alliance de Dieu par S. Luc & par S. Paul, qu'elle outrecuidance vouloir priuer le peuple de l'alliance de Dieu? puis que ce Sacremẽt est appellé le Testamẽt du fils de Dieu, qu'elle iniustice d'en cacher vne clause aux heritiers, voire vne iuste moitié? 10. Quicõques sçaura le progrés des abus de la Messe, bastie des ruines de la S. Cene, recognoistra que non seulement en ce point, mais aussi en ce Sacrement entier les Prelats de l'Egl. Romaine se sont efforcez de reculer petit à petit le peuple tant de l'intelligence que de la communion de ce Sacrement. En l'ancienne Eglise le peuple communioit tous les iours,

ou pour le moins tous les Dimanches souz les deux especes. Des semaines la communion a esté reduite aux quartiers, des quartiers à vne fois l'an & encores souz vne espece, & sans rien entendre : Au lieu du pain de la Sainte Cene on l'a accoustumé à se contenter de pain benit, au lieu de la coupe Eucharistique on luy donne vne gorgée de vin non consacré pour lauer la bouche. La prudence humaine contraire à la sagesse diuine a dicté à ces Messieurs que l'abbaissement du peuple est le haussement du clergé: que le peuple admire plus ce qu'il entend le moins : que iouir d'vn bien à le chedoigt accroist l'alteration. Vn peuple vn peu trop instruit recognoist les vices de ses conducteurs, penetre dans le traffic, descouure les nouueautez, & si on le veut faire payer veult sçauoir pourquoy : Il faut donc le tenir bien loing, sans l'introduire trop auant és mysteres de nostre saincte mere Eglise, qui ne plaisent qu'à ceux qui les ignorent, ou y gaignent.

Ie sçay bien qu'on nous allegue pour causes de ce retranchement des considerations de prudence humaine. Mais Iesus-Christ & S. Paul estoyent pour le moins aussi prudens que les Papes. Et ne peut-on produire aucun inconuenient qu'ils n'ayent preueu.

Produire icy la coustume des siecles & la déposition des Anciens, est vn trauail non

necessaire, veu que nos aduersaires recognoissent que c'estoit la coustume de l'Ancienne Eglise de communier le peuple souz les deux especes. Et n'ont peu encores amener aucun reiglement de l'Ancienne Eglise qui ordonne que le peuple soit priué de la coupe, ni mesmes aucun qui ait iamais fait conscience de donner la coupe à vn du peuple le requerant, ni aucun du peuple qui ait fait conscience de le requerir. En S. Cyprien au liure des tõbés le calice est presenté à vne fille. Et S. Augustin en la question 57. sur le Leuitique. *Tous ceux qui veulent auoir la vie, sont exhortez à boire le sang*. Personne (dit-il) n'est empesché & tous y sont exhortez. Les Manichéens meslez parmi les orthodoxes en participant au pain, s'abstenoient du calice: La cause estoit diuerse, car ils abominoyent le vin disans que c'estoit le fiel du prince des tenebres, comme dit S. Augustin en l'heresie 46. à *Quod vult deus*. Mais il est bien possible de tomber en vn mesme erreur pour cause diuerse. Et puis qu'en s'abstenant du calice en la Cene ils donnoient à cognoistre qu'ils estoient Manichéens, comme monstre Leon premier Euesque de Rome, il appert que cela estoit odieux aux Chrestiens & propre à ces heretiques, patriarches des venerables peres du Concile de Constance. Cela expedié pour ne toucher aux Messes seiches esquelles le prestre

Ad bibendum sanguinem omnes exhortantur qui volunt habere vitam.

Leo sermone 4. de quadragesima.

mesme ne boit point, suiuons le fil du texte de l'Euangile. Iesus-Christ donc poursuit, disant,

Beuuez en tous, car ceci est mon sang, le sang du Nouueau Testament.

Il appelle le calice son sang en mesme façon qu'il a appellé le pain son corps. Tout ce que nous auons dit sur ces paroles *Ceci est mon corps*, se peut & doit accommoder à ces mots *Ceci est mon sang*. Sinon que la verité reçoit icy vn renfort par l'explication adioustée par l'Euangile de S.Luc, & par l'Apostre S.Paul, au 22. de S.Luc & en la 1. aux Corinthiens 11. chap. vers. 25. ou ces mots *Ceci est mon sang*, qui sont en S. Matthieu sont ainsi rendus,

Ce calice est la nouuelle alliance en mon sang.

1. Par le calice il entend ce qui est dedans. Or si ce qui est dans le calice est l'alliance de Iesus-Christ, ce n'est donc point le sang de Iesus-Christ, Car le sang de Iesus-Christ n'est point l'alliance de Iesus-Christ, comme nous auons prouué ci dessus au chapitre huictiéme. 2. Item si ce qui est au calice est au sang de Iesus-Christ ce n'est donc point le sang de Iesus-Christ : car le sang de Iesus-Christ n'est point au sang de Iesus-Christ. Certainement ces paroles sont decisiues du

different & abbattent l'erreur sans ressource. Aussi l'Esprit de Dieu n'a point changé de langage en chose si importante qu'afin de fesclaircir, & afin que S. Luc & S. Paul qui ont recité l'institution de ce Sacrement les derniers, fussent interpretes des mots rapportez par S. Matthieu.

Mais pour ioindre de plus prés, ie supplie le lecteur de remarquer qu'en ces paroles de S. Luc & de S. Paul ce mot de *Calice* est repeté par deux fois en vne mesme ligne, n'y ayant qu'vn mot entre deux. *Il print le calice, disant, Ce calice est, &c.* Or nos aduersaires veulent qu'en la deuxiéme fois ce mot de *Calice* se prenne en autre sens qu'en la premiere. Car quand l'Euangile dit que Iesus-Christ print le calice, par ce mot de *Calice* ils entendent *le vin*, mais trois syllabes aprés par le mot de *Calice* ils entendent *le sang*: qui est certes vne licence démesurée, comme si les Euangelistes nous pipoient, disans d'vn & d'autre en vne mesme demie ligne: & nous baillant des paroles à deux visages.

Toutefois pour leur faire plaisir permettons leur d'vser en ceci de leur priuilege: & puis qu'ils veulent qu'en la deuxiéme fois ce mot de *Calice* signifie *ce sang*, mettons leur interpretation dans le texte; & nous verrons ce qui s'en ensuiura. Iesus-Christ donc (si on les croit) aura dit, ou voulu dire, *Ce sang est la nouuelle alliance en mon sang*. Y a-il homme si

ſtupide qui ne recognoiſſe l'abſurdité de ces paroles? Car le ſang de Ieſus-Chriſt peut-il eſtre au ſang de Ieſus-Chriſt? Certes vne choſe qui eſt en vne autre n'eſt point vne meſme choſe auec elle. Ce que Bellarmin ayant preueu, pour euiter ce coup a trouué vn nouueau tour de ſoupplesſe, imitant ceux qui ſe lauent d'ancre, ou qui gueriſſent l'yurognerie en buuant: car ayant mis vn equiuoque & ambiguité en ce mot de *Calice*, & recognoiſſant le mal qui luy en aduient, il taſche d'y remedier par vn autre equiuoque en ce mot de *ſang*. Car en ces mots qu'il forge luy meſmes *Ce ſang eſt la nouuelle alliance en mon ſang*, il veut que la premiere fois ce mot de *ſang* ſignifie le ſang du calice, mais en la deuxiéme fois le ſang eſpandu en la croix ſur lequel eſt fondée la nouuelle alliance. Le meſme Bellarmin dit que S. Matthieu & S. Luc recitans l'inſtitution de la Cene ne prennent point le mot de *Teſtament* en meſme ſens. Licence prodigieuſe, & inuentiue à mal, la verité de Dieu marche-elle ainſi déguiſée? qu'eſt-ce tout cela ſinon introduire vne maſcarade en ce ſaint banquet? c'eſt donc à nous d'y apporter le flambeau pour la recognoiſtre de prés.

Bell. lib. 1. cap. 11. §. ad Quartam. Sanguis accipitur diuerſo modo in his duobus locis.

§. Ad tertiam.

1. Premierement ſi ceſte diſtinction du ſang de Ieſus-Chriſt au calice, & du ſang de Ieſus-Chriſt en croix eſt receuable, on trouuera mille ſortes de ſang de Ieſus-Chriſt, &

autre sera le sang de Iesus-Christ debout, & le sang de Iesus-Christ assis, & le sang de Iesus-Christ au temple, ou en la nasselle. De vray selon nostre stupidité nous pensions que le sang de Iesus-Christ en croix fust le mesme sang qu'on dit estre en la Messe, mais voicy qu'on nous en fait deux sortes; ou si c'est vn mesme sang les diuerses façons esquelles Iesus Christ est consideré n'apportent aucune distinction de sang; ni aucune diuersité de signification de ce mot de *sang*.

2. Bien plus: Cat ils disent que ce sang du calice est le Testament ou alliance, fondée sur le sang espandu en croix. Dont s'ensuit que le sang du calice est le Testament, mais celuy de la croix ne l'est pas. Item que le sang du calice est fondé sur celuy qui est en croix, & par consequent que ce n'est pas le mesme sang, car ce qui est fondé sur vne chose n'est point vne mesme chose auec elle.

3. Que si on nous baille ceste distinction du sang de Iesus-Christ, pourquoy ne mettra-on aussi deux chairs, dont l'vne soit fondée sur l'autre? dont l'vne soit le Testament, & l'autre ne le soit pas? Iesus-Christ adiouste,

Que ce calice est le sang du Nouueau Testament qui est respandu pour plusieurs.

S. Luc rapporte ceste effussion au calice, disant

disant que ce calice est respandu pour nous, ce qui reuient à vn. Car ce calice n'est respandu pour nous pour autre raison que pource qu'il est Sacrement du sang de Iesus-Christ qui a esté respandu pour nous. Ceste effusion faite en la croix est le seul prix de nostre redemption. Ce que la Bible de l'Eglise Romaine, & le Canon de la Messe recognoissent, ayans tourné au futur *effundetur sera espandu*, pour *est espandu*, afin de donner à entendre que Iesus-Christ parloit de l'effusion du sang qu'il deuoit souffrir le lendemain. Et mesmes nos aduersaires appellans la Messe vn sacrifice non sanglant recognoissent tacitement que le sang de Iesus n'y est point espandu.

Et c'est icy qu'ils demeurent accrochez sans se pouuoir deffaire : Car ils enseignent que le sang de Iesus-Christ ne peut maintenant estre espandu : & neantmoins s'enferrans eux mesmes ils ne laissent de dire & escrire que le sang de Iesus-Christ est espandu souz les accidens du vin, alleguans ce passage de S. Luc pour monstrer qu'en la Messe le sang de Iesus-Christ s'espand. ¶. Surquoy nous leur demandons si souz ces especes le sang de Iesus-Christ sort des veines, car sans cela il n'y a nulle effusion de sang. Ils nous respondent qu'il n'en sort point, & neantmoins perseuerent à dire qu'il est espandu, affermans ce qu'ils nient,

ſemblables à ceux qui eſcrimans les yeux bandez frappent ſur leurs compagnons; ou ſe bleſſent eux meſmes. Auſſi ne reſpondent ils point directement, car quand nous leur demandons ſi le ſang de Ieſus-Chriſt eſt eſpandu en la Meſſe, ils nous diſent que c'eſt ſouz les eſpeces qu'il eſt eſpandu; mais nous ne demandions pas ſouz quoy, mais ſeulement ſi l'eſt eſpandu: Et non contens de cela, ayans dit que le ſang de Ieſus-Chriſt s'eſpand ſouz les accidens, ils veulent par là qu'on entende que les accidens ſeuls ſont eſpandus, mais non le ſang de Ieſus-Chriſt, comme nous aduertit la gloſe du Canon *Ego Berengarius*, & tous diſent de meſme. ¶. Nous les reduiſons donc en fin à nous confeſſer que les ſeuls accidens ſont eſpandus, c'eſt à dire la couleur, le gouſt, les longueurs & largeurs: car en vne matiere ſi ſacrée ils diſent choſes qui ſentent la bouffonerie, ou l'égarement d'eſprit; nous perſuadans qu'en l'Euchariſtie on nous verſe des lignes, des ſaueurs & couleurs. O la belle choſe qu'vn tonneau plein de lignes & figures, plein de gouſt & de couleur de vin: mais point de vin: & là deſſus tirer chopine de couleurs & figures, mais point de vin.

Le pis eſt qu'aprés nous auoir mis en ceſte coupe du vuide, & vn eſpace rempli de nul corps, mais ſeulemẽt d'accidens; (ce qui enueloppe mille contradictions en nature,

comme monstrent les Physiciens), pour comble de mal ils accommodent le corps de Iesus-Christ à ces accidens, tellement qu'on boit & verse le corps du Sauueur, qui a vn vray corps humain. Venez & on vous versera le corps d'vn homme, vne teste & des pieds liquides, & si on le verse par gouttes, en chasque goutte separée il y aura vn corps humain entier, & tout cela rien qu'vn mesme corps. O esprit d'erreur, ô boutique de chimeres, qu'est-ce là sinon inciter les Chrestiens à se circoncir ou à prendre le turban?

Cependant le prestre ne se peut vanter de boire en la Messe le mesme sang dont Iesus-Christ parle en l'institution de la Cene: Car il parle du sang qui a esté peu aprés espandu en la croix, & qui estant sorti du corps n'y est iamais rentré; mais ce sang que le prestre pretend boire est és veines, & n'en est iamais sorti.

Le pain & le calice ainsi distribuez Iesus-Christ adiouste vne clause qui iuge diffinitiuement le procez, & trenche toute difficulté. Il dit donc en S. Matthieu 26. vers. 29. *Ie vous di que depuis ceste heure ie ne boiray de ce fruict de vigne.* Et S. Marc de mesmes. Pouuoit-il dire plus clairement que c'est du vin qu'il a beu, & non du sang? Car du fruict de vigne, & du vin sont mesme chose. Car encores qu'en S. Luc il soit parlé de deux coupes, comme remarque S. Hierosme sur le 26.

de S. Matthieu, si est-ce que S. Matthieu & S. Marc ne parlans que d'vne (qui est celle de l'Eucharistie) n'ont peu appeller fruict de vigne le vin d'vne coupe dont ils ne parlent point. Il vault beaucoup mieux croire que Iesus-Christ par deux fois a parlé de fruict de vigne, pour accorder les Euangelistes, que de vouloir corriger S. Matthieu & S. Marc par S. Luc, leur improperant d'auoir troublé l'ordre des paroles de Iesus-Christ en vne action si importante, & ou S. Matthieu estoit present. De fait le Pape Innocent III. au 4. liure des mysteres de la Messe, chap. 27. recognoist que Iesus-Christ a appellé fruict de vigne le vin qu'il auoit consacré au calice; Authorité qui ferme la bouche aux aduersaires; puis qu'ils tiennent que le Pape ne peut errer en la doctrine. Car quant à S. Augustin lequel au 3. liure du consentement des Euangelistes dit que S. Matthieu & S. Marc ont rapporté les paroles de Iesus-Christ selon l'ordre suiui par Iesus-Christ; Bellarmin qui est de contraire auis, & veult corriger ces deux Euangelistes luy donne sur les doigts, & dit librement que S. Augustin n'a pas consideré ce passage assez soigneusement.

Quod autem vinum in calice consecrauerit patet ex eo quod ipse subiunxit non bibam à modo de genimine &c. Lib. 1. cap. 11. §. Si rursus. Respondeo Augustinum non expendisse hunc locum diligenter.

Et afin que quelqu'vn debouté de là ne vienne par ailleurs, * disant que le calice est appellé fruit de vigne eu esgard à ce qu'il estoit auant la consecration, nous luy cou-

** Bellarm. ibid.*

pons ceste auenuë par ce que Iesus-Christ dit auoir beu du fruict de vigne, car il n'a beu qu'aprés la consecration : c'estoit donc du fruict de vigne lors mesmes qu'il beuuoit. Et appeller vne chose non ce qu'elle est, mais ce qu'elle a esté, (comme qui en la vieillesse de Nestor l'appelleroit adolescent, pource qu'il l'a esté) c'est dire qu'vne chose est telle pource qu'elle n'est plus telle, qui est se moquer. Encores l'absurdité est icy bien plus grande, car Nestor auoit esté adolescent, mais le sang de Iesus-Christ n'a iamais esté fruit de vigne, il est donc faux qu'il soit appellé fruict de vigne pource qu'il l'a esté.

CHAP. X.

Que l'Apostre S. Paul poursuiuant ce propos, leue toute difficulté, comme aussi l'Apostre S. Pierre, Actes III.

VIENT encores vn grand renfort à la verité, & vne multitude de passages clairs de l'Apostre S. Paul adioustez immediatement aprés l'institution de la Cene. Il dit donc,

26. *Toutesfois & quantes que vous mangerez de ce pain, & boirez de ceste coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur iusqu'à ce qu'il vienne.*

27. *Parquoy quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement, sera coulpable du corps & du sang du Seigneur:*

28. *Que chacun donc s'esprouue soy-mesmes, & ainsi mange de ce pain & boiue de ceste coupe.*

En ces mots adioustez pour esclaircissement aux paroles de l'institution, ce S. Apostre par trois fois tesmoigne que c'est du pain que nous mangeons en la Cene. Or on ne mange qu'aprés la consecration. Et au chapitre precedent de mesmes. *Le pain que nous rõpõs est la cõmuniõ au corps de Christ.* C'est dõc encores du pain aprés la cõsecratiõ, puis qu'on ne rõpt qu'aprés la cõsecratiõ. Oyons là dessus les responses de nos aduersaires.

Ils veulent que S. Paul ait parlé figurément trois fois d'vne suite, eux di-je qui nous accusent de forger des figures. 1. Et là dessus ie somme leurs consciences de iuger auec equité, lequel doit parler plus clairement, celuy qui est exposé, ou celuy qui expose: Celuy qui a parlé le premier & plus briéuemẽt, ou celuy qui parle aprés, & plus au long, & esclaircit les paroles du premier: Item qu'ils pensent lequel est plus conuenable ou que Iesus-Christ soit expositeur des paroles des Apostres, ou les Apostres expositeurs des paroles de Iesus-Christ. Sans doute ils recognoistront que les figures sont moins conuenables à l'expositeur, & que les Apostres sont expositeurs de Iesus-Christ, &

non Iesus-Christ des Apostres. Pourquoy donc tordent ils par figures toutes les paroles de S. Paul qui a escrit le dernier & le plus au long de ceste matiere, & qui est expositeur de Iesus-Christ? 2. Veu principalement que nous auons veu que Iesus-Christ & les Euangiles disans *Ceci est mon corps* s'exposent clairement, mais S. Paul ayant dit tant de fois que c'est du pain que nous rompons & mangeons, n'adiouste aucune explication de son dire? 3. Que si par ce mot de *pain* tãt de fois repeté par l'Apostre il faut entendre *de la chair*, ne seroit-il pas coulpable d'entretenir le peuple en erreur, & luy cauer vne fosse pour tomber? veu qu'il sçauoit que le sens & la raison tesmoignent que c'est du pain, au rapport desquels l'homme croit naturellement? ne nous eust-il point plustost aduerti d'auoir icy nos sens pour suspects & de croire que c'est de la chair, encores qu'il semble du pain, que de se ioindre au rapport de nos sens, en l'appellant tousiours pain sans aucune explicatiõ? 4. Et qui pl⁹ est attribuant à ce pain choses qui ne peuuent conuenir au corps de Iesus-Christ, à sçauoir d'estre rompu?

Toutefois voyons qu'elles figures ces Docteurs nous ont icy forgé.

Quelques vns disent que S. Paul appelle le corps de Iesus-Christ *pain*, pource qu'il l'a esté auant la consecration, tout ainsi disent *Premiere eschappatoire.*

ils que le ſerpent eſt appellé verge Exod. 7. pource qu'il l'auoit eſté. Et comme le vin eſt appellé eau en S. Ieh. 2. pource qu'il auoit eſté eau auant la conuerſion. Et comme en S. Matthieu 11. il eſt dit que les aueugles voyent, pour dire ceux qui eſtoient aueugles. 1. Auſquels Bellarmin reſpond, (car ils s'accordent ainſi) que ceſte reſponſe n'eſt pas fort ſolide, car (dit-il) ſi en quelques endroits les choſes ſont nommées du nom de ce dont elles ſont faites, il ne s'enſuit pas que par tout il le faille prendre ainſi. 2. A quoy nous adiouſtons que c'eſt choſe non ſeulement fauſſe, mais impie d'eſtimer que le corps de Ieſus-Chriſt ſoit appellé pain, pource qu'il ait eſté pain auant la conſecration: Car le corps de Ieſus-Chriſt n'a iamais eſté pain: Ce ſerpent voirement auoit eſté verge, & ce vin auoit eſté eau, mais le corps de Ieſus Chriſt n'a iamais eſté pain: 3. Auſſi l'Eſcriture Saincte dit bien que la verge de Moyſe eſt deuenuë ſerpent. Exode 7. 9. Et que l'eau a eſté conuertie en vin. Ieh. 2. 9. Mais l'Eſcriture Saincte ne dit pas que le pain ſoit conuerti en chair, cela eſt vne queuë adiouſtée par l'Egl. Romaine. 4. Et non ſeulement en cela paroiſt la foibleſſe de cet exemple; mais auſſi en ce que ceſte verge de Moyſe fut changée en vne choſe qui n'auoit iamais eſté auant ce changement; mais icy on nous fait le pain ſe changer en vne

Bellarm. lib. 1. cap. 14. non ideo quia alicubi res denominatur ab eo vnde facta eſt, vbique ita accipienda eſſe vocabula.

vne chose qui est desia. O que c'eust esté vn beau miracle si Moyse eust transmué sa verge en vn serpent qui estoit desia, ou si Iesus-Christ eust changé l'eau en vn vin qui estoit desia vin: certainement l'absurdité est pareille à faire vne chose qui est desia qu'à deffaire vne chose qui n'est plus: à engendrer vn enfant desia né, qu'à tuer vn homme desia mort. Si donc ces Messieurs veulent apporter des exemples propres, qu'ils nous baillent quelque passage auquel vne chose qui estoit deuant qu'estre faite soit nommée du nom de la chose dont elle a esté faite. Ie maintiens que iamais ils n'en trouueront: Ne sert de dire qu'il ne s'agit point icy de la façon de la conuersion du pain, mais seulement de la conuersion. Car encores que cela soit, si est-ce que c'est assez pour conueincre nos aduersaires que de leur monstrer qu'ils introduisent vne conuersion qui s'enueloppe de contradiction.

Quant à l'exemple des aueugles voyans, la figure est en ce mot de VOIR, car ces mots *les aueugles voyent* signifient que les aueugles recouurent la veuë, βλέπουσι pour ἀναβλέπουσι. Icy donc la Grammaire leur a manqué.

D'autres pensent estre plus subtils, & disent que l'Apostre S. Paul dit, que nous mangeons du pain en l'Eucharistie pource qu'il semble que ce soit du pain, quoy qu'en *Deuxiéme escappatoire.*

effect ce soit le corps de Iesus-Christ : comme (disent-ils) le serpent d'airain est appellé serpent pource qu'il sembloit l'estre : & des figures de bœufs & grenades sont appellées bœufs & grenades ; & les Anges apparus à Abraham sont appellez hommes, pource qu'ils sembloyent l'estre. Mais ce subterfuge est sans couleur.

1. Car en premier lieu la solution apportée par Bellarmin sert icy de mesmes : c'est que si en quelques passages les choses sont appellées non ce qu'elles sont, mais ce qu'elles semblent, il ne s'ensuit pas qu'il soit ainsi par tout, ni en ce passage. 2. Secondement c'est vn grand abus de dire que le corps de Iesus-Christ soit appellé pain pource qu'il semble l'estre, car le corps du Seigneur ne sembla iamais estre pain. 3. Aussi ces exemples sont hors de propos, car ces figures de serpent, bœufs & grenades sont appellées serpent, bœufs, &c. pour raccourcissement de langage, mais icy il n'y a nul raccourcissement à mettre du pain pour de la chair. 4. Et ces figures sont appellées serpent, & bœufs, pource que la forme exterieure estoit semblable, mais entre le pain & le corps du Seigneur il n'y a aucune ressemblance en la forme exterieure. 5. Ioint qu'à dire *serpent* pour *figure de serpent* il n'en peut aduenir aucun abus, ni erreur en la religion, & personne ni peut estre trompé,

mais icy on nous creue les yeux, & on dément nostre raison, pour establir vn article de foy important, dont s'ensuiura qu'à nommer la chose non ce qu'elle est, mais ce qu'elle semble, il y a du grand danger; 6. N'est à omettre que les paroles de l'Apostre parlans de la nature, fin & institution de la Cene doiuent estre tousiours veritables; Or ces paroles de Iesus-Christ qui disent que nous mangeons & rompons du pain en la Cene ne reçoiuent aucunement ceste excuse ou interpretation és Messes esquelles ils disent que la chair de Iesus-Christ s'est veuë visiblement, car lors Iesus-Christ ne sembloit pas estre du pain.

L'exemple des Anges apparus à Abraham, appellez hommes, est encores de plus bas alloy, car Abraham croyant que ce fussent hommes ne les pouuoit appeller autrement: Et mesmes il vault beaucoup mieux croire la parole de Dieu qui dit que c'estoient des hommes: Car qui empesche que ce n'ayent esté des vrays corps humains empruntez par les Anges par dispensation & pour vn temps? comme de fait ils mangerent & beurent, & Abraham leur laua les pieds: & puis qu'vn Ange parloit par la bouche de l'asnesse de Balaam. Nomb. 22. pourquoy vn Ange ne pourra-il mouuoir pour vn temps vn corps humain emprunté pour s'en seruir en quelque action? Et de fait Tertullian au

liure de la chair de Christ, & S. Augustin au 2.& 3.liure de la Trinité,tiennent que ce n'estoyent point corps humains seulement en apparence,mais aussi en verité.

Troisiéme eschappatoire.

Ces defenses abbatuës, ces Messieurs se retranchent, & trouuent d'autres eschappatoires : Ils disent que le corps de Iesus-Christ est appellé *pain* par S. Paul selon la phrase Hebraïque, qui appelle *Pain* toute sorte de viande & de nourriture : Comme en l'Oraison Dominicale en demandant nostre pain quotidien nous entendons tout ce qui est necessaire pour nous nourrir. Ainsi(disent-ils) Iesus-Christ est appellé pain par S. Paul puis qu'il est la nourriture des ames,voire vne nourriture solide & substãtielle : au mesmes sens qu'il dit de soy-mesmes en S.Iehan 6. *Ie suis le pain de vie.*

Response qui est vne fuite euidente, 1. Car en l'Oraison Dominicale & en pareils lieux le pain comprend toute la nourriture de l'homme & par consequent le bruuage; Ce qui n'est pas en ces passages de S.Paul,esquels le calice est mis à part, & adiousté au pain comme chose diuerse. *Qu'il mange de ce pain,& boiue de ceste coupe.* Et quant à la manducation & bruuage spirituel dont est parlé au 6.de S. Iehan, le manger & le boire sont vne mesme chose, comme nous monstrerons au chapitre penultiéme. 2. Ioint que le pain pris pour toute nourriture ne peut

estre rompu par les fideles, Car non seulement le bruuage, mais aussi plusieurs sortes de viande ne peuuent estre rompües : or S. Paul dit *que nous rompons ce pain.* 1. Cor. 10. Moins encores pourra estre rompu vn pain inuisible, & vne viande spirituelle, telle qu'on dit que le corps de Iesus-Christ est en la Cene. 3. A quoy faut adiouster que S. Paul disant que nous rompons du pain se sert de la similitude d'vn pain composé de plusieurs grains pour nous representer nostre vnion en vn corps, disant que les fideles sont vn pain & vn corps : similitude qui seroit absurde si en ces mots *le pain que nous rompons* le pain se prenoit pour toute nourriture : Car la pluspart des viandes ne sont point ainsi composées. 4. Et ceux qui nous renuoyent au 6. de S. Iehan pour l'exposition de ce mot de *pain*, font trois presuppositions hardies, l'vne que l'Euangile de S. Iehan estoit desia escrit, l'autre que les Corinthiens l'auoient veu & leu, & finalement que S. Paul presupposoit que les Corinthiens iroyent bien d'eux mesmes y trouuer l'explication, sans qu'il fust besoin leur en bailler aucune. Comme ceste derniere presupposition flestrit ce S. Apostre d'vne temerité negligente, aussi les deux premieres sont contre l'authorité des histoires Ecclesiastiques qui tesmoignent que S. Iehan a escrit le dernier & long temps aprés les autres.

Comme tesmoigne S. Hierosme au Catalogue, ou en l'ordre des escriuains il met S. Iehan aprés S. Paul, S. Luc & S. Marc, & dit qu'il a escrit son Euangile aprés tous les autres, en estant requis par les Euesques d'Asie, pour resister aux Cerinthiens & Ebionites, heretiques qui ont vescu aprés l'Apostre S. Paul. 5. Aussi est-ce contre toute apparence que pour exposer le passage de S. Paul ou il parle de la Cene, ils nous ameinent vn passage de S. Iehan ou il n'en est point parlé, comme nous monstrerons ci dessouz. 6. N'estoit-il pas beaucoup plus conuenable de chercher l'explication de ce mot *pain* au mesme chapitre: & ils eussent trouué que S. Paul tesmoigne vn peu auparauant, que Iesus print du pain, & le donna à ses disciples? auquel passage nos aduersaires confessent que le mot de *pain* se prend en la signification ordinaire? 7. De fait nous trouuerons bien force peres qui recognoissent qu'au 6. de S. Iehan Iesus-Christ parle figurément: & en produirons des passages au penultiéme chapitre. Mais ie n'ay peu encores trouuer aucun ancien qui die que S. Paul parle figurément en ce passage. Et la raison y est claire. C'est que S. Paul icy parle aux fideles: Mais Iesus-Christ au 6. de S. Iehan parle aux Capernaites incredules, & aux Iuifs ausquels il auoit accoustumé de ne parler qu'en similitudes, comme dit S. Matth. cha.

Hier. in Catalogo. Iohannes nouissimus omnium scripsit Euangelium, rogatus ab Asiæ Episcopis, aduersus Cerinthum, &c.

13. *il ne parloit point à eux sans similitudes*. Les figures sont donc beaucoup moins conuenables en ce passage de S. Paul qu'au 6. de S. Iehan : à S. Paul parlant aux fideles qu'à Iesus-Christ parlant aux incredules par figures selon son ordinaire. A vn Apostre expositeur de Iesus-Christ, qu'à Iesus-Christ dont les Apostres sont expositeurs.

En fin voici vn dernier & miserable subterfuge, dont ces gens se seruent comme on se sert de pierres quand il n'y a plus poudre ni balles. Ils disent que S. Paul n'a pas dit, *quand vous mangerez du pain*, mais *quand vous mangerez de ce pain*. Et que ce mot CE signifie quelque pain extraordinaire & par excellence, c'est à dire Transsubstantié en chair. *Quatriéme esschappatoire.*

Certes cela est tirer toutes choses de toutes choses, comme les Chymistes, & faire vne syllabe fort fecunde en consequences: Nous ne nions pas que S. Paul ne parle icy d'vn pain sacré & extraordinaire, puis qu'il est dédié à vn si sainct vsage que d'estre memorial du corps de Iesus-Christ. Mais prouuer cela par ce petit mot CE est vne manifeste confession d'vne cause desesperée, & qui n'a plus que les ongles pour se defendre. 1. Car comment est-ce que S. Paul pouuoit parler autrement? Eust-il dit que *quiconques mange du pain annonce la mort du Seigneur?* n'eust-il point en cela parlé contre la verité? car combien de fois mange-on du pain sans

ceste commemoration? 2. Et puis qu'il auoit dit auparauant que Iesus auoit donné du pain à ses disciples, quand peu aprés il parle de ce pain, qui ne voit que ce pronom CE est vn renuoy à ce pain dont il vient de parler? & non point vn mot enigmatique & sublimé depuis peu au fourneau de la superstition? 3. Ioint que si en ces mots CE *pain*, ce pronom CE a vn sens si mystique, aussi faudra-il dire le mesme du calice. Et là dessus qu'ils se souuiennent que par ce mot de *Calice* ils veulent que nous entendions non point *ce vin*, mais *ce sang de Iesus-Christ*: Il faudra donc icy selon leur maxime entendre encores icy que ce mot CE signifie quelque sang de Christ plus excellent & extraordinaire : ce qu'eux mesmes seroyent honteux d'affermer. 4. Et le mesme Apostre au 10. chap. de la mesme Epistre dit, *Le pain que nous rompons*, & non point *ce pain*. Là ceste subtilité est inutile. Comme aussi au 20. des Actes, ou il est dit que les disciples estoient assemblez pour rompre LE PAIN: sans doute ces Messieurs nous voudront icy encores persuader que cet article [LE] a quelque signification mystique.

S. Paul adiouste, *qui mange de ce pain indignement est coulpable du corps du Seigneur* : Car quiconques profane le pain qui est le seau & Sacrement du corps de Christ profane aussi le corps de Christ ; l'iniure faite aux

seaux,

ſeaux redonde ſur le Prince : Il n'eſt pas ainſi des images de Dieu qu'on met és temples, car Dieu ne les a pas inſtituez, mais il a inſtitué ce Sacrement : Les oſter n'eſt point profaner Dieu , mais oſter vne profanation du nom de Dieu.

S. Paul dit encores qu'vn *tel prend ſa condamnation, ne diſcernant point le corps du Seigneur :* Nos aduerſaires entendent qu'vn tel ne diſcerne point que c'eſt le corps du Seigneur qu'il a mangé : Au lieu qu'il entend qu'vn tel ne diſcerne point que c'eſt le corps du Seigneur qu'il a deshonoré, car il a dit expreſsément que c'eſt du pain que nous mangeons.

¶. Ioignez à ce paſſage celuy du 10. chap. de la meſme Epiſtre verſ. 16. *Le pain que nous rompons n'eſt-il pas la communion du corps de Chriſt?* Autant de mots autant de foudres contre l'erreur. 1. Il dit que c'eſt du pain: l'Egliſe Romaine nie que ce ſoit du pain. 2. Il dit que nous rompons ce pain : l'Egliſe Romaine dit que nous ne le rompons pas. 3. Qui plus eſt par ce mot de *pain* elle entend *le corps de Chriſt*, & par conſequent veut que le ſens de ces mots *Le pain que nous rompons*, ſoit *Le corps du Seigneur que nous rompons*. Et toutefois le corps du Seigneur ne peut eſtre rompu. 4. Finalement S. Paul dit que ce pain rompu eſt la communion du corps de Chriſt , donc ce n'eſt pas le corps de Chriſt,

car la communion ou participation d'vne viande n'eſt pas la viande meſmes.

A ce S. Apoſtre ſe ioint l'Apoſtre S. Pierre, lequel au 3. des Actes verſ. 21. dit *Qu'il faut que le ciel contienne Ieſus-Chriſt iuſqu'au temps de la reſtauration*, qui eſt le iour du iugement. Que ſi le ciel le doit touſiours contenir iuſqu'à ce qu'il vienne iuger le monde, comment le faict-on ſortir de là tous les iours & ſe trouuer en la terre? Et icy nous recognoiſſons le bon ſens & prudence de ceux qui ont corrigé la Bible, & corrompu la verſion vulgaire, qui pour euiter la force de ceſte obiection ont mis qu'il faut que le ciel *le reçoiue*, pource que le mot de *contenir* les greuoit, comme monſtrant que le corps de Ieſus-Chriſt n'eſt point hors du ciel. Ils ont donc mieux aimé fourrer en l'Eſcriture S. vne clauſe ridicule, qui dit que Ieſus-Chriſt eſt continuellement receu au ciel, comme ſi l'y entroit inceſſamment : Mais les Docteurs de Louuains ont mis en leur Bible Françoiſe qu'il faut que le ciel le contienne, comme recognoiſſans que Ieſus-Chriſt n'a eſté receu au ciel qu'vne fois, aſſauoir en ſon aſcenſion.

Quem oportet quidem recipere.

CHAP. XI.

Circonſtances de l'Euchariſtie celebrée par Ieſus-Chriſt auec ſes diſciples: & qu'elles ſont toutes contrai-

res à la presence charnelle & Transsubstantiation.

S'IL y a eu de la force és mots de l'Euangile, il n'y en a pas moins és circonstances de l'action: Ces circonstances sont I. Que les Apostres n'ont point adoré ce que Iesus-Christ leur a presenté. II. Que Iesus-Christ n'a fait aucune éleuation d'hostie. III. Que les Apostres n'ont point recueilli les miettes d'vn pain rompu en tant de pieces. IV. Que alors le corps de Iesus-Christ estoit encores infirme. V. Que Iesus-Christ a mangé auec ses disciples. VI. Que Iudas a esté admis à l'Eucharistie. VII. Que l'ame de Iesus-Christ estoit alors angoissée & pleine de tristesse. VIII. Que Iesus-Christ instituoit vn Sacrement correspondant à la Pasque qu'il venoit de faire vn peu auparauant. Repassons ces obseruations, car elles nous meinent droit à la verité.

I. En premier lieu donc les Apostres n'ont point adoré ce que Iesus-Christ leur presentoit, I. ce qui eust esté vne extreme irreuerence en eux s'ils eussent pensé receuoir en leurs bouches le corps du fils de Dieu, ou le sacrifier à Dieu, & cependant ne faire aucune adoration. 2. Car encores qu'ils eussent Iesus-Christ ordinaire auec eux, si est-ce qu'ils ne l'auoyent iamais man- *Premiere circonstance.*

gé, ni receu en leurs estomachs, & n'auoient iamais assisté à vn tel sacrifice. 3. Ioint que tout homme qui sacrifie à Dieu, doit s'adresser à Dieu, & luy offrir ce qu'il tient, le priant qu'il ait l'oblation agreable ; priere qui emporte necessairement adoration : De fait l'Eglise Romaine qui enseigne la Transsubstantiation & le sacrifice propitiatoire de la Messe, estimeroit celuy qui à l'exemple des Apostres ne voudroit adorer l'hostie estre heretique & excommunié.

Deuxiéme circonstance.

II. En second lieu nous remarquions que Iesus-Christ n'a point esleué d'hostie, comme on fait auiourd'huy pour la faire adorer: Aussi il ne nous a point commandé de l'adorer: Quelques vns disent qu'il n'a point esleué l'hostie pour ce qu'il n'auoit esté encores esleué en croix. Ce qui est vne raison sans raison. Car si ceste éleuation est receuable ou vtile maintenant, elle l'eust esté encores plus auant sa mort, car cela eust serui aux Apostres d'aduertissement de son éleuation en croix qui estoit proche. Et par mesme raison Iesus-Christ ne deuoit non plus rompre l'hostie, car (comme disent ces gens) il n'auoit point encores esté rompu en croix.

Troisiéme circonstance.

III. Tiercement est à remarquer que les Apostres n'ont point gardé le residu, ne recueilli les miettes de ce pain Sacré. Et toutefois il est malaisé que d'vn pain rompu en tant de pieces quelque miette n'en soit tom-

bée : laquelle sans doute ils eussent soigneusement gardée s'ils eussent creu qu'en chasque miette Iesus-Christ est tout entier. Pour à quoy obuier le venerable Iesuite Richeome nous a baillé des tableaux, esquels Iesus-Christ est peint à table auec ses Apostres ayans chascun deuant soy vne oublie ronde comme vne petite assiette. Tableau ferial & digne de la robbe. Il ne restoit plus que d'y imprimer vn crucefix, & nous parler des ferremens employez à faire ces oublies. Certainement il ne pouuoit mieux démentir l'Euangile qui tesmoigne que Iesus a rompu le pain luy mesmes auant que le distribuer. Car celuy qui donné à chascun vne oublie ronde ne fait nulle fraction de ce qu'il distribuë.

Richeome au tableau de l'Eucharistie instituée.

Toutefois pour les traitter doucement laissons indecis si quelques pieces ou miettes de ce pain sont restées aprés l'action: nous contentans de poser ceste maxime que nos aduersaires ne nieront pas, qui est que Iesus-Christ alors auoit bien autant de puissance que le prestre auiourd'huy, & par consequant qu'il pouuoit bien reseruer vne partie de ce pain, & laisser à ses Apostres quelques hosties consacrées : & là dessus nous demandons si le lendemain quand Iesus-Christ fust fouëtté & crucifié, ces hosties eussent esté aussi fouëttées & crucifiées. S'ils disent que non, voila vn Iesus Christ crucifié

& foüetté, & vn au ciboire qui n'est crucifié ni foüetté, vn mort au sepulchre, & vn vif au ciboire: Ou si dans ce ciboire Iesus-Christ est crucifié, il faudra donc que la croix aussi y soit, & les soldats & bourreaux, &c. Ou si Iesus-Christ en l'hostie souffre les mesmes choses par la toute-puissance de Dieu sans transporter la croix & les soldats dans ce ciboire, il s'ensuiura qu'il y aura vn Iesus-Christ crucifié & frappé de Dieu immediatement, & vn autre crucifié par les hommes, Outre la contradiction de crucifier hors la croix, & sans croix. Comme qui emprisonneroit vn homme sans prison, l'enterreroit hors terre, le frapperoit sans coup. Il n'y a rien plus enchainé que les mensonge: & vn erreur posé en entraine vne longue suite.

Quatriéme circonstance. IV. Le temps auquel Iesus-Christ celebroit ceste action n'est pas moins considerable: 1. Car quand nous disons qu'estre en cent mille lieux diuers en mesme temps, & cependant ne tenir aucun lieu, & estre enclos tout entier souz vne mietre, sont choses incompatibles auec vn corps humain, ils nous respondent que cela peut conuenir à vn corps glorifié, ne considerans pas que le corps de Iesus-Christ n'estoit point encores glorifié lors qu'il celebroit la Cene, & par consequent qu'il faut (si leur transsubstantiation est receuable) que ces mesmes choses conuiennent à vn corps non glorifié. 2.

De là mesmes sourd vne manifeste contradiction, en ce que lors mesmes que le corps de Iesus-Christ estoit infirme, ils veulent qu'il ait esté sans infirmité & impassible. Car ce corps qui estoit assis à table estoit passible & sujet à estre rompu, mais celuy qui estoit és bouches des Apostres estoit impassible, & ne pouuoit estre rompu: car comment pourroit on rompre vn corps qui est tout entier en chasque partie de l'hostie? 3. Mais comment est-il aduenu que le corps de Iesus-Christ estant sans infirmité en l'Eucharistie, ait incontinent perdu ceste impassibilité? & ayant vne perfection souz les especes qu'il n'auoit pas hors les especes, comment la perfection est elle cessée à l'instant? & ne luy est demeuré que l'infirmité? 4. Comment aussi pourrons nous comprendre ceste doctrine prodigieuse qui fait Iesus-Christ en mesme temps plus parfait que soy-mesmes? car qui peut nier qu'estre impassible & sans infirmité ne soit vne plus grande perfection qu'estre passible & infirme? & que le corps du Seigneur n'ait esté enrichi de qualitez plus excellentes depuis la resurrection que durant son infirmité?

v. Nos aduersaires aussi tiennent que Iesus-Christ a participé à ce Sacrement, & mangé & beu auec ses disciples: & les Peres tiennent le mesme: Qui plus est cela se recueille des mots de Iesus-Christ mesmes, di- *Cinquiéme circonstance.*

ſant aprés la diſtribution de la coupe du Sacrement, *Ie ne boiray plus de ce fruit de vigne, &c.* Comme teſmoignent S. Matthieu 26. & Marc 14. Auſſi l'Apoſtre S. Paul nous diſant que *le pain que nous rompons eſt la communion au corps de Chriſt*, la nature de l'action requeroit que Ieſus-Chriſt y participaſt pour monſtrer la communion qu'il a auec nous: De là auſſi eſt venuë la couſtume de l'Egliſe que le Paſteur communie le premier, & puis le peuple: Cela donc poſé que Ieſus-Chriſt a mangé en ce Sacrément, nous auons par là dequoy accabler le menſonge, & vn merueilleux auantage ſur les aduerſaires.

1. Car Ieſus-Chriſt ſe ſeroit-il mangé ſoy-meſmes? auroit-il eu ſa teſte en ſa bouche? veu qu'en meſme temps il auoit la bouche en la teſte? auroit-il eu tout ſon corps dans ſon eſtomach? 2. Cela n'eſt pas tout, car Ieſus-Chriſt mangeant eſtoit infirme & paſſible, mais Ieſus-Chriſt mangé (ſi on croit ces Docteurs) eſtoit impaſſible, tellement que Ieſus-Chriſt ne ſe mangeoit pas tel qu'il eſtoit, ains eſtoit diſſemblable à ſoy-meſmes. Et Ieſus-Chriſt mangé auoit des perfections que Ieſus-Chriſt mangeant n'auoit pas. 3. Et quand meſmes nous receurions ces groteſques pour demonſtrations, à qui perſuaderont ils que le corps de Ieſus-Chriſt eſtoit alors plus ſemblable aux noſtres qu'à ſoy-meſmes? puis qu'eſtant à table ſon corps

reſſembloit

ressembloit aux nostres en ce qu'il estoit mortel, infirme, visible, circonscript, & tenant vn lieu. Mais en tous ces points il estoit dissẽblable à soy-mesmes & à ce corps qu'ō nous dit que Iesus-Christ & les Apostres ont mangé? 4. Et pource que tout ce que toutes les œuures admirables de Iesus-Christ ont esté faites par luy pour nostre salut; il faut dire qu'vne chose tant miraculeuse & estrange que de se manger soy-mesmes, ne peut auoir esté faite par Iesus-Christ que pour quelque grand bien & important à nostre salut; Que donc on nous die qu'à serui cela pour nostre redemption, ou consolation? 5. Pourquoy le Symbole des Apostres ayant mis par ordre ce qui est aduenu à Iesus-Christ de plus important n'a point mis qu'il fest mangé soy-mesmes ou qu'il a beu son corps? choses toutefois non moins miraculeuses que l'incarnation, & qui d'abondant fromillent de contradictions? Les Apostres auroient ils inseré des articles moins importans, comme de nommer Ponce Pilate, & cependant omis vne chose tant haute & incomprehensible? 6. Et puis qu'il n'est pas croyable que le corps de Iesus-Christ ait mangé le corps de Iesus-Christ, & que luy-mesmes soit entré dans soy-mesmes pour y estre inutile, il faut que nos aduersaires nous disent que faisoit ce corps de Iesus-Christ dans le corps de Iesus-

Christ, & que profitoit à Iesus-Christ ou à no⁹ d'auoir tout son corps en son estomach. Car qu'elle efficace pouuoit auoir le corps de Iesus-Christ mãgé enuers le corps de Iesus-Christ mangeant, que celle que le corps mangeant auoit desia? 7. Et puis qu'on tient que l'ame est aussi dans l'hostie du Sacrement, à quoy faire l'ame de Iesus-Christ entroit-elle dans le corps de Iesus-Christ, puis qu'elle y estoit desia? 8. D'abondant qu'elle fable que Iesus-Christ mangeant ayant vne ame qui estoit toute entiere par tout son corps, en ait eu vne qui n'estoit que dans sa bouche ou dans son estomach: l'vne qui mouuoit les mains du corps & qui se seruoit des organes du corps, l'autre qui ne s'en seruoit pas? si ce n'est que les mains de Iesus-Christ se mouuoyent aussi souz les especes: 9. Ce qui est aussi vne autre absurdité, que Iesus-Christ ait eu en mesme temps vn corps qui remuoit les mains en distribuant le pain, & vn corps qui ne remuoit point les mains caché souz les especes. 10. De ceci mesmes naist vne consequence qui éuente la marchandise Romaine, Car si le corps de Iesus-Christ auec son ame est entrée en l'estomach de Iesus-Christ, il s'ensuiura que l'ame de Iesus-Christ estoit en deux façons dans l'estomach de Iesus-Christ: car elle y estoit naturellement comme en toutes les autres parties de son corps: & d'abon-

dant y estoit entrée auec le corps Sacramentellement : Mais en tout le reste du corps de Iesus-Christ l'ame n'y estoit qu'en vne façon. II. Finalement comme celuy qui dit que le dehors est dedans nie qu'il soit dehors, ainsi celuy qui met les parties exterieures du corps de Iesus-Christ dans les interieures, nie qu'elles soyent exterieures.

Par tant de preuues nous menons battans nos aduersaires iusqu'à leur fort & derniere retraitte qui est la toute-puissance de Dieu; & les reduisons à se seruir de la defense qui est commune à toutes sortes d'erreurs & d'impietez; n'y ayant opinion si extrauagãte qui ne puisse se defendre en disant que Dieu est assez puissant pour faire qu'il soit ainsi. Car la brutalité obstinée des hommes fait de la toute-puissance de Dieu vn asile de mensonge, vne boutique de fables, vn cachot à forger fausse monnoye, vne retraitte obscure ou Satan s'embusche pour de là tirer à couuert dessus la verité. La toute-puissance de Dieu n'est point la reigle de nostre croyance, mais sa volonté. Elle sert à humilier nos esprits souz sa parole, non point à nous en de tourner. Or nous auons veu que la parole de Dieu n'est pas moins contraire à ceste realité & transsubstantiation que le sens & la raison, & le verrons encores cy aprés.

Ie n'ignore point qu'on nous produit icy

quelques hommes pour iuges en la cause de Dieu, mais peu, & encores leur déposition oüye ils parlent pour la verité.

S. Hierosme en l'Epistre à Heluidius quest. 2. dit que Iesus-Christ a esté le mãgeant & le mãgé. Mais il mõstre assez là mesme qu'elle viande il entend & qu'elle est la façon de la manger. Car il auoit dit auparauant, parlant du ciel. *Montons auec le Seigneur en teste grande sale parée & nette, & receuons de luy la haut le calice du nouueau Testament.* Et peu aprés: *Car le Royaume de Dieu n'est point viande & bruuage, mais iustice, ioye, & paix par le S. Esprit.* Monstrant qu'il parle d'vne façon de manger le corps du Seigneur qui se fait au ciel, & qui n'est point charnelle ni par la bouche, mais qui est spirituelle & par la foy qui esleue nos cœurs au ciel, & les remplit de ioye & paix par le S. Esprit. Qui plus est il met ceste manducation non seulement en l'Eucharistie, mais aussi au baptesme, disant peu aprés, *Nous tous qui sommes baptisez en Christ vestons Christ, & mangeons le pain des Anges.* Et incontinent aprés il declare que c'est que Iesus-Christ a mangé, disant que *la viande de Iesus-Christ est de faire la volonté de son Pere:* En ce sens Iesus-Christ estant le mãgeant peut aussi estre mangé, lors que nous l'apprehendons en mesme façon qu'il a apprehendé la volonté de son pere. Quoy plus? pour leuer toute doute de son intention il dit que

Ascendamus cum Domino cœnaculum magnum stratum atque mundatum & accipiamus ab eo sursum calicem noui Testamenti: Non enim est regnum Dei cibus & potus, sed iustitia & gaudium & pax in spiritu Sancto. Quotquot in Christo baptisamur Christum induimus, & panem comedimus angelorum,

Iesus-Christ boit encores auiourd'huy son sang en l'Eglise auec ceux qui font sa volonté. Il ne parle donc point d'vne façon de boire par la bouche, car Iesus-Christ ne boit plus ainsi.

& audimus dominum prædicantem meus est cibus vt faciam voluntatem eius qui misit me. Impleamus opus eius, & Christus bibet nobiscum in regno Ecclesiæ sanguinem suum.

Chrysostome sur le 26. de S. Matthieu dit voirement que Iesus-Christ a beu son propre sang: mais (dit-il) en mystere, & ce afin que les Apostres ne se scandalissassent de ces paroles *Ceci est mon sang*, & qu'ils n'en fussent effrayez. Enquoy ce bon Docteur deuinant de la pensée de Iesus-Christ parle cependant pour nous : estimant que Iesus-Christ en buuant le calice a osté à ses Apostres le scandale qu'ils pourroyent auoir pris en oyant parler de boire du sang, car le voyans boire luy mesmes, ils presumoyent aisément que ce n'estoit pas son sang en substance puis qu'il en buuoit luy-mesmes, ains du sang en mystere & Sacrement.

VI. Ceci aussi n'est pas vne legere circonstance, que S. Augustin sur le 3. Pseaume & nos aduersaires auec luy recognoissent que Iudas a esté admis par le Seigneur à la Sainte Cene, & qu'il a participé au Sacrement auec les autres Apostres : Or n'a-il point mangé le corps du Seigneur, puis qu'en ceste mesme heure le diable est entré en luy : Car il n'est nullement conuenable de faire Iesus-Christ & le diable entrer en mesme temps en Iudas : ils n'eussent pas esté bien ensemble : & n'y a nulle apparence de mettre en-

Sixiéme circonstance.

ſemble Ieſus-Chriſt & Satan ; veu meſmes que Sathan a preualu en Iudas , ſi bien que de deux hoſtes ennemis entrez enſemble en Iudas , le pire euſt emporté le deſſus . Ioint que nous verrons ci deſſouz le conſentement des Anciens, enſeignans que Iudas n'a point mangé le Seigneur, mais ſeulement le pain du Seigneur , & que les meſchans ne peuuent manger Ieſus-Chriſt . Eſtant choſe contre l'honneur & contre l'efficace ſalutaire de Ieſus-Chriſt de le faire manger par ſes ennemis , & le faire habiter en vn homme, ſans y produire aucun effect ſalutaire , ou ſans le rendre meilleur. S. Paul dit bien que quelques vns mangent de ce pain indignement , mais qu'aucun puiſſe manger Ieſus-Chriſt indignement , il ne s'en trouuera vn ſeul mot en l'Eſcriture.

Septiéme circonſtance.

VII. Pour ſeptiéme circonſtance conſiderons que lors que Ieſus-Chriſt celebroit l'Euchariſtie il eſtoit angoiſsé, comme eſtant aux acceſſoires de ſa paſſion , & prochain de la mort. Comme auſſi luy meſmes le teſmoigne au ſortir de ceſte action , diſant que ſon ame eſtoit ſaiſie de triſteſſe iuſqu'à la mort, dont il ſuoit des grumeaux de ſang par la force de l'angoiſſe. Nous demandons donc à nos aduerſaires ſi Ieſus-Chriſt qui eſtoit en l'eſtomach des Apoſtres s'affligeoit là dedans, & y ſouſpiroit , y ſuoit le ſang & iettoit des larmes & des cris ; I'eſtime qu'ils n'oſe-

roient dire cela, comme chose non seulement contre la raison & le sens, mais aussi contre l'opinion de l'Egl. Romaine qui fait Iesus-Christ estre impassible souz les especes : Si donc pour se sauuer de là ils disent que Iesus-Christ souz ces especes receuës és estomachs des Apostres ne s'affligeoit point, & ne pleuroit point, & ne suoit point des grumeaux de sang : alors ils font clairement deux Iesus-Christ, vn au iardin se lamentant, s'affligeant & suant, & l'autre nouuellement receu és estomachs des Apostres qui ne lamentoit, ni pleuroit, ni suoit. Qui est non seulement nous bailler deux Iesus-Christ contraires, l'vn triste l'autre sans tristesse, l'vn pleurant l'autre ne pleurant pas, mais qui pis est, nous bailler vn Iesus-Christ qui n'est point nostre Sauueur, puis qu'il estoit exempt des souffrances que Iesus-Christ souffroit.

Et mesmes quand nous sondons plus auant ceste playe, nous trouuons que nos aduersaires qui temerairement posent des doctrines sans regarder aux consequences, nous forgent necessairement vn Iesus-Christ qui n'a point esté presenté à Pilate, ni foüetté ni crucifié : Car les Apostres ayans mangé l'hostie au soleil couchant, Iesus Christ se leua de table & sortit aux champs & entra en vn iardin auec ses disciples ; ou tost aprés il fust empoigné & mené deuant le souuerain

Sacrificateur, en la maison duquel il demeura toute la nuit, durant laquelle les gens du souuerain Sacrificateur le souffleterent, luy cracherent au visage, & luy firent mille opprobres : Mais ce corps de Iesus-Christ que les Apostres auoient en l'estomach le venans de receuoir, ne fust point empoigné par les soldats ni souffletté, ni outragé de crachats, Car Iudas & les soldats, & Caiphe & ses domestiques frappans Iesus-Christ n'estoient point dans l'estomach des Apostres; Aussi nos aduersaires tiennent que le corps de Iesus-Christ souz les especes est impassible & ne peut rien souffrir. L'Eglise Romaine donc nous fait en mesme temps vn corps de Iesus-Christ souffrant, & vn corps de Iesus-Christ ne souffrant point. Celuy-là croira que le corps souffrant estoit vn mesme corps auec celuy qui ne souffroit point, auquel on pourra persuader que estre & n'estre point, souffrir & ne souffrir point sont vne mesme chose.

Huictiéme circonstance.

VIII. Reste vne circonstance de ceste action, qui est que Iesus-Christ celebroit vne action, laquelle il substituoit à la Pasque Iudaïque, en laquelle vn agneau estoit occis & mangé. Comme ainsi soit donc que l'action de la Pasque ait esté composée de ces deux parties essentielles, de l'immolation ou occision de l'agneau, & de la manducation, il est necessaire que ces deux choses ayent esté accomplies

complies en la croix ; car en icelle Iesus-Christ a souffert mort , & ceste mort est la nourriture de nos ames figurée par la manducation corporelle d'vn agneau . Mais nos aduersaires peruertissent toute ceste doctrine , & pour hausser leur Messe & establir leur manducation charnelle disent que la Pasque estoit vne figure de l'Eucharistie , en laquelle ils veulent que Iesus-Christ soit sacrifié & mangé , tellement qu'en leur Messe ils trouuent la verité & accomplissement de l'immolation & manducation de l'agneau; Quant à la mort de Iesus-Christ ils veulent que la Pasque en ait esté la figure seulement quant à l'immolation.

Mais icy nous les tenons en plusieurs façons; 1. Car nous trouuons bien en l'Escriture Sainte que la Pasque estoit vne figure de la mort de Iesus-Christ , mais qu'elle ait esté figure de l'Eucharistie il ne se trouuera point. Que la Pasque ait figuré la mort de Iesus-Christ S. Iehan nous l'enseigne au 19. chap. vers. 36. Ou rendant la raison pourquoy Dieu n'auoit permis que les iambes fussẽt rõpues à Iesus-Christ en croix , il nous rameine à l'agneau de Pasque duquel nul os ne deuoit estre rompu: comme s'il disoit que ceste ceremonie gardée en l'agneau auoit eu son accomplissement en la mort de Iesus-Christ , & qu'il falloit qu'il y eust de la conuenance entre la figure & la verité . Et S.

Paul 1. Cor. 5. parlant de la mort de Iesus-Christ, dit que nostre Pasque asçauoir Iesus-Christ a esté sacrifié. Et le Prophete Esaie au 53.chap.parlant de la passion de Iesus-Christ le compare à l'agneau qu'on meine à l'occision. Ce que Dieu a voulu qu'on recogneust ayant voulu que Iesus-Christ souffrist au iour mesmes que les Iuifs deuoyent celebrer la Pasque. 2. Item il n'y a nulle raison de faire la mort de Iesus-Christ estre l'accomplissement de la Pasque à demi, & seulement quant à l'immolation, & trouuer l'accomplissement de la manducation de l'agneau en vne autre action, asçauoir en l'Eucharistie. 3. Aussi la Pasque n'est point figure de deux diuerses actions; moins encores figure d'vne figure. Car nos aduersaires mesmes recognoissent que l'Eucharistie est vne figure & commemoration de la mort de Iesus-Christ. Comment donc sera-elle l'accomplissement de la Pasque, puis qu'elle est figure de ce qui est l'accomplissement de la Pasque, asçauoir de la mort de Iesus-Christ? 4 Ioignons à cela qu'vne manducation corporelle n'est point figure d'vne manducation corporelle, mais d'vne spirituelle: car en l'Eglise de Dieu les actions corporelles ne sont point figures d'actions corporelles, mais d'actions spirituelles & de graces celestes, la manducation donc corporelle de l'agneau n'estoit point figure d'vne manduca-

tion corporelle du corps du Seigneur, mais d'vne spirituelle. 5. Mais nous frappons icy vn coup ineuitable, & qui oste tout subterfuge. C'est que toutes les ceremonies des Iuifs ont representé vne verité dont le fruit leur appartenoit aussi : & ont esté figures de choses salutaires & vtiles pour eux. Car qui est-ce qui seroit si temerairement absurd que d'oser dire que Dieu ait prescrit à son peuple quelque seruice ordinaire, ou quelque ordonnance qui luy fust inutile? De cela nous tirons par consequence necessaire que la manducation de l'agneau n'a point esté figure de la manducation du corps de Iesus-Christ en la Cene, Car ceste figure leur eust esté inutile ; De fait quel profit a peu reuenir à Moyse, ou à Samuel, ou à Dauid, de ce que les Apostres ou les fideles d'auiourd'huy mangent la chair de Iesus-Christ par la bouche quelques milleines d'années depuis? Voici donc nostre raison que nous reduisons en forme.

Ce qui estoit figuré aux Peres du vieil Testament par la manducation de l'agneau, leur estoit vtile, & estoit pour leur bien.

La manducation de la chair de Iesus-Christ par la bouche que l'Eglise Romaine enseigne, ne leur a point esté vtile, & ils n'en ont receu aucun bien.

Donc la manducation de la chair de Iesus-Christ n'a point esté figurée aux Peres du

vieil Testament par la manducation de l'Agneau:

Il est donc necessaire de chercher l'accomplissement de ceste manducation de l'Agneau hors l'Eucharistie : & recognoistre que la Pasque nous meine seulement à la mort de Iesus-Christ, qui est la vraye viande & nourriture de nos ames, Car c'est pour ceste raison seule qu'il est le pain vif, & la nourriture de nos ames, asçauoir pource qu'il s'est donné pour la vie du monde, comme il dit en S. Iehan 6. vers. 51. Or il ne s'est donné pour la vie du monde qu'en sa mort.

Nous ne nions pas qu'on ne puisse dire que la Pasque a esté figure de la Sainte Cene, mais au sens que deux pourtraits se representent l'vn l'autre & sont image l'vn de l'autre, & ainsi l'entendent quelques Anciens qui ont ainsi parlé. Aussi nous ne nions pas que la Sainte Cene ne soit l'accomplissement de la Pasque, c'est à dire sa fin & abolitiõ, mais nõ cõme disent nos aduersaires qui cõparent la Pasque auec la Sainte Cene, comme la figure auec la verité & accomplissement. En quoy ils ourdissent des filets desquels eux mesmes s'enueloppent, Car pour euiter vne gresle de passages de Pères qui disent que l'Eucharistie est signe, & que le pain & le vin sont antitypes, signes, figures & symboles de Iesus-Christ & de sa mort, ils disent que l'Eucharistie est tellement signe,

qu'elle est aussi la chose signifiée: qu'elle est figure, mais aussi est la chose figurée. Ainsi nous tirons d'eux ce qu'ils nioient, asçauoir que la Pasque & l'Eucharistie ont cela de commun qu'elles sont signes & figures de la mort de Iesus-Christ.

Icy quelques vns Pescarmouchent & disent que si la Sainte Cene est vn signe ou Sacrement seulement & non point la verité mesmes, il s'ensuiura que les Sacremens du vieux ~~nouueau~~ Testament estoyent plus excellens que les nostres, Car (disent-ils) vn agneau vaut mieux qu'vn morceau de pain.

Cela ayant quelque apparence, tombe toutefois seulement à souffler dessus: Car l'excellence du Sacrement ne gist point en l'excellence ou prix de l'Elément, mais au fruict que les consciences en reçoiuent. Et si au Baptesme on baptisoit de liqueurs exquises, le Sacrement n'en seroit pas meilleur, & peut estre pire. Et si en la Cene au lieu de pain on mettoit sur la table des perles ou diamans, le Sacrement perdroit de sa dignité: Car comme vne clef d'or qui ne peut ouurir, vaut moins entant que clef, qu'vne de fer qui ouure aisément, encores qu'elle vaille mieux entant que metail, ainsi les signes les plus precieux ne sont pas les meilleurs, mais ceux qui instruisent le mieux: L'agneau donc estoit meilleur qu'vn morceau de pain entant qu'agneau, mais non entant que Sa-

crement : Et c'eſt vne conſideration puerile d'eſtimer que la Paſque ait quelque auantage ſur la Cene à cauſe qu'vn agneau couſte plus qu'vn morceau de pain, ou eſt vne creature plus noble. Faut donc regarder lequel des deux Sacremens inſtruit mieux & nous meine mieux à Ieſus-Chriſt.

Icy donc nos aduerſaires rebecquent encores & diſent, que l'occiſion de l'Agneau Paſchal repreſentoit mieux la mort de Ieſus-Chriſt que la fraction du pain. Et de là inferent que ſelon noſtre opinion la Paſque eſtoit vn Sacrement plus excellent que l'Euchariſtie. Mais ils trompent ou ſont trompez. 1. Car en premier lieu ceſte raiſon eſt auſſi contr'eux, puis qu'ils recognoiſſent que l'Euchariſtie eſt auſſi figure de la mort de Ieſus-Chriſt: ils prouuent donc contre eux meſmes que l'Euchariſtie entant qu'elle eſt figure eſt inferieure à la Paſque. 2. Secondement, celuy qui veult comparer la Paſque à l'Euchariſtie, ne doit point comparer vne partie de la Paſque auec vne partie de l'Euchariſtie, mais doit comparer ces Sacremens entiers l'vn auec l'autre : Or tout Sacrement a ces deux choſes, l'Element, & la parole adiointe. Car il eſt tres-certain que les paroles de l'inſtitution ſont de l'Eſſence du Sacrement : & ſans leſquels les ſignes ſeroyent vne action oiſiue & vn ſpectacle inutile. Et c'eſt en ce point que la

Pasque est inferieure à la Sainte Cene: car ce signe exterieur de l'agneau n'estoit point accompagné de paroles notifiantes que c'estoit vne figure de Iesus-Christ, comme les paroles de l'institution de la Cene qui se prononcent auant & en l'action, esquelles il est parlé du corps du Seigneur, & de faire ceci en memoire de luy, & d'annoncer sa mort iusqu'à ce qu'il vienne. Tellement que quelque conuenance qu'il y ait eu entre l'agneau & entre Iesus-Christ, si est-ce que toute l'action prise ensemble instruisoit moins les fideles que la celebration de la Sainte Cene. 3. Il y a encores d'autres prerogatiues de la Cene outre celle-ci, comme de representer les choses passées, d'estre immuable & deuoir durer iusqu'à la fin du monde, & d'appartenir à toutes nations, au lieu que la Pasque representoit les choses futures, & deuoit estre abolie, & n'appartenoit qu'aux Iuifs: Dignitez quoy que hors l'essence de l'Eucharistie qui ne laissent toutefois de l'esleuer par dessus la Pasque, comme la sagesse & doctrine esleue vn homme par dessus vn autre, encores qu'elle ne soit de son essence.

4. Ioignõs à cela que la fractiõ du pain est vne ceremonie qui en l'Escriture signifie concorde & vnion. Es. 58. vers. 7. Lament. 4. vers. 4. La fraction donc d'vn pain entre plusieurs est vn signe plus signifiant & plus vsi-

té,& plus propre à nous representer l'vnion des fideles en vn corps auec Iesus-Christ que la manducation d'vn agneau. Et de fait S. Paul remarque ceste fin comme la principale de la Sainte Cene, disant, 1. Cor. 10. *Que le pain que nous rompons est la communion au corps de Christ.*

Que si nos aduersaires ne trouuent aucun moyen de preferer l'Eucharistie à la Pasque, qu'en faisant l'vne estre l'ombre l'autre le corps, l'vne la figure l'autre la verité, pourquoy recognoissent ils que le Baptesme surpasse la circoncision en dignité, lequel toutefois n'est point l'accomplissement de la circoncision ? laquelle a sa verité & accomplissement en nostre renouuellement par la mort de Iesus-Christ, lequel se fait en plusieurs sans baptesme?

Que si la Pasque & la circoncision sont les ombres & figures de nos Sacremens, comment s'est-il fait que par ces moyens les anciens ont obtenu le salut aussi bien que nous? certes les ombres ne peuuent produire les mesmes effects, que le corps, ni les figures que la verité. C'estoient donc figures, non de nos Sacremens, mais de ce qui est representé par nos Sacremens, asçauoir de la mort de Iesus-Christ, & de nostre salut & vie par icelle.

CHAP. XII.

Licence merueilleuse de l'Eglise Romaine à forger en ceste matiere multitude de figures, & tordre les paroles de l'Escriture Saincte.

CE chapitre n'a rien du nostre : C'est seulement vn ramas de figures prodigieuses, vn pacquet de masques faits par nos aduersaires, & au lieu de figures des défigurements du texte de l'Euangile. Le tout tiré de leurs solutions ci dessus representées.

1. En ces mots *Ceci est mon corps*, Ils veulent que *Ceci* signifie *Souz ces especes*. Et cela sans amener aucun exemple d'vne explication si licentieuse.

2. Qui plus est ils nous ameinent vne explication selon laquelle ces mots *Ceci est mon corps* ne sont veritables qu'à demy. Car puis que selon leur doctrine Iesus-Christ tenoit & donnoit les especes du pain, & son corps, ces mots ne peuuent estre dits veritablement des especes du pain qu'il tenoit & donnoit à ses Apostres.

3. Item quand Iesus-Christ dit *Ceci est mon corps*, Il faut selon leur doctrine par ce mot EST entendre SERA, pource que (disent-ils) ce n'est point encores le corps de Iesus-Christ qu'aprés les paroles.

4. Nous auons aussi oüi comment ils se

testonnent entr'eux sur ce mot CECI, les vns disans qu'il n'a nulle signification, les autres que c'est vn indiuidu vague ou singulier egaré, les autres que CECI signifie CE CORPS, les autres que CECI signifie CE PAIN.

5. Et quand l'Euangile dit que Iesus print du pain & le donna, Ils disent qu'il ne faut pas entendre que Iesus ait donné du pain, encores que les paroles semblent le dire.

6. L'Apostre S. Paul repete ce mot de CALICE deux fois en vne mesme ligne, disant, *Il print le calice, disant, ce calice est la nouuelle alliance*. Là ils veulent que ce mot de *Calice* soit vne parole à deux ententes, & disent qu'en la premiere fois elle signifie *le vin*, & en la seconde *le sang*.

7. En ces mesmes mots *Ceste coupe est le nouueau Testament en mon sang*, Ils veulent que le mot de *coupe* signifie le sang qui est en la coupe, & qu'és mots suiuans [*le nouueau Testament en mon sang*] ce mot de *sang* signifie le sang espandu en la croix. Qui eust pensé que le sang de Christ fust vn mot ambigu?

8. De mesmes quand Iesus-Christ dit en S. Matthieu *Ceci est mon sang, le sang du nouueau Testament*, ils veulent que ce mot de *Testament* signifie les promesses ou l'alliance de Dieu, & disent en cela la verité. Mais au 22. chap. de S. Luc ou ces paroles sont ainsi rendues, *Ce Calice est le nouueau Testament en mon*

ſang, ceſte explication leur déplaiſt, & diſent que là le mot de *Teſtament* ne ſignifie point l'alliance, mais vn acte ou inſtrument de l'alliance.

9. Item ils diſent que le ſang de Ieſus-Chriſt qui eſt au calice eſt enclos dans les veines & n'eſt point hors du corps. Dont s'enſuit (ſi on croit ces gens) que Ieſus-Chriſt ſe ſera moqué en preſentant ſon ſang à ſes diſciples : Car liurer à quelqu'vn vn corps humain viuant, en diſant voila le ſang d'vn homme, n'eſt pas moins abſurd que ſi en donnant à quelqu'vn vne maiſon ie luy diſois ie vous donne ces cheuilles & feneſtres. Ou ſi ie diſois ie vous donne ce licol, mais il y a vn cheual au bout.

10. Et quand Ieſus-Chriſt là meſmes dit que ce ſang eſt eſpandu pour nous, ils ſouſtiennent que Ieſus-Chriſt parle de l'effuſion de ſon ſang en l'Euchariſtie, & non en la croix, contre l'authorité de leur Bible & de leur Meſſe, qui pour monſtrer que noſtre Seigneur parle de l'effuſion de ſon ſang en croix, non encores aduenuë, a tourné au futur *effundetur, ſera reſpandu* : Et c'eſt icy ou ils nous en baillent tout du long & ont recours à d'eſtranges figures. Car ils diſent que la Meſſe eſt vn ſacrifice non ſanglant, & que le ſang de Ieſus-Chriſt ne peut plus eſtre reſpandu ni ſortir hors des veines, Comment donc eſt-il reſpandu en la Meſſe? Il eſt (diſent

ils) respandu souz les especes. Et cela n'est-ce pas tousiours dire qu'il est respandu ? Non, disent-ils, car les seuls accidens du vin sont espandus en la Messe. Pourquoy donc nous disoient-ils que le sang de Iesus-Christ y estoit espandu? Docteurs Seraphiques, dites oüy, ou non. Car nous ne demandons pas souz quoy ce sang est espandu, mais seulement s'il y est espandu.

11. S. Matthieu & S. Marc ne parlent que de la coupe de l'Eucharistie, & tesmoignent que Iesus-Christ aprés auoir beu a dit, *Ie ne boiray plus de ce fruict de vigne*, Sans doute ces Euangelistes n'appellent point fruict de vigne le vin d'vne coupe dont ils ne parlent point. Ils appellent donc fruict de vigne ce que Iesus-Christ a beu en ce Sacrement. Et le Pape Innocent III. nous l'a ci dessus confessé : En ce destroit que font ces Messieurs pour se sauuer ? Escoutons, voicy encores vne figure: Ce que Iesus-Christ a beu (disent-ils) est appellé fruict de vigne, non pource que ce fust fruict de vigne, mais pource qu'il l'auoit esté: Permettons leur de forger des figures. Mais osent-ils dire que le sang de Iesus-Christ ait iamais esté du fruict de vigne, c'est à dire du vin?

12. L'Apostre S. Paul les presse plus que tous, aussi c'est contre luy principalement qu'ils s'arment de figures. Au dixiéme & vnziéme chapitre de la 1. aux Corinthiens, par

quatre fois ce S. Apoſtre nous dit que nous mangeõs du pain & rompons du pain. Là ils veulent que ce mot de *pain* ſignifie *chair:* comme s'il y auoit *la chair de Ieſus-Chriſt que nous rompons* : ne ſe ſouuenans point qu'eux meſmes tiennent que la chair de Ieſus-Chriſt ne peut plus eſtre rompue.

13. Encores vne, car ce ne ſeroit iamais fait. Voicy les mots de l'Apoſtre au 10. de la 1. aux Corinthiens verſ. 16. *Le pain que nous rompons, n'eſt-il pas la communion du corps de Chriſt.* Il n'y auoit moyen d'eſchapper qu'en donnant vn coup de raſoir à chaſque mot, & nous bailler icy trois de ces figures qu'on appelle Antiphraſes, qui diſent le rebours de ce qu'il faut entendre. S. Paul dit que c'eſt du pain, eux diſent que ce n'eſt pas du pain. S. Paul dit que nous rompons du pain, eux diſent que nous ne rompons ne pain ni chair: S. Paul dit que ce pain eſt la communion du corps de Chriſt, eux diſent que c'eſt le corps meſmes de Ieſus-Chriſt, Car certainement la communion au corps de Ieſus-Chriſt n'eſt point le corps de Ieſus-Chriſt.

Nous en verrons dauantage en l'expoſition du 6. chap. de S. Iehan, ou ils n'ont trouué autre moyen de ſe ſauuer qu'en trouuant en ce chapitre quatre ſortes de pain.

¶ Ou ſont maintenant ces gens ſi ennemis de figures, ſi ſcrupuleux à ſe coller à la lettre de l'Euangile? Et deſormais qui n'im-

putera leurs pleintes à moquerie plustost qu'à ignorance? Mais encores voyez qu'elles figures. Ce ne sont point figures naturelles & vsitées, comme ceste Metonymie qui nomme le signe du nom de la chose signifiée: vne façon de parler Sacramentelle en l'institution d'vn Sacrement: mais des figures ausquelles l'art n'a peu encores trouuer de nom, des contradictions pour des translations, des Chimeres pour des Metonymies, des grotesques pour des figures: en vn mot des figures à la Romaine. Et Dieu ne leuera il point ces masques? souffrira-il a tousiours vne licence si débordée?

¶ Quiconques sçaura leur coustume, & la grandeur de leur priuilege ne s'esbahira point de leur licence. Car par longue prescription ils sont en possession de contredire à l'Escriture souz ombre d'interpreter, comme de bonne foy recognoissent les Docteurs Canonistes qui ont glosé le Decret, disans en la Distinction 34. & en la Cause 25. que le Pape peut dispenser contre le commandement de l'Apostre, & contre le vieil Testament: & mesmes qu'il dispense de l'Euangile en luy donnant interpretation. Voila Iesus-Christ qui a dit au brigand, *Tu seras auiourd'huy auec moy en Paradis*. Mais le Catechisme du Concile de Trente sur l'article de la descente aux enfers, nous enseigne que par ce mot de *Paradis* il faut entendre *les en-*

Dist. 34. Can. Le-ctor, Papa potest contra Apostolũ dispensare, & Causa 25. Quæst. 1. Can. Sũt quidam.

fers.

Ainsi cõtre les œuures de supererogation nous leur produisons le commandement de Dieu qui veult estre aimé & serui de toutes nos forces, & disons qu'on ne peut faire plus que de toutes ses forces. Mais le Cardinal Bellarmin a recours au priuilege de l'Eglise Romaine, & dit qu'en ce commandement ce mot TOVTES signifie vne partie au liu. 2 *de Monachis* chap. 13. Est-ce là interpreter ou bien corriger la parole de Dieu?

Dispensat in Euangelio interpretando ipsum. Et de Cõcess. præbend. Tit. 8. Cã. Proposuit. Secundum plenitudinem potestatis de iure possumus supra ius dispẽsare. Et là dessus la glose dit *Papa contra Apostolũ dispensat. Item contra Vitus Testamentum. Item in iuramento.*

Mais que parlons nous des figures que l'Egl. Romaine forge sur le texte de l'Escriture? veu que non seulement le texte qu'ils interpretent, mais mesmes leurs interpretations sont figurées? & leurs termes ordinaires en parlant & en escriuant sont allegoriques & signifians le rebours de ce qu'il semble? Ils disent 1. que l'hostie consacrée est le corps de Iesus-Christ & que le prestre la rompt. 2. Que le prestre boit le sang de Iesus-Christ. 3. Que le Sacrement doit estre adoré. 4. Le prestre en la Messe demande que le corps du Seigneur soit attaché à ses entrailles. 5. Il demande que l'Ange l'emporte. Tout cela contre ce qu'ils croyent & enseignent. 1. Car ils tiennent que le corps de Iesus-Christ ne peut estre rompu. 2. Que le corps est dans le calice, & le sang dans les veines du corps. 3. Que ce mot de *Sacrement* signifie vn signe sacré,

& que les signes ne doiuent estre adorez. 4. Que le corps de Iesus-Christ ne s'attache point aux entrailles d'vn homme. 5. Qu'il ne descend point du ciel pour venir sur l'autel, & par consequent qu'il ne monte point de l'autel au ciel. Il faudra donc icy quelques figures pour se sauuer : & m'asseure qu'ils ne sçauroient expliquer leur dire qu'ils n'y fourrent encores quelques figures ; car ils sçauent bien que s'ils representoient simplement & sans déguisement leur opinion qu'elle paroistroit ridicule & incompatible. Qu'elle clarté donc esperons nous de ces gens en leurs allegations, puis que mesmes leurs explications sont implications ? Puis que leurs expositions de figures sont autres figures, non seulement sans clarté, mais mesmes sans signification?

De tout ce que dessus appert que les exclamations de ces Messieurs se pleignans de nostre hardiesse à forger des figures sur le texte de l'Euangile sont equippées pour faire rire : Car c'est vn espece de prodige en ce siecle d'oüir des personnes de l'Eglise Romaine faire mine de vouloir defendre l'Escriture : & encores contre nous qui ne sommes haïs que pour estre ses Aduocats. Comme si Cayphe defendoit Iesus-Christ contre les Apostres : comme si les courtisanes de Rome se pleignoyent des débordemens & superfluitez des Ministres de Geneue.

CHAP.

CHAP. XIII.

Que nos aduersaires par leur manducation charnelle outragent & deshonorent Iesus-Christ, & cependant eux-mesmes la recognoissent non necessaire, & de peu d'vtilité & efficace.

LEs opprobres & indignitez dont nos aduersaires flestrissent Iesus-Christ par leur presence charnelle sont celles-cy.

1. En premier lieu c'est indignement loger l'humanité glorieuse du fils de Dieu que de l'enclorre souz les especes d'vn morceau de pain, & d'vne goutte du vin; lesquelles non seulement sont creatures indignes, mais aussi sont sujettes à plusieurs accidens qui redondent à l'opprobre de Iesus-Christ, soit que le sang s'espande à terre, soit que l'hostie tombe en la fange: Car en tel cas soit qu'on die que le corps de Iesus-Christ tombe, soit qu'on die qu'il ne tombe point, si est-il neantmoins en la fange.

2. C'est aussi humilier par trop le fils eternel de Dieu, que de l'assujettir à la volonté d'vn prestre qui n'est pas tousiours homme de bien, lequel toutes & quantes fois

qu'il veut prononcer cinq paroles auec intention de consacrer, Iesus-Christ ne fault pas de se rendre entre ses mains.

3. C'est aussi abbaisser la gloire de Dieu pour hausser celle de l'homme, de croire qu'vn homme ait la puissance de faire Dieu, & donner à vn prestre qui est homme mortel & pecheur vne plus grande puissance qu'à tous les Anges ensemble, qu'à la vierge Marie & à tous les Saincts, lesquels s'ils auoyent syndiqué & contribué ensemble tout leur pouuoir, ne pourroyent faire Dieu, ni faire le corps de Iesus-Christ, veu qu'il est desia faict.

4. C'est deshonorer Iesus-Christ que de le faire aualler par ses ennemis, le mettre au ventre de Iudas, & de tous les meschans qui participent à ce Sacrement par hypocrisie: Lesquels par ce moyen sont vnis plus estroitement au corps de Iesus-Christ que les Saincts de Paradis: car nul d'eux n'a le corps de Iesus-Christ en soy-mesmes.

Nous auons monstré que c'est la croyance de l'Eglise Romaine au chap. III.

5. C'est aussi vn opprobre extreme, voire plus grand que celuy de la croix, de croire que les rats & les chiens puissent manger le corps glorieux de Iesus-Christ, & enclorre son humanité és ventres des bestes infectes; & puis qu'on tient que le corps qui est en la Messe est le mesme corps qui est assis à la dextre de Dieu, il s'ensuiura que les rats peuuent manger le corps de Iesus-Christ aſ-

sis à la dextre de Dieu : Qui est vn comble d'impieté.

6. C'est vn rauallement de la gloire de Iesus-Christ, de croire que son corps glorieux puisse receuoir des coups de caniuet, & que ces coups tirent du sang de son corps: Car encores qu'on die qu'il n'ait senti aucune douleur de ces coups, si est-ce que l'ignominie demeure : & le corps de Iesus-Christ est fait le iouet d'vn meschant homme, & telles playes sanglantes ne sont point sans opprobre.

7. C'est vn deshonneur honteux dont les Cauteles ou Rubriques de la Messe flestrissent la gloire du fils de Dieu, d'estimer que son corps puisse estre vomi, & ordonner qu'il soit repris & remasché, & d'enueloppper l'humanité glorieuse de nostre Seigneur en du vomissement.

8. C'est vn traffic honteux de donner le corps du Seigneur en vne Messe particuliere pour vn demi teston, & que des prestres se tiennẽt en place marchãde attendants d'estre loës. Comme on void à Paris en Greue grand nombre de prestres attendans & prests d'administrer Iesus-Christ au premier venu pour peu d'argent: C'estoit-là le langage de Iudas : Que me donnerez vous, & ie vous le liureray? Encores offrir Iesus-Christ pour des troupeaux, pour des bleds, cheuaux malades, &c.

9. C'est aussi peu honorer Iesus-Christ de faire croire que des os de Saincts trespassez il y a douze & quinze cens ans, des haillons, des cheueux, du laict, ou des cheuilles, durent par tant de siecles sans se pourrir : & cependant recognoistre que l'hostie se moisit en peu de iours, & que la presence de Iesus-Christ ne la garentit point de la vermine & des morsures des bestes.

10. C'est vne profanation & mespris de Iesus-Christ, que le Pape en la procession solemnelle au iour de son couronnement, fait marcher l'hostie bien loing deuant soy, montée sur vn cheual blanc auec vne sonnette au col & vne lanterne, souz vn daiz porté par des bourgeois de Rome. Mais le Pape vient aprés porté sur les espaules des hõmes souz vn daiz soustenu par Princes & Ambassadeurs de Princes, l'Empereur mesmes s'il y est, prestant l'espaule à la chaire, ou si sa saincteté est à cheual, luy tenant la bride de son cheual ; aprés luy auoir tenu l'estrier pour monter : comme il est descrit bien au long au 1. liure des Ceremonies Sacrées. En tout ceci qui est le plus honoré, ou le Pape ou son Dieu?

Sect. 2. ca. 3. maior princeps etiam si Rex esset, aut Imperator, stapham equi Papalis tenet.

Certainement ces choses sont telles qu'il y a mesmes de la honte à les reprendre : mais puis qu'ils ne sont point honteux de publier choses si horribles, deuons nous estre honteux de nous en pleindre? souffrirons nous

ſans mot dire que le ſainct nom de noſtre Sauueur ſoit ainſi vilipendé & expoſé en opprobre? Ou deuons nous eſtre appellez iniurieux ſi nous ne craignons point de leur dire ce qu'ils ne craignent point de faire? deuons nous auoir plus de reſpect à leurs perſonnes que d'amour à la verité? Ou les craindre dauantage qu'ils ne craignent d'offenſer Dieu? veu meſmes que toutes nos pleintes n'ont pour but que leur ſalut, & le bien de ceux qui nous haiſſent?

Icy cependant encores qu'ils preinent la fuite, ſi font-ils mine quelque fois de tourner viſage, & parent aux coups, mais en reculant. Ils diſent donc que tels inconueniens que nous alleguons ne doiuent eſtre oüis, pource que les Marcionites produiſoient de pareilles abſurditez & indignitez naiſſantes de l'incarnation de Ieſus-Chriſt pour en inualider la croyance; Que les Sadduciens diſputoyent ainſi contre la reſurrection: & les Payens contre la prouidence de Dieu. *Premiere defenſe de l'Egl. Romaine.*

Aquoy nous repliquons qu'il n'y a icy rien de pareil: 1. Car ces heretiques combattoyent des articles clairement prouuez par l'Eſcriture: mais nous combattons vne doctrine qui combat l'Euangile & renuerſe toute la foy Chreſtienne: Comme nous auons monſtré & monſtrerons. 2. Item ils combattoyent des articles de foy neceſſaires à ſalut, & ſans leſquels nul ne peut eſtre

sauué,& qui ne s'enueloppent point de contradictions incompatibles ; Mais nos aduersaires recognoissent que plusieurs ont esté & sont sauuez sans manger Iesus-Christ par la bouche : & auons monstré que ceste doctrine se hurte elle-mesmes & s'entrecouppe. 3. Que si quelques heretiques ont iniustement deduit des absurditez d'vne vraye doctrine, s'ensuit-il que nous ne puissions iustement deduire les absurditez qui naissent d'vne mauuaise? 4. Aussi les inconueniens que tels heretiques produisent sont foibles & aisez à soudre ; Mais icy nos aduersaires se taisent & rongent leur frein, Ou si quelqu'vn parle il semble qu'il ait peur d'estre creu, tant il parle auec peu d'apparence.

Deuxiéme defense. Tel est ce que quelques Docteurs disent, que ce n'est pas chose tant estrange que le corps de Iesus-Christ entre és ventres des rats, puis qu'il est entré en l'estomach de Iudas plus infect qu'aucune beste: Cela est presupposer ce qui est en question & se donner cause gaignée : Car c'est cela mesme que nous nions, & maintenons que le corps du Seigneur n'a iamais esté au ventre de Iudas. Il a mangé le pain du Seigneur, mais n'a point mangé le pain qui est le Seigneur: Comme dit S. Augustin Sur S. Ieã Traitté 59.

Troisiéme defense. Finalement ils alleguent les opprobres soufferts par Iesus-Christ icy bas durant son

infirmité : & disent que Iesus-Christ a esté enclos au ventre, a esté enueloppé de bandelettes, a peu choir à terre, a peu estre bruslé, mors par les bestes, picqué par les poulx & par les puces : que les chiens ont peu lecher le sang decoulé de son costé: Pourquoy donc (disent-ils) ces mesmes choses ne luy pourront-elles aduenir souz les especes du pain? pourquoy ne pourra-il estre enclos au ciboire luy qui l'a esté au ventre? estré mangé par les souris & par les chiens luy qui le pouuoit estre quand il viuoit en la terre? ¶ Ces gens se noircissent tant plus: & semble qu'ils se moquent de nous, & plus encores de Dieu. Nous respondons donc que ces morsures de bestes, poux & puces posées, si est-ce qu'ils n'ameinent rien de semblable. 1. Car ils nous produisent choses aduenuës à Iesus-Christ durant son infirmité, mais maintenant il est en sa gloire & exempt d'opprobre. 2. Puis ce que Iesus Christ souffroit alors estoit pour nostre salut: mais que sert à nostre salut que Iesus-Christ soit maintenant mangé par la vermine? 3. Ioignez à cela que ces poux & puces aduocats de la Transsubstantiation qu'on dit auoir mors ou peu mordre Iesus-Christ, n'aualloyent point Iesus-Christ tout entier, mais auiourd'huy on nous met le corps de Iesus-Christ tout entier dans le ventre d'vne souris, voire mesmes d'vn ver.

O humanité du fils de Dieu largement & honorablement logée. Parlons nous à des hommes? Certes vn trop grand sçauoir broüille l'esprit de ces Docteurs.

Encores tout ce qu'ils produisent estant accordé, si sont-ils encores bien loing de là où ils tendent. Car quand mesmes Iesus-Christ pourroit auiourd'huy souffrir autant d'ignominie qu'il en a souffert viuant icy bas, si est-ce qu'il n'y a nulle comparaison entre l'ignominie qu'il a souffert durant son infirmité, & l'opprobre dont on le flestrit auiourd'huy. Car lors son corps fust formé du sang de la Vierge Marie, mais icy on le faict auec vn morceau de pain. Alors il estoit au vẽtre de la saincte & bien-heureuse Vierge, mais icy on le met dans le ventre de Iudas, voite des rats, des chiens, & de la vermine. Alors la seule efficace du S. Esprit interuint en la conception du fils de Dieu, mais icy on attache la vertu qui fait Iesus-Christ, à certaines paroles par conte. Alors l'Ange Gabriel fut employé pour annoncer l'incarnation: mais icy vn homme qui bien souuent est meschant est employé non seulement pour annoncer, mais qui plus est pour faire Iesus-Christ.

De tout ceci naist vne consequence claire comme le iour, qui met l'abus merueilleusement en veuë. Car c'est vn principe naturel recogneu de tous, que *Dieu & la nature*

ne

ne font rien en vain : ainsi parlent les Philosophes:& n'y a si petite partie de l'vniuers, ni si petit outil au corps humain qui ne serue à quelque fin, ou pour l'vsage, ou pour l'ornement, ou pour la conseruation. Si ceste maxime est veritable és choses naturelles, beaucoup plus és choses diuines : & si Dieu n'a rien fait inutilement en l'œuure de la creation, moins encores fera-il quelque chose sans vtilité en l'œuure de nostre redemption.

Poursuiuons, & posons deux autres maximes semblables. C'est que *si les moindres œuures de Dieu sont vtiles, beaucoup plus les plus grandes.* Et *tant plus les œuures de Dieu sont grandes & admirables, d'autant plus aussi est-il à presumer que l'vtilité en est excellente.* Ainsi est-il de la creation du monde, de l'incarnation du fils de Dieu, de sa passion pour nous, de nostre resurrection. Si donc la Transsubstantiation & manducation du corps de Iesus-Christ par la bouche est vne chose tant miraculeuse, vne chose qui renuerse nos sens, qui combat la raison, qui humilie Iesus-Christ iusqu'à vn extreme humiliation, ayant plus de miracles qu'aucune autre œuure de Dieu, il est à presupposer selon les dernieres maximes posées que l'vtilité en doit estre pour le moins aussi grande que de l'incarnation, ou de la passion de Iesus-Christ.

Nous attendions donc que nos aduersaires nous produisissent quelque grand fruict de ceste manducation & quelque chose de necessaire pour nostre salut. Mais ils nous trompent: car aprés s'estre esleué fort haut en la speculation de ce mystere incomprehensible, quand ce vient à parler de la necessité & vtilité de ceste manducation ils baissent leur vol, & nous donnent fort peu de chose. Car ils recognoissent que par quatre mille ans entiers depuis la creation iusqu'à Iesus-Christ les fideles ont esté sauuez sans ceste manducation. Que le brigand crucifié auec Iesus-Christ a esté receu en paradis sans cela. Que plusieurs encores auiourd'huy peuuent estre sauuez sans manger Iesus-Christ par la bouche: & mesmes que plusieurs le mangent qui ne laissent pas d'estre damnez: Et de faict ils ne peuuent dire quel auantage ont en paradis ceux qui ont mangé Iesus-Christ par la bouche par dessus ceux qui n'y ont participé que par foy: & n'oseroient dire qu'vn prestre repeu d'hosties doiue estre en paradis plus heureux qu'Abraham, ou Moyse, ou S. Iehan Baptiste, ou le brigand crucifié auec Iesus-Christ. Pourquoy forgent-ils choses si honteuses & extrauagantes pour nous confesser qu'elles ne sont necessaires? Il n'est ainsi de l'incarnation: car encores que Dieu ne fust point obligé de suiure ce moyen pour nous sauuer,

si est-ce qu'ayant suiui ce moyen il l'a rendu necessaire à tous, & nul n'est sauué que par ce moyen: ce qui ne peut estre dit de ceste manducatïon charnelle.

Mais voici bien pis, car ils recognoissent bien vne manducation du corps de Iesus-Christ qui se fait par la foy seule, & sans la bouche: mais ils en parlent auec mespris, & l'appellent vne manducation en Idée, en pensée, & metaphorique, au prix de leur manducation charnelle qu'ils appellent reelle, comme si l'autre ne l'estoit pas: & neantmoins eux mesmes parlans de l'vtilité qui nous en reuient, mettent leur manducation reelle au dessouz de la manducation par foy: Car ils disent que la manducation par foy est vtile sans la manducation par la bouche, mais que la manducation par la bouche est inutile, voire nuisible sans la manducation par foy. Or cela est vn principe naturel & sans exception, *Que de deux choses dont l'vne est vtile estant seule, & l'autre n'est vtile que iointe auec l'autre, celle qui est vtile seule est la meilleure.*

Bell. lib. 1. de Euchar. cap. 7. §. Ad alia.

Arist. Top. 3. c. 2. καὶ εἰ τόδε μὴν αἴτιον τοῦδε αἱρετὸν τόδε δὲ αἴτιον τοῦδε μή.

Voicy encores plus, c'est qu'en parlant de la remission des pechez, ils disent que la manducation de ce Sacrement est vtile seulement contre les pechez dont on n'a point la conscience chargée: c'est à dire que c'est vne medecine pour les maladies passées, vn emplastre pour les playes consolidées, vn re-

Bell. lib. 4. cap. 17. & 18.

mede pour les pechez dont on est desia deschargé. Pourquoy chercher du soulagement à la conscience sinon pour les fautes dont elle est chargée? & puis qu'apprehender Iesus-Christ par foy est vn remede vtile contre tous nos pechez ; n'est-ce pas chose infiniment plus vtile, & par consequent plus excellente que leur manducation à belles dents? Pourquoy tant de bruit pour si peu de fruict? prendre son haleine si fort pour ne nous bailler que du vent?

D'autres disent que la participation de ce Sacrement nous confere grace, c'est à dire en bon François, nous rend plus saincts & plus gens de bien. Et ne le nions pas : 1. Mais c'est à condition que ce Sacrement soit receu comme il faut & auec les dispositions requises, & sans superstition ni idolatrie : Or l'Eglise Romaine peche en tout cela. 2. Et la predication de l'Euangile a la mesme vertu, voire en cela surpasse l'efficace des Sacremens, que la parole seule & sans Sacremens peut estre vtile, mais les Sacremens sans la parole sont inutiles & vn spectacle oisif. 3. Et mesmes ceste saincteté & amendement de vie doit preceder la participation de ce Sacrement. 4. Aussi n'estoit-il point necessaire pour nous rendre gens de bien de flestrir Iesus-Christ de tant d'opprobres. 5. Et les graces que nous acquerons par l'vnion auec Iesus-Christ sont spirituelles, &

par consequent ne s'acquierent point par vn attouchement corporel; Duquel Iesus-christ nous a voulu esloigner iusques à ce que nous soyons receuz au ciel auec luy, lors qu'il a dit à Marie Magdeleine, *Ne me touche point, car ie ne suis point encores monté à mon pere.* Ieh. 20.

6. Regardez aussi à l'experience, & vous verrez que le peuple qui a fait ses Pasques n'en sort pas plus sainct: ains au contraire les iours auparauant la communion vous voyés vne contenance morne, vne abstinence scrupuleuse, vne saincteté à la Romaine: Mais aprés Pasques ce ne sont que ieux, que festes, qu'excez: leurs Pasques donc sont non pour apporter, mais pour finir la saincteté. Ce peu de cendres qu'on met sur le front le lẽdemain de Caresme-prenant leur apporte vn bien plus grand amendement: Car aprés vne débauche licite, & vne folie legitime vient vne soudaine reformation,

Hi motus animorum, atque hæc Vesania tanta
Pulueris exigui iactu compressa quiescet. Virgilius IV. Georgic.

Finalement pour trouuer quelque vtilité de ceste manducation, on nous dit qu'en l'Eucharistie l'attouchement du corps de Iesus-Christ rend nostre corps capable de resurrection, & est en nous vne semence & vn germe de resurrection & immortalité. Inuention subtile, mais legere de plusieurs grains: car l'abus y est palpable. Et le monstrons ainsi. 1. Premierement c'est nous

assigner des causes de nostre resurrection sans produire aucun tesmoignage de l'Euangile. 2. L'Apostre S. Paul au 8. chap. de l'Epistre aux Romains dit *que Dieu viuifiera nos corps mortels à cause de son esprit habitant en nous*. Il ne dit point à cause de la chair de Iesus-Christ receuë en nos estomachs, ou mangée par nos bouches. Mais à cause de l'habitation de son esprit en nous. 3. Aussi c'est frustrer les fideles du vieil Testament, & mesmes plusieurs martyrs morts sans l'Eucharistie de la cause de nostre resurrection. Ou pour le moins c'est dire que tous les fideles ne ressusciteront point par mesme vertu. 4. Ioignons à cela que si ceste chair receuë en l'Eucharistie par la bouche est vn germe de la resurrection future, il faut que ce germe demeure en nous; mais l'Eglise Romaine tient que le corps ne demeure en l'estomach que peu de temps, & iusqu'au changement des especes: c'est à dire quelque deux ou trois heures en vn an.

Que si quelque Ancien a dit que l'attouchement du corps du Seigneur en l'Eucharistie est cause de nostre resurrection, il entend parler de l'attouchement spirituel par la foy, duquel Iesus-Christ parle lors qu'il dit *Quelqu'vn m'a touché*, Luc 8. 45. combien que la foule l'enserrast: car il parloit de l'attouchement spirituel de ceste pauure femme, laquelle auoit comme collé & attaché

son esperance à Iesus-Christ ; & l'auoit apprehendé par foy deuant que l'apprehender par le vestement. Dieu auoit touché son cœur deuant qu'elle attouchast la robbe de Iesus-Christ.

Cependant nous ne nions pas que la Sainte Cene ne serue aussi à nostre resurrection, puis qu'elle sert à nous vnir à Iesus-Christ, lequel est nostre resurrection & vie. Ieh. 11. vers. 25. Mais cela se peut faire sans Transsubstantier du pain en son corps, & sans cet attouchement charnel, & sans l'assujettir à tant d'opprobres ci dessus representez.

CHAP. XIV.

Que la presence charnelle & la Transsubstantiation, contreuiennent à l'Analogie de la foy, & à la nature humaine de nostre Sauueur.

LE souuerain bien de l'homme est d'estre vni auec Dieu. Les Payens mesmes l'ont recogneu taschants de l'appaiser par sacrifices. Cela aussi paroist par l'inquietude qui est naturelle à nos esprits, tousiours pendans à des nouueaux desirs, tousiours degoustez des choses presentes: preuue certaine que le

vray & solide repos de l'homme ne doit estre cherché en ce monde : lequel puis que Dieu a creé pour l'homme, il ensuit qu'il a creé l'homme pour quelque fin meilleure que le monde, asçauoir pour soy-mesmes: Le mal est que pour vnir l'homme auec Dieu le chemin est fort long, & nous fort retifs : & qui pis est nez hors du chemin : tout cela par la reuolte de nos premiers parens, desquels encores nous ensuiuons la peruersité. Puis quel moyen d'approcher la paille d'vn feu ardent sans la consumer ? d'vnir l'homme pecheur à Dieu qui est la iustice mesmes sans le destruire?

Mais Dieu duquel la bonté ne peut estre empeschée par nostre indignité a estimé estre chose digne de soy-mesmes de bien faire aux indignes & a eu pitié de sa creature. Et pource que nous ne pouuons nous approcher de luy il se est approché de nous, & s'est vni personnellement à nostre nature, en reuestant de nostre chair humaine son fils vnique qui est sa parole & sagesse eternelle; nostre Seigneur Iesus-Christ benit eternellement: duquel la nature humaine est comme le nœud qui nous accouple auec Dieu, le canal par lequel ses graces decoulent iusqu'à nous, l'eschelle de Iacob qui ioint la terre auec le ciel. C'est nostre Emmanuel, c'est à dire Dieu auec nous: comme il dit luy mesmes Ich.14.9. *Qui m'a veu il a veu le Pere.*

Maintenant

Maintenant donc approchans de Dieu nous sommes hors de danger d'estre engloutis par sa gloire, puis que Dieu se communique à nous par vn moyen tant familier & accessible, s'estant rendu en quelque façon visible en son fils, lequel estant vn corps auec nous,* nous communique aussi son esprit : & nous faisant ses freres nous fait par consequent enfans de Dieu. Ceste humanité a esté chargée d'opprobre pour nous reuestir de gloire : elle est née en vne estable pour nous ouurir le palais celeste. Elle a esté estrangere en la terre pour nous faire bourgeois des cieux. Elle a esté condamnée deuant vn iuge terrien pour nous absoudre deuant le iuge celeste. Sa mort est nostre vie, sa resurrection nostre victoire. Ce mesme homme est monté au ciel pour nous esleuer en l'attente d'vne mesme gloire, & nous preparer lieu au ciel, attendant qu'il vienne au dernier iour pour nous reçeuillir à soy.

*1. Corint. 6.

Eph. 5. 30.

Puis donc que toute nostre foy est appuyée là dessus : quiconques nie l'humanité de Iesus-Christ ou la renuerse obliquement, coupe le nœud & rompt le lien qui nous reioint auec Dieu & sappe le fondement de la relligion Chrestienne : ce n'est point donc merueilles si Satan de tout temps s'est efforcé de falsifier ceste doctrine & renuerser ou alterer l'humanité de Iesus Christ : ayant iadis suscité vn Valentinian qui donnoit à Ie-

ſus-Chriſt vn corps ſpirituel. Vn Marcion qui luy donnoit vn corps imaginaire. Vn Eutiche qui confondoit l'humanité auec la diuinité. Vn Neſtorius qui ſeparoit la diuinité de l'humanité. Et auiourd'huy encores il ſuit ces meſmes erres & rebaſtit les vieilles hereſies ſouz autres tiltres, y employant ces Docteurs qui nous ſont remarquez au quatriéme chapitre de la 1. à Timothée verſ. 3. leſquels ne diſans pas en termes exprés que le corps de Ieſus-Chriſt n'eſt point de nature ſemblable à la noſtre, le diſent cependant par conſequences neceſſaires, & quoy qu'ils preinent vn chemin plus long & entortillé, ſi viennent-ils au meſme but: & c'eſt à quoy nous employons ce chapitre.

Premierement quiconques comparera l'incarnation du fils de Dieu auec la Transſubſtantiation, il les trouuera diametralement oppoſées.

1. Par l'incarnation le corps de Ieſus-Chriſt qui n'eſtoit point au parauant a eſté fait. Par la Tranſſubſtantiation on pretend faire vn corps qui eſt deſia fait.

2. En l'incarnation Ieſus-Chriſt a pris vn corps fait par la conuerſion du ſang de la Vierge en ſon corps: Mais en la Tranſſubſtantiation on pretend faire à Ieſus-Chriſt vn corps par la conuerſion du pain en ſon corps. Deux lignes ſe peuuent bien rencontrer en vn point: mais deux changemens en

deux ſubſtances diuerſes de lieu, de temps, & d'eſpece, ne peuuent auoir vn meſme terme.

3. En l'Incarnation Ieſus-Chriſt a pris vn corps qui n'eſtoit qu'en vn lieu, Au contraire la Tranſſubſtantiation donne à Ieſus-Chriſt vn corps eſtant en cent mille lieux diuers en meſme temps.

4. L'Incarnation nous manifeſte Ieſus-Chriſt; la Tranſſubſtantiation le cache: l'vne le rend viſible, l'autre inuiſible: l'vne s'accommode à nos ſens, l'autre les trompe.

5. En l'incarnation Ieſus-Chriſt a pris vne nature humaine ſemblable à la noſtre en toutes choſes hors mis peché. Hebr. 2. & 4. Au contraire la Tranſſubſtantiation luy donne vn corps diſſemblable au noſtre en infinies choſes. Noſtre corps eſt borné de lieu, palpable, viſible, en vn ſeul lieu, a ſes parties tellement differentes en ſituation que la teſte n'eſt pas ou ſont les pieds, ni les mains ou eſt le coude. Au contraire la tranſſubſtantiation donne à Ieſus-Chriſt vn corps nullement borné de lieu, impalpable, inuiſible, eſtant en vn million de lieux, & cependant ne tenant aucun lieu. Ayant les pieds par toute l'hoſtie, & la teſte en tous les endroits de l'hoſtie, & par conſequent ayant la teſte ou il a les pieds: vn tel homme eſt-il noſtre frere? Qu'y pouuons nous recognoiſtre de noſtre nature?

6. L'Incarnation donne à Iesus-Christ vn corps semblable à soy-mesmes: Mais la Trãssubstantiation luy forge vn corps contraire à soy-mesmes. Car le corps de Iesus-Christ qui estoit assis à table & celebroit l'Eucharistie auec ses Apostres est totalement contraire à ce corps qu'on tient que les Apostres auoient en leurs bouches: Celuy-là estoit infirme, cestuy-ci sans infirmité: Celuy-là estoit passible, cestuy-ci impassible: Celuy-là mangeoit, cestuy-ci ne mangeoit point. Celuy-là respiroit l'air comme vn autre homme, cestuy-ci ne respiroit point: Cestuy-là regardoit des yeux, cestuy-ci ne regardoit point. Celuy-là receuoit aliment & estoit nourri, cestuy-ci ne receuoit point nourriture. L'vn se mouuoit, l'autre ne pouuoit se mouuoir (selon la doctrine de nos aduersaires) car n'estant point en lieu localement, aussi ne pouuoit-il changer de lieu, ni se mouuoir localement. L'vn estoit en lieu, l'autre estoit sans lieu. L'vn visible, l'autre inuisible. L'vn en la forme humaine ordinaire, l'autre estant tout entier en vne goutte de vin. Qui croira que ce soit vn mesme corps? Ou si ce sont deux, lequel des deux est nostre Sauueur? Ou si ce n'est qu'vn corps comment est-il contraire à soy-mesmes?

Scotus in 4. Dist. 10. Quæst. 5. Oculus Christi sub specie panis non recipit obiecta &c. Et Quæst. 7. Ad tertium de respiratione et inspiratione dico quod corpus Christi vt hic non respirat aërem nec inspirat, sed ta-

Qu'on ne nous die point que ces choses contradictoires conuenoient à Iesus-Christ en diuers respects: car nous auons desia

monstré au cinquiéme chapitre que diuers respects eschéent à vne chose quand elle est comparée à choses diuerses qui sont hors d'elle : pour exemple vn mesme homme peut estre appellé grand & petit en diuers respects, grand en comparaison d'vn nain, petit en comparaison d'vn geant: mais qu'vn mesme homme comparé à soy-mesme soit & grand & petit, ou soit tout blanc & tout noir en mesme temps, sont choses ridicules, & caprices d'vn esprit égaré : Et cependant c'est la doctrine de Messieurs nos Maistres, lesquels sans comparer le corps de Iesus-Christ à aucune autre substance disent qu'il est tout entier en mesme temps passible & impassible: visible & inuisible : mangeant & ne mangeant point, se mouuant & ne se mouuant point, respirant & ne respirant point. Certes la nuict n'est point plus contraire au iour, qu'ils font Iesus-Christ contraire à Iesus-Christ.

men corpus Christi vt hic habet pulmonem refrigeratum.

Et de fait sur l'explication de ces diuers respects ils se descouurent tellement qu'ils semblent vouloir estre veincus. Ils disent que Iesus-Christ estoit passible & infirme en son estre naturel, mais qu'il estoit sans infirmité en son estre Sacramentel : qu'en son estre naturel il mangeoit, parloit, respiroit, se mouuoit, mais qu'il ne mangeoit point, ne parloit point, &c. en son estre Sacramentel. Ainsi par ces diuers respects ils donnent

Bellarm. lib. 2. de Missa ca. 4. §. Prima. Et li. 1. cap. 2. §. Tertiò.

deux estres au corps de Iesus-Christ : Mais il n'est point besoin de beaucoup de Philosophie pour sçauoir que les diuers respects sont tousiours selon les accidens ; Ainsi vn homme peut estre robuste ou sçauant au respect d'vn tel, mais foible & ignorant au respect d'vn autre : mais en la substance ou subsistence ces respects ne peuuent eschoir: qu'vn homme en mesme temps soit homme tout entier en vn respect, & en vn autre respect ne soit point homme : Soit Alexandre en vn respect & Philippe en l'autre, ayant deux estres selon diuers respects.

Mais pource que ceste distinction des deux estres de Iesus-Christ est vn des cachots & retraittes de l'erreur, il nous y faut entrer le flambeau en main & en manifester l'abus.

1. En premier lieu chascun sçait qu'vn indiuidu ou substance singuliere n'a qu'vn estre ou subsistence: car c'est l'estre ou subsistence qui fait l'indiuidu : L'essence est commune à tous les singuliers d'vne mesme espece, mais l'estre ou subsistence est vne à chasque singulier. Qu'elle chimere donc est-ce ci que Iesus-Christ ait deux estres, veu que c'est son estre qui le fait vn ? Sur tout és creatures raisonnables l'estre ou subsistence est-ce qui fait la personne: dont aussi les autheurs Grecs se seruent d'vn mesme mot *d'hypostasis* pour dire la sub-

Thomas libro de ente & essentia.

ſiſtence & la perſonne ; Ieſus-Chriſt donc ayant deux eſtres aura deux perſonnes : vne perſonne naturelle, & vne perſonne Sacramentelle.

2. Bien plus : Car la deſtruction de l'eſtre d'vn corps qu'eſt-ce autre choſe que ſa deſtruction ? & perdre ſon eſtre qu'eſt-ce que n'eſtre plus? Ieſus-Chriſt donc à ce conte eſt deſtruict en la Meſſe lors que ceſt eſtre Sacramentel eſt deſtruit par la fraction ou corruption des eſpeces.

3. Notez auſſi que tout vray Sacrifice requiert que la choſe qui eſt offerte ſoit deſtruite & conſumee, comme recognoiſſent nos aduerſaires. Or la Meſſe (diſent-ils) eſt vn vray Sacrifice. Donc il faut qu'en la Meſſe la choſe offerte ſoit deſtruite & conſumee. Ceſte choſe offerte, ſi on les croit, eſt le corps de Ieſus-Chriſt. Il eſt donc deſtruit en la Meſſe. Oüy (repliquent-ils) mais quant à ſon eſtre Sacramentel. Surquoy nous diſons que cet eſtre Sacramentel de Ieſus-Chriſt, ou eſt vn eſtre actuel, c'eſt à dire qui eſt vrayement en Ieſus-Chriſt, & en effect : Ou bien eſt ſeulement vn reſpect & vne façon de conſiderer. Si c'eſt vn eſtre actuel, voilà Ieſus-Chriſt actuellement deſtruit : Si c'eſt ſeulement vn reſpect ou conſideration, la Meſſe ſera vn Sacrifice de reſpects & conſiderations ſeulement, & non point le Sacrifice de Ieſus-Chriſt, puis que

Bellar. lib. 1. de Miſſa. cap. 7. §. Hæc ſent. Verum & reale Sacrificium Veram & realem mortem aut deſtructionē rei immolatæ deſiderat. Et cap. 2. §. Sed o-miſſa. Gregorius à Valent

lib. 1. de Sacrificio Missa: dit de mesmes.

ce n'est pas Iesus-Christ mesmes qui y est destruit: mais vn respect ou façon de considerer:

4. Cela mesme se refute par l'explication du mot de *Sacrement*. Car l'Eglise Romaine dit que *Sacrement* signifie *vn signe sacré*. Par consequent *Sacramentel* vaut autant que *Significatif* ou *representatif*. Ainsi Iesus-Christ, selon ces Messieurs, aura vn estre significatif, qui est se moquer:

5. Toutefois passons leur cela sans rire, & qu'ils nous dient comment en ceste hostie Iesus-Christ a vn estre significatif ou representatif, veu que cet estre Sacramentel qu'ils luy baillent n'est pas propre à representer son estre naturel? Car premierement ce qui represente quelque chose doit estre visible: mais cet estre Sacramentel est inuisible. Et ce qui represente vne chose doit la ressembler, mais nous auons monstré ci dessus que ce corps qu'on dit estre au Sacrement est totalement dissemblable au corps naturel de Iesus-Christ.

6. Pressons encores plus. Iesus-Christ, disent-ils, auoit vn estre naturel entant qu'il donnoit & rompoit le pain, mais vn autre Sacramentel qui estoit sous les especes du pain. Ie demande donc, Iesus-Christ sous ces especes n'auoit-il point aussi son estre naturel? L'Eglise Romaine ne tient-elle pas que Iesus-Christ & toute sa nature, son ame, son corps,

corps, auec toutes ses parties sont sous les especes du pain? Que si cet estre naturel & ce corps humain de Iesus-Christ qui estoit sous les especes du pain estoit impassible, inuisible, ne mangeant point, sans infirmité, sans mouuement, sans respiration, comment s'accordera-il auec l'estre naturel qui estoit hors des especes, qui estoit passible, visible, mangeant, infirme, ayant mouuement & respiration? Ils n'amendent donc point leur marché de mettre en l'hostie vn estre Sacramẽtel de Iesus-Christ pour couurir ces contrarietez de l'ombre de diuers respects, puis que l'estre naturel est aussi sous ces especes, & est aussi contraire à l'estre naturel qui est hors des especes que l'estre Sacrementel.

Bref forger à Iesus-Christ deux estres, c'est faire de Iesus-Christ vn fantosme & se peindre du vent. Pourtant aussi tost qu'on les prie de parler François, & quitter ces termes d'eschole, ils sont estonnez, & on les prend comme dedans vn bled.

CHAP. XV.

Que ceux qui enseignent que le corps du Seigneur est en diuers lieux en mesme temps, destruisent son humanité, renuersent la foy Chre-

stienne, & s'enueloppent d'infinies contradictions.

CE chapitre est encores pour la defense de l'humanité de Iesus-Christ contre la transſubstantiation. Les Docteurs de l'Eglise Romaine disent que Dieu peut faire qu'vn mesme corps soit en plusieurs diuers lieux en mesme temps.

Sur quoy nous disons trois choses. I. La premiere qu'il ne s'agit point icy de la puissance de Dieu, mais de sa volonté : laquelle nous auons monstré estre contraire à la presence charnelle.

II. En second lieu nous disons que deuant que de fonder sa foy sur la puissance de Dieu il faut regarder à sa verité : Car il ne faut point estendre la puissance de Dieu jusques à combatre sa verité, ou jusques à le faire mentir, ou se contredire à soy mesmes. Cause pour laquelle nos aduersaires disent tous vnanimement que Dieu ne peult pas faire les choses qui impliquent contradictiõ: c'est à dire faire que choses cõtradictoires soient ensẽble veritables. Or mettre vn corps humain en diuers lieux en mesme tẽps, fait vouloir à Dieu mille choses contredisantes, comme nous monstrerons ; C'est donc chose contraire à sa verité.

III. En troisiéme lieu nous disons que mettre le corps de Iesus-Christ en cent mille lieux diuers en mesme temps, est renuer-

ſer toute la foy Chreſtienne, abolir l'humanité de Ieſus-Chriſt, peindre le temple de Dieu de chimeres & de fables, pouſſer les Chreſtiens des Egliſes és Moſquees, ou les ramener à la Synagogue. Repaſſons par ordre ces trois points.

I. Sur le premier point nous auons és chapitres precedens monſtré que l'Euangile & l'inſtitution de la Saincte Cene & ſes circonſtances ſont pour nous, que nos aduerſaires tordent l'Euangile d'infinies figures: que tant la preſence charnelle que la transſubſtantiatiõ cõbattẽt l'Euangile, deſ-honorent extremement Ieſus-Chriſt, & aboliſſent ſon humanité.

II. Le ſecond point que nous maintenons eſt que mettre vn corps en diuers lieux en meſme temps, eſt s'enuelopper de mille contradictions, & faire vouloir à Dieu choſes contradictoires. En voicy les preuues.

I. Poſons le cas que le corps d'Alexandre ſoit à Rome, & en meſme temps à Paris. Voicy ce qui s'en enſuiura. C'eſt qu'Alexandre pourra eſtre à Rome dans vn feu, & à Paris dans l'eau, tellement qu'en meſme temps vn meſme homme bluſlera & ne bruſlera point. Que ſi ce meſme corps eſt à Paris au lict ſans manger, mais luy meſmes eſtant au meſme temps à Rome eſt à table faiſant bonne chere, comment s'accordera ceſte contradiction qu'vn meſme homme

mange & ne mange point en mesme temps? ait le ventre plein & le ventre vuide en mesme moment? Ainsi s'il deuient gras à Rome en se traittant bien, & maigre à Paris en jeusnant, vn mesme corps en mesme temps sera gras & maigre, sera plein & ne le sera poïnt. Biẽ plus, Car si cet Alexandre reçoit à Rome vn coup d'espee qui luy emporte vn bras, voilà vn mesme hõme qui aura deux bras à Paris: mais luy mesmes estãt à Rome n'aura qu'vn bras: il sera estropié & ne le sera pas, & vn mesme bras sera mort & vif en mesme tẽps. Ie maintien que si ce bras est vif il n'est pas mort, que s'il est mort il n'est pas vif: mais nos aduersaires veulent qu'il soit l'vn & l'autre: Que si Dieu pour euiter ceste contradiction est obligé de faire perdre en mesme temps vn bras à Alexandre estant à Paris, voilà sa toute puissance captiue, sous couleur de l'amplifier: Et cependant les mesmes cõtradictions demeureront, car l'espee & la main qui aura frappé Alexandre à Rome ne l'aura pas frappé à Paris, c'est à dire l'aura frappé & ne l'aura point frappé. Que si cet Alexandre trouue à Rome vn qui l'enseigne és Mathematiques & qu'il profite sous luy, mais à Paris il n'en trouue point, vn mesme homme sera-il en mesme temps sçauant & ignorant? auancé & nouueau és Mathematiques?

2. De ceci naist vne autre fourmilliere de

contradictions. Car si on tuë Alexandre à Rome & il demeure vif à Paris, on dira *il est tué, mais il n'est pas mort, car il vit allieurs.* Et s'il venoit de Paris à Rome luy mesmes pourroit assister à ses funerailles & se porter soy-mesmes en terre. Ou si celuy de Rome venoit à Paris s'il se rencontroit soy mesmes de front, n'est-ce pas dire qu'vn homme est deux hommes ? car la rencontre est deux choses au moins. Aristote au 3. des Physiques chap. 3. dit que rien ne se peut mouuoir de mouuemẽs diuers en mesme temps. Mais icy on fait vn mesme homme aller à droit & à gauche, vers le Nord & vers le Sud en mesme temps.

Et 5. Metaph. cap. de eodem.

3. Et puis qu'on nous bat de la Toute-puissance de Dieu sans auoir esgard à sa verité, Ceste mesme Toute-puissance ne pourra-elle pas aussi bien faire qu'Alexandre se rencontrant soy mesmes se batte auec soy-mesmes? & que l'vn tuë l'autre, & ainsi qu'vn mesme homme soit plus fort & plus foible que soy-mesmes, & en vne mesme action veincu & victorieux de soy-mesmes ?

4. Dire aussi qu'vn mesme corps peut estre en diuers lieux : C'est dire qu'vn corps est hors de ce qui l'enclost, & par consequent que ce qui l'enclost ne l'enclost pas: qui est vne claire contradiction : comme si vne espee estoit icy enclose au fourreau & allieurs estoit hors du fourreau, elle seroit

enclose au fourreau & n'y seroit point: & seroit hors de ce qui l'enuironne.

5. Les principes & maximes de Mathematique sont d'vne necessité si absoluë qu'à les nier il y a non seulement de l'aueuglement, mais aussi de la contradiction. Telles sont ces maximes que *le tout est plus grand que les parties.* Que *d'vn point à vn autre la ligne la plus droite est la plus courte: &c.* Qu'il puisse estre autrement il nous est impossible non seulement de le croire, mais mesmes de l'imaginer. De pareille necessité est celle-ci, Que *si deux lignes ou deux corps touchẽt vn mesme point, ils se touchent aussi ensemble,* comme si les pointes de deux poignards touchoient vn mesmes point elles se toucheroient ensemble. A ceste reigle examinons ceste doctrine: & posons que le corps d'Alexandre soit à Rome dans le Tibre, & à Paris dans la Seine. Si donc l'eau du Tibre touche la prunelle du corps d'Alexãdre, & l'eau de la Seine touche aussi la mesme prunelle, il est necessaire que le Tibre touche la Seine, & deux riuieres distantes de trois cens lieuës se toucheront sans s'approcher, ou s'approcheront sans bouger, & se toucheront sans se toucher. Qui peut-il auoir plus prodigieux ou moins accordant que telles conceptions? Nous abstenans donc de mettre des bornes à la Toute-puissance de Dieu: nous disons qu'il peut tout ce qu'il veut, & mesmes qu'il

peut infinies choses qu'il ne veut pas. Seulement nous disons qu'il ne veut point se contrarier à soy-mesmes ni vouloir choses contradictoires: ce qui seroit s'il vouloit que deux fois deux ne fussent pas quatre, ou qu'vn cercle ne fust pas rond, ou que le tout soit moindre qu'vne partie, ou que deux lignes touchantes vn mesme point, ne se touchassent point, & fussent esloignees: Qu'elle misere qu'il faille parler en ce siecle aux Docteurs, comme on parle à des enfans, & les ramener aux premiers elements de la raison?

6. Que si quelqu'vn vouloit persuader à ces Messieurs qu'vn mesme homme est en deux temps differents: pour exemple que Iean Chastel en mesme moment vit en l'annee mille cinq cens cinquante & en l'annee mil six cens, ils diroient qu'vn tel a le timbre debilité: quoy qu'il se couurist de la Toute-puissance de Dieu. Car cela est dire qu'vn homme vit en vn temps qui n'est plus, & est plus vieil & plus ieune que soy mesme; qui sont choses incompatibles, Cependant il n'y a pas moins d'incompatibilité à estre en deux lieux separés qu'en deux temps diuers: A estre plus haut & plus bas que soy mesme, à droite & à gauche de soy mesme qu'à estre plus vieil & plus ieune que soy-mesmes; Et les differences du lieu sont aussi incompatibles en vn mesme sujet que les dif-

ferences du temps. Car le corps humain n'eſt pas moins ſujet à la nature du lieu qu'à la nature du temps. Voire ie dis que le lieu touche de plus prés les corps que le temps: veu que le temps eſt vne meſure commune de la duree des choſes, mais chaſque corps à ſon lieu particulier. Le nombre des lieux eſt ſelon le nombre des corps qui ſont en lieu : Mais ceſte doctrine qui met vn meſme corps en diuers lieux, met plus de lieux que de corps.

7. Nous pourrions en produire bien d'autres. Mais nous nous contenterons d'adjouſter vne ſeule raiſon, laquelle certainement emporte la piece & abbat l'erreur ſans reſſource. Celuy qui dit qu'vne petite partie eſt plus grande que le tout, que Gentilli eſt plus grand que la France, que le nombre de deux eſt plus grand que le nombre de cent, ou qu'vne petite goutte de la mer eſt plus grande que toute la mer, dit choſes ridicules & contradictoires : & nos aduerſaires ne le nient pas. Et neantmoins ils diſent cela meſme ſans y penſer, en diſant qu'vn meſme corps peut eſtre en diuers lieux en meſme temps. Car ſi vne petite goutte d'eau peut eſtre en cent mille lieux diuers en meſme temps, elle peut auſſi bien eſtre en cent mille millions de lieux, bref en tant de lieux qu'elle emplira tout le monde, & ſera plus grande que la mer, & cependant (ſelon ceſte

belle

belle doctrine) demeurera tousiours vne petite goutte. Car ces Messieurs veulent nonobstant la multiplication des lieux que la chose demeure tousiours de mesme. Ainsi vne petite goutte d'eau de la mer demeurant petite goutte tiendra plus de place que toute la mer.

A quoy maintenant ces equippees & ces amplifications de la Toute-puissance de Dieu, puis qu'elles n'ont pour fin que l'establissement de telles chimeres, & ne seruent qu'à enlacer non seulement nos esprits, mais mesmes la verité de Dieu de contradictions & de diuerses volontez incompatibles?

C'est pourquoy le bon homme Thomas sur le quatriéme des sentences tient qu'vn corps ne peut aucunement estre en deux diuers lieux localement. Il ne pouuoit digerer vne si grãde absurdité qu'vne chose demeurant entiere soit diuisée d'auec soy-mesmes & separée de soy mesmes, & esloignée de soy-mesmes: Car qui a-il plus proche de moy que moy? *Dist. 14. quæst. 2. Art. 2.*

Mais l'Escot le Docteur subtil est venu aprés luy qui tient le contraire, & a entrainé aprés soy toute l'eschole, si bien qu'auiourd'huy cela est tenu pour chose constante qu'il n'y a nulle implication de contradiction à mettre vn mesme corps localement & circonscriptiuement en plusieurs lieux.

III. Reste le troisiéme point qui est de

monstrer qu'espandre le corps de Iesus-Christ en vn million de diuers lieux est aneãtir toute la foy Chrestienne, & abolir l'humanité du fils de Dieu.

Nos aduersaires disent que le corps de Iesus-Christ est au ciel localement, mais au Sacrement qu'il y est Sacramentellement: Priez de nous exposer que c'est qu'estre en vn lieu Sacramentellement, nous n'en pouuons tirer autre chose, sinon que c'est y estre selon la façon propre & particuliere au Sacrement ; laquelle façon ils sont encores à nous expliquer, si bien que respondre ainsi c'est ne respondre point : Que si ce mot de *Sacrement* signifie *signe sacré*, comme eux mesmes l'exposent, il est certain qu'estre en la Messe Sacramentellement vaut autant qu'y estre significatiuement, qui est peindre du vent, & parler sans s'entendre.

Est à noter que neantmoins ils tiennent que le corps de Iesus-Christ a esté quelques fois localement & circonscriptiuement en plusieurs lieux diuers, Comme quand son corps fust trouué boüillant en la chaudiere en forme humaine : & quand il apparut sur l'autel en forme d'vn enfant, comme nous auons monstré au troisiéme chapitre.

Or en le prenant en telle façon qu'il leur plaist, en attendant qu'ils s'accordent, il est clair que tousiours ceste doctrine est vn aneantissement de toute la foy Chrestienne.

Et le monſtrons ainſi.

1. Premierement en enſeignant que la nature du corps de Ieſus-Chriſt ſouffre d'eſtre en pluſieurs diuers lieux en meſme temps, ils l'accuſent de ſimplicité & d'auoir fait infinies courſes inutilement? Car pourquoy alloit-il d'vn lieu en vn autre, puis que ſon corps eſtoit deſia au lieu ou il vouloit aller, ou pour le moins y pouuoit eſtre ſil euſt voulu? En S. Luc 2. Ioſeph & la Vierge Marie vont en troupe de Nazareth en Ieruſalem à la feſte de Paſque ; quand il fut queſtion de ſen retourner Ieſus-Chriſt demeura en Ieruſalem ſans que ſa mere ſen apperçeut. Aprés le chemin d'vn iour ſon pere & ſa mere le cherchent parmi la troupe, & ne le trouuans point ſont en telle peine qu'il leur falut rebrouſſer chemin & retourner en Ieruſalem pour le chercher : là ils le trouuerent au temple conferant auec les docteurs. Lors ſa mere luy dit. Mon enfant pourquoy nous as tu ainſi fait nous mettant en peine? Adonc il leur dit, Ne ſçauiez vous pas qu'il me faut eſtre occupé és affaires de mon pere? Là deſſus ie dis que ſi le corps de Ieſus-Chriſt pouuoit eſtre en diuers lieux ſa reſponſe euſt eſté par trop foible, car il pouuoit s'en retourner auec ſa mere, & cependant demeurer en Ieruſalem faiſant les affaires de ſon pere.

2. Secondement ſi ceſte pluralité de lieux

eſt receuable, qui me pourra aſſeurer que lors que Ieſus-Chriſt eſtoit en croix il n'eſtoit point aillieurs ſe pourmenant? ou que pendant que les ſoldats le buffetoyent en Ieruſalem, il ne dormoit point en Alexandrie, ou ſe pourmenoit par l'Amphitheatre de Rome? Qui pourra dire aſſeurément que lors que ſon corps eſtoit enclos au ventre de la Saincte Vierge ce meſme corps n'eſtoit point en mille autres ventres? Certainement ces Meſſieurs par leurs maximes rendent la foy Chreſtienne non ſeulement foible, mais auſſi ridicule. Car ils ne peuuent repliquer que pouuoir eſtre en meſme temps en pluſieurs diuers lieux n'a peu conuenir à Ieſus-chriſt que depuis que ſõ corps a eſté glorifié, car ils le diſent auoir eſté en pluſieurs lieux quand il celebroit l'Euchariſtie : or alors il n'eſtoit encores glorifié.

3. Il y a auſſi dequoy s'eſbahir que nos aduerſaires condamnent ceux qui tiennent que le corps de Ieſus-Chriſt eſt preſent par tout, les appellant Vbiquitaires, & cependant eux meſmes diſent qu'il peult eſtre par tout. Car s'il peut eſtre en vn million de lieux differents, pourquoy non en cinq cens millions? bref pourquoy non en tant de lieux qu'il ſoit en tout lieu? Pourquoy condamnent-ils comme abſurd ce qu'ils diſent eſtre poſſible & non repugnant à ſa nature? Il n'y a donc autre difference entr'eux que

ce que les vns disent estre ; les autres disent qu'il peut estre. N'importe si l'erreur de ceux là vient de plus haut & pour d'autres considerat'ons. Car on peut venir par diuers chemins à vn mesme precipice.

4. Ioignons à cela ce que nous auons monstre bien au long és chapitres vnziéme & quatorziéme, ou nous auons deduit par preuues demonstratiues, que ceste presence charnelle de Iesus-Christ en l'hostie establit deux corps de Iesus-Christ contraires l'vn à l'autre, ou pour le moins fait le corps de Iesus-Christ contraire à soy-mesmes. Car les mesmes absurditez naissent de ceste doctrine, laquelle met en mesme temps vn corps de Iesus-Christ mangeant, se mouuant, parlant, respirant, infirme, qui estoit assis à table, & vn qui ne mangeoit point, qui ne parloit point, qui ne respiroit point, qui estoit sans infirmité és bouches & estomachs des Apostres. Vn qui suoit le sang, & souffroit au iardin, & l'autre qui ne suoit ni souffroit estant és estomachs des Apostres.

Chap. 11. en la 4. 5. & 7. circonstances.

5. Que si Iesus-Christ aprés l'Eucharistie eust reserué quelques hosties (car il le pouuoit, & mesmes il n'est pas croyable que d'vn pain rompu en tant de pieces il n'en soit resté quelques miettes) nous demandons si ces hosties reseruées eussent aussi esté crucifiées le lendemain, ou bien si Iesus-Christ eust esté en mesme temps souffrant

en la croix & ne souffrant point sous les especes. En croix en vn lieu, & sans croix en vn autre : mort au sepulchre & vif au ciboire. Car s'il eust aussi esté crucifié au ciboire, il eust fallu aussi mettre en ce ciboire la croix, & les soldats; & la lance, & la couronne, &c. Quelles fables, & combien auant ces pauures gens s'enferrent par trop de subtilité: Car ceste demande n'est pas de nous, mais ils se la font à eux-mesmes : & se trouue en leurs Docteurs Scholastiques.

A tant de playes que la verité fait à la superstition nos aduersaires apportent quelques emplastres, mais dix fois plus petites que le mal, encores ils les mettent à costé de la playe: car ils sortent hors de ce dont ils s'agit, apportans des diuertissemens pour des responses. Ils disent donc que si Dieu a fait quelque fois que deux corps fussent en mesme lieu, il ne faut pas trouuer estrãge qu'vn corps soit en plusieurs lieux: car (disent-ils) l'vn ne repugne pas moins à nostre raison que l'autre. Permettons leur d'esquiuer, & oyons ou c'est que Dieu a fait que deux corps n'occupassent qu'vn lieu.

Bellarm. lib. 3. de Euch. cap. 6. §. Alterum, corpus.

Premierement ils disent que Iesus-Christ est passé par les portes fermees au 20. de S. Iean vers. 19. comme dit Bellarmin, & infinis autres. Lisez le passage & vous trouuerez qu'ils le falsifient, car il n'y a pas que Iesus-Christ soit entré par les portes fer-

mees, ou à trauers les portes : Mais *que comme les portes du lieu ou les disciples estoient assemblez estoient fermees, Iesus vint & fut là au milieu d'eux*. Et là dessus ie les fay iuges lequel est plus conuenable, ou que le Createur ait obei à la creature, ou que la creature ait obei au Createur. Que les portes ou murailles ayent cedé au Createur, ou que le Createur se soit accommodé aux portes ou murailles: certainement il faut plustost croire que le changement s'est faict en icelles, qu'au corps de Iesus-Christ; & qu'elles ayẽt esté sans resistence, que le corps de Iesus-Christ sans lieu ou sans solidité.

Christi transiuit per ianuas clausas.

Les Anciens ne l'ont point autrement entendu : L'Autheur des questions attribuees à Iustin, sur la fin de la 117. question dit, que Iesus-Christ n'entra point aux Apostres par changement de corps en esprit, ains y entra en son vray corps massif & solide, faisant par sa puissance diuine choses contraires à la nature. Chrysostome sur ce lieu de S. Iean, dit seulement que Iesus-Christ entra les portes estant fermees. Et S. Augustin au traitté 121. sur S. Iean dit de mesmes. Cyrille sur S. Iean au liure 12. chap. 53. monstre que le changement miraculeux ne fest pas fait au corps de Iesus-Christ, mais en la nature des choses : car, dit-il, *par sa Toute-puissance il a surmonté la nature des choses* : Hierosme en l'Epistre à Pammachius dit qu'O-

Clausis soribus repẽtè Domi-

nus omnipotentiâ suâ naturâ rerum superatâ ingressus ad discipulos est.

rigene prouuoit par ce passage que Iesus-Christ aprés sa Resurrection auoit vn corps aërée & spirituel: *Christus non dissimulat naturam aërei corporis & spiritualis, clausis enim ingreditur ostijs.* Nos aduersaires donc empruntent les armes des anciens heretiques, Mais comment leur respond-il? *Di moy disputeur tres-aigu, lequel est le plus grand, ou suspendre sur rien vne si grand masse de terre, & la balancer sur l'instabilité des eaux, ou que Dieu passe par vne porte fermee & que la creature cede au Createur?* Nest-ce pas cela mesme que nous disions? asçauoir que le miracle & chãgement s'est fait és portes & murailles, & que la creature à cedé au Createur?

Dic mihi acutissime disputator, quid est maius tãtam terræ magnitudinem appendere super nihilum & super aquarum incerta librare: an Deũ transire per clausam portam, & creaturam cedere creatori?

Et c'est icy que nous voulons representer le peu de fidelité du Cardinal Bellarmin à alleguer les Peres. Car il allegue ces passages susdits sans en produire les mots, comme faisans pour luy, lesquels toutefois font cõtre luy. Il allegue Leon en l'Epist. 10. à Flauian, ou toutefois il est seulement dit que Iesus-Christ est entré les portes fermees. Il allegue S. Epiphanius & S. Hilaire, lesquels il sçait bien n'estre receuables, pource qu'en ceste matiere ils sont entachez d'erreurs pernicieux, qu'auiourd'huy on nommeroit heresies. Car Epiphanius en l'heresie des Origenistes qui est la derniere du premier Tome du second liure, dit que Iesus-Christ en sa Resurrection est bien resuscité au mesme corps,

Ideo & clausis ad discipulos ianuis introibat.

corps, mais changé en vne subtilité ou tenuité spirituelle: Comme si depuis sa resurrectiõ il eust perdu sa solidité. Et cepẽdant par là il ne dit pas qu'il ait esté sans lieu, ou qu'il ait tenu plusieurs lieux, mais il semble qu'il veuille qu'il ait coulé par les portes comme vn vent subtil, ou comme vn esprit. Encores il veut que le corps de Iesus-Christ ait esté tel seulement aprés la Resurrection: mais l'Eglise Romaine met Iesus-Christ en plusieurs lieux sans tenir aucun lieu, non seulement depuis sa Resurrection, mais aussi auant sa mort & durant son infirmité.

σῶμα αὐτὸ ὂν εἰς λεπτότητα μεταβαλὼν πνευματικόν.

S. Hilaire dit encores pis, & si quelqu'vn parloit auiourd'huy cõme luy, nos aduersaires diroyẽt qu'vn tel n'est pas Chrestiẽ. Mais ils ont raison d'espargner l'ãtiquité pourueu qu'ils ne se parent point de leurs ordures, ou ne se targẽt point de leurs erreurs. Luy donc au 10. liure de la Trinité, dit que Iesus-Christ *nous a fait auoir vne opiniõ qu'ẽ sa paßiõ il a soufsfert quelque douleur naturelle:* Car il tient que Iesus-Christ en sa mort n'a souffert aucune douleur, & que les coups qu'il receuoit en croix, estoient comme si vne fleche perçoit l'eau, ou blessoit l'air. Voicy ses mots, au mesme liure. *Qu'encores que le coup tombast sur luy, ou vne playe descendist en luy, ou des nœuds le hurtassent, ou la suspension l'esleuast, ces choses apportoient bien de l'impetuosité de la paßion, mais ne luy apportoient aucune douleur de ferrent qui-*

Opinionem nobis naturalis sibi in paßione doloris inuexit.

¶. *In quẽ quamuis aut ictus incideret, aut vulnus descẽderet, aut nodi concurrerent aut suspensio eleuaret, asferrent qui-*

dem hæc impetum passionis, non tamen dolorem passionis inferrent, vt telum aliquod, aut aquam perforans, aut ignem compungens, aut aëra vulnerans.

passion; comme si vn trait perçoit l'eau, ou poignoit le feu, ou blessoit l'air. Et encores plus clairemẽt peu aprés. *La vertu du corps sãs sentir la peine, a receu la violence de la peine agissante cõtre luy.* Cet homme donc qui a creu que le corps de Iesus-Christ estoit comme de l'air, a peu aisément croire qu'il s'est coulé comme vn vent par les portes. Et toutefois lisez le passage au 3. de la Trinité, Il ne dit point qu'il ait esté sans lieu, ni que deux corps n'ayent tenu qu'vn lieu, mais, dit-il, *astitit medius cui per virtutem suam vniuersa sunt peruia, Il se tint au milieu d'eux, comme celuy auquel toutes choses sont ouuertes.* Ainsi ces Messieurs nous accommodent les peres.

Virtus corporis sine sensu pœnæ vim pœnæ in se desæuientis excepit.

A mesme fin on nous dit que le corps de Iesus-Christ est sorti du sepulchre sans oster la pierre qui fermoit le sepulchre ; dont ils concluent que quand son corps passoit à trauers la pierre deux corps estoient en vn mesme lieu. Mais le deuxiéme verset du 28. chap. de S. Matthieu nous dit le contraire, en ces mots. *Il se fit vn grand tremblement de terre, car l'Ange du Seigneur descendit du ciel, & vint, & roula la pierre arriere de l'huis du sepulchre.* Et S. Marc de mesme, chap. 16. 4. Ou est la conscience? Est-ce là fidellement alleguer l'Escriture Saincte? Il se trouuera bien quelques anciens qui sans auoir esgard aux mots de l'Euangile ont dit que Iesus-Christ est resuscité le sepulchre estant clos : mais ils ne

disent point qu'il soit passé à trauers de la pierre, qui est le point dont il sagit. Toutefois ils eussent mieux fait d'ensuiure l'Euangile.

Le Cardinal Bellarmin & ses compagnons nous ameinent à mesme fin la sortie de Iesus-Christ hors du corps de la Vierge sans ouuerture, & là se sgayent au mestier de sage femme : & se plaisent en ceste speculation, en laquelle les choses honnestes à penser sont des-honnestes à dire. Ils en veulent à Tertullian, lequel au 23. chap. du liure de l'Oraison, dit que la Vierge Marie a enfanté, *Patefacti corporis lege*. Auquel se ioint Origene en l'homilie 14. sur S. Luc. *Matris Domini eo tempore vulua reserata est quo & partus editus*. C'est à dire que la matrice de la mere du Seigneur fust ouuerte quand l'enfant sortit. Peu auparauant il auoit dit, qu'elle auoit eu les purgations vsitées aux accouchées. Comme aussi S. Luc dit, chap. 2. vers. 22. *Et quand les iours de la purification furent accomplis, &c.* Et mesmes l'Eglise Romaine en celebre la feste. S. Ambroise au 2. liure sur S. Luc, dit que Iesus-Christ *aperuit matris suæ vulnam*, a ouuert la matrice de sa mere: aillieurs il semble dire le contraire. Quoy que S. Luc 2. cha. die que Iesus fut porté au temple, & presenté au Seigneur pour obeïr à la Loy qui dit, Que tout masle ouurant la matrice sera sainct au Seigneur. Cependant ceux qui sui-

uans la parole de Dieu disent que Iesus-Christ est né selon la façon naturelle à tous hommes, (car aussi il est venu au monde pour subir nos infirmitez,& estre semblable à nous en toutes choses hors mis peché) ne laissent pas de croire que la Sainte Vierge a tousiours continué d'estre Vierge, mesmes aprés l'enfantement. Que si quelqu'vn des Anciens exempte ceste natiuité des loix ordinaires,si ne met-il point deux corps en vn lieu,ou vn corps sans lieu.

Lib. 3. Cap. 3. Le Cardinal Bellarmin fait plus : car il nous produit vn passage auquel (si on le croit) il appert que le corps de Iesus-Christ estoit en mesme temps en deux lieux. Car (dit-il) le corps de Iesus-Christ estoit auprés de S.Paul quand il luy apparut en sa conuersion,& cependant il estoit aussi au ciel.Pour prouuer que le corps de Iesus-Christ estoit prés de S. Paul, il dit que ses compagnons ouïrent la voix de Iesus-Christ, qui est démentir bien clairement S. Paul mesmes:Car au 22. des Actes vers. 9. Il dit que *ceux qui estoient auec luy, n'ouïrent point la voix de celuy qui parloit.* Ce qui l'a abusé est qu'au neufiéme chapitre il est dit qu'ils ouïrent la voix; mais là il est parlé de la voix de S. Paul : auquel Iesus-Christ a peu se faire voir & ouïr sans descendre, ou sans multiplier son corps en plusieurs lieux. Car l'vn repugne à la nature de Iesus-Christ & à la verité de Dieu,

comme nous auons monstré, l'autre s'y accorde fort bien. Car si S. Estienne lors qu'on le lapidoit Act. 7. 57. a veu Iesus-Christ à la dextre de Dieu sans que Iesus-Christ s'approchast, pourquoy Dieu n'aura-il peu donner à S. Paul la mesme vertu? Et icy le mensonge trouue si peu d'appuy que le susdit Cardinal n'a trouué autre moyen de luy donner couleur, qu'en disant que S. Paul ouït la voix de Iesus, mais ses compagnons l'entrouïrent seulement, pource que Iesus parloit à luy de bien prés, & comme à l'oreille. Vous diriez que ce Cardinal y assistoit: Iesus-Christ faisant ouïr sa voix à S. Paul, n'a-il peu empescher que ses compagnons ne l'ouïssent sans luy souffler à l'oreille?

Quasi in aurem ei loquutus est.

Il dit encores qu'vn ame est en plusieurs lieux diuers en mesme temps, estant toute entiere en chasque partie du corps, & que Dieu est tout entier en chasque creature. Et par consequent qu'on ne doit non plus trouuer estrange si vn corps est tout entier en diuers lieux. Il ne pouuoit nous mieux donner cause gaignée. Car c'est recognoistre que la doctrine de l'Eglise Romaine ne se peut sauuer qu'en rendant le corps de Iesus-Christ semblable à vn esprit, qui est manifestement destruire sa nature corporelle: Voire non seulement semblable à vn esprit, mais plus spirituel qu'vn esprit, luy attribuant choses qui ne peuuent conuenir ni à

Dieu ni à nos ames. Car on fait le corps de Iesus-Christ estre tout entier icy, & tout entier aillieurs, & cependant n'estre point entre deux, en sorte qu'il y a de la separation entre le corps de Iesus-Christ & le corps de Iesus-Christ. Mais Dieu est tellement tout entier icy & tout entier aillieurs qu'il n'y a point d'entre-deux, car il est par tout. Et l'ame est toute entiere en la teste & toute entiere aux pieds, mais aussi est elle toute entiere au milieu. Que si vn corps viuant est coupé en deux & que châque partie demeure en vie, cõme quãd vn prouin est coupé & transplanté, alors ce sont deux plantes en nõbre & deux ames vegetatiues. Que si Dieu créoit vn autre monde esloigné il y seroit aussi entier, & seroit aussi en l'espace qui seroit entre-deux: lequel ne seroit point vuide. Car comme Dieu n'est point createur de vuide, pource que le vuide n'est rien, aussi ne peut-il estre separé de soy-mesmes. Et de fait il n'y a rien si clair que nos aduersaires font le corps de Iesus-Christ plus spirituel qu'vn esprit, car ils tiennent que les ames sont en lieu définitiuement: mais que le corps de Iesus-Christ n'est en lieu ni définitiuement, ni circonscriptiuement.

Le mesme Iesuite nous obiecte là mesmes d'autres mysteres qu'il dit n'estre moins incroyables & aussi contraires à la raison. Mais à cela nous auons respondu au chap. VI.

Nous concluons donc par ceste sentence de S. Augustin qui est au 30. Traitté sur S. Iean. *Qu'il faut que le corps de Iesus-Christ auquel il est resuscité soit en vn seul lieu, mais sa verité est par tout espanduë.* Ce passage est ainsi allegué au 2. de la Consecration Can. *Prima quidem*. Et par Thomas en sa 3. Partie de la somme quest. 75. Art. 1. Et par Lombard au 4. liure Dist. 10. Mais Messieurs les expurgateurs l'ont corrigé és dernieres editions d'Augustin, & au lieu de *in vno loco esse oportet* ont mis, *vno in loco esse potest*, qui est vne fausseté bien hardie.

CHAP. XVI.

Que l'Eglise Romaine enseignant que le corps de Iesus-Christ en l'Eucharistie est present sans tenir aucun lieu, & qu'il est tout entier en chasque partie de l'hostie & du calice, ruine l'humanité de Iesus-Christ, & se contredit à soy-mesmes.

IL n'y a pas moins d'erreur, & d'absurdité, à enseigner que le corps de Iesus-Christ en la Messe ne tient point de lieu, mais est

tout entier en chasque partie de l'hostie, comme nos ames ne tiennent point de lieu & sont toutes entieres en chasque partie du corps. Telle doctrine qui oste à Iesus-Christ la verité de son corps en luy ostant le lieu, ne doit point auoir de lieu en la relligion Chrestienne. Voicy nos preuues.

Arist. 4. Phys. ca. 1. Διάστημα τρία μῆκος, καὶ πλάτος καὶ βάθος, οἷς ὁρίζεται σῶμα πᾶν.

1. Vn corps est vne substance materielle: Or la premiere des proprietez inseparables & naturelles d'vn corps, c'est d'auoir longueur, largeur & espesseur, il n'y a point de corps sans cela. Dont appert que l'Eglise Romaine ostant au corps de Iesus-Christ la longueur & largeur, nie tacitement qu'il soit corps. Or qu'elle oste au corps du Seigneur la longueur & largeur, la consequence en est claire, puis qu'elle dit qu'il est tout entier en la plus petite partie de l'hostie, comme l'ame est toute entiere en chasque partie du corps. Car cela est de l'essence & définition de la quantité d'auoir les parties differentes de situation, & l'vne hors l'autre. Or si Iesus-Christ a toutes les parties de son corps en vn mesme endroit, il s'ensuit qu'il a vne longueur dont les parties ne sont point l'vne hors l'autre, & il aura vne longueur qui sera toute entiere souz vn point; c'est à dire vne longueur sans longueur: vne longueur sans estenduë de parties.

2. Et mesmes de ceste doctrine qui met toutes les parties du corps de Iesus-Christ

tout

tout entier en chasque endroit de l'hostie, comme l'ame est toute entiere en chasque partie du corps, il s'ensuit que le corps du Seigneur n'a point de parties. Car ce qui fait que l'ame est toute entiere en chasque partie du corps, est pour ce qu'elle n'a point de parties ni de longueur. Cela donc ne peut conuenir au corps de Iesus-Christ sans luy oster ses parties & sa longueur.

3. Aussi nos aduersaires disans que le corps de Iesus-Christ est souz les especes auec sa grandeur & longueur, se coupent lourdement, & s'enlacent de contradictions. Car ceste longueur du corps de Iesus-Christ souz les especes a necessairement deux bouts ou extremitez. Mais si le corps de Iesus-Christ est tout entier en chasque petite partie de l'hostie, il s'ensuit que les deux bouts de ceste longueur sont ensemble, & que les bouts sont au milieu, & par consequent ne sont point bouts. Excellente subtilité qui nous baille vne longueur sans bouts, des bouts qui sont ou est le milieu. Chose prodigieuse qu'en la lumiere de ce siecle tant de grands esprits bandent leur entendement à le perdre : sont subtils à deuenir irraisonnables : s'estudient à poser ce qu'ils nient, à renuerser ce qu'ils veullent establir.

Bell. lib. 3. cap. 5. Sẽtia commun is scholarum & Eccleſiæ est, in Eucharistia totum Christum existere cũ magnitudine, & omnibus accidentibus, exceptâ relatione ad locum, &c.

4. Ie voudrois bien aussi que ces Messieurs me dissent, si le corps de Iesus-Christ

eſt en l'hoſtie auec toutes ſes parties ſituées en leur lieu naturel. Ils reſpondent qu'oüy. Donc (diſons nous) les pieds ſont plus eſloignez de la teſte que l'eſtomach. Et ils nous confeſſent encores cela : mais à leur confuſion. Car il n'y a point de diſtance de parties que ſelon le lieu, il faut donc que chaſque partie ſoit en lieu : car en vn corps dont les parties ſont plus ou moins diſtantes l'vne de l'autre, ces parties ne ſont pas toutes en vn endroit.

5. Ceſte meſme doctrine qui met vn corps ſans lieu, met auſſi vn lieu ſans corps & eſtablit le vuide : pour exemple le calice aprés la conſecration ſemble eſtre plein, & toutefois (ſi on croit l'Egliſe Romaine) il eſt vuide. Car on appelle *vuide* vn eſpace auquel il n'y a point de corps, comme auſſi Ariſtote le definit ainſi au 4. des Phyſiques chap. 7. Or le calice aprés la conſecration, ſelon l'Egliſe Romaine, n'eſt plein d'aucun corps : car il n'eſt point plein de vin, ſi ce n'eſt plus vin: auſſi n'eſt-il point plein de chair ni de ſang, puis que ceſte chair ou ſang ne remplit rien & ne tient aucune place. Ne ſert de dire que les accidens rempliſſent le calice : car des accidens ne tiennent point de lieu, cela eſt le propre des corps. Et Dieu ne fait point de miracles ſi grands ſans vtilité, mais que nous ſert que des lignes, odeurs, couleurs, ayent la vertu de rẽplir comme ſi c'eſtoiẽt des corps?

τὸ κενὸν τόπον ἀνάγκη εἶναι, εἰ ἔστι ἐστιν μὲν σώματος.

Pourquoy és escholes ergotte on tant contre le vuide, comme contre chose impossible & contradictoire, pour l'introduire en la doctrine de foy, comme en vn repaire de monstres? vn lieu ou toutes les inepties du monde sont receuables?

Aristote au 4. des Physiques chap. 6. 7. & 8. mõstre que le vuide posé, infinies contradictiõs s'ensuiuent.

6. Que si vn corps humain demeurãt en sa perfection peult estre sans lieu, & enclos souz vne miette de pain, pourquoy le mesme ne pourra-il aduenir à toute la terre, voire à tout le monde? Que si c'est vn comble d'absurdité que le monde entier soit enclos souz vne miette de pain, ou souz vn grain de sable, & cependant demeure en sa grandeur & perfection, pourquoy ne recognoissent ils la mesme absurdité à enclorre le corps de Iesus-Christ souz vne miette de pain? Et si Dieu peut vouloir l'vn, pourquoy ne pourra-il l'autre?

7. Que si c'est chose ridicule de poser qu'vn corps puisse estre en nul temps, aussi est-ce chose autant absurde de mettre vn corps sans lieu, car vn corps qui ne seroit en aucun lieu, ne seroit nulle part, & par consequent ne seroit point. Et si c'est chose que nos aduersaires tiennent impossible & pleine de contradictions, qu'vn esprit soit diuisible & esten du en longueur, pourquoy ne recognoissent ils la mesme contradiction à mettre vn corps indiuisible & sans extension & longueur? car il n'est pas plus conuenable à

vn esprit d'estre indiuisible, qu'à ce qui a lõgueur d'estre diuisible, veu mesmes que la diuisibilité est de l'essence & définition de la quantité : & pourtant ne peut estre separé d'vn corps ayant quantité, sans nier qu'il ait quantité.

8. On nous obiecte le ciel souuerain, ou le monde vniuersel : lequel Aristote dit n'estre point en lieu. Mais cela n'est point à propos! 1. Car si tout le mõde pris en son total n'est point en lieu, si est-ce que ses parties le sont, & l'vne enclost l'autre. 2. Et le monde n'est point tout entier en chasque partie, comme on dit que le corps de Iesus-Christ est tout entier en chasque endroit de l'hostie. 3. Et si le souuerain ciel n'est point en lieu, c'est pource qu'il n'y a point de corps plus hault qui le puisse enuironner: mais icy c'est le rebours; car on nous dit que le corps de Iesus-Christ est sans lieu en la Messe, ou il y a tant de corps qui l'enuironnent propres à contenir vn corps humain. 4. D'abondant l'estre du souuerain ciel est propre à estre en lieu; si il y auoit quelque chose de plus grand : mais icy tout au rebours on donne à Iesus-Christ vn estre Sacramentel qui ne peult estre borné de lieu, qui estant enclos tout entier souz l'apparence d'vne petite miette de l'hostie, est plus grand que ce qui le contient, & n'est point borné de ce qui l'enuironne, & ne

Bell. lib. 3. cap. 6. Corpus Christi continetur in paruâ specie panis.

touche à rien encores que le prestre le tienne.

9. D'autres disent que le corps de Iesus-Christ qui est par dessus les cieux est sans lieu, pource que par dessus les cieux il n'y a point de lieu. Mais ils disent cela sans preuue : Et n'est pas croyable que là où est le corps de Iesus-Christ il n'y ait point de lieu. Car encores qu'il soit par dessus les cieux mobiles, si n'est-il point pourtant en vn espace vuide, ains au ciel des bien-heureux, qu'eux mesmes en leurs Escholes appellent le ciel empyrée, que S. Paul 2. Corint. 12. vers. 2. appelle le troisiéme ciel : prenant la region elementaire ou est l'air & le feu pour le premier ciel, selon le stile de l'Escriture qui appelle les oiseaux du ciel: & les spheres ou sont les estoiles pour le deuxiéme ciel, & le lieu de la gloire des bien-heureux pour le troisiéme. Là est le corps de Iesus-Christ, puis que nous serons ou il est, Ieh. 17. 24. Ioint que quand mesmes il seroit sans lieu, si est-ce que ce n'est rien de pareil à ce dont il fagit icy, & ce pour les mesmes raisons qui ont esté deduites en l'article precedent touchant le ciel souuerain.

10. On nous dit aussi que Dieu peut faire passer vn chameau par le pertuis d'vn eguille, Marc. 10. Ce que nous ne nions pas. Mais quand Dieu feroit cela, si ne s'ensuiuroit-il pas que le chameau fust sans lieu, & ne tint

aucune place : ou qu'il fust tout entier en chasque partie; Quant aux moyens de le faire, asçauoir si Dieu eslargiroit l'eguille ou diminueroit le chameau, ou feroit quelque autre miracle, c'est chose à nous incogneuë, aussi est-ce vne curiosité superfluë. Car nous n'approuuons point l'opinion de ceux qui par *le pertuis d'vne eguille* entendent vne porte de Ierusalem, ainsi appellee, pource que les chameaux n'y pouuoient entrer qu'à peine & deschargés, & à genoux. Ni aussi ceux qui tournent *chable* au lieu de *chameau*, comme nous recueillons de Theophylacte sur le 19. de S. Matthieu, & du Grammarien Suidas : Car Iesus-Christ parloit selon le stile des Hebrieux, entre lesquels c'estoit vn Prouerbe vsité ; *qu'vn Elephant ou chameau n'entrera iamais par le pertuis d'vne eguille*, comme nous enseignent les sçauans en la langue Hebraïque.

Suidas, κάμιλος τὸ παχὺ σχοινίον.

Drusius in obseruationib. lib. I. cap. II.

9. Bellarmin nous donne des exemples esquels Iesus-Christ a esté sans lieu. Son entree vers ses disciples les portes estans closes. Sa Natiuité. Son issuë hors du sepulchre clos. A quoy nous auons desia satisfaict au precedent cha. Il adiouste son ascension au ciel, lequel toutefois (dit-il) n'a nulle fête ni passage. Pour response ie dis que s'il entend que Dieu ne puisse ouurir le ciel, il faict tort à sa puissance. S'il entend que le ciel ne s'ouure iamais il nie l'Escriture saincte, Matt. 3. vers.

16. *Et voicy les cieux luy furent ouuerts.* Ainsi au 7. des Actes vers. 56. *Voicy ie voy les cieux ouuerts*, & souuent en l'Apocalypse. Il faudra donc icy quelque figure pour se sauuer. Aussi est-il plus conuenable que le ciel ait obei au corps du Seigneur, que le corps du Seigneur au ciel.

10. Il nous ameine aussi d'autres miracles : mais pas vn qui pose choses contradictoires comme cestuy-ci. Et il les tire de l'Escriture : mais ou est le premier mot de l'Escriture qui die que le corps de Iesus-Christ ait iamais esté ou doiue estre sans lieu?

11. On nous dit aussi qu'estre en lieu n'est point de l'essence du corps ni de sa définition: & pourtant que cela est separable, & qu'vn corps peult estre sans lieu sans contradiction. A quoy nous respondons qu'il y a des proprietez qui sont aussi necessaires & inseparables que les parties de la définitiõ: 1. C'est vne proprieté de l'animal d'auoir la faculté sensitiue, & de la plante d'auoir vie, & du cercle d'estre rond, & de trois d'estre le premier nombre impaïr, telles proprietez sont autant necessaires & inseparables que l'essence & définition mesmes : tel est le lieu au regard du corps. 2. Secondement si estre en lieu n'est point de l'essence du corps, si est-ce que c'est de l'essence de toute lõgueur, voire de toute quantité d'auoir vne partie hors de l'autre partie : Ainsi en vn

cordeau long de six pieds, chascun de ces pieds est hors des autres, & n'est point en mesme place que les autres. Pourquoy donc nous veult-on persuader que le corps de Iesus-Christ sous l'hostie a sa grandeur & longueur naturelle, & cependant qu'il n'y a endroit de l'hostie ou toutes les parties de la lõgueur du corps de Iesus-Christ ne soyent? & que la teste est où sont les pieds, & que les bouts & le milieu de son corps ne different point de lieu!

In 4. Dist. 44. Quæst. 6.

C'est pourquoy le venerable Docteur Durand recognoissant ces contradictions insolubles, a mieux aimé dire que le corps de Iesus-Christ estoit sans quantité, sans longueur & largeur. Qui est sauuer vn erreur par vne impieté: & euiter le feu en se rompant le col par la fenestre. Cependant remarqués le discord ordinaire de ces Docteurs.

Non ergo potuit obtinere quantitas corporis quod potuit qualitas. Nam ita distantibus partibus quæ simul esse non possunt, quoniã sua quæque spacia loco-

Nous concluons donc par la sentence de S. Augustin en l'Epistre 57. à Dardanus, *que les parties d'vn corps distantes ne peuuent estre ensemble, pource que chascune tiẽt les espaces de lieu.* Où est à noter qu'en ce lieu il ne parle point seulement de la nature des corps en general, mais du corps de Iesus-Christ, lequel il comprend sous ceste reigle : Car la question proposee par Dardanus estoit touchant le corps de Iesus-Christ. Aussi il coupe le subterfuge de Bellarmin au 3. liure de l'Eucharistie cha. 7. où il dit qu'Augustin parle de l'extension

du

du corps en soy, & non point de l'extension du corps au regard du lieu : 1. Car Augustin parle expressément du corps au regard du lieu, & dit *que chasque partie tient l'espace de son lieu.* 2. Et il insiste lõg tẽps à prouuer que la qualité peut estre toute entiere en chasque partie, mais nullement la quãtité, qui est cela mesmes que nous maintenõs contre l'Eglise Romaine. 3. Et ceste distinction est nulle, faicte seulement pour embroüiller, car l'extension d'vn corps en soy n'est comprehensible ni mesurable que par l'extension ou longueur du lieu : & ce n'est qu'vne mesme longueur. Luy mesmes en la mesme Epistre dit, *Que si on oste aux corps l'espace des lieux ils ne seront nulle part, & pource qu'ils ne serõt nulle part ils ne seront point.* Laquelle reigle estant generale en S. Augustin Bellarmin dit qu'elle n'est pas vraye absoluëment, qui est vn démenti couuert, & y apporte des limitations & exceptions pour en exclurre le corps de Iesus-Christ en la Cene.

rum tenent minores minora, & maiora maiores, non potuit esse in quibusque partibus tota --- & in nulla parte tota quanta per totum.

Spacia locorum tolle corporibus nusquam erunt & quia nusquam erant nec erunt.

Ie ne puis dissimuler icy vn crime de fausseté toute apparente, commise par les expurgateurs, ou plustost falsificateurs de S. Augustin. C'est que Bellarmin au septiéme chapitre du 3. liure de l'Eucharistie objecte à soy mesmes vn passage de S. Augustin de ceste mesme Epistre à Dardanus en ces mots. *Que si on ne donne au corps de Iesus-Christ vn certain espace qui le contienne en mesme façon que les*

Destruit naturam

humanam Christi, si non detur ei certum spatium, quo, more aliorum per vim corporum continetur.

autres corps, sa nature humaine est destruite. Qui est certes vn excellent passage, & auquel Bellarmin ne respond point. Ce que reconnoissans ces venerables Correcteurs, des Peres ont rayé ce passage entier. Lisez toute l'Epistre en l'edition derniere de S. Augustin, à Paris chez Sebastien Nivelle. Vous ne trouuerez point ce passage. Bellarmin donc ne s'est pas bien entendu auec des compagnons.

CHAP. XVII.

Que mettre des accidens sans sujet, est non seulement se moquer, mais aussi se contredire à soy mesme.

CE n'estoit point assez de nous auoir baillé vn corps en diuers lieux, & cependant en nul lieu, de nous forger vn contenu plus grand que le contenant, & vne longueur qui est toute en les parties ensemble. Ils enchérissent encores, & nous baillent des accidens sans sujet, & comme on dit es escholes, *accidentia absq; subiecto*, c'est à dire de la blancheur, & rien de blanc, de la largeur, & rien de large: car ce mot de *large* signifie vn accident conjoint au sujet. Eux donc qui ne laissent aucun sujet à ces accidens

sont contraincts de s'abstenir de ces mots qui signifient conjoinctement l'accident auec le sujet.

Et pour embrouiller davantage les matieres, au lieu d'accident, ils disent especes, contre l'vsage de tous siecles, & contre les reigles de Philosophie, laquelle ne dit jamais les especes d'vn arbre, ou les especes d'Alexandre, pour dire ses accidens.

Or pource que ces accidens sans sujet sont vne des principales cachettes de l'erreur, il nous est necessaire de les serrer icy de prés, & presser reste aposture.

1. Premierement c'est merueilles que ces Messieurs qui sont regner Aristote és escholes de Theologie, l'alleguans plus souuent qu'ils n'alleguent les Apostres, & le faisants escuyer tranchant de la pasture celeste, ne l'ont escouté en ceste matiere, disant au 1. chapitre du sixéme des Metaphysiques, que *nul accident ne peut subsister de soy, ni ne peut estre separé de la substance*. Mesmes il auoit dit peu auparauant *que les accidens* [*entia dicuntur*] *sont dits estre, pource que ce sont qualités & quantités & passions de la substance, laquelle seule il dit estre* [τὸ ὂν ὄντως] *ce qui est veritablement & proprement*: monstrant que la quantité & qualité hors la substance ne sont rien.

2. Joignés à cela que la définition d'vne chose ostee, ceste chose n'est plus. Or la substance est de la définition de l'accident.

ἀδύνατον γὰρ αὐτοῦ χωρὶς εἶναι, οὔτε κατ' αὐτὸ τὸ πεφυκὸς, οὔτε χωρισθῆναι δυνατὸν τῆς οὐσίας.

Donc la ſubſtance oſtée auſſi eſt oſté l'accident. Que la ſubſtance eſt de la définition de l'accident il appert par exemples: car vous ne ſçauriez définir l'Ecclypſe comme il faut ſans parler de la lune ou du ſoleil: ni la veuë ſans parler de l'œil: ni le tonnerre ſans parler de nuée & d'exhalation : ni l'entendement ſans parler de l'ame : ni que c'eſt d'eſtre camus ou boiteux ſans parler de nez ou de iambe. Et meſmes voici la définition de la qualité, aſçauoir ce parquoy les perſonnes ou les choſes ſont dites telles. Ces Meſſieurs donc nous forgeans des accidens ſans ſujet, diſent par conſequent qu'il y peut auoir quelque boitement ſans iambe, quelque veuë ſans œil, quelque ris ſans bouche, quelque Eclipſe ſans Lune ou ſans ſoleil. Cauſe pour laquelle Ariſtote dit qũe les ſeules ſubſtances peuuent eſtre definies; Non pas que les accidens ne puiſſent auſſi eſtre definis: mais pource qu'ils ne peuuent pas eſtre definis ſeuls & ſans l'aide de la ſuſtance, où exprimée ou ſouſ-entenduë. Et de fait dire que *accidens non accidit ſubiecto*, c'eſt dire qu'il eſt accident & ne l'eſt pas.

In Categ. Qualitatis καθ' ἃ ποιοί τινες λέγονται.

Ariſt. Metaph. li. 7. ca. 5. δῆλον τοίνυν ὅτι μόνης οὐσίας ἐστὶν ὁρισμός.

3. D'abondant ſi ſe trouue en l'hoſtie conſacrée des accidens ſans ſujet, il aduiendra que ces accidens ne differeront en rien l'vn de l'autre: & que la blancheur & la rondeur ſeront tout vn. Car les accidens ſont formes accidentelles differentes les vnes des

autres en ce qu'elles informent & qualifient diuersement le sujet ou substance, n'ayans donc plus de substance elles n'informent plus, & par consequent n'ont plus rien en quoy elles puissent estre distinctes.

4. Et nos aduersaires par ces accidens sans sujet se dressent à eux mesmes vn piege qu'ils ne peuuent eschapper. Car nous lisons en Platine, en Stella, au faisseau des temps, &c. que Victor III. fust empoisonné en vn calice. Henri VII. Empereur fut traitté de mesmes en vne hostie. Nous demandons donc que c'est qui estoit empoisonné. Dire que c'estoit du pain ou du vin c'est nier la Transsubstantiation. Dire que le corps de Iesus-Christ estoit empoisonné c'est le profaner. Dire que les accidens, c'est à dire la couleur & les mesures estoient empoisonnées, c'est non seulement se moquer en nous donnant des lignes, couleurs, & figures empoisonnées, mais aussi faire les accidens sujet de la substance par vn miracle plus grand que la Transsubstantiation. Et ce miracle seulement pour faire mourir vn Pape & vn bon Empereur.

De Henri voyez le faisseau des tẽps.

5. Et non seulement en ce cas, mais aussi quand l'hostie est fangeuse pour estre cheute à terre, ces Docteurs font que les accidens soustiennent la substance. Car qu'ils me dient que c'est qui soustient ceste fange, puis qu'elle n'est attachée ni au pain, ni au

corps de Iesus-Christ?

6. Que si pour nous creuer les yeux ils nous introduisent des miracles faits par la toute-puissance de Dieu : nous leur nions leurs miracles. 1. Car auec toute leur subtilité ils n'obligeront iamais la Toute-puissãce de Dieu à faire ses miracles selon les resolutions d'vne Sorbone. 2. Et c'est vne cause desesperee laquelle ne se peult sauuer que par miracle. 3. Aussi Dieu ne fait point choses tant prodigieuses sans quelque vtilité : qu'ils nous dient donc que profite à l'Eglise que de la fange soit portée par des lignes & des mesures? 4. Ioint que les miracles sont sensibles, & tousiours quelque chose s'en recognoist par les sens; mais icy on nous fait vn miracle imperceptible à nos sens : Car qui a iamais veu ou senti des accidens separez? ou apperceu que le sujet n'y est plus? ou veu des accidens porter vne substance?

7. Bref ie somme les consciences, voire des plus obstinez, de peser en eux mesmes s'ils entendent ceste belle doctrine, qu'en l'hostie il y ait de la blancheur & rien de blanc, de la longueur & rien de long. Car ces choses sont si inseparables qu'ordinairement on prend l'vn pour l'autre. Ainsi les Grecs disent τὸ λευκὸν pour λευκότητα. Et les Italiens *il bianco & il nero*, le blanc & le noir pour la blãcheur & noirceur, & nous disons

tout le log du chemin pour dire *toute la longueur*: nostre peuple ne coprenat pas ceste subtilité Sorbonique qui trouue de la longueur où il n'y a rien de long. Ils meriteroyent certes qu'on leur baillast en leur repas de la couleur de vin Theologal, mais point de vin: De l'odeur & des signes, mais point de viande.

9. Et la force de la verité est telle qu'elle leur eschappe insensiblement, car ils disent soustient que l'hostie est ronde & legere, & cependant ils disoient qu'entre les mains du prestre il n'y a rien de rond, ni de leger. Pourtant aussi ils se retractent à l'instant, pource que par l'hostie ils entendent le corps de Iesus-Christ lequel n'est pas solide.

Quelques esprits d'vne subtilité plus limée pensent audit trouuer vne finesse: & disent que la quantité (c'est à dire longueur, largeur & espesseur) de l'hostie, est sujet de la blancheur, rondeur, saueur, &c. Mais cela est tomber de fieure en chaud mal.

1. Car eux mesmes enquis quel est le sujet de ceste quantité, *& quid sit quantum*, recognoissent que ceste quantité, est sans sujet: tellement qu'il y a de la grandeur, longueur, & largeur, mais rien de grand, rien de long, rien de large, qui est tousiours la mesme chose: & toutes nos obiections demeurent.

2. Qui plus est, comme si les absurditez & contradictions ci dessus representées e-

ſtoyent choſes d'aiſée digeſtion, par ce ſubterfuge ils adiouſtent choſes encores plus ridicules. Car chaſcun ſçait que les ſubiects ſont denommez par les accidens qui leur ſont attribuez, comme vn homme eſt appellé ſage à cauſe de la ſageſſe qui eſt en luy comme en vn ſujet: & vn corbeau eſt noir à cauſe de la noirceur qui eſt en luy. Si donc la longueur, la largeur & les lignes de l'hoſtie & du calice ſont le ſujet de la ſaueur, pois, dureté, liquidité, froideur, &c. il faudra dire que ceſte largeur & ces lignes ſont douces, ameres, peſantes, liquides, froides. Qui plus eſt lors que l'hoſtie ſe moiſit, ou le calice ſe gele, ou ſent l'aigre, ou l'euenté, le ſujet de ceſte gelure, moiſiſſure, ou aigreur, ſeroient des meſures, des lignes, & largeurs. Et là deſſus qu'ils impetrent d'eux meſmes de conſiderer vn petit s'il y peult auoir des conceptions plus capricieuſes que celles-ci, de nous donner des lignes gelées, des longueurs & largeurs moiſies ou euentées: Et qui plus eſt des longueurs & largeurs d'vne choſe qui n'eſt plus, & vne quantité de pain ſans pain. Eſt-il poſſible que deux Docteurs enſeignans telles choſes ſe puiſſent regarder l'vn l'autre ſans rire, & qu'ils ne ſe moquent en cachette de la credulité du peuple abuſé? Ce pauure peuple prodigue de ſon ſalut ſera-il touſiours repeu de ces gouſſes pluſtoſt que de retourner à ſon pere? Mais ſuiuons: &

donnons

donnons vne pleine victoire à la verité.

3. Si donc il y auoit en l'hostie de la longueur & largeur sans sujet, ou de la lõgueur & rien de long, de la largeur & rien de large, ie dis que le prestre ne pourroit rompre l'hostie, & que telle longueur seroit indiuisible. Car il faudroit apres la fraction que chasque partie de ceste longueur fust moins longue que le tout: Or ou il n'y a rien de long, il n'y a aussi rien de moins lõg: & par consequent point de parties de longueur.

4. Ie n'ignore point que les corps sont diuisibles à cause de leur longueur ou largeur: mais il ne s'ensuit pas que ceste longueur soit diuisible sans corps. Ainsi encores qu'vn corps soit aisé à rompre à cause de sa tendreur ou fragilité, si ne s'ensuit-il pas pour cela que la fragilité puisse estre rompuë sans corps fragile. Car rompre de la fragilité n'y ayant rien de fragile, ou diuiser de la lõgueur n'y ayant rien de lõg, c'est humer des chimeres, ou distiller des secondes intentions.

5. Finalement puis qu'ils ne veulent ouïr la parole de Dieu tesmoignant par tant de fois que nous rompons & mãgeons du pain, dont s'ensuit que ce n'est point la quantité, mais le pain mesmes qui est sujet de la fraction, nous les renuoyons à Aristote l'Euangeliste de la Sorbonne, lequel au 4. liure

τὸ συμβεβηκὸς ἢ συμβεβηκότι συμβεβηκὸς, εἰ μὴ ὅτι ἄμφω συμβέβηκε ταὐτῷ.

des Metaphysiques chap. 4. dit *qu'vn accident ne peut escheoir à vn autre accident, sinon en tant que tous deux sont accidẽs d'vn mesme sujet.* Adjoustant pour exemple qu'estre blanc conuient à vn musicien, pource qu'estre blanc & estre musicien conuient à vn mesme homme.

Tolle ipsa corpora qualitatibus corporum non erit vbi sint, & ideo necesse est vt non sint.

Nous concluons donc par vne sentence de S. Augustin en l'Epistre à Dardanus susalleguée, *Ostez dit les corps aux qualitez des corps, elles ne seront nulle part, & pourtant il est necessaire qu'elles ne soyent point.* Et peu aprés, *si on oste totalement la masse du corps, ses qualitez ne seront plus.* Appliquons cela à nostre sujet, & disons que si la masse ou le corps du pain sont ostez, ses qualitez ne seront plus, asçauoir sa rondeur, couleur, goust, &c.

Si moles ipsa corporis penitus auferatur qualitates eius non erit vbi sint.

CHAP. XVIII.

De la vraye manducation du corps de Iesus-Christ, qui est par la foy. Estat de la question. Discord des aduersaires.

LEs actions de nos ames pour estre reculees des sens & non exposees à la veuë sont ordinairement representees par la similitude & analogie qu'elles ont auec les a-

ctions corporelles. Ainsi nous disons, que nos entendements voyent, que nos appetits se meuuent, que nostre raison discourt. pour monstrer que l'entendement est l'œil de nos ames: que les appetits sont en nos ames ce que les pieds sont en nos corps: que la ratiocination ou discours est comme vne pourmenade, au bout de laquelle le siege où l'ẽtendement vient à se reposer est la conclusiõ & resolution des doutes.

Il est le mesmes des vertus qui sont comme la santé, & des vices qui sont comme les maladies de l'ame. Ainsi la constance & patience est comme les os & les nerfs de nos ames, l'impatience vne demangaison, l'esperance vaine vn chatoüillement; les mauuais exemples vne contagion; le desespoir vne defaillance & éuanoüissement de l'ame, laquelle si on releue en luy proposant vn soudain remede, ou vne esperance grande & asseurée, cela luy est vn restaurãt & cõme vne viande qui la remet en vigueur. Et est de ces façons de parler comme des habits, lesquels ayans esté inuentez pour la necessité, puis apres ont seruy de parure & d'ornement: car ces termes empruntés du corps pour expliquer la nature de l'ame, pource que les mots assés significatifs defailloyent sont puis apres deuenus fleurs d'oraison, & des similitudes raccourcies en vn mot. Il y a de la richesse en ceste pauureté. Et vn mes-

me mot nous repreſentant deux images, par vn diuertiſſement vtile nous meine ou nous voulons par vn autre chemin.

La parole de Dieu n'eſt point ſans ces ornemens. Elle dit de l'homme naturel qu'il n'a point d'oreilles: Elle dit que Dieu illumine les yeux de nos entendemens. Elle appelle la repentance vne fraction & briſemẽt de cœur: la malice des meſchants des cordeaux entortillés. Et pour produire des exemples de ce dont il s'agit, elle appelle la doctrine de ſalut, tantoſt du laict, tantoſt vne viande ſolide, & les graces de Dieu des eaux, & vn fleuue de delices. Ainſi Ieſus-Chriſt au 4. de S. Iean v.14. nous dit que qui boira de l'eau qu'il donnera n'aura iamais ſoif. Et au 5. de S. Matthieu il dit que bien heureux ſont ceux qui ont faim & ſoif de Iuſtice. Et au 6. de S. Iean il s'appelle le pain de vie. Conformément au ſtile des Prophetes. Ainſi Eſaye au 55 chapitre inuite les peuples à boire & à manger: mais pour monſtrer comment ceſte viande peut eſtre receuë il adjouſte, *encline ⁊ voſtre oreille, & voſtre ame viura.* Et Ieremie chap. 15. dit qu'il a mangé les paroles de Dieu: conformément à ce que dit Ieſus-Chriſt au 4. de S. Iean, que ſa viande eſt de faire la volonté de ſon pere.

Pſ.129.

Heb.5.13.

Pſ. 39.

Eſaye 55.

Ces façons de parler ſemblent fades à ceux auſquels l'impieté à peruerti le gouſt,

ou auſquels la ſuperſtition permet la lecture de tous liures horſmis de la parole de Dieu: mais eux meſmes liſants en Horace,

Pugnas & exactos tyrannos,
Denſum humeris bibit aure vulgus. carm. lib. 2. ode 13.

Ou en Ouide.

Incipe ſuſpenſis auribus iſta bibam.

diront que c'eſt vne tranſlation elegante: & ſi on les croit, les meſmes choſes qui meriteront loüange és liures prophanes, ne meriteront pas d'excuſe és ſainctes Eſcritures. Meſmes les incongruitez qui ſe trouuent en ces autheurs paſſent en reigle, on dit que ce ſont belles macules & vne ombre qui releue vn pourtraict: Mais les phraſes les plus naturelles & ſignifiantes de la parole de Dieu obtiennent à grand peine d'eſtre tolerees. Qui a-il rien de plus ordinaire en Frãçois, que digerer des paroles, & remaſcher des iniures, & cela nous ſemble beau, pourquoy dõc ces meſmes choſes ſeront-elles intolerables au ſtile de l'eſprit de Dieu? veu meſmes que telles Metaphores de manger & boire pour croire & apprehender par foy, ont auec la familiarité de l'vtilité conjointe? Car elles nous apreinẽt que cõme nos corps ſeichẽt & defaillẽt à faute de viãde, ainſi nos ames defaillẽt & tõbent en deſeſpoir, qui eſt comme vne phthiſe ſpirituelle, ſi elles n'ont gouſté les promeſſes de Ieſus-Chriſt. Et quãd Ieſus-Chriſt ſe nõme PAIN, cõbiẽ d'ẽſeigne-

mens souz vne syllabe? Le pain à ceci de propre entre les viãdes, qu'il est dõné pour rendre l'homme fort Ps. 104. Qu'on le rompt pour le manger: Qu'il est vtile à toutes sortes de personnes: Que c'est la viande dont on se degouste le moins: Nous auons tout cela en Iesus-Christ crucifié: Il fortifie & appuye nostre foy: Il a esté rompu en croix pour nourrir nos ames. Il est salut & vie à tous, aux petits & aux grands, aux sçauans & ignorans, &c. Il n'apporte aucun degoust, & les hommes affriandez aux plaisirs mondains (qui sont fausses plustost que viandes) s'en degoustent en fin: mais le fidele n'est iamais las de reposer sa foy en Iesus-Christ, & l'appetit luy croist par la iouissance. Car c'est vn pain dont la repletion est salutaire, dont les excez sont loüables, vn pain que nous ne changeons point en nostre nature, mais qui nous change en la sienne. Qui non seulement entretient la vie, mais la donne. Qui non seulement est pour nourrir les viuans, mais pour resusciter les morts. Pourtant il se nomme le pain de vie, & incontinent aprés promet à celuy qui vient à luy de le resusciter au dernier iour.

Ceste façon de parler est si frequente en la parole de Dieu, si souuent recogneüe des Anciens Docteurs, que nos aduersaires sont contraints icy de passer quarriere: & nous confesser que l'Euangile nous parle d'vne

façon de manger Iesus-Christ laquelle est spirituelle, qui se faict en croyant & non en maschant, non par la bouche, mais par la foy. Ainsi l'enseigne Gabriel Biel en la 36 leçon sur le Canon de la Messe. En Lombard au 4. liure Dist. 9. il y a deux chapitres exprés des deux moyens de manger Iesus-Christ, l'vn sacramentel, l'autre spirituel. * Et le Cardinal Bellarmin au 1. liure de l'Eucharistie chap. 7. non seulement recognoist ceste manducation spirituelle, mais aussi confesse que S. Augustin l'estime plus excellente que la corporelle.

Biel, Mãducare spirituaiiter extenso vocabulo nihil aliud est nisi credere Christum & ipsum amare, etc.

Faut donc maintenant voir si au sixiéme chapitre de S. Iehan, ou Iesus-Christ s'appelle pain, & sa chair viande, & veult estre mangé & beu, si, dis-je, il faut entendre tout cela de la manducation spirituelle qui se fait par foy, ou de la corporelle qui se fait par la bouche : ou de l'vne & de l'autre. Car nos aduersaires se voyans condamnez par les paroles de l'institution de la Cene, en appellent à S. Iehan, & mettent leur Messe à l'ombre de ce sixiéme chapitre ; faisans comme si vn homme poursuiui par les sergens venoit se cacher en la prison. Car nous verrons que là ils seront tenuz encores plus de court.

* §. *ad Alia. Augustinus anteponit spirituaiem manducationem corporali.*

Nous maintenons donc & le prouuerons ci dessouz qu'ẽ ce 6. chapitre de S. Iehan, Iesus-Christ ne parle point de la manducation de sa chair par la bouche, & qu'il n'entend

point que sa chair doiue passer par nos dents ou son sang entrer en nos estomachs. Et que Iesus-Christ ne parle point de l'institution du Sacrement de l'Eucharistie. Car Iesus-Christ estant la nourriture des ames ne fapprehende point par la bouche du corps. Nourrir le corps par l'ouïe, & nourrir l'ame par la bouche sont pareilles absurditez. Ioint que le sang lequel Iesus-Christ veut que nous buuions est ce mesme sang qu'il a espandu en croix, lequel n'estant iamais rentré au corps de Christ, & nul ne l'ayant recueillé il est impossible de le prendre maintenant par la bouche: Mais bien peut-il estre apprehendé par foy, & beu de ceste façon de boire spirituelle dont nous auons parlé. C'est de ceste façon de manger & de boire dont Iesus-Christ parle en ce 6. chap. de S. Iehan, auquel est parlé de la nourriture de nos ames par la foy en sa chair crucifiée & donnée à la mort pour la vie du monde.

Cependant nous ne nions pas que ceste manducation de la chair de Iesus-Christ par la foy ne se face aussi au Sacrement, puis qu'elle doit estre perpetuelle en toute la vie du Chrestien. Mesmes nous recognoissons que l'vne est vne aide à l'autre: & que la mãducatiõ corporelle du Sacrement esleue nos esprits à la manducation spirituelle de Iesus-Christ, & de ses benefices. Dõt appert qu'entre le sixiéme chapitre de S. Ieã & l'institutiõ

de

de la Cene il y a vn grand accord, comme entre deux pourtraits d'vn mesme visage. Ce sont deux figures d'vne mesme chose, dont l'vne est en paroles, l'autre en actions & en choses : l'vne est vne Allegorie, l'autre vn Sacrement : vne Allegorie qui nomme la chose signifiée du nom du signe, appellant Iesus-Christ pain : vn Sacrement qui nomme le signe du nom de la chose signifiée, appellant le pain Corps de Christ. Comme dit excellemment Theodoret au Dialogue intitulé *l'immuable : Que Iesus-Christ a donné à son corps le nom du signe* [au 6. de S. Iehan] *Et au signe le nom de son corps* en l'institution de la Cene. Et peu aprés. *Celuy qui a appellé son corps pain* [S. Ieh. 6.] *a honoré les signes visibles du nom de son corps* [disant, Ceci est mon corps] *ne changeant point leur nature, mais adioustant la grace à la nature.*

τῷ μὲν σώματι τὸ τοῦ συμβόλου τέθεικεν ὄνομα τῷ δὲ συμβόλῳ τὸ τοῦ σώματος.

Contre ceste doctrine, nos aduersaires s'esmeuuent auec beaucoup de bruit. Mais se voulans preparer au combat, voicy vne troupe de leurs Docteurs qui se débande, & se vient ranger de nostre costé. De ceste troupe sont, Biel, Cusanus, Caëtan, Tapper, Hesselius, Iansenius, &c. tous Docteurs de marque, lesquels confessent vnanimement que Iesus-Christ en ce 6. de S. Iehan ne parle point de l'Eucharistie, mais de la foy en Iesus-Christ incarné & crucifié. ¶ Le Maistre des sentences fait bande à part, & dit au 4. li-

Trois ou quatre diuerses opinions en l'Eglise Rom. sur l'intelligence du 6. de S. Iehan.

Biel lect.

84. *Super can. Missa. Cusan. ep. 7. ad Bohemos. Caët. in 3. part. quæst. 80. artic. vlt. Tapper in explic. artic. 15. Hessel. li. de communione sub vna specie. Iansen. cap. 59. Concordia.*

ure Dist. 8. en la lettre D. que ceste chair dont est parlé au 6. de S. Iehan n'a point esté crucifiée pour nous. ¶ Le reste de leurs gens n'est gueres bien vni. Car à ouïr parler le commun de l'Eglise Romaine, il tient qu'en ce 6. chapitre toutes & quantes fois qu'il est parlé du pain du ciel, ou de pain vif, & de boire ou manger Iesus-Christ, il faut entendre cela de l'Eucharistie, & de la manducation de la chair de Iesus-Christ souz les especes du pain. ¶ Mais les doctes d'entr'eux ne parlent pas ainsi : car ils tiennent qu'en ce chapitre il est parlé de deux manducations de la chair de Iesus-Christ, l'vne spirituelle par la foy: l'autre corporelle par la bouche. Que depuis le trente-deuxiéme verset iusqu'au cinquante-vniéme il n'est parlé que de la manducation par la foy. Mais que depuis ces mots qui sont au 51. verset. *Le pain que ie donneray c'est ma chair*, il est parlé de l'Eucharistie. Cela est couché clairement en Bellarmin au 5. chap. du 1. liure de l'Euch. au commencement.

Nous sommes hors de peine de renuerser les premiers, puis qu'ils se rendent: Lombard n'est pas suiuy, & le faut laisser Fesgayer seul. Quant aux deux derniers le chapitre suiuant est employé à les refuter.

CHAP. XIX.

Qu'au sixiéme Chapitre de S. Iean Iesus-Christ ne parle point du Sacrement de l'Eucharistie : ni de la manducation de sa chair par la bouche.

LA plus part de nos vices se guerissent souuent plustost par diuertissement que par reprehension. Proposez à vn auaricieux l'excellence des richesses celestes: à vn ambitieux la gloire & la dignité des enfans de Dieu; c'est vn moyen de diuertir aillieurs ses desirs, & tailler vn nouueau canal au torrent de sa conuoitise. C'est ce que fait icy Iesus-Christ. Les Capernaites venans à luy pour estre repeuz de pains comme ils l'auoyent esté le iour auparauant, il diuertit leur faim aillieurs, & prend de là occasion de leur parler d'vn pain plus excellent, d'vne viande permanente à iamais, laquelle il promet de leur donner. verſ. 27. Cela estoit se seruir de leur mal pour leur bien : & employer leur gourmandise pour leur instruction & amendement. En tout ce qu'il leur dit là dessus il n'y a mot qui ne porte contre la manducation charnelle. L'ordre de nos preuues est selon l'ordre des paroles de l'Euangile.

1. Premierement ſur la premiere mention que Ieſus-Chriſt leur fait de ce pain permanant en vie eternelle, eux demandans conſeil, noſtre Seigneur au verſ. 29. leur conſeille de croire en luy. C'eſtoit deſia leur dire tacitement que ce pain qu'il leur promettoit ſapprehendoit en croyant.

2. Peu aprés les Capernaites luy obiectans Moyſe qui leur auoit donné la Manne, il les rameine à ſoy-meſmes. Et ſe dit eſtre le vray pain du ciel verſ. 32. Comme auſſi au verſet 50. *C'eſt icy le pain qui eſt deſcendu du ciel.* Ou il appert qu'il ne parle point ſeulement de ſa chair, car elle n'eſt point deſcenduë du ciel, mais de ſa perſonne entiere, & par conſequent de ſa diuinité. Si donc ce pain deſcendu du ciel doit eſtre mangé par la bouche : il faudra auſſi manger par nos bouches la diuinité.

3. Là deſſus ces Iuifs luy demandans ce pain, Il leur dit au verſet 35. *Ie ſuis le pain de vie* ſelon le ſtile de l'Eſcriture, qui par ce mot de *pain* ſignifie toute nourriture. Comme Geneſ. 28. verſ. 10. Et en l'Oraiſon Dominicale. Il entend donc qu'il eſt la nourriture de nos ames : Cependant ces mots nous fourniſſent vne forte raiſon contre la Tranſſubſtantiation. Car ſi ces mots *Ceci eſt mon corps* ſignifient que le pain eſt Tranſſubſtantié au corps de Chriſt, il faudra par meſme raiſon dire que ces mots *Ie ſuis le pain* ſigni-

ſient que Ieſus-Chriſt eſt Tranſſubſtantié en pain: choſe impie ſeulement à penſer, & que nos aduerſaires ne croyent pas.

4. Il adiouſte, *Ie ſuis le pain de vie, qui vient à moy n'aura iamais faim*: Sentence diuine, & qui tranſperce le menſonge. Car nous ſommes d'accord auec nos aduerſaires, que VENIR en ce lieu ſignifie *croire*: Comme auſſi il appert par le verſet 45. *Quiconques a ouï du Pere & a appris vient à moy*. Il ne pouuoit dire plus clairement que ceſte venuë ſe fait en oyant & apprenant & s'aſſujettiſſant à l'inſtruction de l'Euangile. Et S. Auguſtin au 25 traitté expoſant ce lieu dit que *venir à luy, c'eſt croire en luy*. Ces mots donc, *qui vient à moy n'aura point de faim*, valent autant que *Qui croit en moy n'aura point de faim*. Ieſus-Chriſt donc parle d'vne faim qui ſe paiſt en croyant & non en maſchant ou auallant par la bouche.

Qui venit ad me hoc eſt quod ait & qui credit in me.

5. Et pour leuer toute doute il adiouſte, *Qui croit en moy n'aura iamais ſoif*. Là manifeſtement il met croire pour boire, puis qu'en croyant il dit que la ſoif s'eſtanche. Le fil de ſon propos requeroit qu'il diſt, *Qui boit n'aura iamais ſoif*: mais il a voulu dire *qui croit*, afin de nous enſeigner qu'il parle d'vne façon de boire ſpirituelle, qui ſe fait en croyant, non en auallant. Bellarmin n'a peu s'en defendre, Il nous confeſſe donc au 1. liure chap. 7. que ces mots n'appartiennent point propre-

§. *Respondeo, verba quaci-*

tantur non pertinent ad Sacramentum propriè, sed ad fidem Incarnationis.

ment au Sacrement, mais à la foy de l'incarnation. Pourtant debouté de là il a recours aux versets d'aprés. Et c'est où nous venons.

Iesus-Christ donc aprés quelques declarations de sa charge, & de la volonté de son Pere, & quelques exhortations à croire en luy : le murmure des Iuifs interuenu le pousse de rechef à maintenir son dire, & le rameine à parler de ce pain & de ceste manducation.

6. Il dit donc au verset 47. *Qui croit en moy a vie eternelle, Ie suis le pain de vie.* Là il monstre que ce pain se prend en croyant. Car pource que celuy qui croit en luy a vie eternelle, il receuille de là qu'il est le pain de vie.

7. Il poursuit & dit que *si quelqu'vn mange de ce pain il ne mourra point.* Et peu aprés, *qu'il aura vie eternelle.* Conformément à ce qu'il dit au verset 54. *Celuy qui mange ma chair & boit mon sang a vie eternelle.* En tous ces mots Iesus-Christ parle d'vne manducation de laquelle quiconques mange a vie eternelle: Il ne parle donc point de la manducation par la bouche, ni de l'Eucharistie : Car combien de personnes mangent de ce Sacrement qui ne laissent pour cela d'estre damnez? Tesmoin Iudas & infinis hypocrites. Certainement si Iesus-Christ parloit icy de la manducation de l'Eucharistie tous ceux qui participeroyent à la Sainte Cene seroyent sauuez.

La lumiere nous venant si clairement par là, nos aduersaires taschent de luy boucher l'entrée en fourrant vne cheuille, & adioustant à la parole de Dieu. Ils disent que Iesus-Christ veut dire que qui mange sa chair DIGNEMENT a vie eternelle. Mais ce mot [*Dignement*] est icy indignement adiousté; & est vne addition par laquelle ils presupposent vne chose fausse, asçauoir qu'on peut manger indignement la chair de Iesus-Christ. Car nous auons monstré & monstrerons que manger en ces passages signifie croire & apprehender par foy: (& orrons ci dessouz la confession de leurs canons) Or est-il impossible de croire ou se fier en Iesus-Christ indignement, puis qu'à croire & se fier en luy gist nostre dignité.

On trouuera bien en l'Apostre S. Paul 1. Corinth. 11. *que qui mange ce pain indignement prend sa condamnation*. Mais il dit *ce pain*, & non *ceste chair*: car la chair de Iesus-Christ ne peut estre mangée indignement.

Il y a bien plus: Car aprés ce mot [*dignement*] adiousté, encores ce verset se trouuera contraire à l'opinion de l'Eglise Romaine: laquelle ne croit pas que quiconques mange l'Eucharistie dignement, soit pour cela necessairement sauué: Car elle tient que celuy qui est auiourd'huy deuot & fidele, peut deuenir profane: & que plusieurs aprés auoir fait dignement leurs Pasques se

corrompent & se damnent.

8. Suit le passage dont se targent sur tout nos aduersaires, *Le pain que ie donneray c'est ma chair laquelle ie donneray pour la vie du monde.* Ils presupposent que Iesus-Christ promet de se donner en l'Eucharistie : mais ces paroles mesmes monstrent qu'il promet de se donner en sa mort pour la vie du monde, & non en l'Eucharistie : Car la seule mort de Iesus-Christ est la vie & le salut du monde, & le seul prix de nostre redemption. Comme aussi Cyrille au 4. liure sur S. Iehan ch. 12. explique ainsi ces mots. *Ie meurs pour tous, pour viuifier tous, & afin que ma chair soit la redemption de tous.* Iesus-Christ ne s'est point donné en l'Eucharistie pour acquerir la vie au monde : mais pour faire vne commemoration de luy. Et la chair de Iesus-Christ n'est point la nourriture de nos ames, sinon entant que crucifiée, & souffrante pour nous. Remarquez aussi que la force de nostre solution gist en ces mots, *Ma chair que ie donneray pour la vie du monde*, lesquels pour ceste cause la Bible de l'Eglise Romaine a tronquez, & a mis seulement *ma chair pour la vie du monde.*

9. Est aussi à considerer que les Docteurs de l'Eglise Romaine nous accordent que tout ce qui est auant ce passage parle de la manducation spirituelle, mais icy ils veulent que Iesus-Christ parle de l'Eucharistie. Ils recognoissent

recognoiſſent que tout ce qui a eſté dit ci deſſus ſont termes allegoriques, mais deſormais ils veulent que les termes ſoient propres & ſans figure. 1. Et toutefois c'eſt vne meſme matiere & meſme façon de parler. 2. Et n'y a rien qui empeſche que les meſmes explications qu'ils apportent aux verſets precedens ne ſoient accommodées aux ſuiuans. 3. Auſſi n'y a-il nulle trace en ce chapitre de deux ſortes de manducation. 4. Et les anciens ne font point ceſte diſtinction de donner à la manducation ſpirituelle certains verſets, & le reſte à la corporelle. Cela eſt le priuilege de l'Egliſe Romaine de ſe iouër ainſi de la parole de Dieu.

10. Ieſus-Chriſt reprime encores vn nouueau murmure des Iuifs par vne reiterée affirmation au verſ. 53. *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, & ne beuuez ſon ſang, vous n'aurez point vie en vous meſmes.* Ce verſet ſeul ſuffiſoit pour la verité. Car il eſt plus clair que le iour que Ieſus-Chriſt parle d'vne manducation ſans laquelle nul ne peut auoir la vie, diſant, *Si vous ne mangez ma chair vous n'aurez point la vie.* Or pluſieurs ont la vie ſans auoir mangé l'Euchariſtie, comme le brigand crucifié auec Ieſus-Chriſt, & infinis autres. Il ne parle donc point de la manducation de l'Euchariſtie : mais de la manducation ſpirituelle ſans laquelle nul ne peut eſtre ſauué.

Icy nos aduersaires ne trouuent autre moyen de se sauuer, qu'en adioustant des restrictions & exceptions : qui est dire que les paroles de Iesus-Christ ne sont pas tousiours veritables. Ils disent donc que cela s'entend en cas de possibilité, comme si Iesus-Christ eust dit, *Si vous ne participez à l'Eucharistie quand vous en aurez le moyen, vous n'aurez point la vie.* Belle glose, & aisée à deuiner aux Capernaïtes. 1. Nous respondons donc premierement que cela est adiouster trop licentieusement à la parole de Dieu. 2. Secondement que ceste glose contredit à l'Eglise Romaine, laquelle ne croit pas que tous ceux qui ne font leurs Pasques quand ils le peuuent soyent damnez. 3. En passant d'où vient qu'ils refusent de porter Dieu à vn criminel qui a receu arrest de mort, puis qu'vn tel en a la commodité, & la volonté, & que selon ce passage il ne peut auoir la vie sans cela?

Ils ont trouué (disent-ils) au troisiéme de S. Iehan vers. 5. vne pareille exception. Mais si c'estoit icy le lieu nous monstrerions aisément que ce passage du 5. de S. Iehan ne souffre point d'exception. Et quand mesmes il en souffriroit il ne s'ensuit pas qu'il soit icy de mesmes.

Nous auons aussi monstré au chap. 9. que si il est icy parlé de l'Eucharistie tout le peuple de l'Eglise Romaine est exclus de la vie,

& leur auons là bouché toutes leurs fuites.

11. I'en ay veu qui triomphoient sur le vers.55. *Ma chair est vrayement viande, & mon sang est vrayement breuuage*, disans que ce mot [*vrayement*] exclud toute figure. Cela est dire que ce qui est dit par figure n'est point vrayement dit, & que toutes figures sont mensonges. Ce qui leur viẽt pour auoir mal leu l'Euangile. Au 15. de S. Iehan Iesus-Christ dit *Ie suis le vray sep*: là ce mot de VRAY n'exclud point la figure qui y est apparente. Quoy plus? en ce mesme chapitre sixiéme, *Mon pere vous donne le vray pain*. Or Iesus-Christ n'est pain que figurément & par similitude. Il est donc vrayement viande, mais des ames, non des corps, qui l'apprehende en croyant & non en auallant.

12. Iesus-Christ adiouste, *Celuy qui mange ma chair & boit mon sang, demeure en moy, & moy en luy*. L'Esprit de Dieu nous apprend aillieurs comme se fait ceste demeure, Eph. 3. 17. *Iesus-Christ habite en vos cœurs par foy*. Et au 14. de ce mesme Euangile vers. 23. Iesus-Christ parle ainsi, *Si quelqu'vn m'aime il gardera ma parole, & mon pere l'aimera, & nous viendrons à luy, & ferons demeurance chez luy*. Ceste demeurance donc se fait en aimant Iesus-Christ & croyant à sa parole. Le reste des paroles de Iesus-Christ aux Capernaïtes est vne repetition des precedentes.

13. Or comme l'Euangile tesmoigne que

ce que Iesus-Christ disoit aux Iuifs incredules par similitude, il l'expliquoit à part à ses Apostres, aussi au verset 62. pour obuier au scandale qu'ils pouuoient auoir pris de ses paroles. Il leur dit, *Que sera-ce donc si vous voyez le fils de l'homme monter là où il estoit premierement?* Car comme dit S. Augustin sur ces mots au 27. Traitté sur S. Iehan, *Les Apostres pensoient que Iesus-Christ leur voulust bailler son corps à manger, Mais luy leur dit qu'il monteroit au ciel tout entier. Quand vous verrez le fils de l'homme montant où il estoit premierement, certes alors vous verrez qu'il ne se donne point à manger comme vous pensez, alors certes vous entendrez que sa grace ne se consume point en mordant.* Ce bon Docteur nous monstre que Iesus-Christ par ces mots donne à entendre à ses disciples qu'ils ne le deuoient point manger. Et encores plus clairement sur le Pseau. 98. ou parlant incidemment de ce passage il introduict Iesus-Christ parlant ainsi. *Vous ne mangerez point ce corps que vous voyés, & ne boirés point le sang que respandront ceux qui me crucifieront, mais ie vous ay proposé vn signe sacré, lequel estant pris spirituellement vous viuifiera.* N'importe si les Capernaïtes entendoient que Iesus-Christ leur voulust donner sa chair à manger entiere ou par morceaux: Car la raison de S. Augustin, par laquelle il presuppose qu'vn homme qu'on void monter au ciel n'a point esté mã-

Illi putabant eum erogaturum corpus suũ, ille autem dixit se ascensurum in cœlum vtique integrum. Cum videritis filium hominis ascendentẽ vbi erat prius, certè vel tunc videbitis quia non eo modo quo puta-

gé, est tousiours de pareille force en l'vne & en l'autre façon.

14. Par mesme moyen il refute en passant ceste fiction ridicule qui met le corps du Seigneur en diuers lieux en mesme temps: car son Ascension au ciel ne pourroit seruir de preuue pour monstrer qu'il n'a point esté mangé par ses disciples, si en mesme temps qu'il entroit au ciel les hommes le pouuoient manger en la terre.

tis erogat corpus suum, certè vel tũc intelligetis, quia gratia eius non consumitur morsibus.

15. Sur tout est considerable qu'en ces paroles *Ceci vous scandalise-il? Que sera-ce donc si vous voyés le fils de l'homme monter &c.* Iesus-Christ manifestement parle de son Ascension comme de chose autant ou plus admirable que la manducation dont il a parlé, Ce qui seroit faux si ceste manducation estoit corporelle & telle que nos aduersaires l'establissent, en laquelle ils entassent tant prodiges, tant de choses incomprehensibles, tant de choses qui non seulement surpassent mais aussi bouleuersent toute la raison, que l'Ascension est peu de chose au prix, Et est mille fois plus aisé à croire & à comprendre qu'vn corps humain soit esleué au ciel que de le faire se manger soy-mesmes, estre loin de soy mesmes: auoir sous vn seul point toutes les parties de son corps: & les pieds & la teste en mesme endroict: Estre tout entier sous la moindre miette de pain, le faire manger par ses ennemis, voire mesmes par

les bestes. Combien mal à propos pour nous persuader ces choses nous parleroit-il de son Ascension comme d'vne chose autant ou plus haute, & non moins incomprehensible?

16. Finalement Iesus-Christ clost ce discours par vne exposition claire, il aduertit ses disciples, que les paroles qu'il a dit sont esprit & vie. C'est à dire spirituelles & viuifiantes. Si donc ce sont parolles spirituelles, elles doiuent estre spirituellement entenduës. Comme dit S. Augustin sur ce liure au 27. Traitté. *Que veulent dire ces mots, les paroles que ie vous dis sont esprit & vie? C'est qu'il les faut entendre spirituellement.* Et cõme dit Chrysostome sur ce lieu. *Ces parolles sont esprit, c'est à dire spirituelles, n'ayant rien de charnel.* Car Cyrille s'est grandement trompé au 4. liure sur S. Iean chap. 24. de dire que ce mot *esprit* signifie en ce lieu *chair*: car c'est comme si en disant *blanc* il failloit entendre *noir*.

Quid est, spiritus & vita sunt? Spiritaliter intelligenda sunt.

Spiritum hic ipsam carnem nuncupauit.

Ces raisons naïssent des paroles de Iesus-Christ suiuies par ordre: outre lesquelles il y en a d'autres qui regardent tout le discours entier.

1. Premierement contre ce que disent nos aduersaires que Iesus-Christ en ce chapitre promet à ses disciples de leur donner sa chair à manger par la bouche au Sacrement de l'Eucharistie, il faut obseruer que Iesus-Christ en ce discours n'addresse point son

propos à ses Apostres, mais aux Capernaïtes incredules. Si donc il leur eust promis en ce chapitre de leur donner sa chair en l'Eucharistie il les eut trompez, car iamais il ne leur a donné ni offert l'Eucharistie. Il leur promet donc de se donner en la mort pour la vie du monde.

2. Ioignés à cela que tout le fil du texte nos monstre que les paroles de Iesus-Christ ne contiennent pas seulement vne promesse, mais aussi vn don present: car les promesses se conçoiuent par paroles de futur: mais icy Iesus-Christ parle souuent par paroles de present. Il dit au vers. 32. que le pere leur *donne* le pain du ciel, & au vers. 33. que ce pain *donne* vie au monde. Et au vers. 35. Il ne dit pas qu'il sera le pain de vie lors qu'il deuoit instituer le Sacrement, mais il dit qu'il l'est desia: IESVIS *le pain de vie*. Et au vers. 50. *C'est icy le pain &c.* Ce qui seroit faux s'il parloit du pain de l'Eucharistie laquelle n'a esté instituée que quelques deux ans depuis. Ainsi au verset 54. *Celuy qui mange ma chair &c.* monstrant que deslors elle pouuoit estre mangée: Car on pouuoit deslors apprehender Iesus-Christ par foy, & croire en sa mort quoy que non encores aduenuë.

3. Appert aussi que le pain dont Iesus-Christ parle, disant *Le pain que ie donneray c'est ma chair*, N'est point le mesme pain dont S. Paul parle 1. Cor. 10. & 11. disant que nous

rompons & mangeons du pain, 1. Car ce pain dont parle l'Apostre a esté pris sur la table : mais cestuy-ci est descendu du ciel. 2. L'vn est rompu au Sacrement, l'autre ne peut estre rompu. 3. L'vn est la communiõ au corps de Christ, l'autre est Iesus-Christ mesme & sa personne entiere. 4. Celuy-là est pris par les meschans aussi bien que par les bons, au contraire quiconques mange de ce pain a vie eternelle. 5. Manger ce pain du Sacrement est autre chose que boire. Mais en ceste nourriture spirituelle la faim & la soif sont vne mesme chose, Comme dit S. Augustin au 25. Traitté. *Que par ces mots de Iesus-christ, il n'aura point de faim, il faut aussi entendre, il n'aura point de soif, Car l'vn & l'autre signifie le rassasiement eternel.*

Quod dixit non esuriet hoc intelligendum non sitiet vnquam vtroque enim significatur illa æterna satietas.

4. Ioignez à cela combien ceste manducation corporelle est mal conuenable à nostre salut. Nourrir l'ame par le corps : faire passer par les dents vne nourriture spirituelle: combien Iesus-Christ y est des-honoré: combien les consciences scandalisees, & la religion Chrestiẽne mise en opprobre, comme nous auons deduit au chap. 14.

5. Lisez aussi ce 6. chapitre d'vn bout à autre; vous n'y trouuerez aucune trace du Sacrement. Il n'y est point parlé de souper, ni de table, ni de benediction, ou consecration, ni de communion, ni de calice, ni de commemoration de la mort du Seigneur.

6. Que

6. Que si quelqu'vn trouue estrange que nostre Sauueur ait continué si long temps ceste allegorie, qu'il considere que Iesus-Christ parloit aux Iuifs incredules, ausquels il auoit accoustumé de parler ainsi: Comme tesmoigne S. Matthieu chap. 13. *Il ne parloit point à eux sans similitudes.* Qu'il considere aussi que Iesus-Christ n'est point entré exprés en ce propos, mais que les Capernaïtes luy obiectans Moyse, lequel leur a donné le pain du ciel, l'ont porté en ceste allegorie & à leur parler d'vn meilleur pain, & d'vne meilleure manducation.

Mais pource qu'auiourd'huy on fait plus de cas du tesmoignage des hommes, que de la parole de Dieu, oyons là dessus les Anciens Docteurs, prenans tout ce propos pour vn tissu d'Allegorie.

Tertullian au chap. 37. du liure de la resurrection de la chair, dit que Iesus-Christ a pressé ce propos par allegorie prise des viandes necessaires. Là mesmes il dit que ceste chair est sa parole, & se deuore par l'ouïe, & se rumine par l'entendement, & se digere par la foy.

Clement Alexandrin au 1. liure du pedagogue chap. 6. par la chair de Iesus-Christ entend aussi la parole de l'Euangile qui nous nourrit spirituellement, & dit que Iesus-Christ disant, *Mangez ma chair, & beuuez mon sang*, a clairement exprimé par allegorie

Vrgens vsquequaque per Allegoriam necessariorum pabulorum, &c.

σαρκὸς τῆς πίστεως καὶ ἐπαγγελίας τὸ πόσιμον ἀλληγορῶν.

comment la foy & les promesses peuuent estre beuës.

a Origene en l'homilie 16. sur les Nõbres, dit que *nous beuuons le sang de Iesus-Christ non seulement és Sacremens, mais aussi en l'ouïe de sa parole.* Et S. Ierosme de mesmes sur l'Ecclesiaste ch. 3. Le mesme Origene en l'homilie 7. sur le Leuitique, *Si tu prẽs selõ la lettre ce qui est dit, Si vous ne mãgez ma chair, ceste lettre occit.*

Cyrille d'Alexandrie au 7. liure sur le Leuitique, parlant de ceste manducation. *b Ces choses qui sont escrites és diuins volumes sont figures, Et pource entendez ce qui est dit comme spirituels & non comme charnels.* Et peu aprés, *Si tu suis selon la lettre ce qui est dit, Si vous ne mangez ma chair, &c. ceste lettre occit.*

Procepe aussi sur Leuitique dit, *c que l'hõme sage iouït de l'aliment salutaire de sa cognoissance : & que nostre Sauueur a voulu estre ainsi mangé quand il a dit, Si vous ne mangez ma chair vous n'aurez point la vie en vous.*

S. Augustin au 3. liure de la Doctrine Chrestienne, chap. 16. insiste expressément sur ce lieu, & entre tous les passages de l'Escriture Sainte prend cestuy-ci pour exemple d'vne locution figurée, iusqu'à nous dire que si ces paroles n'estoient figurées elles commanderoyent vne meschanceté, en nous commandant de manger la chair du fils de l'homme. Voicy ses mots. *d Si vous ne mãgez* (dit Iesus-Christ) *la chair du fils de l'homme, & ne beuuez*

a Bibere dicimur sanguinẽ nõ solum Sacramentorum ritu, sed & cum sermones eius recipimus.

b Agnoscite quia figuræ sunt, in diuinis voluminibus quæ scriptæ sunt & ideo tanquam spiritalis & non tanquam carnales examinate.

c Homo prudẽs fruitur cognitione alimento saluberrimo: ad hunc modum vult saluator noster edi: quod quidem docet per hæc verba, Nisi ederitis carnem meam, &c.

d Nisi man-

son sang, vous n'aurez point la vie en vous : Il semble qu'il commande vn forfait ou vne meschanceté. C'est donc vne figure : Mais oyons comment il expose ceste figure : C'est (dit-il) *vne figure qui commande de communiquer à la passion du Seigneur, & qu'il faut doucement & vtilement mettre en sa memoire, que sa chair a esté crucifiée & naurée pour nous.* Conformément à ce que dit le liure *de Cena Domini*, attribué à S. Cyprian.* Que la manducatiõ de ceste chair est vne auidité & vn desir de demeurer en luy, versant en nous le goust de dilection. Que la viande est la foy & la parole, &c. Le mesme Augustin au cõmẽcemẽt du 27. Traitté sur S. Iehã, exposant ce 6. chapitre, dit que ce sont paroles mystiques. Et peu aprés. *Sic oportebat dici quod ab omnibus non intelligeretur. Qu'ainsi falloit que fust dit ce qui ne deuoit estre entendu de tous.*

Bref pour ne lasser le Lecteur, outre ceste multitude de Docteurs de l'Eglise Romaine sus-alleguez, qui tient auec nous qu'en ce chapitre il n'est point parlé de l'Eucharistie, nous auons la confession de toute l'Eglise Romaine au Decret, en la seconde distinction de la consecration, au canon qui commence par * *Vt quid. Pourquoy apprestes tu les dents & le ventre? croy, & tu as mangé: car croire en luy cela est manger le pain, & le vin ; qui croit en luy le mange.* Or ces mots sont tirez du 25. & 26. Traitté de S. Augustin sur S. Iehan, ou

ducauerit tu carnem filij hominis, etc. Facinus vel flagitium videtur iubere. Figura est ergo præcipiens passioni dominicæ esse communicandum & suauiter atque vtiliter recondendum in memoria, quod pro nobis caro eius crucifixa & vulnerata sit.

**Esus carnis huius quædam auiditas est & quoddam desiderium manendi in ipso, per quod sic imprimimus dulcedinem charitatis.*

** Vt quid paras dẽtes*

& ventrem crede & manducasti ---- qui credit in eum manducat eum.

il explique ce 6. chapitre.

Ne sert de repliquer que plusieurs Anciens alleguent ce 6. chapitre sur le propos de l'Eucharistie, tant en leurs homilies, qu'en leurs commentaires : Car puis qu'en la Sainte Cene ceste manducation spirituelle se fait aussi, & que la manducation du Sacrement esleue nos esprits à la manducation spirituelle, laquelle ne se peut exprimer que par termes empruntez de la manducation corporelle, c'est à bon droit que les Anciens parlans de ce S. Sacrement empruntent les mots de ce 6. chapitre: Et de fait ils n'accommodent pas seulement à l'Eucharistie les versets esquels nos aduersaires disent qu'il est parlé de la manducation corporelle, mais y accommodent aussi les versets esquels ils recognoissent n'estre parlé que de la manducation spirituelle, & par la foy.

CHAP. XX.

Que tant la presence charnelle du corps de Iesus-Christ en l'Eucharistie, que la Transsubstantiation n'ont point esté creües és premiers siecles de l'Eglise Chrestienne.

APrés vne si entiere deffaite de l'erreur; appeller les peres pour les ouïr là des-

ſus, n'eſt point les appeller pour aides au combat, mais pour teſmoins de la victoire. Et ce que nous en produiſons des paſſages n'eſt pas pour nous defendre, mais pour les iuſtifier. Car nous ne ſouffrirons iamais qu'on les face aduocats d'vne meſchante cauſe contre leur volonté: Ni qu'on leur impoſe choſes eſloignées de leur intention, ſoit en falſifiant leurs eſcrits, ſoit en tordant leurs paroles, & leur donnant la gehenne pour les faire dépoſer contre la verité. Prenons donc là deſſus leur cauſe en main. Ils ont certes beſoin de noſtre aide pour maintenir leur honneur, mais noſtre cauſe n'a point de beſoin de leur teſmoignage pour ſe defendre. Qui a pour ſoy la parole de Dieu ne mendie point les teſmoignages humains: & Ieſus-Chriſt au 5. de S. Iehan nous dit qu'il ne demande point de teſmoignage des hommes. Car l'Euangile eſt auſſi fort ſeul qu'ainſi accompagné, & meſmes eſtant defendu par authoritez humaines, il pert de ſon authorité. Prouuer que Dieu a creé le monde, ou que Ieſus-Chriſt eſt mort pour nous, pource qu'Irenée ou Hieroſme l'ont dit, c'eſt appuyer noſtre foy ſur des feſtus, & ſouz couleur de defendre la verité de Dieu l'inualider dauantage. Et c'eſt vne vieille ruze de Satan pour affoiblir l'authorité de l'Eſcriture ſaincte. Ainſi le Pape Nicolas en la Diſtinction 19. au Canon *Si Roma-*

Si vetus nouumque testamentum sunt recipiẽda, nõ quod codici canonum ex toto habeantur annexa, sed quod de his recipiendis sancti Papæ Innocentij prolata videatur esse sententia.

norum, approuue le dire de ceux qui disoient *que le vieil & nouueau Testament doiuent estre receuz, non pource qu'ils sont annexez aux Canons, mais pource que la sentence du Pape Innocent a prononcé qu'ils doiuent estre receuz*. Nier l'Escriture Saincte ou l'appuyer de tesmoignages si foibles & si reprochables, sont choses égalles: Car la relligion ne se fonde point sur des tesmoignages douteux, ni sur l'authorité d'hommes sujets à faillir. D'abondant qu'elle ineptie de vouloir monstrer le soleil au doigt? allumer vn flambeau pour voir si il fait iour? vouloir faire paroistre la verité de Dieu qui est le soleil de nos ames, par des tesmoignages infiniment inferieurs en clarté, & en certitude? C'est pourquoy les Docteurs Anciens ne veulent estre alleguez quand il faut decider des matieres de la foy, ains nous renuoyent à l'Escriture Saincte. Ainsi S. Augustin au 3. chap. du liure de l'Vnité de l'Eglise: *Qu'on oste* (dit-il) *ce que nous alleguons les vns contre les autres, tiré d'aillieurs que des Saintes Escritures*. Et vn peu auparauant il auoit dit, *Nous auons les liures du Seigneur à l'authorité desquels nous consentons l'vn & l'autre. Là cherchons l'Eglise, là debatons nostre cause*. Et au chap. 15. *Qu'ils nous lisent cela és Saincles Escritures & nous le croirons*. Qu'on ne nous die point là dessus que la Saincte Escriture est obscure & que plusieurs differens naissent sur son interpretation: Car toute

Auferantur ergo illa de medio, quæ adversus nos inuicem, non ex diuinis Canonicis libris sed aliunde recitamus.

l'Escriture n'est pas obscure : & les obscuritez mises à part ce qui reste de clair est suffisant à salut. Comme dit Chrysostome * sur la 2. aux Thessal. chap. 2. *Que toutes les choses necessaires sont claires en l'Escriture.* Et S. Augustin * au 2. liure de la doctrine Chrestienne chap. 9. *Es choses qui sont clairement couchées en l'Escriture se trouuent toutes les choses qui concernent la foy & les mœurs.* Ce mesme Docteur fait cas de S. Cyprian entre tous les Docteurs qui l'ont precedé, aussi est-il digne de grande loüange : neantmoins voicy comme il parle des escrits de ce bon personnage * au liure 2. contre Cresconius chap. 32. *Ie ne tiens point les Epistres de Cyprian pour Canoniques, mais i'en iuge par les Canoniques : & reçoy auec sa loüange ce qui est en icelles accordant auec l'authorité des Saictes Escritures, mais ce qui n'y est pas accordant ie le reiette auec sa permißion.* Iamais il n'a esté permis aux Pasteurs de l'Eglise de battre monnoye en l'Eglise. Leurs additions à l'Euangile ou leurs interpretations n'ont iamais esté prises pour loix. Ce qu'ils disent de vray il faut le receuoir, non pource qu'ils le disent, mais pource qu'il se trouue en l'Escriture Saincte. Faudra-il que les femmes soient communes entre les Chrestiens pource que le Pape Clement premier l'ordonne au Canon *Dilectißimis*, en la cause 12? Dirons nous auec Ignace, que ieusner au Samedi ou au Dimanche c'est estre meurtrier de Iesus-

* πάντα σαφῆ καὶ εὐθέα τοῖς θεόπνευστοις γράφαις, πάντα τὰ ἀναγκαῖα δῆλα.

* *In his quæ apertè posita sunt in scriptura, inueniuntur illa omnia, quæ continent fidem, moresque viuendi.*

* *Litteras Cypriani nõ vt canonicas habeo, sed eas ex Canonicis considero: & quod in eis Diuinarum scripturarũ authoritati cõgruit cum laude eius accipio, quod autem non*

cõgruit eum pace eius respuo.
Ignace en l'Epistre aux Philip.
Iust. in Tryphon cap. 10. & cap. 19.
Cle. Strom. 6.
Arnob. lib. 2.
Iren. lib. 2. cap. 63. & 64.
** Can. Hac ratione. Causa 31. quæst. 1.*
Nazianzen. Sermone de Baptism.
Hier. in Iouin. lib. 1.
Cur portas veretrum ô Paule?

Christ? Croirons nous auec Iustin Martyr que les Anges mangent de la Manne au ciel? & que le Soleil a esté creé pour estre adoré? Auec Origene que les diables seront sauuez? Auec Clement Alexandrin que les Grecs ont peu estre sauuez par la Philosophie? Auec Arnobe que Dieu n'est point createur des ames, & que celles des meschans se reduisent à neant? Auec Irenée que les ames separées du corps ont des pieds & des mains? Serons nous auec luy mesme & auec Iustin Chiliastes, auec Tertullian Montanistes, auec Cyprian Anabaptistes? Voila Hilaire au 10. de la Trinité qui soustient que Iesus-Christ en sa mort n'a souffert aucune douleur.* S. Chrysostome dit que les secondes nopces sont vne paillardise. S. Augustin en l'Ep. 106. adiuge aux peines eternelles les petits enfans morts sans participer à l'Eucharistie. Et au liure des Dogmes Eccles. cha. 11. il dit que les Anges sont corporels. Naziãzene veut que les enfans puissent respondre deuant que d'estre baptisez. Qui pourroit souffir en Hierosme son inimitié contre le mariage, luy qui se confesse brusler d'incontinence, mesmes au milieu de son abstinence? ou son immodestie en paroles, iusqu'à demander à l'Apostre S. Paul pourquoy faire il portoit vn membre viril? Eusebe est taxé d'estre Arrien par le second Concile de Nice. S. Ambroise, S. Hilaire, S. Augustin, & Lactance

Lactance ont creu que les ames des fideles & saincts doiuent estre purgées par le feu du dernier iugement. Et quasi tous croyent que les Diables sont cheuz pour auoir habité auec des femmes auant le deluge. Nous en donnõs peu d'exemples entre plusieurs, afin de monstrer qu'il n'y a que les escrits des Prophetes, Apostres & Euangelistes qui soient exempts de faillir. Que si nostre foy doit estre reiglée par le tesmoignage de ces Docteurs, qui est-ce qui pourra estré sauué? Qui pourra discerner le bon d'auec le mauuais? Et quand ils se discordent, (comme c'est leur ordinaire) qui s'interposera pour iuge en ce discord? Et quand ils sont obscurs (comme certes ils sont ordinairement plus obscurs que l'Escriture Saincte) qui sera leur interprete? Quelle apparence que l'Eglise Romaine nous veuille bailler pour iuges ceux desquels elle veut estre iuge? Qu'elle raison que nos aduersaires nous baillent les Peres pour interpretes, & cependant eux mesmes veullent estre interpretes des Peres? Comment est-ce qu'vn homme simple & occupé pourra lire tant de gros volumes? comment se demesler de tant de contradictions? comment obseruer la difference de stile introduite par les siecles? comment discerner les liures supposez, découurir les passages falsifiés, veu que les plus sçauans à peine s'en deueloppent? Que deuiendrõt ceux

qui n'entendẽt pas le Latin ou le Grec? faudra-il s'en rapporter à ceux qui les produisẽt en François par lopins, qui ont de l'interest d'en sophistiquer le sens & déguiser les paroles? Veu mesmes que les mots anciens ont changé auiourd'huy de signification? Comme quand aprés les drogues changées l'inscriptiõ de la bouëtte demeure? Es escrits des Peres se trouuent ces mots, de sacrifice, oblation, autel, feu purgeant, Euesché, merite, station, Pape, biens spirituels, indulgence, &c. Mais en tout autre sens qu'auiourd'huy: c'est la mesme marque, mais le metail est diuers. Cependant vn nouuel apprentif y est aisément surpris: Que si deux Peres sont d'vn aduis, mais quatre sont d'auis contraire, faudra-il iuger selon la pluralité du nombre? Ou si deux tiennent vne opinion, & le reste n'en parle ni pour ni contre, ces deux seront ils suffisans pour authoriser vne doctrine?

Voicy encores vn autre mal, c'est que quasi toutes les impressions des Peres faictes tant par nous que par nos aduersaires ont esté faites sur les manuscripts tirés des Monasteres escrits de la main des Moines, qui les ont accommodés à leur plaisir. Et comment n'eussent ils falsifié les escrits des Peres, lors qu'ils auoyẽt si beau ieu, & que personne ne les esclairoit de prés, veu que maintenant en la lumiere de ce siecle &

estans suiuis de si prés, ils osent faire des indices Expurgatoires ? iusques là que Messieurs les Correcteurs de S. Augustin en leur preface sur la derniere Edition de Paris,* confessent auoir changé quelque chose & osté (disent ils) les erreurs glissés par la malice des heretiques. Et disent en mots exprés que les *liures des Anciens peres doiuent estre repurgés suiuant le decret du tressainct Concile de Trente.* Nous sommes donc reduits aux termes des Israëlites, qui n'auoient espée ni couteau que par le moyen des Philistins leurs ennemis, pourtant ils taschent à nous les bailler moussez & épointez le plus qu'ils peuuent; Or Dieu soit loüé qu'ils n'ont peu venir à bout de leur entreprise, & que nonobstant ceste corruption il reste encores assés en ces bons docteurs pour recognoistre au vray leur opinion & faire le procez à l'Eglise Romaine.

* *Chez Niuelle rue S. Iacques, aux Cicognes. 1571.*

Ex sanctissimo concilij Trid. decreto veterum patrum codices sunt expurgandi.

A cela nous employons ce dernier chapitre, lequel nous donnons non à la necessité de la matiere, mais à l'infirmité des esprits: ausquels on a rendu l'Escriture Saincte suspecte, comme vn liure dangereux, & qui fait vn homme heretique. Et qui cependant ouurent les yeux, & leuent les oreilles quād on leur nomme Irenée, ou Hierosme, ou Cyprian, desquels noms on rebat les oreilles des ignorans, non que ces autheurs soient fauorables à l'Eglise Romaine, mais pource

qu'on ſçait bien que l'auditeur n'ira iamais voir les lieux, & que peu ont les liures, & que de ceux qui les ont peu ont le loiſir de les lire, moins encores la volonté, moins encores la capacité. Cependant on leur cache l'Eſcriture Saincte, laquelle eſt iuge des Docteurs tant anciens que nouueaux, & à laquelle ces meſmes Docteurs nous renuoyent.

Paſſages qui repreſentent la croyance de l'Egliſe Chreſtienne des premiers ſiecles.

AVant qu'ouïr les Docteurs Anciens, repreſentons les couſtumes, & la croyance de l'Egliſe de leur temps.

Heſychius au 2. liure ſur le Leuitique chap. 8. dit que la couſtume eſtoit de bruſler les reſtes de l'Euchariſtie, dont appert non ſeulement que quantité de pain eſtant propoſée toute l'aſſiſtance eſtoit inuitee à la communion ; mais auſſi que l'Egliſe ne croyoit pas que ce pain fut le corps de Ieſus Chriſt, car ç'euſt eſté vne impieté & profanation de le bruſler.

Vetus fuit conſuetudo Conſtantinopoli, vt ſi quãdo mul-

Euagrius au 4. liure de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique chap. 35. ou en Grec 36. dit que la couſtume ancienne de l'Egliſe de Conſtantinople eſtoit de donner les reſtes du corps

du Seigneur à des petits enfans frequentans l'Eschole. Nicephore dit le mesmes au 17.liure chap.25. Dont nous tirons les mesmes consequences que du passage de Hesychius.

Item la coustume d'esleuer l'hostie, de la receuoir de la bouche sans l'oser toucher de la main, lecher les gouttes du calice, racler la place ou il en est tombé vne goutte, brusler les vers qui ont entamé l'hostie, & mettre leurs cendres en reliques, & rechercher l'hostie dans le vomissement sont coustumes inouïes en toute l'antiquité (car lors on receuoit le Sacrement auec la main: comme tesmoigne Eusebe.) Comme aussi la feste Dieu, & porter l'hostie en procession, & s'agenoüiller par la rue quand l'hostie passe sont coustumes dont on ne void nulle trace és Anciens: Aussi en leurs escrits il n'est nullement parlé d'accidens sans sujet, ni de corps sans lieu, n'y de longueur ni ayant rien de long, ni de plusieurs especes de pain, ni de mettre le corps de Iesus-Christ au calice par concomitance: bref c'est tout autre langage que celuy que l'Eglise Romaine tient auiourd'huy: est-il possible que tant de Docteurs ayent creu la Transsubstantiation, sans cognoistre les consequences qui en naissent?

tæ particulæ corporis Christi superessent, pueri impuberes qui scholas frequentabant arcesserẽtur, eásque mãducarent. Euseb. lib. 7. cap. 8. cum mensæ astitisset, manus ad suscipiendũ sanctum cibum extendisset. Hist. Tripart. lib. 9. cap. 30. Quomodo huiusmodi manib⁹ suscipies sanctum Domini corpus?

La premiere ordõnance de leuer le Sacremẽt pour l'adorer a esté faicte par Honorius

III. Pape en l'ã 1220. Et peu aprés Vrbain IV. ordonne la feste Dieu. Tant de siecles s'estoyent coulés sans ceste coustume. Vray est que plusieurs Anciens disent que Iesus-Christ doit estre adoré en l'Eucharistie: Mais cela n'est point l'adoration du Sacrement, ains de Iesus-Christ representé par le Sacrement. Autre chose est d'adorer Iesus-Christ en ceste action, autre chose l'adorer és especes & comme caché souz les accidens du pain. Theodoret voirement au deuxiéme dialogue intitulé *l'Inconfus*, dit que *les signes mystiques* προσκυνοῦνται sont venerez ou adorez. Mais cela n'est à propos. Car s'il parle de l'adoration qui appartient à Dieu seul, nos aduersaires ne l'approuueront pas en cela, veu qu'ils ne veulent pas que les signes soient ainsi adorés; S'il parle de quelque adoration inferieure, ils ont tort d'alleguer ce passage pour l'adoration de leur hostie, laquelle ils adorent du cult de latrie.

August. in Psalm. 98. nemo illam carnẽ manducat nisi prius adorauerit.

Le formulaire aussi des prieres que l'ancienne Eglise disoit en l'Eucharistie, parle pour la verité. L'autheur des liures des Sacremens attribués à S. Ambroise dit qu'alors le prestre parloit ainsi. *Fay que ceste oblation nous soit mise en conte, raisonnable, acceptable, qui est* FIGVRE *du corps & du sang de nostre Seigneur Iesus-Christ:* Ces mots sont demeurés en la Messe de l'Eglise Romaine hors mis le mot de FIGVRE, lequel on a

Fac nobis hãc oblationẽ ascriptã rationabilẽ, acceptabilẽ, quod est fi-

retranché comme contrariant à la Transſubſtantiation. L'excuſe qu'on prend eſt inutile, c'eſt que le Sacrement eſt appellé *figure* à cauſe des accidens qui ſont ſignes du corps du Seigneur. Car ces accidens, aſçauoir, longueur, largeur, couleur, rõdeur, &c. ne peuuent eſtre appellés l'oblation. Or ce formulaire ancien dit que ceſte oblation eſt la figure du corps du Seigneur. Et puis euſſent ils rayé de leur Meſſe ce mot de *figure* s'il ne leur euſt dépleu?

gura corporis & ſanguinis Domini, &c.

Les liures des Conſtitutions Apoſtoliques attribués à Clement, ſont liures vtiles & anciens, toutefois eſcrits ſouz les Empereurs Chreſtiens, c'eſt à dire plus de trois cens ans aprés Ieſus-Chriſt: comme il appert par le 24. chapitre du 6. liure, où il dit que les Iuifs ſont tributaires des Romains rangés au Chriſtianiſme. Or voicy l'action de graces iointe à la perception du Sacrement qui ſe trouue au chap. 26. du 7. liure. *Nous te remerciõs, ô noſtre Pere, pour le precieux ſang de Ieſus-Chriſt qui a eſté reſpandu pour nous, & pour le corps precieux, duquel nous celebrons ces ſignes, luy meſmes nous ayant ordonné que nous annonciõs ſa mort.* Vous voyez que l'Egliſe rẽd graces pour le ſang de Ieſus-chriſt, mais reſpãdu en la Croix (car il ne ſe reſpãd point en l'Euchariſtie,) & par conſequent pour le corps de Ieſus-Chriſt offert en la Croix. Quant à l'action preſente il l'appelle ſigne du corps

Et pro precioſo corpore cuius hæc antitypa perficimus ipſo nobis ordinante, vt annunciaremus eius mortem.

du Seigneur. Si l'Eglise eust creu manger Iesus Christ par la bouche, n'eust-elle pas plustost rendu graces de ceste manducation, au lieu que de ne parler que de signes & antitypes, & de commemoration de sa mort?

La coustume aussi de l'ancienne Eglise est demeurée encores auiourd'huy en l'Eglise Romaine à sa condamnation, de dire au peuple en la communion *Sursum corda, Esleuez vos cœurs en haut*, paroles qui aduertissent le peuple de ne s'arrester point à ce qui est entre les mains du prestre, mais esleuer son cœur vers Iesus-Christ assis au ciel à la dextre de son Pere. Certainement si le corps de Iesus-Christ estoit reellement present en la Saincte table, il eust fallu plustost dire *Deorsum corda, ayez les cœurs en bas, & vous arrestés icy*. Car quel besoing que nos cœurs aillent chercher Iesus-Christ si loing, s'il est si prés de nous, & entre les mains du prestre?

Le Canon mesmes de la Messe, qui se lit tous les iours, & duquel le Concile de Trente prononce en la Session XXII. que quiconques dit qu'il y a des erreurs est Anathéme, nous exposera clairement la croyance de l'Ancienne Eglise. Car ce Canon est composé pour la plus part de prieres anciennes, mais tournées maintenant en autre sens, & qui monstrent que lors que ces prieres ont esté instituées, l'Eglise croyoit que

c'estoit

c'estoit encores pain aprés la consecration. En voicy quelques pieces. Le Prestre aprés la consecration parle ainsi, *Nous tes seruiteurs nous souuenans de Christ ton fils, & de sa passion, resurrection, & ascension, presentons à ton excellente Majesté de tes dons & choses données vne hostie pure, &c.* Il dit qu'il offre ceste hostie en memoire de Iesus-Christ, ceste hostie donc n'est pas Iesus-Christ mesmes. Item il dit que ceste hostie est prise des dons & choses que Dieu nous a données: ce qui ne peut conuenir au corps de Iesus-Christ: ains il est clair que cela est dit selon la coustume ancienne en laquelle tous les fideles auant l'Eucharistie apportoient sur la Saincte table des offrãdes de pain, de vin & de fruicts, desquels vne partie estoit distraicte autant qu'il en falloit pour communier toute l'assistance, le reste estoit pour les pauures. Ceste portion donc de pain prise d'entre la masse des offrandes pour l'vsage de la Cene, est ceste hostie ou offrande pure, prise d'entre les dons & choses données de Dieu, & ainsi l'entendoit l'ancienne Eglise.

Vnde & memores domine--- offerimus præclaræ maiestati tuæ, de tuis donis ac datis hostiam puram.

Et afin que nous n'en doutions point, le prestre adiouste. *Sur lesquels [dons] daigne regarder d'vn visage propice & serain, & les accepter, comme tu as daigné accepter les presens de ton fils Abel le iuste, &c.* Ceste priere estoit bõne quand elle estoit dite sur les offrandes apportées par le peuple, & lors qu'on croyoit

Supra quæ propitio ac sereno vultu respicere digneris & accepta habere sicuti

accepta habere dignatus es munera pueri tui iusti Abel.

que c'estoit encores pain aprés la consecration. Mais depuis que la Transsubstantiation a esté inuentée ces paroles sont deuenues blasphematoires, comme demandantes à Dieu qu'il ait le sacrifice du corps de Iesus-Christ aussi agreable que iadis il a eu agreable le sacrifice d'vne beste offerte par Abel.

Iube hæc perferri per manus sancti Angeli tui in sublime altare tuum.

Comme aussi celles qui suiuent: *Commande que ces choses soient portées par les mains de ton sainct ange en ton autel d'en haut en presence de ta diuine Majesté.* Desia quand il dit *ces choses* il appert qu'il entend *ces presens*, & non Iesus-Christ mesmes. Aussi seroit-ce vne pure moquerie de demander à Dieu, que les Anges portent Iesus Christ de terre au ciel pour le presenter deuant Dieu: Car Iesus-Christ n'employe point les Anges pour se presenter à Dieu: ni mesmes pour prier Dieu que le sacrifice que Iesus-Christ offre pour nous luy soit agreable.

Per quem hæc semper nobis bona creas sanctificas benedicis, &c.

Pour closture le prestre adiouste vne priere qui ne nous laisse aucune doute, il dit. *Par nostre Seigneur Iesu-Christ, par lequel tu nous crées tousiours tous ces biens, les sanctifies, viuifies, benis & fournis.* Qui a-il de plus clair? En parlant de ce qu'il offre il l'appelle *tous ces biens*, dont appert que cela se disoit iadis sur vne quantité de pain & de vin posée sur la table pour communier toute l'assemblee. Et par ces mots [tous ces biens] entendre Iesus-

Christ mesmes il n'y a nulle apparence. Nous sommes encor' en plus forts termes: car il dit que Dieu crée & sanctifie & viuifie & benit ces biens tous les iours : Cela peut-il estre accõmodé à Iesus-Christ ? Dieu crée-il Iesus-Christ tous les iours ? peut-on dire que Dieu le benit & le viuifie ? Bien plus: car le prestre dit que c'est par Iesus Christ que Dieu nous crée & viuifie tous les iours ces biens. Ces biens donc qu'il offre ne sont pas Iesus-Christ mesmes : car Dieu ne crée point Iesus-Christ par Iesus-Christ : Nos aduersaires donc ont mal pourueu à leur faict, lors qu'ils ont introduit vne doctrine nouuelle, de n'auoir point changé les mots aussi bien que la chose, & auoir laissé en leur Messe des prieres plus anciennes que l'erreur, esquelles le prestre parle contre son intention.

Les Conciles Anciens se taisent là dessus, car les reiglemens faits és Conciles sont ordinairement posterieurs aux déreiglemens, comme les remedes viennent aprés le mal commencé. Toutefois nous auons vn fragment du septiéme Concile vniuersel, tenu à Constantinople l'an 750. de Iesus-Christ, composé de 338. Euesques, lequel en condamnant les images parle incidemment de ce Sacrement. *Voicy* (dit-il) *l'image de ce corps viuifiant, laquelle nous a esté honorablement & glorieusement representée.* Et peu aprés. *Iesus*

Ecce viuificantis illius corporis imaginem. — *Imaginem totam electã videlicet*

panis substantiã mãdauit apponi, ne scilicet humana effigie figurata, idolatria introduceretur.

Christ a commandé qu'on mist sur la table vne image totalement choisie, asçauoir la substance du pain, de peur que si elle estoit figurée par forme humaine l'idolatrie ne se glissast. Mais quelque cinquante ans aprés Irene mere de l'Empereur Constantin ayant par barbarie indicible fait creuer les yeux à son fils, & s'estant emparée de l Empire : pour s'appuyer du parti des Iconolatres, c'est à dire *adoreurs d'images;* conuoque à Nice vn Concile ou preside Tharasius patriarche de Constantinople : l'Euesque de Rome Adrian y auoit aussi ses députés : Là entre autre chose est condamné ce Concile pour auoir appellé ce Sacrement image du corps de Iesus Christ: comme on void en l'action sixiéme dudit Concile de Nice : Or lequel de ces deux Conciles doit plustost estre creu, nous en ferons le lecteur iuge aprés auoir representé quelques pieces de ce Concile de Nice. Desia dés l'entrée du Concile sont anathématisés auant aucune preuue & examen les ennemis des images,& la conclusion est mise deuant les preuues. En la mesme premiere action est declaré* *qu'vn temple sans image est de nulle valeur.* Là mesmes est dit *qu'estre ennemi des images est la pire de toutes les heresies.* Ce mesme Cõcile plus de trente fois ordonne que les images soyent adorées. En l'Action quatriéme il est dit que les images sont de pareille valeur que l'Euangile. Là

* καὶ ἐδείς λόγος ὂν ἐστὶ ἄγαλμα.

Vt etiã meo iudicio, cum sanctis Euãgelijs & veneranda cruce æquiualeant.

mesmes est dit que *maior est imago quam oratio*, que l'image est plus excellente que l'oraison. En l'action cinquiéme il est dit *que les Anges sont corporels & non inuisibles, ains ayãs vn corps subtil fait d'air ou de feu.* Et peu aprés, *que nul ne die que les Anges ou diables sont incorporels.* La sixiéme action se conclud ainsi en faueur des images, en les appuyant de deux passages de l'Escriture subtilement appliquez, *Il est ainsi dit aux Cantiques des Cantiques, Monstre moy ta face & me fay ouïr ta voix. Car ta voix est douce & ta face specieuse.* Il adiouste encores vne autre preuue du Pseaume 47. *Comme nous l'auons oüy, ainsi l'auons nous veu.* Dont il conclud fort à propos contre les ennemis des images. *Vnusquisque vana loquutus est ad proximum suum, &c.* Auec pareille subtilité en l'action deuxiéme le Pape Adrian ameine pour les images que Dieu a fait l'homme à son image & semblance. Ferions nous cas d'vn conuenticule qui se moque si clairement de la parole de Dieu? qui dit tant de choses dont l'Eglise romaine mesmes a hõte? estãt d'aillieurs picquée cõtre ce Synode, pource qu'il condãne Honorius Euesque de Rome, & le prononce heretique: pource aussi qu'en la premiere action on propose pour iuges les liures des Euangiles. Pource qu'en la mesme session l'Empereur dit que le Synode a esté conuoqué par son commandement. Pource

Act. 5. Ecclesia sentit nõ omnino esse corporis expertes & inuisibiles verum tenuis corpore praditos & aëreo siue igneo.

Depositis in medio sacris & inuiolatis Euangelijs.

que Tharasius patriarche de Constantinople preside & parle tousiours deuant les deputés de Rome, & y est appellé souuent Euesque Vniuersel. Pource que le Pape Adrian y escrit ainsi à l'Empereur, *Nous cependãt suppliants auec ardeur d'esprit Vostre clemence & comme si nous estions presents nous prosternants à Vos genoux & nous roulans à Vos pieds moy auec mes freres, — commandés que les images soyent restituées en la Ville imperiale.* En ce temps là les Papes ne sçauoyent pas tenir leur rang, & baisoient la pantouffle des Empereurs Et pourtant nos aduersaires ont de l'interest à supprimer tels Conciles, plus anciens que la Tyrannie & vsurpation. En tout cas ce Concile est beaucoup aprés les quatre premiers siecles : Et par consequent de nulle authorité en dispute.

Obsecrantes interim ex animi feruore vestram mansuetudinem obtestando, & veluti præsentes genibus adoluti, & coram vestigia pedum volutando.

Nous auons aussi la confession de deux Papes dont nous recueillons aisément combien l'Eglise Romaine a deffiguré ce Sacrement : Car le Pape Gregoire au 7. liure de ses Epistres en l'Epistre 63. dit que les Apostres consacroyent l'oblation seulement auec l'oraison Dominicale : Ils ne sçauoient donc que c'est de ce murmure de mots par conte faisans la Transsubstantiation. Le Pape Innocent III. au prologue qu'il a mis au front de ses liures des mysteres, dit *que Sainct Pierre a le premier celebré la Messe en Antioche, & qu'il n'y mit que trois oraisons, & que le reste*

Primus Petrus Apost. missam An-

a esté depuis adiousté par diuerses personnes en diuers temps, & de fait en la Messe sont nommées des personnes qui ont vescu prés de 400. ans aprés la natiuité de Iesus-Christ. Iehan, Paul, Marcellin, & Pierre, comme recognoist le mesme Pape au liure 3. chap. 10. Et afin que nous sçachions sur quelle imitation ces additions ont esté faites, luy mesmes au 4. chap. du 4. liure parlant des mysteres & ceremonies de la Messe dit, *Que l'Eglise prend volontiers ce qu'elle trouue bon non seulement és constitutions legales [c'est à dire és ceremonies de la Loy] mais aussi és escrits des Payens.* Il y a de la candeur en ce Pape de recognoistre si ingenuëment ceux qui l'ont enseigné.

tiochiæ dicitur celebrasse, in qua tres tantum orationes--- Cætera vero diuersis tẽporibus & à diuersis personis leguntur adiecta. Non solũ de cõstitutionibus legalibus verum etiã de scriptis gentilibus libenter assumit Ecclesia.

Contre tout ce que dessus nos aduersaires dressent vne batterie, & nous bartent de deux Canons, mais la poudre leur manque. Le premier Canon est du premier Concile de Nice, l'autre du premier Concile d'Ephese.

Celuy du Concile de Nice est tel. *De rechef encores en ceste table diuine ne soyons bassement attentifs au pain & au calice qui est deuant nous, mais leuants en haut nostre esprit par la foy conceuons qu'en ceste table sacrée est immolé par les prestres sans estre immolé cet agneau de Dieu ostãt les pechés du monde: & apprehendants vrayement son corps precieux & son sang croire que ce sont signes ou marques de nostre resurrection.* Car

σύμβολα.

pour ceste cause nous n'en prenons pas beaucoup, mais peu, afin que nous sçachions qu'on n'en prend pas pour nous souler, mais pour nous sanctifier. Ce Canon est tel qu'il fait clairemẽt pour nous, 1. il dit que c'est du pain, 2. Il dit qu'il est sur vne table, & non sur vn autel. 3. Il dit qu'il ne s'y faut point arrester, mais esleuer son cœur en hault: pourquoy n'y doit on arrester son cœur si ce n'est plus pain mais Iesus-Christ mesmes? 4. Il dit que Iesus-Christ est immolé en ceste table: Mais afin qu'on entende que c'est vne immolation sacramentelle & representatiue, il dit qu'il est immolé sans estre immolé, comme le Grec le porte. 5. Finalement il dit que nous y apprehendons vrayement Iesus Christ, mais il auoit dit auparauant que c'est par foy, non donc par la bouche. Mais au fonds ce Canon est fondu de neuf & de nulle authorité, car il n'est pas és Canons Grecs des Conciles imprimez par nos aduersaires mesmes, Ni en Balsamon, Ni és Tomes des Conciles publiés par nos aduersaires, sinon és dernieres editions, & en autre lettre, pour monstrer qu'il a esté trouué de nouueau & ce en la Bibliotheque du Pape au Vatican: souz le nom d'vn Gelasius Cysicenus, de laquelle rien ne sort en ceste matiere qui ne nous soit suspect.

ἀμνὸν ἀθύτως θυόμενον.

Celuy du Concile d'Ephese est encores plus clairement supposé. Le voicy. *Nous celebrons*

lebrons és Eglises le sainct viuifiant, & non sanglant sacrifice, croyans que ce qui est proposé n'est pas le corps de quelque homme commun à nous semblable, & de mesme le precieux sang, mais plustost le prenans comme faict le propre corps & sang du verbe viuifiant. Contre ce Canon, (quoy que ne parlant aucunement pour la Transsubstantiation) nous nous inscriuons en faux. 1. Car nous auons le Concile d'Ephese és tomes des Conciles imprimez par nos aduersaires à diuerse fois, où il ne se trouue rien de tel. 2. Item nous auons les Canons Grecs du mesme Concile imprimez à Paris, l'an 1540. chez Conradus Neobarius, auec vne preface du sieur du Tillet dediée au Cardinal de Tournon: ou aussi il ne s'en trouue pas vn mot. 3. Il ne se trouue non plus en Balsamon. 4. Qui plus est nos aduersaires nous alleguent l'vnziéme Anathématisme, ou seulement sont condamnez ceux qui nient la chair de Iesus-Christ estre viuifiante, ce qu'elle ne laisse pas d'estre encores que nous ne l'auallions point par la bouche. Mais de la celebration de l'Eucharistie il n'en est aucunement parlé en l'vnziéme Anathématisme, ni és autres. 5. Et ces mesmes Canons, du Concile d'Ephése sont repetez au Concile de Chalcedoine, en la premiere action, ou cela ne se trouue non plus, quoy que Bellarmin, & ceux qui se parent de ses plumes, affermẽt le contrai-

A *Coloigne chez Gerwin Calen. l'an 1567.*

Bell. lib. 2. cap. 25. initio.

re : disans que ce Canon est repeté au IV. & V. Conciles : ce qui n'est nullement, ne leur en déplaise. 6. Quoy plus? On nous allegue ce Canon diuersement. Car Monsieur d'Eureux & ses disciples l'alleguent comme nous l'auons produit ; Mais Bellarmin au 25. chap. du 2. liure l'allegue tout autrement. Si on replique que ce Canon se trouue és escrits de Cyrille : Ie respons que ceux qui disent cela deuroyent aussi dire ou c'est, car l'Epistre de Cyrille à Nestorius alleguée par Bellarmin se trouue és Tomes des Conciles imprimez par nos aduersaires ou cela ne se trouue point. Et quand mesmes cela seroit si est-ce que ce seroit vn homme qui parleroit, & non point vn Concile general. Pourquoy donc nous produit-on ceci comme Canon de Concile, & comme vn tesmoignage du consentemẽt de l'Eglise Anciẽne?

Nous pourrions monstrer que ce Canon peut estre sainement interpreté, mais qu'auõs nõ° affaire de nous parer cõtre vn Canõ qui n'est chargé que de vent, & trauailler à faire passer vne si fausse piece?

Est aussi grandement considerable que Theodoret estoit en ce Concile d'Ephése, lequel eust esté condamné comme tenant que le pain demeure pain aprés la consecration. Ses mots meritent d'estre inserez entre les tesmoignages qui representẽt la croyance de toute l'Eglise Orthodoxe : pource que

en ses dialogues où il expose ceste matiere il fait parler vn Orthodoxe contre vn heretique.

Theodoret donc au premier Dialogue intitulé l'immuable au 8. feuillet de l'edition Romaine, exposant en quel sens au 6. de S. Iehan Iesus-Christ appelle son corps pain: & au contraire en l'institutiõ du Sacrement il appelle le pain son corps, dit ainsi. *Nostre Sauueur a eschangé les noms & a donné à son corps le nom du signe, & au signe le nom de son corps: Ainsi s'estant nommé soy-mesmes vigne,* [Iehan 15. 1.] *Il a appellé le signe son sang.* [Matth. 26. 28.]

Peu aprés insistant encores sur ce propos, & rendant la raison pourquoy Iesus-Christ à appellé le pain son corps. *Il a voulu* (dit-il) *que ceux qui participent aux diuins mysteres, ne s'amusent point à la nature des choses qui se voyẽt, mais que par cest eschange de noms ils creussent le changement qui a esté fait par grace. Car luy qui a appellé viande & pain ce qui est naturellemẽt son corps, & qui de rechef s'est nommé vigne:* * *luy mesmes a honoré les signes visibles de l'appellation de son corps & de son sang* NE CHANGEANT POINT LEVR NATVRE, *Mais adioustant la grace à la nature.* Bellarmin au 2. liure chap. 27. allegue ce passage, mais omet les quarre dernieres lignes qui disent que Iesus-Christ a honoré les signes du nom de son corps sans toutefois changer leur na-

ὁδὲ γε σωτὴρ ὁ ἡμέτερος ἐνάλλαξε τὰ ὀνόματα, καὶ τῷ μὲν σώματι τὸ τοῦ συμβόλου τεθείκεν ὄνομα τῷ δὲ συμβόλῳ τὸ τοῦ σώματος, οὕτως ἄμπελον ἑαυτὸν ὀνομάσας αἷμα τὸ σύμβολον προσηγόρευσεν.

*τὸ ὁρώμενα σύμβο-

λὰ τῆ τȣ̃ σώματος καὶ αἵματος προσφορία τεθέμηκεν. ὁ τῆς φύσιν μεταβαλῶν ἀλλὰ τὴν χάριν τῆς φύσεως προσθεικὼς.

ture : & qui nous exposent quel est ce changement fait par grace. Cela n'est que la coustume de ce Prelat. Est aussi chose ridicule ce que d'autres disent, asçauoir que la GRACE dont parle Theodoret est le corps de Iesus-Christ : 1. Car il dit que le changement est fait par grace, & non en la grace. 2. Item que Dieu adiouste la grace à la nature des signes : à leur conte donc le corps de Iesus-Christ seroit vne addition aux signes. 3. Et les graces de Dieu sont qualitez spirituelles & non vne substance corporelle. 4. Aussi est-ce chose sans exemple tant en l'Escriture qu'en aucun ancien autheur. 5. Et quãd mesmes cela seroit si est-ce que ce n'est pas respõdre à ce que dit Theodoret que la nature des signes demeure.

Εἰπὲ τοίνυν, τὰ μυστικὰ σύμβολα τȣ̃ θεȣ̃ τȣ̃ ἱερομνήμονος τῷ θεῷ προσφερόμενα τίνων ἔτι σύμβολα ἐστιν.

Le mesme Docteur au deuxiéme Dialogue intitulé l'Inconfus, page 38. de l'Edition Romaine. *Di moy donc : les signes mystiques offerts à Dieu par les consecrans dequoy sont-ils signes ?* La response est, *Du corps & du sang du Seigneur.*

Sur tout est à noter que le Dialogue est entre vn heretique Eutichien abolissant l'humanité de nostre Seigneur, & vn Orthodoxe qui la maintient. Or l'Eutichien se sert de l'Eucharistie & dit à l'Orthodoxe : que comme les signes aprés la consecration sont changez, ainsi le corps du Seigneur aprés l'assumption a esté changé en substance di-

uine : voila le langage de l'heretique : Mais l'Orthodoxe luy respond. *Tu es pris par les filets que tu as tissu, car les signes mystiques ne* CHANGENT POINT DE NATVRE APRES LA CONSECRATION, *car ils demeurent en leur premiere* SVBSTANCE *& figure & forme & sont visibles & maniables comme auparauant : mais ils sont entendus estre les choses lesquelles ils ont esté faicts, & sont creuz & venerez, comme estans faits ce qu'ils sont creuz estre.* Telle estoit la croyance de l'Eglise Orthodoxe du temps de Theodoret, 400. ans aprés Iesus-Christ, qui est aussi la nostre. Quiconques a le moindre air en la langue Grecque recognoistra que nous tournons le passage fidélement. Comme aussi Bellarmin le tourne, & comme aussi fait Gentian Heruet Docteur de l'Eglise Romaine qui a fidelemẽt traduit ces dialogues: Ils tournent di-je ainsi. *Neque enim signa mystica post sanctificationem recedunt à suâ natura. Manent enim in priore substantia, & figura, & formâ, &c.* Seulement ils tournent le mot Grec προσκυνοῦνται par *adorantur*, afin de laisser au lecteur vne opinion que Theodoret parle de l'adoration de latrie ; Ce que toutefois ils ne persuaderont iamais à personnes de sens rassis : Car qui croira que Theodoret ait creu que les signes demeurent tousiours en leur premiere nature & substance, c'est à dire soient tousiours pain & vin, & cepen-

δὲ ἀπωτοῦ πνεῦ σώματος τε καὶ αἵματος. ἐάλως αἷς ὑφήνας ἀρκεύσιν, ἃ δὲ γὰρ μετὰ τὸν ἁγιασμὸν τὰ μυστικὰ σύμβολα δ οἰκείας ἐξίσταται φύσεως, μένει γὰρ ἐπὶ τῆς προτέρας οὐσίας καὶ τοῦ σχήματος καὶ τοῦ εἴδους, καὶ ὁρα-

τὰ ὄντα καὶ ἀπτὰ, οἷα καὶ τοῦ πρὸν ἐνοεῖται δὲ ἅπερ ἐγένετο, καὶ πιστεύεται καὶ προσκυνεῖται ὡς ἐκεῖνα ὄντα ἅπερ πιστεύεται.

dant doiuent estre adorez de l'adoration deuë à Dieu? Mais Bellarmin à trouué la solution: Il nous dit que ce mot de Substance signifie icy les accidens: & à faute de bons tesmoings nous ameine l'Abbé de Clugni: Ceste licence est prodigieuse & sans exemple. Comme si par *chaud* il falloit entendre *froid*, ou si ce mot de *fondement* signifioit *les girouëttes*. D'abondant par ceste solution il ruine tout le discours de Theodoret: Car l'heretique soustenoit que l'humanité de Iesus-Christ par l'vnion auec la diuinité estoit changée en la substance, & ne parloit point du changement és accidens, & s'appuyoit du changement des signes au Sacrement: Que si Theodoret luy nioit seulemẽt que les signes fussent changez és accidens, il luy nieroit ce qui n'est point en different, & l'accuseroit de dire ce qu'il ne dit pas.

Or puis qu'on tient que le Pape peut establir des articles de foy, comme dit le Pape Leon X. en la Bulle *Exurge*, qui est au bout du dernier Concile de Latran, & qu'on tient qu'il ne peut errer en la foy, i'estime aussi que pour m'accommoder à l'humeur de nos aduersaires ie doibs mettre icy quelque sentence de quelque ancien Euesque de Rome sur ceste matiere.

Certe sacramenta quæ sumi-

Gelase Euesque de Rome, au liure des deux natures. *Certainement les Sacremens du corps & du sang de Christ que nous prenons sont*

vne chose diuine, pourtant aussi par iceux nous sommes faicts participans de la nature diuine. Et toutefois la substance & nature du pain & du vin ne laisse pas de demeurer. Et certes, l'image & semblance du corps & du sang de Christ sont celebrées en l'action des mysteres. Et peu aprés il nous dit que ces choses se changent tellement au corps de Christ, que toutefois elles meurent en la proprieté de leur nature. *In diuinam transeunt sancto Spiritu perficiente substantiam, permanentes tamen in suæ proprietate naturæ.* Ce passage est vn peu fascheux à nos aduersaires : Pourtant Bellarmin au chap. 27. du 2. liure, s'est contenté d'en produire seulement cinq ou six mots. Item il feint de douter si ce Gelase estoit Euesque de Rome, combien que le tiltre du liure le porte, & qu'il ait esté ainsi imprimé par nos aduersaires, & inseré en la bibliothéque des Peres au Tome 4. Columne 565. Et neantmoins tout ce que Bellarmin allegue ne sert qu'à accroistre l'authorité du liure, car il fait ce Gelase encores plus ancien que Gelase Euesque de Rome.

mus corporis & sanguinis Christi diuina res est, propter quod & per eadem diuinæ efficimur consortes naturæ, & tamẽ esse non desinit substantia vel natura panis & vini. Et certe imago & similitudo corporis & sanguinis Christi in actione mysteriorum celebrãtur.

Que si nous voulions icy produire des tesmoignages que la verité à arraché, ie ne di point à quelques vns de nos aduersaires, mais à toute l'Eglise Romaine, il nous faudroit icy inserer trois ou quatre pages qui se trouuent en la seconde distinction de la Consecration, ou l'Eglise Romaine se fait à

elle mesmes son procez. Nous nous contenterons d'vne glose sur le Canon *Hoc est*, qui semble faite à Geneue, qui est telle : *Le celeste Sacrement lequel represente vrayement la chair de Christ est appellé corps de Christ, mais improprement, & pourtant il est dit [par S. Augustin] qu'il est corps de Iesus-Christ selon sa façon : mais non à la verité, ains par vn mystere signifiant.*

Celeste Sacramentum quod verè representat Christi carnem dicitur corpus Christi sed impropriè, non rei veritate, sed significante mysterio.

Quant au stile des Anciens ils ont tous cela de commun de dire que nous mangeõs du pain, & de l'appeller pain aprés la consecration. Qui voudroit ramasser tels passages en feroit des gros volumes, & en vne chose vulgaire seroit diligent sans necessité : Nos aduersaires parent à ces coups par des figures, & se ioüent en l'interpretatiõ des Peres, comme en l'explication de l'Escriture, & toutefois ils nous produisent les Peres pour interpretes de l'Escriture : Mais ces Peres se déffont aisément des mains de si durs interpretes, & vsent souuent de termes qui ne peuuent receuoir ces couleurs figurées. Car ils ne disent pas seulement que nous mangeons ou offrons du pain, mais aussi des pains : & des pieces de pain : & de la farine pestrie. Origene au 8. liure contre Celsus, *aprés l'action de graces nous mangeons les pains presentez*. Cyrille Alexandrin au 4. liure sur S. Iehan, chap. 14. *Iesus-Christ donna à ses disciples croyans en luy des pieces de pain, disant,*

Postquam gratias diximus, oblatis panibus vescimur.

Prenez,

Prenez, mangez, ceci est mon corps. S. Cyprian en l'Epistre 3. du 2. liure. *La farine seule ne peut estre le corps du Seigneur, si elle n'est meslee d'eau.* Il tient donc que le corps de Iesus-Christ qu'on mange au Sacrement est du pain cõposé de farine & d'eau; corps dõc de Iesus-Christ en Sacremẽt, & nõ point en substãce. Comme de fait parlãt de l'autre espece en la mesme epistre, il dit que *ce que Iesus-Christ a dit estre son sang estoit du vin.*

Credentib. discipulis fragmenta panis dedit dicens, Accipite, &c. Nec corpus Domini potest esse farina sola, aut aqua sola nisi vtrumque adunatum fuerit. Vinum fuit quod sanguinẽ suum dixit.

Cela est aussi commun à tous les Anciens d'appeller ce que nous receuons en l'Eucharistie signes, figures, types, images, symboles, antitypes du corps de Christ: Nous auons oüy comment Gelase les appelle images: Et Theodoret symboles, c'est à dire signes, cõme tourne Heruet, & Bellarmin: Sur tout les constitutions de Clement, & le liure de la Hierarchie Ecclesiastique attribué à Denis Areopagite vsent souuent de ces mots de antitypes & symboles: & afin que nul ne face du Grammarien sur ce mot de symbole, Maximus qui a fait des notes Grecques sur Denis expose en quel sens il entend ce mot de symbole, *Symbole* (dit-il) *est quelque chose de sensible prise pour vne intelligible, comme le pain & le vin pour l'immaterielle & diuine nourriture & liesse.* Et Eusebe au 8. liure de la Demonstration Euangelique chap. 1. ayant dit que *Iesus-Christ bailloit à ses disciples les symboles de sa dispensation*, ad-

σύμβολον αἰσθητὸν ἀντὶ νοητῆς παραλαμ-

Καινόμενον. οἷον ἀντὶ τῆς αὐλῆς καὶ θείας σοφῆς καὶ εὐφροσύνης, κρέατος καὶ οἴνος.

iouste,* *commandant de celebrer l'image ou figure de son propre corps*, exposant symbole, par image ou figure. Or nous auons monstré au chap. 5. que les accidens du pain aprés la cõsecration ne peuuent estre signes du corps de Iesus-Christ. 1. Non seulement parce qu'il n'y a rien en ces signes suspendus en l'air qui signifie Iesus-Christ. 2. Mais principalement pour ce que les signes sont aides pour cognoistre & non empeschemens, or nos aduersaires disent que les accidens du pain sont couuertures qui empeschent nos sens d'apperceuoir Iesus-Christ. 3. Qui plus est nous orrons ci dessous S. Ambroise nous disant que ce qui est offert est vne figure, Ce qui ne peut estre dit des accidens du pain, qui ne peuuent estre offerts à Dieu, si ce n'est qu'on face l'Eucharistie vne offrande de couleurs, de saueurs, & de lignes. 4. Aussi est-ce chose absurde & inusitée de nommer les choses par ce qui est le plus indigne en elles, comme si vn homme est Roy & seigneur de Gentilli, le nommer plustost seigneur de Gentilli que Roy, ou dire que le Louure est la maison des laquais, pource que le Roy y estant il y a tousiours des laquais. Et cependant ces Messieurs font ainsi parler les Anciens Docteurs. Car si en l'hostie consacrée il y a ces deux choses, asçauoir le corps de Iesus-Christ, & des accidens qui soient signes,

* τὴν εἰκόνα τοῦ ἰδίου σώματος ποιεῖσθαι παραδιδόμενος.

quelle apparence de nommer ceste hostie signé, & la qualifier par ce qui est de plus indigne en elle & infiniment inferieur? 5. Encores en ces autres façons de parler impertinentes il n'y a que de la moquerie, mais icy il y auroit du danger que le peuple n'y fust deceu, & qu'oyant tant de fois parler de signe il ne vinst à douter de la reelle presence.

Tout ce que dessus soit dit pour rompre la glace, & non donner quelque clarté és autheurs Anciens: lesquels aprés auoir fait parler en corps, oyons maintenant leur déposition à part.

Passages des Anciens Docteurs contre la presence reelle & Transsubstantiation.

SAinct Augustin quoy des derniers marchera toutefois le premier, comme celuy qui a plus d'authorité & de suffisance. Aprés l'auoir oüy nous produirons les plus anciens, & suiurons l'ordre des temps.

Augustin donc contre Adimantus chap. 12. *Le Seigneur n'a point fait de difficulté de dire, Ceci est mon corps, quand il donnoit le signe de son corps.* Les lignes precedentes renforcent fort ce passage, car ayant dit que ces mots de l'Escriture *le sang de la beste est son ame sont mis*

Non enim Dominus dubitauit dicere, hoc est corpus meum cum signũ daret corporis sui.

en signe, il ameine pour vn pareil exemple ces mots Ceci est mon corps, comme mis pour *Ceci est le signe de mon corps.*

Luy mesmes sur le Pseaume 3. *Combien que Iesus-Christ n'ignorast point les pensées de Iudas, il l'a admis au festin auquel il a recommandé & donné à ses disciples la figure de son corps.* Combien plus fort eust esté ce passage pour exaggerer, & la bonté de Iesus-Christ, & l'ingratitude & dureté de Iudas, s'il eust dit que Iesus-Christ a admis Iudas au festin auquel il a ordõné à manger son vray corps? mais il a mieux aimé parler clairement, & nous exposer au vray ces paroles, Ceci est mõ corps.* Bellarmin roigne le dernier mot de ce passage [*& tradidit*] pource qu'il l'importunoit, car la force du passage est en partie en ce dernier mot.

En la 2. distinction de la consecration au Canon *Hoc est*, est allegué vn passage de S. Augustin, lequel monstre comment le Baptesme qui est le Sacrement de la foy peut estre appellé la foy, & le monstre par l'exemple du pain de la Cene, asçauoir que c'est,* *Ainsi que le pain celeste qui est la chair de Christ est selon sa façon appellé le corps de Christ, combien que à la verité il soit le signe du corps de Christ, asçauoir de celuy qui est visible, palpable, mortel, mis en croix;* Il adiouste encores *l'immolation de la chair, qui se fait par les mains du prestre est appellée la passion, la mort, & la cruci-*

Cum eius cogitationes non ignoraret, eum adhibuit ad conuiuium, in quo corporis & sanguinis sui figuram discipulis commendauit & tradidit.

* *Lib 2. cap. 24. §. ex Tomo.*

* *Sicut celestis panis qui Christi caro est suo modo vocatur corpus Christi, cum re vera sit Sacramẽtum corporis Christi, illius videlicet quod visibile quod palpabile, mortale, in cruce positum est. Vocatúrque ipsa immolatio carnis quæ sacerdo-*

fixion, non point en verité, mais en mystere signifiant : ainsi le sacrement de la foy, par lequel nous entendons le Baptesme est la foy.

En l'Epistre 23. qui est à Boniface, il dit quasi le mesme : * *Tout ainsi qu'en quelque façon le signe du corps de Christ est le corps de Christ, & le signe du sang de Christ est le sang de Christ, ainsi le signe de la foy est la foy.* Or que ce mot de Sacrement en ces lieux signifie vn signe, non seulement il appert par la lecture des passages esquels Sacrement est opposé à la verité, mais aussi par l'explication que sainct Augustin mesmes en donne au 10. liure de la Cité chap. 5. *Sacramentum, id est sacrum signum. Sacrement, c'est à dire vn signe sacré.* Et l'Eglise Romaine de mesmes en la 2. dist. de la consecration au Canon *Sacrificium.* Et ainsi l'exposent les Peres de Trente. Sess. 13. En ceci principalemẽt est claire l'intentiõ de S. Augustin, qu'il veut que le Sacrement de l'Eucharistie soit le corps de Iesus-Christ, comme le Baptesme (qu'il appelle Sacrement de la foy) est la foy : Or ne l'est-il point en effect, mais en signification.

Luy mesmes contre Maximin liure 3. chap. 22. * *Ces choses sont sacremens esquels on a tousiours esgard non à ce qu'ils sont, mais à ce qu'ils representent, pource que ce sont signes, qui sont vne chose & en signifient vne autre :* Ayant dit *Sacrement* la premiere fois, il dit *signe* en la seconde fois, comme estãt vne mesme chose.

tis manibus fit Christi passio, mors crucifixio : nõ rei veritate sed significante mysterio : Sic Sacramentum fidei quod Baptismũ intelligitur fides est.

* *Sicut secũdum quendã modũ Sacramentũ corporis Christi corpus Christi est, sacramentũ sanguinis Christi sanguis Christi est, ita Sacramentũ fidei fides est.*

* *Hæc sacramenta sunt in quibus nõ quid sint sed quid ostendãt semper attenditur, quoniã signa sunt*

Au 3. liure de la doctrine Chrestienne chap.16.* *Si vous ne mangez* (dit Iesus-Christ) *la chair du fils de l'homme, & ne buuez son sang, vous n'aurez point la vie en vous mesmes. Il semble qu'il commande vn forfait ou vne meschanceté. C'est donc vne figure.* Et afin que quelqu'vn ne luy en face accroire trouuant icy quelque figure bisarre à laquelle il n'a iamais pensé, il nous dit comment ceste figure doit estre interpretée. *C'est donc* (dit-il) *vne figure qui commande qu'il faut participer à la passion du Seigneur: & mettre doucemẽt & vtilement en sa memoire que sa chair a esté crucifiée & naurée pour nous.* Il ne met donc point la figure en ce que le corps du Seigneur soit mangé plustost tout entier que par pieces. 1. Car il recueille de là que c'est vne locution figurée pource que autrement il commanderoit vne meschancété: or il n'y a pas moins de meschanceté à aualler vn homme entier que par pieces. 2. Ioint que ce mot MANGER estant pris pour aualler tout entier, n'est point vne parole figurée, ains propre. 3. Et luy mesmes nous dit que la figure est en ce que manger signifie participer à la passion l'imprimant en sa memoire. 4. Finalement il dit que c'est vne manducatiõ de la chair du Seigneur, qui est non sous des especes, mais en sa passion, & considerée comme crucifiée & naurée pour nous.

rerum aliud existentia, aliud significantia.

* *Nisi manducaueritis (inquit) carnem filij hominis & sanguinẽ biberitis, &c. Facinus vel flagitiũ videtur iubere: figura est ergo præcipiens passioni Dominicæ esse communicandũ, & suauiter atque vtiliter recondendũ in memoria, quod pro nobis caro eius crucifixa & vulnerata sit.*

Sur le Pseaume 98. il introduit Iesus-Christ parlant ainsi à ses disciples: *Entendez spirituellement ce que ie vous ay dit, Vous ne mangerez point ce corps que vous voyez, & ne boirez point le sang que respandront ceux qui me crucifieront. Io vous ay recommandé vn Sacrement, lequel estant entendu spirituellement vous viuifiera.* La solution de Bellarmin est ridicule. Vous ne mãgerez point ce corps que vous voyez, c'est à dire (dit-il) en mesme façon que vous le voyez. Manger vne mesme viande autrement appareillée est tousiours manger la mesme viande. Belle explication, vous ne mangerez point ce corps, c'est à dire, vous le mangerez en vne autre façon.

Au 19. chap. de la Foy à Petrus Diaconus. * *L'Eglise vniuerselle ne cesse d'offrir vn sacrifice de pain & de vin.* Dites docteurs, que c'est que S. Augustin entend par le pain & le vin. Entend il le pain & vin en substance? mais vous dites que ce n'est plus ni pain ni vin quand on fait le sacrifice. Entend il les accidens du pain & du vin? mais ces accidens ne sont ni pain ni vin, & vous mesmes dites que ces accidens ne sont point sacrifiez, aussi ne peuuent ils estre vn prix pour nostre propitiation. Entend il par le pain & le vin le corps de Iesus-Christ? mais le sang de Iesus-Christ est-il vin? Si on dit que le sang de Iesus-Christ est appellé vin, pource qu'il l'a esté, c'est ce que nous nions, car le sang de

Spiritaliter intelligite quod locutus sum, Non hoc corpus quod videtis manducaturi estis, & bituri illum sanguinem quem fusuri sunt qui me crucifigent. Sacramentũ aliquod vobis commendaui: spiritaliter intellectum viuificabit vos * *Sacrificium panis et vini Ecclesia Catholica per vniuersum orbem terræ offerre non cessat.*

Iesus n'a iamais esté vin. Ou s'ils disent que le corps de Christ & son sang sont appellez pain & vin pource qu'ils semblẽt l'estre, no° le nions encores; car le corps de Iesus-Christ ne sẽbla iamais estre pain. Finalemẽt entend il par le pain le corps de Christ, pource qu'il est nostre nourriture? Mais en ce sens que deuiendra ce mot de vin? & comment le sang de Iesus-Christ est-il vin?

Secundum præsentiam maiestatis semper habemus Christum, secundum præsentiam carnis recte dictum est discipulis, Me autem semper non habebitis.

Au 50. traitté sur S. Iehan. *Nous auons tousiours Iesus-Christ selon la presence de sa Majesté, mais selon la presence de sa chair il a esté vrayement dit aux disciples, Vous ne m'aurez pas tousiours.* Si le corps de Iesus-Christ est reellement sous les especes, & enclos és ciboires, il est tousiours present, & non seulement present, mais plus proche que quand il viuoit, & plus en nostre puissance. Bellarmin ne pouuant icy rien roigner, a mieux aimé y adiouster, & veut que nous entendions ainsi ces mots, *Vous ne m'aurez point tousiours visiblemẽt*: 1. Cõme si Iesus-Christ estoit moins present pour estre inuisible. 2. Et c'est parler comme si ie disois à quelqu'vn *tu n'as point d'ame*, mais i'entendrois *visible*: ce retentum seroit vne souppleſse Iesuïtique. 3. Notez aussi que cela n'est pas adiouster à S. Augustin, mais aux mots de l'Euangile. *Vous ne m'aurez pas tousiours.* 4. Finalement pour découdre ceste finesse, il ne faut que reprendre le texte d'Augustin de plus haut,

car

Car il nous expose exactement comment il entend que le corps de Iesus-Christ nous est present, disant : *Il est en presence par la foy, en presence par le signe de Christ, en presence par le Sacrement du Baptesme, en presence par la Viande & bruuage de l'autel*, c'est à dire par l'Eucharistie : Son corps donc est present en l'Eucharistie, comme il est present par la foy, & par le Baptesme, laquelle presence n'est point charnelle.

Habes Christum in præsenti per fidem, in præsenti per signum Christi, in præsenti per Baptismatis sacramentum, in præsenti per altaris cibum & potum.

Voicy encores vne autre bande de passages. Nos aduersaires tiennent que les meschans & hypocrites reçoiuent le corps de Iesus-Christ, & le mangent en l'Eucharistie, & que Iudas assis auec les Apostres a mangé reellement le corps de Iesus-Christ, mais à sa condamnation. Contre cela cet excellent Docteur se bande formellement, lequel tient que nul meschant ne mange le corps du Seigneur.

Au 59. traitté de S. Iehan, *Ils mangeoyent le pain qui est le Seigneur, mais luy* (asçauoir Iudas) *mangeoit le pain du Seigneur contre le Seigneur.*

Illi manducabant panẽ dominũ, ille panẽ domini cõtra Dominum.

Au 26. traitté, *Le signe de l'Vnité du corps & du sang du Seigneur est preparé en quelques lieux tous les iours en la table du Seigneur, & aillieurs par certains interualles, & est pris de la table par quelques Vns à Vie, & par quelques Vns à perditiõ.* Mais la chose dont il est signe sert à Vie à tout homme qui en est participant, & à nul à perdi-*

* Res verò ipsa cuius Sacramentũ est omni homini ad vitam, nulli ad

exitium quicunque eius particeps fuerit.

tion. Et peu aprés : *Celuy qui ne demeure point en Christ, & auquel Christ ne demeure point, sans doute ne mange point spirituellement sa chair, & ne boit point son sang, encores que charnellement & visiblement il presse des dents le signe du corps & du sang de Christ.*

Non sacramento tenus sed reuera corpus Christi manducare.

Au 25. liure de la Cité chap. 25. Il distingue ces deux choses comme differentes, *manger le corps de Iesus-Christ en Sacrement seulement, & le manger veritablement.* Monstrant clairement que ceux qui ne mangent le corps de Iesus-Christ qu'au Sacrement, (comme a fait Iudas & tous les hypocrites) ne le mangent point veritablement & en effect. Et de faict peu aprés il introduit Iesus-Christ parlant ainsi, *Que celuy qui ne demeure point en moy, & moy en luy ne die point, ou ne pense point qu'il mange mon corps.*

Qui discordat à Christo, nec carnem Christi manducat, nec sanguinẽ bibit est tãtæ rei Sacramentũ ad iudicium sui quotidie accipit.

Luy mesmes au liure des sentences recueillies par Prosper : *Quiconques discorde d'auec Christ ne mange point la chair de Iesus-Christ, & ne boit point son sang encores qu'il prenne le Sacrement d'vne si grande chose à sa perdition.* Et toutefois la mesme hostie est donnée aux bons & aux mauuais. Ceste hostie donc n'est point réellement le corps de Christ. Ce passage faschoit Messieurs les expurgateurs, & pourtant ils l'ont estimé digne de correctiõ. Et au lieu de *non manducat carnem eius*, ont mis aux dernieres editions, *non manducat panem eius*. Mais il y a *carnem*, au decret mes-

me de l'Eglise Romaine, au Canon *Qui discordat*, 2. *de Consecr.* Et Biel cite de mesmes ce passage en la leçon 36. & Lombard au 4. liure Dist. 9. en la lettre A.

La solution de Bellarmin est plaisante. Au 2. liure de l'Eucharistie chap. 24. il dit que quand S. Augustin dit que les meschans ne mangent point le corps du Seigneur, par le corps de Iesus-Christ il faut entendre le corps mystique, c'est à dire l'Eglise. Belle inuention : S. Augustin a eu peur que quelqu'vn ne pensast manger l'Eglise en l'Eucharistie, & pourtant il a fait prudemment de nous aduertir que nous ne la mangeons pas. Mais sainct Augustin souffle là dessus, nous disant non seulement que les meschants ne mangent point le corps de Iesus-Christ, mais aussi qu'ils ne boiuent point son sang : Oseroit-il dire que par le sang du Seigneur il faut encores entendre l'Eglise?

Quant à la maxime que nous auons posée, asçauoir : *Que les Sacremens, ou signes prennent ordinairement le nom de ce qu'ils signifient, & qu'il est ainsi en ces mots, Ceci est mon corps.* Outre les passages sus alleguez propres à l'Eucharistie, en voicy de communs à tout Sacrement.

En l'Epistre 23. *Si les Sacremens n'auoient quelque similitude des choses dont elles sont Sacremens, ils ne seroient point du tout Sacremens. Or à cause de ceste ressemblance le plus souuent ils*

Si Sacramẽta quandam similitudinẽ earum rerũ quarum Sa-

prennent le nom de ce qu'ils signifient.

Es Questions sur le Leuitique liu. 3. Quest.57.* *La chose qui signifie a accoustumé d'estre nommée du nom de la chose qu'elle signifie.* Et ameine des exemples. *Les sept espics sont sept ans.* Item, *La pierre estoit Christ, il n'a pas dit la pierre signifioit Christ, mais c'est comme si elle estoit ce que de fait elle n'est pas en substance, mais en signification.* Il dit le mesme au liure 18. de la Cité de Dieu chap. 48. Mais Bellarmin n'approuue point ceste interpretation au 1. liure de l'Euch. chap. 11.

L'autheur du liure de la Cene du Seigneur attribué à S. Cyprian, dit de mesmes: *Que les choses signifiantes sont nommées de mesme nom que les signifiées.* Et Theodoret nous a dit cī dessus que Iesus-Christ a donné au signe de son corps le nom de son corps.

Nous produisons peu de passages entre plusieurs: & nous hastons de venir aux premiers siecles.

Iustin Martyr au dialogue cōtre Tryphon. *Christ a donné le pain afin que nous ayons souuenance qu'il a esté fait corps pour ceux qui croyent en luy: à cause desquels il a esté fait paßible: le calice afin que nous rendions graces, nous souuenans de son sang.* Le calice donc n'est pas le

cramenta sunt nō haberēt omnino Sacramenta non essent. Ex hac autē similitudine plerunque etiam ipsarū rerū nomina accipiunt.

**Solet res quæ significat eius rei nomine quā significat nuncupari, sicut scriptū est septē spicæ sunt septē anni. Non enim dixit septē annos significāt--- Hinc est quod dictum est Petra erat Christus. Non enim dixit, petra significat Christum, sed tanquam hoc esset quod vtique per substantiam non hoc erat sed per significationem. Cypr. Significantia & significata ijsdem nominibus censerentur.*

ſang, puis qu'il eſt donné en ſouuenance du ſang. Notez auſſi qu'il dit que noſtre Seigneur a donné du pain, & le diſtingue du corps de Ieſus-Chriſt.

Luy meſmes en la ſeconde Apologie, parlant du pain de l'Euchariſtie, *dit que noſtre chair & noſtre ſang en eſt nourri par changement ou conuerſion.* Si donc le pain de l'Euchariſtie ſe change en noſtre chair, il s'enſuit que c'eſt encores pain quand on le mange, & qu'il n'eſt point changé au corps de Ieſus-Chriſt. Item là meſmes il dit que ce pain conſacré eſt le corps de Ieſus-Chriſt, tout ainſi que la diuinité de Ieſus-Chriſt eſtant incarnée a priſ noſtre chair. Or la diuinité de Ieſus-Chriſt eſt touſiours demeurée diuinité, & n'a point eſté Tranſſubſtantiée en chair, ains ſeulement vnie à noſtre chair: Ni donc auſſi le pain de l'Euchariſtie ne ſe Tranſſubſtantie point en la chair de Ieſus-Chriſt, mais ſeulement eſt vnie auec ellé d'vne vnion Sacramentelle, comme la diuinité eſt iointe à l'humanité d'vne vnion perſonelle. Voicy le paſſage entier: *Car nous ne prenons point ces choſes comme pain commun, ou bruuage commun: Mais tout ainſi que Ieſus-Chriſt noſtre Sauueur eſtant incarne par la parole de Dieu a eu noſtre chair & noſtre ſang pour noſtre ſalut, ainſi auſſi nous ſommes apris que l'aliment ſur lequel l'action de graces a eſté dite par luy, par la priere de la parole de Dieu, duquel [aliment] noſtre chair*

ὃ γὰρ ὡς κοινὸν ἄρτον, οὐδὲ κοινὸν πόμα ταῦτα λαμβάνομεν. ἀλλὰ ὃν τρόπον διὰ λόγου θεοῦ σαρκοποιηθεὶς Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ σωτὴρ ἡμῶν καὶ σάρκα. καὶ αἷμα ὑπὲρ σωτηρίας ἡμῶν ἐσχεν· οὕτω καὶ τὴν

δι' εὐχῆς. λόγου τοῦ θεοῦ παρ' αὐτοῦ εὐχαριστηθέντα τρέφει, ἐξ οὗ αἷμα καὶ σάρκες κατὰ μεταβολὴν τρέφονται ἡμῶν ἐκείνου τοῦ σαρκοποιηθέντος Ἰησοῦ καὶ σάρκα καὶ αἷμα ἐδιδάχθημεν εἶναι.

κόσμος ζῶον ἔμψυχον ἔνουν.

& nostre sang est nourri par changement, est la chair & le sang de ce Iesus incarné. Quelle iniustice d'alleguer ce passage pour la Transsubstantiation, veu que le changement dont il parle est du pain en nostre chair, & non du pain au corps de Iesus-Christ? Notez aussi le stile des Peres qui est de dire que ce pain qui nourrit nos corps est la chair de Iesus-Christ, recognoissans par là qu'il est encores pain lors qu'il est la chair de Iesus-Christ, or ils ne peuuent auoir entendu que le pain demeurant pain soit le corps de Iesus-Christ substantiellement, mais bien Sacramentellement.

Irenée luy est proche, lequel non seulement en ce qu'il dit de vray, mais aussi en ce qu'il erre parle contre la Transsubstantiation. Alors ceux qui estoient sçauans entre les Chrestiens, estoient pour la plus part sortis de l'Eschole de Platon, car celle là seule auoit alors la vogue, dont aussi ils en retiennent beaucoup. C'est ce qui a soüillé d'erreurs les escrits de Clemẽt Alexandrin, de Iustin, d'Origene, & d'Irenée. Or c'estoit vne opinion Platonique, que le monde est animé, & est vn animal entendu & pouruoyant, animé de la sagesse de Dieu. Comme il appert par le Timæe de Platon, ou le monde est appellé vn animal ayant ame & entendement. Et au dialogue intitulé Philebus, il dit que ceste ame est entendement

& sagesse, laquelle il dit proceder de Dieu. Et Virgile s'esgaye là dessus au 6. de l'Æneide en ces vers:

Principio cælum & terras, &c.

Selon ceste opinion donc tout le monde, & toutes les creatures sont le corps de ceste ame & sagesse de Dieu. Irenée estoit imbu de cet erreur. Et pource que Iesus-Christ est la parole & sagesse de Dieu, par laquelle toutes choses ont esté faites, il tient que les creatures sont le corps de Iesus-Christ. Voicy ses mots au cinquiesme liure. *Pource que nous sommes ses membres, & sommes nourris par la creature, & nous fournit sa creature, faisant leuer son Soleil, & faisant pleuuoir selon sa volonté, il a affermé que le calice qui est vne creature, dont il fait croistre nos corps, est son corps. Quand donc le calice meslé, & le pain rompu reçoit la parole de Dieu, il est faict Eucharistie du sang & du corps de Christ, desquels la substance de nostre chair prend accroissement & est composée.* Ce bon Docteur veut que le pain & le calice soit le corps & le sang de Iesus-Christ, pource que c'est sa creature. Comme si toutes les creatures estoient le corps du Createur. Item il dit que la substãce de nostre chair s'accroist, & est composée du corps de Iesus-Christ, dont appert qu'il a estimé que les aliments corporels de nostre chair sont le corps de Iesus-Christ. Il dit la mesme chose & encores plus clairement au quatriéme liure,

Quoniam mẽbra eius sumus, & per creaturã nutrimur, creaturã autẽ nobis præstat solem suum oriri faciens: & pluẽs quemadmodum vult: eum calicẽ qui est creatura, suũ corpus confirmauit ex quo nostra auget corpora. Quando ergo & mixtus calix, & fra-

chap. 34. Là où parlant du sacrifice vsité en l'Eglise, aprés auoir dit par plusieurs fois que nous offrons les premices de ses creatures, c'est asçauoir du pain & du vin : puis aprés il prouue contre quelques heretiques que Dieu qui est le pere de Iesus-Christ est le Createur de toutes choses, en ces mots: * *Commẽt seront-ils asseurez que le pain sur lequel les graces sont dites, est le corps de leur Seigneur, & que le calice est son sang, s'ils ne recognoissent qu'il est le fils du Createur du monde, c'est à dire sa parole, par laquelle le bois fructifie, & les fontaines coulent, & qui donne premieremẽt l'herbe, & puis l'espic & puis le froment en espic.* En ces mots Irenée prouue non point que le pain deuient le corps de Iesus-Christ par consecration, comme dit Bellarmin : mais que le pain est le corps de Iesus-Christ, pource que Iesus-Christ en est le createur, le faisant croistre en herbe & en espic. Aussi certes ce seroit vn argumẽt le plus inepte du mõde de prouuer que Iesus-Christ est le createur, pource que le pain se transsubstantie en son corps, car celuy qui nie la diuinité de Iesus-Christ luy respõdroit que c'est Dieu le pere qui fait ce chãgemẽt par sa toute-puissance. Ou si c'est le fils qui le fait, que c'est par la puissãce que le pere luy a dõnée, & laquelle aussi il peut donner aux hommes : Et de fait Irenée ne dit point que le pain deuient ou se fait, mais qu'il est le corps de Iesus-Christ,

ctus panis percepit verbum Dei fit Eucharistia sanguinis & corporis Christi, ex quibus augetur & consistit carnis nostræ substantia.

* *Quomodo constabit eis eũ panem in quo gratiæ actæ sint corpus esse Domini sui, & calicem sanguinis eius si non ipsum fabricatoris mũdi filium dicãt? id est, verbũ eius, per quod lignũ fructificat, defluũt fontes, & dat primũ quidẽ frenum, post deinde spicã, denique plenum triticũ in spica.*

& sa raison est, pource qu'il en est le Createur, le faisant croistre en herbe, puis en espic : presupposant que la diuinité est l'ame du monde & des creatures, & que toutes creatures sont son corps, & que ce pain a cõmencé estre le corps de la parole eternelle, dés lors qu'il a germé & commencé d'estre sa creature. Cependant par cela il monstre qu'il croit qu'en l'Eucharistie le pain demeure tousiours pain, puis qu'il croit que ce pain estoit corps de Christ auant l'Eucharistie. Item par ce qu'il dit que ce pain est le corps de Christ, & que la substance de nostre chair en est nourrie & sustẽtée.

Clement Alexandrin employe deux pages du sixiéme chapitre du premier liure de son Pædagogue, à prouuer que manger la chair de Iesus-Christ se doit entendre par allegorie: Il dit aussi que τὸ αἷμα οἶνος ἀλληγορεῖται *le vin signifie allegoriquement le sang.* Ce qui est plus à remarquer est que Clement en ce chapitre expose ces paroles de S. Paul *Ie vous ay donné du laict à boire*, & que pour monstrer qu'elles se doiuent entendre allegoriquement il produit pour exemple ces mots de Iesus-Christ, *mangez ma chair, & buuez mon sang*, comme estant vne pareille allegorie.

Luy mesmes au 2. liure chap. 2. reprend les Encratites qui condamnoyent l'vsage du vin, & dit que Iesus-Christ *a beu du vin*; &

l'a benit quand il a dit, Prenez, buuez, Ceci est mon sang, asçauoir le sang de la vigne. Puis adioustе, *Ceste saincte liqueur resioüissante [asçauoir le vin] signifie allegoriquement le verbe, ou parole, qui a respandu pour plusieurs son sang, en remißion des pechez.*

τὸν λόγον τὸν τῶν πολλῶν ἐκχεόμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν εὐφροσύνης ἅγιον ἀλληγορεῖ νάμα.

Peu aprés il dit que οἶνος ἦν τὸ εὐλογηθέν, *que ce qui estoit benit ou consacré estoit du vin.* Et le prouue par la mesme raison que nous, asçauoir *parce que Iesus-Christ a dit à ses disciples, ie ne buray plus du fruict de vigne.* Et pour plus de clarté, il adioint le passage auquel les Pharisiens accusent Iesus-Christ d'estre gourmand & buueur de vin; afin que nos aduersaires ne viennent point à nous parler d'apparences ou accidens de vin sans vin.

Tertullian au quatriéme liure contre Marcion, chap. 40. disputant contre Marcion, lequel donnoit à Iesus-Christ vn corps phantastique & non veritable, le combat par ce que le pain est la figure du corps de Iesus-Christ, or il n'y a que les choses veritables qui puissent estre representées par figure. Il dit donc que *Iesus-Christ ayant pris du pain & distribué à ses disciples le fit estre son corps, disant, Ceci est mon corps, c'est à dire la figure de mon corps. Or ce n'eust point esté vne figure s'il n'auoit vn corps veritable.* C'est pourquoy Rhenanus en l'admonition qu'il a mis à la fin de ses notes sur Tertullian, met ceci en-

Acceptũ panem & distributũ discipulis corpus suum illũ fecit, hoc est corpus meũ dicẽdo.

tre les erreurs de Tertullian, d'auoir creu que le corps de Iesus est en l'Eucharistie seulement en figure. Cependant ceci soit vn exemple de l'horrible licence de nos aduersaires à interpreter les Peres: Car depuis peu se sont leuez certaines personnes resolues de ne riẽ cõfesser, lesquelles pour éuiter ces paroles de Tertullia: *Ceci est mon corps, c'est à dire la figure de mon corps*, les tournẽt ainsi par vne plaisante paraphrase, *ce pain qui iadis sous la Loy estoit figure de mon corps, est maintenant mon corps*: Si telles interpretations sont permises qui aura-il de clair en aucun autheur? Sont-ce-la ceux qu'õ nous veut bailler pour interpretes de l'Escriture, lesquels cepẽdãt nos aduersaires interpretent si licentieusement? Et cependant au bout l'Eglise Romaine reiette ceste Explication, car elle nous nie que ce mot CECI signifie CE PAIN, & ne croit pas que le pain soit le corps de Iesus-Christ: Ioint que les mots suiuants sont clairs contre cela: Ce ne seroit point (dit-il) vne figure s'il n'auoit vn corps veritable: Il veut donc que ce soit vne figure en l'Eucharistie, puis que par le pain de l'Eucharistie il prouue la verité du corps de Iesus-Christ.

id est figura corporis mei, figura antẽ non fuisset, nisi veritatis esset corpus.

Peu aprés il monstre bien au long que dés le vieil Testament le pain & le vin estoient figures du corps & du sang du Seigneur, or selon nos aduersaires il deuoit dire que c'estoient iadis des figures, mais que mainte-

nant ce ne sont plus figures, ains le corps mesmes & le sang de Iesus-Christ: mais de cela il n'y en a pas vn mot.

Ainsi au 14. chap. du 1. liure, il dit que Iesus-Christ represente son corps par le pain: Ie sçay bien que *repræsentare* en latin signifie quelques fois exhiber presentement, mais alors il ne gouuerne point d'ablatif, & nos aduersaires ne croyent pas que le corps du Seigneur soit present par le pain, ni auec le pain, car ils disent que ce n'est plus pain.

Panem quo ipsum corpus suum repræsentat.

Luy mesmes au 3. liure contre Marcion, cha. 19. * *Dieu l'a ainsi reuelé en vostre Euangile, appellant le pain son corps, afin que par là tu entendes qu'il a donné au pain d'estre la figure de son corps, lequel desia auparauant par le Prophete, auoit esté figuré par le pain.* Que veut on de plus exprés?

Sic Deus in Euangelio quoque vestro reuelauit, panem corpus suum appellans, vt & hinc iam eũ intelligas corporis sui figurã panis dedisse, cuius retrò corpus in panem Prophetes figurauit, &c.

Origene sur les Nombres Homil. 16. dit que * *nous buuons le sang de Iesus-Christ, non seulement en la ceremonie des Sacremens, mais aussi quand nous receuons ses paroles.* Ce n'est donc point par la bouche du corps. Luy mesme sur le 15. de S. Matthieu. * *Ceste viande qui est sanctifiée par la parole de Dieu & par la priere, quant à sa matiere descend au ventre & est enuoyée au retrait.* Là mesmes il dit que *ceste viande consacrée ne sanctifie point de sa nature.*

* *Bibere dicimur sãguinem Christi non solũ sacramentorũ ritu, sed & cum sermones eius recipimus.* ¶ * *Ille cibus qui sanctificatur per verbum Dei perq; obsecrationem iuxta id quod habet materiale, in ventrem abit & in secessum eijcitur.*

Et peu aprés il appelle le pain que nous mangeons en l'Eucharistie *vn corps typique & figuratif.* Luy mesmes en l'Homilie 5. contre diuerses personnes. Ayant dit que quand nous mangeons le corps de Iesus-Christ, il entre sous nostre toict, il s'explique puis aprés comment il y entre. *Le Seigneur* (dit-il) *entre encor' maintenant sous le toict des croyãs, en double figure ou façon.*— Et puis nous dit qu'elles sont ces deux figures, l'vne *quãd les pasteurs entrent chez toy alors le Seigneur y entre par eux* : l'autre *quand tu prens ceste saincte viande.*

Intrat nunc Dominus sub tectum credentium duplici figura vel more.

Luy mesmes au 3. dialogue de Christ homme, parlant contre les Marcionites, *Si, cõme ils disent, Christ estoit sans chair & sans sang, de quelle chair donc de quel corps & de quel sang a il administré le pain & la coupe pour signes & images, & a commandé par iceux aux disciples de renouueller sa memoire?* Qui est la mesme raison dont se sert Tertullian contre les mesmes heretiques au 40. chap. du 4. liure ci dessus allegué.

Cuius corporis, & qualis tandem sanguinis signa & imagines panem & poculum ministrauit? iusſiq; per illa discipulos memoriã suã renouare?

Nous auons veu aussi ci dessus comment il nous aduertit de ne prendre point selon la lettre ces mots: *Si vous ne mãgez ma chair, &c.* Luy mesme sur S. Matth. cha. 15 dit que nul meschant ne mange la chair de Iesus-Christ.

Cibus quem nullus malus edere potest.

Que nos aduersaires chargent icy Origene d'iniures tant qu'il leur plaira, & estallent ses heresies: Car ce faisant, ils se noircissent

tant plus, Car ceux qui font mine de suiure les Docteurs Anciens ne peuuent condamner Origene pour aucun erreur que pour ceux pour lesquels l'Eglise Ancienne la condamné, or nul ne l'a condãné pour auoir nié la realité ou Transsubstantiation en la Cene : ou pour auoir appellé le pain que nous mangeons figure, & corps symbolique : ou pour auoir dit que la maniere de ce pain s'en va au retrait : Et toutefois il n'y eut iamais homme que la posterité ait examiné de si prés, ni qui ait eu plus de contredisans. Pourquoy nul ne s'est il auisé de le reprendre de ces choses? Quels ont esté les erreurs d'Origene, il se void en Epiphanius, & en S. Augustin, *ad Quod vultdeum.*

Sainct Cyprian soit oüy, lequel i'espere que ces Messieurs ne condamneront point d'heresie.

Au sermon des tombez on y voit la coustume de l'ancienne Eglise, qui estoit que le Diacre alloit par tout le temple portant à chascun la communion sous les deux especes. Entr'autres vne petite fille coulpable d'idolatrie, fust forcée par le Diacre de boire le calice contre sa volonté; mais la fille le reuomit à l'instant. Quel horreur, quel trouble de ville, quelle diligence scrupuleuse à recueillir les gouttes, à racler les quarreaux verroit on auiourd'huy si telle chose aduenoit? Cependant en Cyprian personne ne

s'employe à rien racler ni ramasser. Et les mots dont il se sert sont remarquables. *In corpore atque ore violato Eucharistia permanere non potuit: sanctificatus in domini sanguine calix de pollutis visceribus erupit. L'Eucharistie n'a peu demeurer en vn corps & en vne bouche violée: le calice sanctifié au sang du Seigneur est sorti des entrailles polluës:* Certainement si ce bruuage estoit sanctifié au sang du Seigneur, il n'estoit point le sang du Seigneur.

Calix qui in commemorationem eius offertur mixtus vino offeratur. Nam cũ dicat Christus ego sum vitis vera, sãguis Christi non aqua est vtique sed vinum.

La troisiéme Epistre du second liure soustient qu'il faut qu'au calice il y ait de l'eau meslée auec le vin. Tout son discours est couché en termes incompatibles auec la Transsubstantiation. *Il veut* (dit-il) *que le calice qui est offert en memoire du Seigneur soit meslé de vin.* C'est donc encores du vin lors qu'il est offert. Puis il adiouste, *que le sang de Iesus-Christ n'est point eau, mais vin.* Cela est dire assez clairement que le calice estant le sang de Iesus-Christ ne laisse pas d'estre vin. Et de fait il adiouste deux lignes aprés que *par le vin le sang de Christ nous est representé.

** Vinũ quo Christi sanguis ostenditur.*

En la mesme epistre il dit que *Dominus panem & calicem mixtum vino obtulit: le Seigneur a offert le pain & le calice meslé de vin.* Or nos aduersaires tiennent qu'en la Messe le prestre n'offre point de pain ni de vin.

** Inuenimus calicẽ mixtũ fuisse quẽ dominus obtulit, & vinum fuisse quod sanguinẽ suum dixit.*

Poursuiuant ce propos, * *Nous trouuons* (dit-il) *que le calice que le Seigneur offrit estoit meslé, & que ce qu'il a appellé son sang estoit du*

vin. Peut on desirer des paroles plus expresses ? Et trois lignes aprés il veut *que nous offrions du vin.* Peu aprés il reprend ceux qui ne mettoyent que de l'eau au calice, non pource qu'ils empeschoient la Transsubstantiation, mais pource que *aqua sola Christi sanguinem non potest exprimere*, l'eau seule ne nous peut exprimer le sang de Christ.

Et pour ne nous laisser aucune doubte de son opinion : il monstre à quoy sert le vin & l'eau au calice, *c'est* (dit-il) *que par l'eau on entend le peuple, & par le vin le sang de Iesus-Christ est representé. Or quand au calice l'eau est meslée auec le vin, le peuple est ioinct auec Christ.* Ce bon docteur a estimé que l'eau dans le calice est le peuple : & que le vin est le sang du Seigneur. Et que le meslinge de l'eau auec le vin est l'vnion du peuple auec Iesus-Christ, Pourtant aussi il adiouste : *Si quelqu'vn n'offre que du vin, le sang de Christ commence à estre sans nous : Mais si l'eau est seule, le peuple commence à estre sans Christ.* Si ce bon Docteur a creu la conuersion du vin au sang de Iesus-Christ, il s'ensuit qu'il a aussi creu la conuersion de l'eau au peuple, puis qu'il dit que l'vn est ioint auec l'autre au calice. Ceste vnion donc est spirituelle & Sacramentelle : & telle qu'est l'vnion telle aussi est la presence tant de Iesus-Christ, que du peuple au calice. Comme dit le traitté de la Cene du Seigneur, attribué à luy mesmes, que

Videmus in aqua populũ intelligi, in vino ostendi sanguinem Christi. Quando autem in calice vino aqua miscitur, Christo populus adunatur. Si vinũ tantum quis offerat, sanguis Christi incipit esse sine nobis, si vero aqua sit sola, plebs incipit esse sine Christo.

que *ceste conionction ne ioint point les substances, mais vnit les affections, & allie les volontez.* Et là mesmes au lieu de dire que ce pain se conuertit en la chair de Iesus-Christ, il dit au contraire * *que ce pain se conuertit en nostre chair & nostre sang, & sert à la vie & accroissement de nos corps, & pourtant l'infirmité de nostre foy aidée par l'effect accoustumé és choses: est enseigné par vn argument sensible qu'és sacremens visibles il y a de l'efficace à vie eternelle, & que nous sommes vnis à Christ, non tant par transition corporelle que spirituelle.*

Nos aduersaires nous produisent de ce mesme liure vn passage qui dit *que ce pain changé non d'effigie, mais de nature par la toute-puissance de Dieu a esté fait chair.* Mais vn changement de nature n'est pas tousiours vn changement de substance: vn meschant homme change de nature quand il deuient homme de bien, & des deniers changent de nature quand estans affectez à vne fin ils sont employez à vn autre vsage: en tout cela il n'y a point de Transsubstantiation. Le principal est que ce liure est supposé comme aussi tous les traittez *de Cardinalib. operibus:* dont cestuy-ci est vn, au deuant desquels il y a vn prologue ou l'autheur dit qu'il a supprimé son nom, dont appert qu'on ne sçait l'autheur de ce traitté, & la barbarie du stile tesmoigne qu'il est nouueau, comme quand il dit, *Distributus non demembratur, incorporatus*

Nostra & ipsius coniũctio nec miscet personas, nec vnit substantias, sed affectus consociat, & confœderat voluntates.

* *Panis istè communis in carnem & sanguinem mutatus procurat vitam & incremẽtũ corporib. ideóque ex consueto rerum effectu, fidei nostræ adiuta infirmitas, sensibili argumẽto edocta est visibilibus sacramentis inesse vitæ æternæ effectum, & nõ tàm corporali quã spirituali transitione Christo nos vniri.*

non iniuriatur, Alors Priſcian n'auoit point de procureur general. Et cela ſent par trop l'air du conuent pour eſtre attribué à ſainct Cyprian, duquel ſainct Auguſtin admire l'eloquence au liure 4. de la doctrine Chreſtienne, chap. 14. & 21. Cependant l'autheur nous a couché ſon opinion en termes clairs, diſant ſur la fin du traitté de l'onction, que *noſtre Seigneur en la table en laquelle il a fait le dernier feſtin auec ſes Apoſtres, a donné de ſes propres mains du pain & du vin, mais que quand à ſon corps il l'a donné en la croix pour eſtre nauré par les mains des ſoldats.*

Dedit Dominus noſter in menſa in qua vltimũ cum Apoſtolis participauit conuiuiũ proprijs manibus panẽ & vinum, in cruce vero manib. militum corpus tradidit vulnerandum.

Euſebe au liure 5. de la demonſtration Euangelique, au 3. chapitre. *Noſtre Sauueur & Seigneur le premier, & puis tous les preſtres qui l'ont ſuiui en toutes les nations, celebrans le ſacré ſeruice ſpirituel ſelon les ordonnances Eccleſiaſtiques, nous ſignifient par le pain & par le vin les myſteres de ſon corps & de ſon ſang.*

Luy meſmes au huictiéme liure du meſme œuure chap. premier ſur la fin, parlant du pain & du vin de l'Euchariſtie.* *De rechef luy meſme donna à ſes diſciples les ſignes de la diſ-*

πρῶτος μὲν ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν, ἔπειτα δὲ ἐξ αὐτοῦ πάντες ἱερεῖς κατὰ πάντα τὰ ἔθνη τὴν πνευματικὴν ἐπιτελοῦντες κατὰ τοὺς ἐκκλησιαστικοὺς θεσμὸς ἱερουργίαν, οἴνῳ καὶ ἄρτῳ τοῦ τε σώματος αὐτοῦ καὶ τοῦ σωτηρίου αἵματος ἀνιέντων τὸ μυστήριον. * τὰ σύμβολα δὲ εὐθεῖ οἰκονομίας τοῖς αὐτοῦ παρεδίδου μαθηταῖς τὴν εἰκόνα τοῦ ἰδίου σώματος ποιεῖσθαι προσκελευόμενος, &c.

pensation diuine, commandant de celebrer la figure de son propre corps. Car puis qu'il ne receuoit plus les sacrifices de sang, ni les esgorgeries de diuers animaux ordonnées par Moyse, il a enseigné de se seruir de pain pour signe de son corps. Et ainsi au 2. chap. pas loing de la fin. *En la nuit en laquelle il fut liuré, il donna à ses disciples τὰ σύμβολα, les signes des paroles du nouueau Testament cachées par deuers luy :* Là ce mot de Symbole signifie clairement signe & figure, puis qu'il appelle le pain & le vin symbole des paroles de l'Euangile.

S. Ambroise és liures des Sacremens (si ces liures sont de luy: car ils ont tousiours esté suspects à cause de la diuersité du stile) au 4. liure, chap. 5. nous a desia dit que l'Eglise de son temps en l'Eucharistie prioit ainsi Dieu, *Aye agreable ceste oblation qui est la figure du corps de Christ.* En ces liures il inculque soigneusement que le pain est fait le corps de Christ par la puissance de Dieu. Mais il tient que neantmoins il demeure tousiours pain. *Si* (dit-il au chap. 4.) *il y a telle efficace en la parole du Seigneur Iesus que de faire que les choses qui n'estoyent pas commencent d'estre, combien plus aura il l'efficace de faire que les choses soyent ce qu'elles estoient, & soyent changées en autres?* Et a raison en cela, Car vn morceau de cire deuient les seaux du Roy, & cependant ne laisse pas d'estre tousiours cire. Combien plus Dieu pourra il faire le mes-

Si tanta vis est in sermone Domini vt incipiant esse quæ non erant, quãto magis operatorius est, vt sint quæ erant, & in aliud commutentur?

me? Nos aduersaires ont meschamment falsifié ce passage és dernieres editions, mais les anciennes ont ainsi. Et Lombard en la Dist.10. du 4. liure en la lettre D. allegue ce passage tout de mesmes. Thomas aussi en la 5. Partie Question 78. Article 4. allegue ce passage en mesmes mots. Car alors on ne s'estoit encores auisé de falsifier ce passage. Et afin qu'on ne doute point que S. Ambroise entendoit que c'estoit encores du pain lors mesmes qu'il estoit le corps de Christ, il se demande à soy-mesmes: *Comment peut ce qui est pain, estre le corps de Christ?* Il dit *qui est* & non *qui estoit*. Puis il se respond ainsi, *Par la consecration.* Il ne dit point *par transsubstantiation:* Il dit voirement & nous auec luy, *que ce pain n'est point ce que la nature l'a fait estre, & qu'il est changé en vne chose qui n'estoit pas.* Car la nature du pain ne le fait pas estre Sacremẽt du corps de Christ, comme la nature de la cire ne la fait pas estre le seel du Roy. Ainsi le pain est changé en ce qui n'estoit pas, asçauoir au Sacremẽt du corps de Christ: comme la cire est chãgée en seaux Royaux qui n'estoient pas; mais ce changemẽt se fait sans Transsubstantiation.

Quomodo potest qui panis EST *esse corpus Christi? Cõsecratione.*

Luy mesmes sur la premiere aux Corinth. chap. 11. *Pource que nous sommes deliurez par sa mort, nous souuenans de cela, en mangeant & en buuant, nous signifions sa chair & son sang, qui ont esté offerts pour nous.*

In edẽdo & potãdo, carnem eius & sanguinem quæ pro nobis oblata sunt significamus.

Au chap. neufiéme, du liure de l'introduction és mysteres. *Deuant la benediction des paroles celestes vne autre espece est nommée, aprés la consecration le corps de Christ est signifié:* Comme aussi au 4. liure des Sacremens, chap. 4. Il dit que *nous buuons la ressemblance de son precieux sang.* Et afin qu'on n'vse icy d'eschappatoire, il nous monstre comment c'est que nous buuons la ressemblance du sang de Christ: c'est que comme au Baptesme *tu as* (dit-il) *receu la semblance de mort, ainsi aussi tu bois la semblance du precieux sang, afin qu'il n'y ait aucune horreur du sang, & toutefois qu'il opere le prix de nostre redemption.* Or au baptesme nous ne receuons que Sacrementellement & par foy la mort de Iesus-Christ, donc aussi en la Cene nous receuons le sang de Iesus-Christ en mesme façon; autrement l'exemple du Baptesme, produit par Ambroise seroit inepte. Et de fait là mesmes, il expose ce changement du pain au corps par l'exemple de la regeneration des fideles, par laquelle ils sont faits nouuelle creature; ce qui se fait sans Transsubstantiation.

Ante benedic. alia species nominatur, post consecrationem corpus Christi significatur.

Sicut enim mortis similitudinem sumpsisti, ita etiam similitudinem pretiosi sanguinis bibis, &c.

Gaudentius au 2. traitté sur l'Exode, dit que *vini specie sanguis Christi exprimitur; le sang de Christ est exprimé par l'espece du vin,* Car alors on ne parloit de l'espece du vin qu'au singulier, pource que par l'espece on entendoit la substance. Et de fait là mesmes il dit, *En ce pain est receuë par la raison la figure*

Rationabiliter in eo figura acci-

pitur corporis Christi. *du corps de Christ.*

Gregoire Nazianzene, en l'oraison 2. de la Pasque. *Maintenant nous participerons à la Pasque, voirement encores en figure, quoy que plus claire qu'en la Loy ancienne, car la Pasque de la Loy (ie ne craindray point de le dire) estoit vne figure plus obscure d'vne figure.* Ou sont ceux qui s'escrient contre nous, quand nous disons que la Pasque n'est point figure de la Cene à parler proprement, mais que l'vne & l'autre est figure de la mort de Iesus-Christ?

Iam verò Paschatis participes erimus, nunc quidem adhuc in figura licet magis perspicua quam in lege veteri: legalè enim Pascha (nec enim dicere verebor) figuræ figura erat obscurior.

Ephrem estoit perdu, mais la Bibliotheque du Pape nous l'a restitué depuis peu, tel qu'il a pleu à Messieurs les expurgateurs; neantmoins on y trouue ceste sentence au traitté contre les scrutateurs de la nature du fils de Dieu : *Regarde soigneusement comment prenant en ses mains du pain il le benit & le rompit en figure de son corps immaculé, & benit le calice en figure de son sang precieux.*

Inspice diligenter quomodo sumẽs in manibus panẽ benedicit ac frangit in figurâ immaculati corporis sui, calicemq; in figurâ pretiosi sanguinis sui benedicit.

S. Hierosme nous a dit ci dessus au chap. 11. & 18. comment se peut manger la chair de Iesus-Christ, & que c'est au ciel que vrayement se mange ceste viande, & qu'on y prend ce calice : Luy mesmes sur la 1. aux Corinth. chap. 11. *Iesus-Christ print le pain, & le benissant, comme il deuoit souffrir, il nous a laissé vne derniere commemoration ou memoire. Tout ainsi que si quelqu'vn allant en vn voyage, laissoit quelque gage à celuy qu'il aime pour se*

Vltimã nobis cõmemorationẽ sive

souuenir de ses benefices : or on sçait qu'il ne se laisse point soy mesmes, & ce gage est pour suppleer à son absence.

memoriã reliquit.

Luy mesme sur le Leuitique. *Il est permis de manger de ceste hostie qui se fait admirablemẽt en la commemoration de Christ. Mais il n'est point permis de manger en elle mesmes de ceste hostie laquelle il a offert en l'autel de la croix.* Hierosme dõc croyoit que le corps de Iesus-Christ qui a esté offert en la croix ne se mãge point en l'Eucharistie en soy mesmes& réellemẽt: Accordez cela auec l'Eglise Romaine.

Quemadmodũ si quis peregrè proficiscens aliquod pignus ei quem diligit relinquat, &c. 2. de Consecr. Can. De hac. De hac hostia quæ in Christi cõmemoratione mirabiliter fit edere licet, de illa verò quã Christus in ara crucis obtulit secũdum se nulli edere licet.

Ce mesme Docteur ayant estimé qu'au 6. de S.Iehan il est parlé de l'Eucharistie, dit sur le 1.chap.aux Ephesiens, que ceste chair que nous mangeons & dont est parlé au 6. de S. Iehan, n'est pas celle qui a esté crucifiée, tesmoignant par là qu'il entend qu'au 6. de S. Iehan, il est parlé d'vne chair qui n'est chair de Iesus-Christ qu'en Sacrement & en signification spirituelle. Et que la vraye chair qui a esté crucifiée ne peut estre mangée par nos bouches. Si on ne l'entend ainsi, c'est vne pernicieuse heresie de nous forger deux chairs de Iesus-Christ.

Dupliciter Christi caro intelligitur vel spiritualis illa atque diuina de qua ipse dixit, Caro mea verè est cibus, & nisi manducaue-

Chrysostome ardent en ses amplificatiõs, est plein d'excez de paroles : pour attirer le peuple en reuerence de ce Sacrement ; Il dit quelque fois que le sang decoule par ruisseaux de la saincte table, que nous succons le sang de son costé, que nous le voyõs, que

ritis, &c. Vel caro quæ crucifixa est, &c. Serm. de Encænijs de Euchar.

nous fichons nos dents dans sa chair, que la langue en est rouge, qu'vn Seraphin nous baille son corps auec des pincettes; que les Anges sont autour de la table fesgayans & adorans. Qui ne cognoistroit la veine de ce bon Docteur, on diroit que son esprit fégare; Et mesmes nos aduersaires ne croyent pas ces choses, & ne parlent pas ainsi: Mais on sçait que non seulement luy, mais aussi vne bonne partie des Anciens fégayent en Allegories & hyperboles: Ainsi Hierosme en l'Epitaphe de Paula, dit que Paula estant en Bethlehem voyoit Iesus-Christ enueloppé de bandelettes, & pleurant en la creche, les Mages l'adorans, l'estoille apparoissant, &c. Et en l'Epistre à Abigaus, il exhorte Theodora d'aller au Iordain; que là elle receura en Galgala vne seconde circoncision, que les trompettes feront tomber Iericho, qu'Adonibesekfera esgorgé, &c. Ainsi parle le liure *de Cœna Domini*, attribué à Cyprian. *Nous nous tenons à la croix, nous succeons le sang, nous ficheons nostre langue en ses playes, & en sommes rouges dehors & dedans:* quiconques nie que ces paroles soyent hyperboliques est obligé à croire que la croix aussi est en l'hostie, & qu'il souffre sous les especes: & de fait ils se seruent d'vn mesme excez de paroles en parlant de l'incarnation & de la passiõ. *Ce pain* (dit S. Ambroise) *qui a esté pestri de la main du S. Esprit au ventre de la Vierge, & cuit*

Me audiente iurabat cernere se infantem pannis inuolutũ, vagientẽ in præsepe dominum, &c.

De consecr. Dist. 2. Can. Omnia. Pa-

& cuit en l'autel de la croix par le feu de la passion, &c.

Mais oyons ce que dit Chrysostome hors ces ecstases. Il y a vne Epistre à Cesarius moine escrite du temps de son exil, qui parle ainsi.* *Auant que le pain soit sanctifié nous le nommons pain : mais la grace de Dieu le sanctifiant, interuenant le prestre, il est certes deliuré de l'appellation du pain, & est estimé digne de l'appellation du corps du Seigneur encor' que la nature du pain demeure en luy.* Nos aduersaires ont osté ceste Epistre de la pluspart de leurs editions.

Luy mesmes en l'œuure imparfait sur S. Matthieu en l'homilie 11. *Si donc c'est chose si dangereuse de transferer à vsages priuez ces vaisseaux sanctifiez, esquels le vray corps de Iesus-Christ n'est point, mais le mystere de son corps: combien plus les vaisseaux de nos corps que Dieu s'est preparé pour habitacle?* On nous dit que ces liures sont corrompus & que les Arriens y ont mis la main & fourré force erreurs. Et pourtant nos aduersaires ont indignement chastré ces liures, & sous couleur de les repurger d'Arrianisme, ont aussi osté ce qui fait pour la verité, & ce passage entr'autres : mesme ils ne l'ôt point dissimulé l'ayãt mis au tiltre. Car en l'Edition de Paris chez Odet Petit, ruë S. Iaques au lis d'or, l'an 1557, l'inscriptiõ dit frãchemẽt que ces liures sont en ceste edition repurgez des ordures des

nem qui manu Spiritus Sancti formatus est in vtero virginis, et coelitus igne passionis in ara crucis.

* *Antequam panis panem nominamus, diuina autẽ illũ sanctificante gratia mediãte sacerdote, liberatus quidẽ est ab appellatione panis, dignus autẽm habitus est dominici corporis appellatione, etsi natura panis in eo permansit.*

Si ergo hæc vasa sãctificata ad priuatos vsus transferre sic pe-

riculosũ est, in quib. non verum corpus Christi, sed mysteriũ corporis Christi continetur quãto magis vasa corporis nostri, &c.

Arriens : Mais pourquoy y ont ils rayé ce passage, veu qu'il ne se trouuera point que les Orthodoxes ayent iamais accusé les Arriens d'auoir failli au point de la presence réelle? Depuis quand la defense de la verité en la Cene est elle deuenuë vn Arrianisme? En tout cas, quãd Arius mesmes eust fait ce liure ne falloit il pas laisser le liure tel qu'il estoit? Qui approuueroit celuy qui feroit imprimer Tertullian ou Irenée repurgé d'erreurs en les faisant parler autrement qu'ils non dit?

Num hominis comestionem nostrũ hoc Sacramentũ pronuntias? & irreligiose ad crassas cogitationes vrges eorum qui crediderunt mentẽ? & attentas humanis cogitationibus tractare quæ sola pura & exquisita fide sumũtur?

Cyrille d'Alexandrie, en l'Epistre à Euoptius. *Affermes tu que nostre Sacrement soit manger vn homme? Et pousses tu irreligieusement à des pensées grossieres l'esprit de ceux qui croyent? & entreprens tu de manier auec tes pensees humaines, ce qui ne se prend que par la seule & exquise foy?*

ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ προσφέρεται

S. Macaire Egyptien en l'homilie 27. *En l'Eglise du pain & du vin est offert, estant la figure de sa chair & de son sang. Et ceux qui participent à ce pain qui se void, mangent spirituellement la chair du Seigneur.* Il dit que c'est du pain & du vin, & ce non auant la consecration, mais lors qu'on l'offre & qu'on le mange : Il dit que ce pain auquel on participe est la figure de la chair du Seigneur, ce n'est donc pas sa chair. Et dit que ceste chair se mange spirituellement, non donc charnellement.

Procopius Gazæus sur le Genese, chap. 49. *Il a donné l'image ou effigie ou type de son corps ne receuant plus les sacrifices sanglans de la Loy.* Il inculque vne mesme chose par trois fois, afin d'estre mieux entendu.

ἄρτος καὶ οἶνος αὐτῆς τύπον τῆς σαρκὸς αὐτοῦ καὶ τοῦ αἵματος, καὶ οἱ μεταλαμβάνοντες ἐν τῷ φανερωθέντι αὐτοῦ πνευματικῶς τὴν σάρκα τοῦ κυρίου ἐσθίουσιν.

Dedit sui corporis imaginẽ, vel effigiem aut typum.

Nous ne donnons que peu de passages parmi vne grande multitude comme des eschantillons pour iuger de toute la piece, nous contentans de produire les autheurs des quatre premiers siecles depuis la mort de nostre Seigneur, tãt pour euiter prolixité, que pource que de ces premiers siecles seuls on tire des allegations auec quelque authorité : & toutefois nous auons monstré au 4. chap. que la Transsubstantiation n'a esté éclose & passée en article de Concile que plus d'onze cens ans aprés Iesus-Christ: Ce grand Docteur l'Escot nous ayant confessé ci dessus, qu'elle n'est article de foy que depuis le Concile de Latran, tenu l'an 1215. Qui plus est l'an 1438. les Eglises Grecques estant horriblement oppressées de la puissance Turquesque, Iehan Palæologue Empereur des Grecs vint luy mesmes en Italie auec Ioseph Patriarche de Constantinople; le but du voyage estoit afin d'obtenir secours des Princes Chrestiens : Pour à quoy paruenir fust trouué bon de celebrer vn Synode premierement à Ferrare, puis à Florence pour accorder les differens des Eglises Grecques & Latines. Dés l'entrée au lieu de

Lisez les Conciles de Ferrare & de Florence.

parler de relligiõ on disputa sur les presences : Et l'Empereur Grec quoy que miserable & dépoüillé ne voulut ceder au Pape Eugene IV. En fin on trouua moyen de les mettre vis à vis l'vn de l'autre. Puis on vint aux controuerses : Les Euesques Grecs en fin passerent condamnation sur le poinct de la procession du sainct Esprit, l'Empereur les pressant d'accorder. En la derniere session, l'an 1439. il fust aussi parlé du Purgatoire, & de la primauté du Pape, & du pain sans leuain, & de la Transsubstantiation du pain, le Pape les pressant de se submettre en ces points à l'Eglise Romaine. Dont appert que les Eglises Grecques, alors plus grandes que la Romaine, reiettoyent la Transsubstantiation. Et de fait ceste question ne fust point vuidée, les Euesques Grecs allegans que cela passoit leur pouuoir, & qu'ils n'auoyent aucune commissiõ d'en traitter, quoy qu'au reste pour gratifier le Pape, ils luy accordassent les pretentions iusques à recognoistre qu'il peut adiouster au symbole ; Tout cela ne fust qu'vne farce, car les députez furent desauoüez: Et les Eglises Grecques pour cela ne se sont submises au Pape, & n'ont changé vn point de leur croyance depuis ce Concile. Et pource aussi nul secours ne leur fust enuoyé, ains peu apres, en l'ã 1452. Constãtinople fust assiegée, par Mahomet Turc, & prise l'an suyuant, dont ensuiuit la de-

ſtruction totale de l'Empire & de l'Egliſe Grecque. Ainſi l'ambition qui a incité les Prelats de l'Egliſe Romaine à s'attribuer le pouuoir de faire Dieu, les a auſſi incitez à abandonner & expoſer en proye les Egliſes qui ne s'y ſont point accordées.

Que les paſſages que nos aduerſaires produiſent des Peres ſont ou faux, ou foibles, ou tronquez.

NOs aduerſaires produiſent de leur part pluſieurs paſſages des Peres, mais battʼ de neuf ſur l'enclume de l'auarice, & forgez par quelques eſprits adroits à faire parler les morts, en leur attribuant des nouueaux eſcrits compoſez lōg temps aprés leur mort: Auſquels ſe ſont ioints les expurgateurs & corrupteurs des Peres qui les ont horriblement déguiſé. Nous auons deſia és chapitres precedens & en ce dernier produit pluſieurs paſſages corrompus & conueincu là deſſus leur mauuaiſe foy. Ces exemples ſont ſuffiſans pour nous rendre tout le reſte ſuſpect. Car quel moyen de les conueincre de toutes les fauſſetez, veu qu'en la renaiſſant des lettres auenuë depuis quelque cent ans, nous n'auons eu les manuſcrits des Peres que par leurs mains, & tirez des monaſteres, eſcrits ſelon la volonté des moines

qui les ont copié?

I'en pourrois icy amener infinis exemples sur toutes les controuerses, encores que ie sois peu exercé à discerner la fausse monoye: ie me contenteray d'en produire quelques exemples sur ceste question, outre ceux que i'ay desia produits. On nous produit vn passage d'Ignace tiré de l'Epistre aux Smyrneens, fourré dans Theodoret, Car nous auons l'Epistre d'Ignace aux Smyrneens où il ne s'en trouue vu seul mot. On nous allegue vn liure de la Passion de S. André fait par ses disciples, que nul des Anciens n'a iamais ni nõmé ni allegué. Vn Iehan de Louuains, & vn Lippoman[9] Euesque de Methone qui ont vescu en nostre siecle sont les premiers qui nous les produisent. On nous met en auant vn liure *de Cœna Domini*, barbarement escrit sous le tiltre de Cyprian, l'autheur duquel cependant en la preface dit qu'il ne veut pas qu'on sçache son nom. On nous allegue des Canons de Conciles supposez comme celuy de Nice & d'Ephese que nous auons ci dessus rapporté, & conueincu de faux. On attribue à Eusebius Emissenus vn sermon du corps du Seigneur, auquel toutefois est parlé de l'heresie des Pelagiens née aprés la mort de cet Eusebe, afin de donner authorité à quelques mots qu'on trouue en ce sermon, qu'on estime, (quoy qu'à tort) fauorables à la Transsub-

Hieroſme met cet Euſebius Emiſſenus en ſon Catalogue comme plus ancien que luy.

ſtantiation. On nous cite auſſi en ceſte cauſe les Epiſtres Decretales des premiers Eueſques de Rome d'Alexandre premier, & de Pie I. leſquelles ſont notoirement ſuppoſées, ce qui appert non ſeulement par le ſtile barbare & Gottique, mais auſſi par pluſieurs erreurs qui y ſont. Tellement que Bellarmin qui au 2. liure de l'Euchariſtie en tire des preuues, ailleurs s'oubliant ſoy meſmes dit que quelques erreurs ſe ſont coulez en ces epiſtres & qu'il n'oſeroit affermer qu'elles ſont aſſeurément veritables. On nous allegue auſſi les Conſtitutions de Clement, eſcrites plus de 300. ans aprés luy. Car elles ſont eſcrites ſous les Empereurs Chreſtiens, comme il appert par le chap. 24. du 6. liure où il dit qu'alors les Chreſtiens dominoient ſur les Iuifs, & les tenoyent tributaires. Et toutefois ces liures ſont anciens, & ne ſont rien pour nos aduerſaires. Les liures de la Hierarchie ne ſont point de Denis Areopagite. Car ni Euſebe ni Hieroſme en ſon Catalogue n'en parle point, & il décrit les temples des Chreſtiens lors qu'il n'y en auoit point. Et ſi ces liures euſſent eſté eſcrits peu aprés les Apoſtres, ils euſſent vuidé le different de tant d'heretiques niáns la Trinité. Et S. Auguſtin n'euſt point confeſſé qu'il ignore les ordres des Anges, s'il euſt veu ce liure: & il eſcrit à des moines lors qu'il n'y aubit point de moines & dont l'on ne voit aucune

Bell. lib. 2. de Rom. Pontifice cap. 14. quamuis aliquos errores in eas irrepsisse non negauerim, nec indubitatas esse affirmare audeam.

August. Enchirid. c. 58. quid inter se distent quatuor illa vo-

cabula sedes, dominationes, principatus, potestates dicant qui possunt ego me ignorare confiteor.

trace en Iustin, en Irenée, en Tertullian, en Cyprian, en Origene, bref 300. ans entiers aprés Iesus-Christ. Et l'autheur se descouure sur la fin de l'Hierarchie Ecclesiastique, disant que ce qu'il escrit il l'a apris de ses maistres qui l'ont receu de tradition ancienne. Or S. Paul maistre de Denis sçauoit la verité de la religion par reuelation, & non par tradition ancienne. Les Catecheses aussi attribuées à Cyrille de Ierusalé sont douteuses, car outre le peu de doctrine qui y est, Gesner en sa Bibliotheque tesmoigne que ce liure se trouue manuscrit sous le nom d'vn Iehan de Ierusalem. On nous obiecte aussi en ceste matiere certaines Liturgies moulées de neuf : Comme celle de sainct Iacques ou se trouuent les mots de ὁμοούσιον & θεοτόκος introduits par les Conciles de Nice & de Chalcedoine, trois & quatre cents ans aprés les Apostres. Certes iamais les heresies d'Arius & de Nestorius n'eussent troublé l'Eglise si vn si excellent Apostre eust vuidé ces differens. Là mesmes est parlé de monasteres qui n'ont esté plus de trois cens ans depuis, & de temples lors qu'il n'y en auoit point. Telle est la Liturgie de S. Marc, qui nomme S. Marc martyr, comme si Marc l'auoit escrite aprés sa mort : qui prie pour le Pape, pour les Patriarches & Archeuesques, noms incogneus en ce temps là : qui parle des Conciles de Nice, & d'Ephese : qui nom-

me

me Gregoire le grand qui a vescu plus de cinq cens ans depuis. Telle est la Liturgie attribuée à S. Chrysostome, en laquelle est nommé le Pape Nicolas né plus de 400. ans aprés Chrysostome, lequel aussi en ceste Liturgie est inuoqué. Il ne se peut dire combien la licence à falsifier est meslée de stupidité: & cependant on nous baille ces happelourdes pour bon alloy.

C'est vne inuention ancienne née du pere de mensonge de supposer des faux tiltres, faux liures, faux canons pour establir vne fausse doctrine. Desia du temps de S. Augustin, les Euesques de Rome Boniface & Celestin s'en escrimoyent; Car ils produisirent au Concile de Carthage des Canons du Concile de Nice supposez; pour en vertu d'iceux hausser leur dignité, & attirer à eux les appels de l'Eglise d'Afrique: Contre lesquels canons Aurele Euesque de Chartage & ses compagnons (entre lesquels estoit S. Augustin) s'inscriuirent en faux: Et ayans descouuert l'artifice rabbatirent l'orgueil qui commençoit lors à germer: censurans paternellement l'Euesque de Rome Celestin par vne excellente lettre qui est encores auiourd'huy inserée audit Concile. Pour laquelle cause les Euesques Romains excommunierent lesdits Aurele & Augustin auec tous les Euesques d'Afrique, laquelle excommunication a duré cent ans & plus: iusques

ques à Boniface II. comme il appert par l'Epistre dudit Boniface qui est au 2. Tome des Conciles, par laquelle il s'esioüit *que Eulalius Euesque de Carthage, s'est reüni auec l'Eglise Romaine, de laquelle* (dit-il) *Aurelius auec ses compagnons*, (entre lesquels estoit S. Augustin) *s'estoyent separez s'estans voulus enorgueillir à l'instigation du diable.* Ce sont les mots de Boniface Euesque de Rome. Ainsi le pauure S. Augustin est mort excommunié de l'Eglise Romaine.

Aurelius cũ collegis suis instigante diabolo superbire cœpit.

Que s'il a esté aisé à ces Messieurs de forger des liures entiers, ou d'en changer les inscriptions, donnant vn tiltre ancien à vn escrit nouueau, combien plus aisément auront-ils ou alteré ou fourré des passages à leur poste és escrits veritables? nous en auons produit plusieurs passages és chap. precedens, & principalement en cestuy ci. Mais qu'est il besoing de particulariser, veu que nous auons vn indice des liures tant à abolir qu'à purger & rogner fait par l'authorité du Pape Pie IV. & Sixte V. & Clement VIII. Ou au tiltre *de correctione*, article quatriéme est commandé de *racler des liures des Anciens docteurs les erreurs manifestes, lesquels* (dit la reigle) *sont coulez par la fraude des heretiques, ou par la negligence des imprimeurs.* Et de fait nous auons oüy ci dessus que les Correcteurs de S. Augustin en la Preface sur la derniere edition de Paris, con-

Cet indice est imprimé à Cologne chez Gosuin Colin, 1598. In libris Catholicorũ veterum nihil

fessent auoir prattiqué ceste reigle.

Ie mets entre les faussetez les allegations coupées & imparfaites desquelles nous en auons remarqué ci dessus plusieurs. Ainsi S. Augustin sur le Ps. 33. accommode à Iesus-Christ vn passage du premier liure de Samuel chap. 21. que Dauid se portoit en ses mains. Et dit que Iesus-Christ se portoit en ses mains quãd il dit. Ceci est mon corps: Mais ils n'alleguent point ce qui est adiousté peu aprés, *ipse se portabat quodammodo cum diceret: Hoc est corpus meum. Il se portoit soy mesmes en quelque façon quand il disoit, Ceci est mon corps.* Il dit en quelque façon non donc réellement & corporellement, car si ie porte réellement vn liure en mes mains encores qu'il fust couuert d'autre chose, nul ne sera si ridicule de dire que ie porte vn liure en quelque façon.

mutare fas sit, nisi vbi aut fraude hæreticorũ, aut typographi in curia manifestu errore irrepserit.

Ce qui descouure encores vne autre sorte de mauuaise foy en nos aduersaires, de nous produire les fautes des Anciens pour couurir leurs erreurs, & se faire vn rempart auec de la fiente. Car ce bon Docteur pour n'auoir l'intelligence du Grec ni de l'Hebrieu s'abuse souuent lourdement: il y a au Grec des LXX. au 21. chap. du 1. de Samuël vers. 13. παρεφέρετο ἐν τοῖς χερσὶν αὐτοῦ. Augustin a estimé que cela signifioit, il estoit porté en ses mains, ne sçachant pas que παραφέρεσθαι signifie auoir l'esprit troublé, & παράφορος vn hõ-

me detracqué de son sens.

Cestuy ci est de mesme. S. Augustin sur le Ps. 98. expliquant ces mots *Adorez l'escabeau de ses pieds*, dit que cet escabeau c'est la chair de Iesus-Christ, laquelle doit estre adorée. *Et dit que nul ne la mange s'il ne l'a premierement adorée.* Ce passage & plusieurs semblables sont employez par nos aduersaires, lesquels cependant leur sont inutiles, car qui leur nie que la chair de Iesus-Christ ne doine estre adorée en l'Eucharistie? Dieu le pere n'y doit il pas aussi estre adoré? & que fait cela pour enclorre la chair de Iesus-Christ souz les especes? Mais cepēdāt ils ont tort de produire ce passage de S. Augustin, auquel il a failli pour n'entendre pas le texte Hebrieu, qui est l'original, où il n'y a point Adorez l'escabeau de ses pieds, mais Adorez vers ou deuant l'escabeau de ses pieds. Ainsi nos aduersaires ressēblent à certains oiseaux qu'on met és iardins pour manger les chenilles, car ils ne cherchent és escrits des peres que l'ordure.

Nemo illam carnē manducat nisi prius adorauerit.

Ils accumulent aussi inutilement force passages des Anciens, esquels il est dit que nous mangeons le corps de Iesus-Christ, & buuons son sang, à quel propos cela contre nous qui disons le mesme? pourquoy ne sera il permis aux peres d'imiter le stile de l'Escriture, & nommer le signe du nom de la chose signifiée? Pourquoy ne receurons

nous les explications qu'eux mesmes donnent à telles façons de parler, nommans en d'autres lieux & en bien plus grād nombre, ce que nous mangeons, signe, figure, type, & symbole du corps de Christ? ne nous ont ils pas dit ci dessus par tant de fois que les signes prennent ordinairement le nom de ce qu'ils signifient? Et il leur estoit vtile de parler ainsi, alors qu'on n'adoroit point l'hostie, & qu'on ne l'appelloit point Dieu, & qu'on ne sçauoit que c'estoit de Transsubstantiation: car appeller les signes du nom de ce qu'ils signifient, sert à accroistre la dignité de ces mysteres, & retenir le peuple en reuerence. Et c'est ce qui a poussé quelques anciens à quelques excez de paroles comme nous auons monstré ci dessus, que Satan a dextrement mesnagez depuis, & a changé les aides de deuotion en matiere d'idolatrie: Certainement c'est merueilles que puis que quelques Anciēs disent qu'au Baptesme nous sommes arrosez du sang de Christ que Satan n'a tasché de persuader que l'eau est transsubstantiée en sang.

Ils produisent aussi quelques passages: mais fort peu, qui disent que le pain est conuerti au corps de Christ; ce qui est veritable estant bien pris, & moyennant qu'on l'entēde de la conuersion Sacramentelle & non substantielle, & comme la cire est conuertie és seaux du Roy sans Transsubstantiation;

De fait nous auons monstré ci dessus qu'ils disent que la substance du pain demeure aprés la consecratiõ, & que les especes sont tousiours ce qu'elles estoyent quoy que elles soyent changées en autre chose : Et n'y a rien si aisé à vn homme qui a le iugement libre & non preoccupé, que de recognoistre le sens & l'intention de tels passages, & destourner seulement en soufflant toute ceste tempeste d'allegations, du bruit desquelles on estourdit auiourd'huy les oreilles des courtisans & des femmes, qui ne peuuent rien sçauoir des Peres que par la relation de ces Messieurs, ausquels l'ignorance du peuple est tributaire, & qui deuroyent plustost mener le peuple au Pere des peres, le renuoyant à la parole de Dieu.

FIN.

Omissions qu'il faut adiouster.

Feuillet 7. pag. 1. ligne 1. adiousteZ. Qui plus est ces paroles, Ceci est mon corps nous sont exposées par l'Apostre S. Paul en forme de paraphrase au 10. chap. de la 1. Epistre aux Corinth. vers. 16. en ces mots: Le pain que nous rompons est la communion au corps de Christ. *Dont appert que ces mots,* Ceci est mon corps *doiuent estre ainsi exposez.* Ce pain que ie romps est la communion de mon corps. *Feuill. 10. p. 1. adiousteZ à la ligne 8. cõme enseigne le Pape Innocent III. au 1. chap. du 3. liure des mysteres de la Messe. Feuil. 42. pag. 1. à costé de la ligne 11. metteZ en marge* Innocent III. au 3. liure des myst. chap. 1. *Feuil. 46. p. 1. lig. 7. adiousteZ Et de sait Bellarmin au 10. chap. du 1. liure de l'Eucharistie refutant ceste interpretation, ne s'est peu toutefois contenir de recognoistre que* [est minus absurdà quàm cæteræ] *qu'elle est moins absurde que les autres. Feuil. 47. pag. 2. lig. 21. aprés naturelle,* adiousteZ *& le lauement de nos pecheZ. Feuil. 54. pag. 1. lig. 29.* adiousteZ *On nous allegue aussi le 24. de S. Luc vers. 30. auquel il n'est parlé que de pain. Item le 2. des Actes v. 46. où il est seulemẽt parlé de rompre le pain sans parler de calice: Surquoy ie dis qu'au 24. de S. Luc il n'est nullemẽt parlé de l'Eucharistie, mais d'vn repas commũ en vne hostellerie: Vray est qu'il est là dit q̃ Iesus-Christ print le pain, rendit graces, le rompit & le distribua: mais c'estoit la coustume de Iesus-Christ és repas ordinaires; comme il appert par S. Matth. 14. 19. & S. Luc 9. v. 16. Quant au 2. des Actes, encores qu'il n'y soit parlé que de pain, s'ensuit il qu'il n'y ait point eu de vin? Au 31. du Genese Iacob inuite ses freres pour mãger du pain,*

c'est à dire pour prendre leur repas, sensuit il qu'en ce repas on n'ait point beu? Ceste façon de parler est frequente Genes.37. v.25. Matth.15.2. &c. Et si ie dis que i'ay mangé auec quelqu'vn estant inuité par luy, sensuit il que ie n'y aye point beu, encores que ie n'en parle point? Feuil.109. pag.2. à costé de la ligne 24. adiouste[illegible] en marge Innocent.III.lib.4.de myster.Missę cap.9. hoc nomen album significat accidẽs in subiecto.

Fautes qu'il faut corriger.

Feuil.4.pag.2.lig.24. lise[illegible] souper commun. *Feuil.12.p.1.il faut mettre l'annotatiõ qui est en marge trois lignes plus haut. Feuil.13.pag.2.lig.28.pour* pue *lise[illegible]* que. *Feuil.41.p.1.lise[illegible]* naist vne. *Feuil.46.p.1. lig.1.lise[illegible]* doit estre tiré de l'action presente ou des. *Feuil.54.p.2.lig.14.* Ces mots [*Personne n'est empesché & tous y sont exhorte[illegible]*] *doiuent estre escrits en lettre Italique. Fol.67.p.2.lig.16.* lisez *mensonges. Fol. 68.p.1.lig.15.* lisez *comment ceste. Feuil.69.p.1.lig.6.* effacez *tout ce que. Feuil.71.p.1.* lig. derniere effacez, *& n'y a nulle apparence de mettre ensemble Iesus-Christ & Satan. Feuil.75.p.1.lig.11.pour Nouueau* lisez *Vieil. Feuil.79.p.1. efface[illegible] ces quatre lignes entieres la ligne 25. & 26. & 27. & 28. Feuil.89.p.1.lig. 31.pour Valẽtiniã* lisez *Valentin. Feuil.90.p.1.lig.21. & 22.* lisez *la main. Feuil.109.p.1.lig.11.lise[illegible] en marge* tãta quãta. *Feuil.110.p.2.lig.21.* effacez *pas. Feuil. 122.pa.2.li.5.lise[illegible]* paroles, il leur dit. *Feuil.124.p.1. lig.30.lise[illegible] n'est. Feuil.125.p.2.lig.17.Procope. Feuil. 126.p.1.lig.3. & 4.mettez en lettre Romaine ces mots Mais oyons commẽt il expose ceste figure. Feuil.130.pag. 1.lig.14.* lisez *mousses. Feuil.134.p.2.lig.13.* lisez *autres choses.*